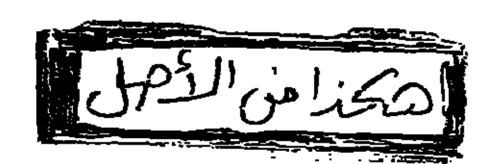


Arts et Spectacles : les Transmusicales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15186 – 7 F

JEUDI 25 NOVEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La Grande-Bretagne aiguillonne la reprise

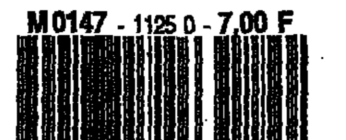
EN annonçant, mardi 23 novembre, une baisse d'un demi-point des taux d'intérêt, une nouvelle qui précède un tour de vis budgétaire, le gouvernement britannique souligne un dilemme auquel doivent faire face nombre de nations européennes : comment faire en sorte que la croissance reparte sans relancer l'inflation et en évitant de creuser le déficit public ? La Grande-Bretagne a une longueur d'avance sur ses voisins, une avance d'autant plus appréciable qu'elle succède à des années de forte récession. La conjoncture manifeste, outre-Manche, des signes de reprise. Le taux d'inflation y est historiquement bas (1,4 %). Il laisse au chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, une marge de manœuvre appréciable. C'est cet environnement favorable qui justifie sa décision de ramener le loyer de l'argent au taux de 5,5 %.

Ce faisant, le gouvernement de John Major indique clairement que la reprise de l'économie britannique est faible et inégale et qu'elle nécessite un aiguillon. Tel est l'objet d'une décision censée convaincre l'industrie et les particuliers d'investir et de consommer davantage. En dépit d'une baisse régulière du chômage depuis quelques mois, les Britanniques appréhendent toujours de perdre leur emploi, et continuent d'épargner. Or la consommation est l'un des moteurs qui devraient permettre à la Grande-Bretagne de montrer la voie de la reprise au reste de l'Europe, comme on le répète à satiété à Londres. Le second est aléatoire, puisqu'il s'agit des exportations.

LE chancelier de l'Echiquier a récemment déploré que les chefs d'entreprise aient profité de la dévaluation de la livre sterling pour gonfler leurs bénéfices, au lieu d'investir et conquérir de nouveaux marchés. La poursuite de la récession en Europe continentale signifie, d'autre part, que les perspectives d'un fort accroissement du volume des exportations britanniques (60 % aboutissent en Europe), sont faibles. Or la profonde crise économique qu'a connue la Grande-Bretagne s'est traduite par un alourdissement du déficit public, qui devrait atteindre 8 % du produit intérieur brut en mars. Pour y faire face, le chancelier n'a d'autre choix que de réduire les dépenses et d'alourdir la pression fiscale, au risque de freiner la reprise.

LA nouvelle baisse des taux à court terme britanniques s'inscrit dans un processus général de diminution du loyer de l'argent en Europe continentale, où les économies, en pleine stagnation ou en dépression, ont désespérément besoin de stimulants. En ce domaine, la Grande-Bretagne, dont la monnaie flotte, a plus d'autonomie que la France, liée, elle, à une Allemagne où la banque centrale, soucieuse de dompter l'inflation, ne distille qu'avec prudence l'élixir de la baisse des taux.

Lire page 21



M 0147 - 1125 0 - 7,00 F

Pour sortir de l'impasse nucléaire

Washington propose un dialogue à la Corée du Nord

Quelques jours après le « sommet du Pacifique », au cours duquel le cas de la Corée du Nord avait été examiné, Bill Clinton a formulé, en présence du chef de l'Etat sud-coréen Kim Young-sam, en visite officielle à Washington, une « nouvelle approche » de la politique américaine envers Pyongyang. Le président des Etats-Unis entend substituer à l'affrontement diplomatique à l'ONU, ou à l'attaque militaire qui avait été envisagée, un dialogue sur les problèmes bilatéraux et multilatéraux, à la condition que le Nord « abandonne son option nucléaire et honore ses engagements sur la non-prolifération ».

TOKYO

de notre correspondant

La réunion de la CEAP (Coopération économique Asie Pacifique) à Seattle aura eu une conséquence immédiate : une réorientation de la politique américaine à l'égard de la Corée du Nord, dont le programme nucléaire fait peser une menace sur la région, entretenue par le refus de Pyongyang de permettre l'inspection de ses installations par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

On estime à Tokyo que les entretiens du président Clinton avec son homologue chinois Jiang Zemin (et avec le Sud-Coréen Kim Young-sam) ont favorisé cette redéfinition de la politique, jusqu'à présent flottante, de Washington envers Pyongyang. La Chine est le seul pays qui puisse influencer la Corée du Nord. L'amélioration des rapports entre Pékin et Washington devrait dès lors inciter les dirigeants chinois à jouer un rôle plus actif.

M. Clinton s'est aussi entretenu de la question coréenne avec le premier ministre nippon, M. Hosokawa. De fait, les Japonais peuvent appuyer la politique américaine, mais ils sont pour l'instant « hors jeu » : Pyongyang a en effet rompu, en novembre, les pourparlers avec Tokyo en vue de normaliser les relations entre les deux pays : le régime du Nord, visiblement, n'est intéressé que par le dialogue avec les Américains.

Alors que Washington paraissait partagé entre fermeté et sanctions, voire attaque préventive, d'un côté, et approche plus « persuasive », de l'autre, les Asiatiques s'accordent à penser qu'il ne faut pas mettre les dirigeants de Pyongyang le dos au mur. « *Si nous étions sûrs qu'ils sont raisonnables, le risque serait acceptable. Or nous sommes loin de l'être. Un erreur d'appréciation de leur part, un acte de désespoir ne sont pas à écarter* », estime un haut fonctionnaire japonais.

Renonçant, pour l'heure, à porter le problème devant le Conseil de sécurité en vue d'obtenir des sanctions envers la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Washington entend plutôt renouer avec Pyongyang un dialogue interrompu après deux rencontres. Les objectifs visés par les Etats-Unis sont l'acceptation par le Nord des inspections de l'AIEA et la reprise des pourparlers avec le Sud.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 6

Le trafic de drogue en Amérique latine

L'échec des politiques menées jusqu'à présent pour lutter contre la production et le trafic de drogue en Amérique latine est devenu patent. Le président Clinton a commencé à tirer les leçons de ce fiasco, tout en diminuant les crédits destinés aux pays andins pour les aider à combattre les trafiquants.

Lire page 8

Le cinéma noir cherche ses repères

Dans le supplément « Arts et Spectacles », à l'occasion des Transmusicales de Rennes, une enquête sur les nouveaux groupes du rock français. Et, à propos du Festival des trois continents de Nantes, qui présente un cycle consacré aux cinémas noirs, un débat entre les réalisateurs Idrissa Ouedraogo et Raoul Peck.

Lire pages I à XII

Un entretien avec le ministre du budget

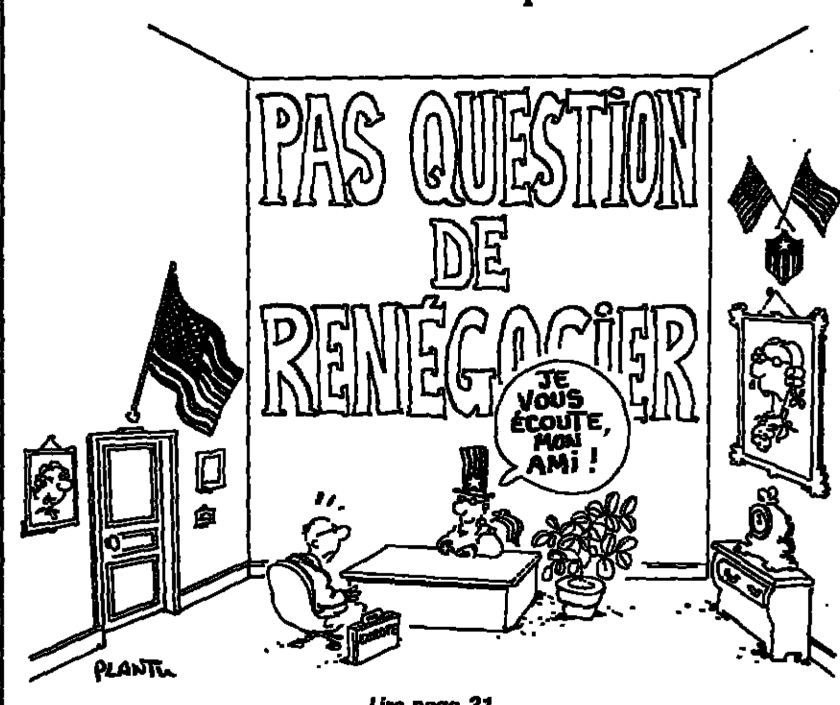
Nicolas Sarkozy se félicite d'avoir contenu le déficit public

■ **Le déficit budgétaire a été contenu.** – Le déficit budgétaire pour 1993 ne s'est pas aggravé depuis le mois de juin, a indiqué M. Sarkozy, ministre du budget, en présentant au conseil des ministres du mercredi 24 novembre le projet de deuxième « collectif ». Au printemps dernier, la loi de finances initiale pour 1993, mise au point par le gouvernement Bérégovoy, avait été largement reconstruite, et le déficit porté de 165,4 milliards de francs à 317,6 milliards.

■ **Les privatisations financeront des dépenses sociales.** – Dans l'entretien que nous publions *(lire page 20)*, le ministre du budget justifie l'utilisation d'une partie des fonds de privatisation dans le financement de dépenses sociales par la gravité de la récession. M. Sarkozy confirme que l'emprunt Balladur, qui a rapporté quelque 110 milliards de francs, a donné à l'Etat une grande aisance de trésorerie, le Trésor public ayant pendant six mois considérablement réduit ses emprunts à court terme.

■ **Des taux étales.** – M. Sarkozy a d'autre part estimé, mardi 23 novembre, qu'il « *n'y avait aucune raison d'accélérer le processus* » de baisse des taux d'intérêt, ajoutant que mieux vaut « *faire moins brillant* » et éviter « *d'avoir des ennuis par la suite* ».

GATT : M. Brittan et M. Kantor ont précisé leurs différends



Lire page 21

Russie : un scrutin en trompe-l'œil

Boris Eltsine pèse de tout son poids dans la campagne pour les élections législatives du 12 décembre

MOSCOU

de notre correspondant

Un rocker qui s'égosille en criant à l'infini « *Rossia, Rossia* », et appelle à voter pour le principal parti eltsinien, Le Choix de la Russie : la campagne électorale « officielle » est lancée. Les treize formations autorisées à présenter leurs candidats aux élections législatives du 12 décembre prochain utilisent avec plus ou moins de bonheur le temps qui leur a été imparti à la télévision. Il y a des candidats aux contours incertains qui se noient dans l'ennui et l'amateurisme, des partis qui font dans le moderne et le branché. Et d'autres, comme la formation démocrate d'opposition de Grigory Iavlinsky, qui ouvrent leur « clip » par les images des chars tirant sur le Parlement, avec ce commentaire hors champ : « *Sommes-nous tous devenus fous ?* ».

On publie des sondages, à prendre avec des pincettes ; on multiplie les conférences de presse, et les candidats qui en ont les moyens, les ministres en premier chef, sillonnent l'immense pays pour porter la bonne parole. Les premiers observateurs occidentaux sont arrivés, préparant le terrain à ceux qui, invités par Boris Eltsine, seront chargés de délivrer un certificat d'honorabilité au déroulement du scrutin. En somme, tout se passe à peu près « *normalement* », au point qu'on serait presque tenté d'oublier l'essentiel : ces élections, censées replacer la Russie dans un cadre démocratique, ont été organisées dans des circonstances tout à fait extraordinaires, après l'écrasement par la force du précédent Parlement. Et selon des règles entièrement établies par le président et son entourage.

C'est Boris Eltsine qui a fixé la date des élections, dans un délai si court qu'il a posé d'énormes problèmes d'organisation aux partis ne bénéficiant pas du soutien de l'exécutif. C'est lui qui en a déterminé les modalités, les modifiant à plusieurs reprises jusqu'au tout dernier moment, et ce sont ses services qui ont procédé au découpage des circonscriptions. C'est aussi M. Eltsine qui a nommé le président et les membres de la commission électorale, commission qui, à son tour, a éliminé de la compétition une série de formations ayant joué un rôle important dans les affrontements politiques de l'année écoulée.

De la même manière, le président a nommé le « tribunal » chargé de juger de l'impartialité des médias – qui n'empêche en rien la télévision d'Etat de peser de tout son poids sur la campagne, et d'offrir un traitement royal aux formations eltsiniennes, et d'abord au Choix de la Russie d'Egor Gaidar. Le directeur de la télévision n'a d'ailleurs renoncé qu'*in extremis* à être lui-même candidat sur la liste de ce parti. Même le « tirage au sort » des horaires et des dates de diffusion des émissions de propagande réservées aux partis en lice a suscité un énorme éclat de rire quand il est apparu que par un heureux hasard le Choix de la Russie avait reçu le meilleur lot : la dernière émission de la campagne.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DEBATS

VIGILANCE

Le silence des intellectuels algériens d'en France

N'est-il pas temps, pour les intellectuels, de prendre leur part au combat pour une Algérie laïque?

par Salah Guemriche

« L'ALGÉRIE, c'est la France! », diagnostiquait, voilà bientôt quarante ans, le ministre de l'intérieur de l'époque, un certain François Mitterrand. Jusqu'à la fin des années 80, il suffisait qu'Alger éternue pour que, métropole dans l'âme, Paris s'enrhume : il y avait alors tellement d'Algérie en *chaque Français que l'inconscient* collectif en venait à prendre Bab-el-Oued pour la Goutte-d'Or!... *Avec l'émergence du FIS, le fan*tasmatique cordon ombilical semblait avoir été rompu. Désaffection, transitoire en fait, pour une Algérie toujours aussi flambarde mais de moins en moins engageante. Désaffection des médias et des intellectuels, surtout, gagnés à d'autres foyers de tension moins coutumiers (*« L'accoutumance émousse la sensation »,* disait Gide).

Si les « événements » d'octobre 1988, puis l'assassinat de Boudiaf, ont alimenté fébrilement le PAF, on ne peut pas dire que les forfaits fratricides perpétrés depuis des mois en Algérie aient suscité une mobilisation franche et massive des intellectuels français. A peine un trouble, le prix d'un quitus de bonne conscience, chez des vétérans de la pétition. Un colloque d'éminences grises, par-ci ; deux ou *trois tribunes, par-là, de person*nalités-alibis et autres toubibs du monde soucieux de leur réalité *virtuelle : on est bien loin de la* solidarité agissante des porteurs de valises! Sans doute cette dernière référence n'aurait pas été de mise si l'intervention, rarissime à la télévision (1), de Francis Jeanson n'était venue de sa notoriété en autoriser l'évocation. Mais désaffection « transitoire », disions-nous. Ainsi, il aura fallu que la France soit touchée dans sa chair pour que son gouvernement rompe avec la frileuse langue de bois de la diplo*matie, et que les médias traitent* ces nouveaux « événements d'Algérie » pour leur gravité et *non plus en appendiculaire fait* divers. Voire! Charles Pasqua a si bien fait les choses que l'intellectuel *immigré* en garde comme une gêne, l'inavouable reconnaissance : en tenant en respect le FIS, le ministre de l'intérieur ne rassure pas que ses compatriotes! *Mais le message est* reçu, écho négatif de la formule d'un autre ministre de l'intérieur, *de près de quarante ans son pré*décesseur et qui plus est, aujourd'hui, chef de son Etat...

Quoi qu'il en soit, les classes politique, médiatique et intellectuelle de France ont, chacune à sa manière, réagi à la crise. Dans ce concert de prises de position, on aura noté un silence, un grand silence : celui des intellectuels de l'immigration. Plus que le traitement à vue des médias et plus que la réprobation feutrée des intellectuels français, c'est bien ce grand silence qui nous paraît pour le moins déconcertant. Démission inavouable ? Ou bien, serions-nous sous un état de choc tel que même nos réflexes paranoïdes notoires s'en trouve*raient anesthésiés?*

Démissions successives

Prompts à la critique et à l'anathème dès qu'il s'agit de l'Autre (généralement de ce cher Phénix « néo-impérialo-colonialiste », notre bouc émissaire attitré, l'Occident), nous voilà soudainement frappés de mutisme, voire d'amnésie, et ce, alors même que sur les têtes de nos collègues et autres anonymes compatriotes valse la païenne *fatwa* des usurpateurs de Dieu! Il *paraît que ce don d'« apathie »* nous serait carrément congénital : *« Les intellectuels algériens, nous rappelle sans nuance* aucune Jacques de Barrin (2), *ne se sont guère manifestés au temps des « années de plomb », lorsque leur pays vivait* (l'imparfait est impropre, ici) *sous la férule du FLN »,* se rendant ainsi *« complices d'un régime totalitaire presque aussi odieux que celui auquel rêvent les « fous de Dieu. »* Le constat n'est pas aussi injuste que notre susceptibilité maladive nous porterait à le croire (3) : si l'intolérance, promue en principe d'action politique, emporte aujourd'hui l'adhésion de toute une jeunesse déboussolée, c'est pour avoir trouvé son lit dans les forfaitures idéologiques et économiques d'un système auquel, par leur complaisance ou leur mutisme, auront contribué deux générations entières d'intellectuels. Est-ce à dire que nous payons aujourd'hui de nos vies le prix de *nos démissions successives* d'hier?

Aujourd'hui, il est un pays, et c'est le nôtre, où, sans *Versets sataniques,* on peut être le petit Rushdie quotidien qui reste à abattre! Alors, finir pour finir couché sur les listes noires des *fous assermentés de Dieu,* autant verser son obole de solidarité à la cause! C'est, en sub*stance, ce que préconisait pour* lui-même, sur une chaîne de télévision française, un jeune journaliste algérien de « là-bas ». Ne serait-ce pas là le devoir minimum intercommunautaire de solidarité qui, à moindre risque après tout, devrait s'imposer à nos clercs de France?

N'est-il pas grand temps de prendre la part qui nous revient *dans ce combat pour une laïque* Algérie? Notre part en actes, en vigilance, mais aussi en trouille, dans le calvaire que vivent au pays les David de la laïcité, nos frères, intellectuels et anonymes démocrates confondus!

(1) Sur ARTE, « Transit », 16 novembre 1993.

(2) *Le Monde* du 5 novembre 1993 : « Les intellectuels et les autres. »

(3) Rendons justice tout de même au mouvement des jeunes poètes et comédiens des années 60-70 qui, sous la houlette de Jean Sénac ou de son frère ennemi Kateb Yacine, mena une véritable guérilla d'idées contre le pouvoir établi!...

► Salah Guemriche est journaliste et écrivain algérien.

ONU

Embargos pervers

La pratique de l'embargo par les Nations unies mérite un examen critique.

par Tahar Ben Jelloun

LES Nations unies se comportent avec les pays qui ne se conduisent pas bien comme *un père avec ses enfants. Un père* sévère qui frappe et punit. Mais un Etat souverain, même quand il *commet un délit grave, même* quand il viole les lois internationales, reste un Etat souverain. On *ne* peut pas le mettre en prison. On ne peut pas installer des barreaux le long de ses frontières. On peut lui faire de la morale, lui faire honte ; on peut le condamner publiquement et le dénoncer. Pourtant on a essayé avec l'Irak et la Libye. Apparemment, cela ne sert à rien.

Le recours à l'embargo, avec un processus de durcissement, devrait en principe non pas faire peur, mais au moins inquiéter les dirigeants de ces Etats. On pense faire subir au pays les conséquences de ses actes. Or ce genre de punition aboutit dans la plupart des cas à des résultats pervers.

Lorsque l'ONU durcit l'embargo imposé à la Libye en prévoyant notamment de geler ses avoirs *financiers à l'étranger,* lorsqu'elle asphyxie l'Irak par un embargo militaire, économique et financier, qui est puni ? Qui subit dans sa vie *quotidienne les effets de ce boy*cott international ? Qui souffre le plus de cette crise et de cet isole*ment ? MM. Kadhafi et* Saddam Hussein ? Non. Leurs peuples. Ce sont les populations civiles qui *manquent* de certains médicaments – même si théoriquement ceux-ci sont exclus des embargos – et vivent en étant rationnées ; ce sont elles qui ne peuvent plus quitter le territoire parce qu'aucun pays de la mouvance occidentale ne leur délivrerait un visa, parce que leur passeport est devenu indésirable un peu partout dans le monde, parce que pèsent sur elles les soupçons de violence et même de terrorisme. Le sort de ces populations est ignoré ; leur destin est mis en quarantaine ; leur avenir est confisqué par l'indignation des nations. Pendant ce temps-là, leurs dirigeants font des discours pleins de démagogie et de fureur.

Populations civiles atteintes en premier

Il se trouve qu'elles sont punies *doublement.* Ni la Libye ni l'Irak ne sont des modèles de démocratie. Leurs dirigeants pratiquent le pouvoir de manière solitaire et surtout autoritaire. Le peuple n'a le droit ni à la parole ni au choix. La prise du pouvoir par la violence induit forcément une forme ou une autre de dictature. Mais l'ONU évite de porter un jugement sur les régimes des Etats qui la composent. Qu'elle sache au moins que l'embargo, qu'il soit militaire ou économique, atteint en premier les populations civiles dont les voix sont étouffées.

Plus les Nations unies durcissent l'embargo, plus elles se montrent fermes à l'égard de Kadhafi et de Saddam, plus elles en font des héros au sein de leur peuple. Il existe bien sûr des oppositions à ces régimes et qui s'expriment parfois par des tentatives de coup d'Etat. Mais l'information ne circule pas. Les gens qui peuvent parler ont peur. Ces leaders tirent tout le profit possible de la situation. Ils se présentent tantôt comme des victimes de l'injustice occidentale, tantôt comme les derniers résistants à l'impérialisme. Kadhafi l'a *dit à propos de l'affaire des attentats* du Boeing de la PanAm qui a explosé au-dessus de Lockerbie en *décembre 1988 et du* DC 10 de la compagnie UTA qui a explosé en septembre 1989 : *« Nous n'avons pas confiance en l'Occident. Nous pensons que les Libyens soupçonnés ne seront pas traités de façon juste. »*

L'efficacité des embargos reste très limitée. Le blocus pétrolier *contre* la Rhodésie *en* 1966 *n'a* eu des résultats qu'en 1979. L'embargo sur les armes en Somalie n'a pas arrêté la guerre civile. De même l'embargo contre la Serbie, voté en mai 1992, n'a pas empêché M. Milosevic de continuer son travail de « nettoyage ». Curieusement, l'embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie a pénalisé les Bosniaques, alors que les Serbes disposent de tous les armements nécessaires. En fait, dans ce cas précis, l'embargo a rendu service à l'agresseur.

Le blocus pétrolier contre Haïti n'a pas fait revenir au pouvoir le président Jean-Bertrand Aristide, élu démocratiquement. A propos, pourquoi la France donne-t-elle asile au dictateur Duvalier ? Est-ce que M. Pasqua est allé vérifier si ses papiers sont en règle ? A-t-il obtenu une carte de séjour ? Et ses hommes de main sont-ils en règle vis-à-vis de la loi ? Que faire alors ? Intervenir militairement *comme cela s'est passé en* Somalie ? Comment obliger des dictateurs qui se soucient peu de la *santé mentale et physique de leur* peuple, qui ne se préoccupent que de leur propre sécurité et de leur *maintien au pouvoir, comment* les atteindre pour qu'ils payent eux-mêmes les délits qu'ils ont commis ?

Un nouveau langage des nations

Certains espèrent que les peuples, affamés et maltraités, se *retourneront contre l'unique* responsable de leur misère et se soulèveront comme dans un film pour *renverser leurs dirigeants. Ce calcul* est trop aléatoire, trop théorique, pour justifier l'asphyxie d'un pays. Comment faire aussi pour que des pays occidentaux cessent de vendre des armes officiellement ou par des chemins détournés à des dictatures ?

Et pourtant il faut bien qu'une sentence soit prononcée par un tribunal des nations et qu'elle soit exécutée là où il faut sans emporter dans son courant un peuple d'innocents. L'idée de fierté et d'honneur fait partie de l'identité arabe. On voit mal des chefs *d'Etat se plier aux résolutions de* l'ONU et accepter que leur autorité soit ainsi affaiblie. L'Irak a dû, en traînant *les pieds, accepter de* recevoir des commissions d'enquête pour l'élimination des armes de destruction *massive.* En même temps, il essaie de contourner l'embargo et d'en faire un nouveau « défi international ». Mais si demain Kadhafi livre à la justice occidentale les deux hommes soupçonnés d'avoir participé aux attentats contre les avions, c'est non seulement la fierté et l'honneur qu'il perd – au cas où leur culpabilité serait prouvée, – mais aussi son pouvoir.

L'ONU devra tôt ou tard réexaminer ses méthodes et inventer un nouveau langage des nations. Il lui faut beaucoup d'imagination et de pertinence. Il faut qu'elle montre la même fermeté à l'égard de tous les Etats, qu'ils soient puissants ou faibles. Il faut qu'elle connaisse un peu mieux les peuples qu'elle est chargée de protéger et d'aider à s'installer dans la paix. Pour le moment, l'embargo est un gros bâton qui ne fait mal qu'à ceux qui ne méritent pas de recevoir encore des coups.

► Tahar Ben Jelloun est écrivain.

COHABITATION

Quand Thanatos mène le bal

La seconde cohabitation est, selon le psychanaliste Ali Magoudi, placée sous le double signe de Thanatos : par le souvenir de Georges Pompidou *et par la menace que fait peser* le cancer du président.

par Ali Magoudi

EDOUARD Balladur se voit créditer d'une cote d'amour digne d'un chef militaire *défendant,* contre un ennemi mortel, la patrie en danger. Présidentiable potentiel, les sondages le situent au zénith du transfert national. Ainsi, le chef du gouvernement vient-il barrer la voie royale à l'Elysée, que tout le monde prévoyait, il y a six mois seulement, à *Jacques Chirac,* cet ami de trente ans. La stratégie du chef du RPR tourne désormais à vide. *Hier, anticiper l'imprévu était* impossible. Aujourd'hui, en réduire les effets est tout aussi chimérique.

La décision d'entamer la seconde cohabitation présiden*tielle avec Edouard Balladur* comme fusible avait été prise au RPR avant l'annonce, en septembre 1992, du cancer de François Mitterrand, dont les conséquences ont été, depuis, très largement sous-estimées. Tant au niveau du corps social que sur la personne physique et politique d'Edouard Balladur.

Retour sur la filiation politique de notre premier ministre. Qui connaîtra jamais les marques indé*lébiles,* sur sa perception du monde, sur ses ambitions, laissées par son passage au secréta*riat général de l'Elysée, du temps* de Georges Pompidou, atteint lui aussi d'un cancer, tenu secret celui-là? Alors que les rumeurs les plus folles couraient, Edouard Balladur, détenteur des plus lourds secrets d'Etat, restait muet, assistant à l'évolution rapide de la maladie, jusqu'au décès d'un président qui choisit l'extrême politique de la mort. Tragi-comédie du destin, le même homme revient chaque semaine dans le cénacle suprême de la République pour s'entretenir avec le président Mitterrand, alors que ce dernier s'installe à son tour dans un *« honorable combat contre lui-même ».*

Edouard Balladur goûta jadis d'une drogue aussi puissante qu'occulte, inoubliable en tous les cas, celle distillée par la mort annoncée de Georges Pompidou, quand cette dernière lui conférait, de manière inopinée, une place de président bis.

Actuellement, c'est Hubert Védrine, titulaire officiel de la charge, qui pourrait au mieux décrire les délices et les angoisses distillés, quand la mort rode, à celui qui occupe cette position de chef d'Etat par procuration. Gardien du secret, protecteur de la *vitalité écornée, Védrine est* devenu le premier technicien de la mise en scène d'un corps politi*que immortel, mais malade, tant il* connaît par cœur le mode d'écrire, de penser, de discourir du président. Il trie le courrier que celui-ci recevait jadis directement, et lui présente, en fonction des stéréotypes engrangées en une décennie de fréquentation, ce qu'il juge nécessaire.

Imagine-t-on, dans ce contexte, les tête-à-tête de François Mitterrand et d'Edouard Balladur? Les arrière-pensées, les stratégies inconscientes de l'un comme de l'autre? Chacun sachant que l'autre sait, l'essentiel, du passé comme du présent.

Un président pour qui Georges Pompidou, *« cet homme trop tôt ramassé par la maladie »,* représente le mode rêvé de sortie de la scène républicaine. Un homme qui *déclarait* encore, après son intervention chirurgicale, au début de l'année 1993, *« j'ai mis longtemps à m'apercevoir que je n'étais pas immortel ».* Un voyageur d'État qui, après son malaise en Corée *du Sud, lança aux journalistes* inquisiteurs : *« Allez donc demander au Très Puissant, et ramenez-moi l'oracle »,* s'installant dans un subtil poker menteur.

Un premier ministre, plongé dans les réminiscences, qui traite l'actuel président comme il se conduisait avec l'ancien, protégeant une fois encore la fonction supérieure de l'Etat. Attendre le décès du président ou sa sortie naturelle en 1995, sans s'attaquer à sa personne, qui ne lui en saurait gré?

On a parlé de l'anesthésie infligée par *Edouard Balladur à la* nation française pour rendre compte de *son* succès alors que *la crise économique s'aggrave, la* récession s'approfondit. le chômage explose. Certes, la com*munication* politique du chef du gouvernement est particulièrement soignée. Son évitement des conflits, ainsi que son discours empreint de compassion, un art consommé. Ces techniques expliquent en partie son succès actuel. Mais la France retient son souffle car elle est également sonnée par la présence de Thanatos dans l'appareil d'Etat. Non seulement la maladie du président mais également le suicide de Pierre Bérégovoy, que la télé-mémoire a classé trop rapidement au rayon des accessoires antédiluviens, alors que ce geste a gravement invalidé la fonction occupée par Edouard Balladur.

Quand la réalité rappelle que les hommes politiques qui incarnent les fictions d'éternité de la nation, de la patrie, si ce n'est de la monnaie sont faillibles et tristement humains, une riposte institutionnelle s'impose. Balladur l'administre, et chacun se réjouit de le voir respecter les règles intemporelles *du jeu politique et, d'une certaine* manière, de restaurer le corps national mystique.

Le champ des antagonismes entre Balladur et Chirac est annulé, le chef du RPR dépassé par le *passé, exclu du bal des survivants.* Si l'entrée du premier ministre dans le jeu de go prési*dentiel apparaît aussi naturelle aux* Français c'est que le fils Balladur n'apparaît pas comme un fourbe *parricide poignardant sournoise*ment l'innocent père Chirac. Bien au contraire, toute son attitude fait de lui un parangon de garçon respectueux des valeurs établies.

Le cancer du président force le *destin du premier ministre,* réveille sa rivalité imaginaire avec Georges Pompidou, celle du temps où la *question : « Pourquoi lui et pas moi »* ne pouvait décemment se poser. Si le goût du pouvoir présidentiel lui restait dans l'arrière-fond du palais, la maladie de Mitterrand exacerbe son appétit du pouvoir. Le désir de passer du régime de l'ombre à celui de la lumière se légitime enfin. Et de se placer spontanément dans la seule position de rivalité qui vaille, avec François Mitterrand, préposé à la fonction qu'il brigue depuis si longtemps.

Dans ce scénario, les secrets sur la santé du chef de l'Etat sont aussi bien gardés que du temps de Georges Pompidou. Et, cette fois-ci, Balladur n'est plus dans le secret des dieux. *Peu importe qu'il* spécule ou non sur la disparition brutale de François Mitterrand. *L'important pour lui est de ne faire* aucun geste institutionnel qui pourrait être interprété comme un acte précipitant notre commun président vers la tombe. Voilà pourquoi la seconde cohabitation s'exécute dans un ouaté quasi hospitalier.

L'imprévu a été au menu électoral de Chirac, il pourrait bien apparaître au dessert du chef du gouvernement. Malgré l'adversité physique, l'intervention chirurgicale, les médicaments, François Mitterrand semble dopé. Si la symbolique du cancer qui l'atteint est du même ordre que celle qui affecta Georges Pompidou, son mal est différent, plus sournois, lent, imprévisible. Et dans le pas de deux qu'il effectue avec son premier ministre, il pourrait bien être celui qui donne le baiser qui tue. Remarque : il n'a toujours pas déclaré son forfait pour la prochaine échéance présidentielle. Ces jours-ci son regard ne se porte-t-il pas avec une certaine allégresse sur la ligne bleue de Grèce où un septuagénaire avancé, transgressif et maladif, Andréas Papandréou, vient de gagner les élections législatives?

***► Ali Magoudi, psychanalyste, est l'auteur de Quand l'homme civilise le temps.* Ed. La Découverte.**

■ LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. Deux jours après l'ouverture de la campagne pour les législatives du 12 décembre pour l'élection de députés au Conseil de la Fédération et à la Douma, la chambre basse, des incertitudes demeurent sur le déroulement « démocratique » de ce scrutin. Ces élections, convoquées dans la foulée de la prise du parlement le 4 octobre, ont été entièrement organisées selon des règles établies par l'entourage de Boris Eltsine. L'équipe du président a fixé le délai, très court, du vote, dicté les modalités des élections, nommé les dirigeants de la commission électorale et organisé le découpage des circonscriptions.

■ LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL. Le 12 décembre, les électeurs russes devront également se prononcer sur un projet de nouvelle Constitution, élaboré en dehors de tout cadre parlementaire. Ce texte, considéré comme le principal enjeu du scrutin, vise à renforcer les pouvoirs de l'exécutif.

■ LA PERCÉE DU PARTI AGRAIRE. Parmi les principales formations en lice figure le Parti agraire qui a recueilli cinq cent mille signatures de soutien. Formé il y a un an, ce parti du complexe « agro-industriel », qui affirme représenter quarante-cinq millions de personnes en Russie, pourrait créer la surprise aux législatives.

L'ouverture de la campagne électorale en Russie

Travailleurs de la terre contre politiciens du bitume

Dans la campagne pour les élections législatives du 12 décembre, le parti agraire a adopté des slogans simples basés sur une certitude : il y a les paysans et les autres

TVER

de notre envoyé spécial

« Ces politiciens qui travaillent sur le bitume, que peuvent-ils comprendre à l'agriculture? » En ces temps de grande confusion, Mikhaïl Lapchine, le président du Parti agraire, en lice pour les élections législatives du 12 décembre a, au moins, l'avantage de la simplicité. Pour lui, il y a deux sortes de gens : les paysans et les autres, c'est-à-dire – l'image revient constamment dans son discours – ceux qui, loin des champs et des villages, sont *« sur le bitume »*.

Ce manichéisme champêtre semble, pour le moment, efficace. Créé il y a tout juste un an, le parti agraire risque bien de créer la surprise. Lors de la présentation des listes devant la commission électorale, qui exigeait que chaque mouvement puisse se prévaloir d'au moins cent mille signatures pour avoir le droit de se présenter, n'avait-il pas écrasé tous ses futurs concurrents en alignant cinq cent mille paraphes dûment enregistrés?

Ce mardi 23 novembre, Mikhaïl Lapchine explique devant une centaine de personnes réunies dans la salle des syndicats agricoles de Tver, ville d'un demi-million d'habitants à 200 kilomètres au nord de Moscou, sa conception très œcuménique de ce monde agraire qui est à la fois son gagne-pain – il est directeur du sovkhoze Héritage de Lénine – et sa raison d'être politique. *« Nous ne sommes pas uniquement les représentants des kolkhozes et des sovkhozes*, martèle cet homme de cinquante-neuf ans, prototype même de l'apparatchik blanchi sous le harnois, *mais de tous ceux qui ont un rapport avec la terre, du postier du village en passant par l'instituteur et tous ceux qui travaillent dans les entreprises du complexe agro-industriel. »*

Au total : quarante-cinq millions de personnes dans toute la Russie, *« car il ne faut pas oublier non plus ceux qui habitent la ville mais qui ont gardé des racines dans la terre »*. Bref, Mikhaïl Lapchine ratisse large.

Une démarche corporatiste

Son programme est simple et tient en quelques formules bien senties : *« Notre idéologie, c'est de résoudre le problème des paysans »* ou : *« Les réformes doivent être faites pour l'homme. »* S'il regrette que pendant longtemps la *« carte de visite »* de la Russie ait été *« le nombre des ogives nucléaires »* et non l'agriculture, il affirme ne pas vouloir *« rejeter les succès du passé »*.

Concernant la récente loi permettant la dissolution des kolkhozes et des sovkhozes (*le Monde* du 29 octobre), s'il n'est pas contre la propriété privée, le président du Parti agraire souhaite une *« coexistence pacifique »* entre toutes les formes de propriété. Avant tout, il souhaite que *« la terre reste aux paysans »*. Citant au passage Léon Tolstoï – *« La vente de la terre, c'est une grande cochonnerie. »* – il estime *« immoral »* qu' *« un paysan puisse désormais échanger sa terre contre une bouteille de vodka »*.

SI ON NE VA PAS À MOSCOU, C'EST MOSCOU QUI VIENDRA CHEZ NOUS!

PANCHO

Démentant, ce que nombre de témoignages prouvent pourtant, que les fermiers privés qui décident de quitter le kolkhoze reçoivent en général les terres les plus mauvaises, Mikhaïl Lapchine a ce mot révélateur : *« Et même s'ils reçoivent des mauvaises terres, les fermiers privés ne doivent pas se plaindre, après tout, ce sont des pionniers ! »* Politiquement, en habile dialecticien, le président du Parti agraire parvient à noyer toutes les questions sensibles. Impossible, par exemple, de savoir de sa bouche s'il votera pour ou contre le projet de Constitution soumis à référendum le 12 décembre, projet auquel il reproche d'avoir supprimé l'article 11 de l'ancienne Constitution stipulant que la terre appartenait au peuple qui y travaille.

« Personnellement, M. Lapchine votera contre », avoue toutefois son porte-parole. Il n'en dira pas plus. Ni sur l'étrange position de son mouvement, qui passe pour être opposé à Boris Eltsine et qui a reçu le soutien de partis ultra-nationalistes, mais dont le vice-président est dans le gouvernement actuel. Ni sur l'attitude qu'il adoptera après les élections. Sinon, mais on le savait déja, qu'*« il défendra les paysans »*.

Et pourtant, ça marche. Dans une société éclatée et qui a perdu ses repères, cette défense corporatiste peut attirer beaucoup d'électeurs. Comme ces trois femmes, bien habillées, qui assistent à la réunion. Si elles sont *« entièrement avec Eltsine »* et ont eu *« peur pour le président lors des affrontements devant la « Maison blanche »*, elles voteront néanmoins pour le parti agraire.

« Nous travaillons dans l'industrie alimentaire et c'est le seul parti qui peut nous défendre. » Ce médecin, directeur d'un sanatorium pour les kolkhoziens, votera aussi pour le Parti agraire mais lui ne semble pas porter dans son cœur le chef de l'Etat. Alors pourquoi le parti agraire accepte-t-il qu'un de ses leaders soit au gouvernement? *« Cela, c'est autre chose, il a été nommé et on ne peut pas refuser »*, répond le médecin. Seront-ils dans l'opposition à l'Assemblée? *« Mais comment voulez vous que nous soyons dans l'opposition puisque nous constituons la majorité de la Russie? »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

Un scrutin en trompe-l'œil

Suite de la première page

Plus gravement, un « décret » présidentiel à la légalité incertaine a empêché de se présenter aux élections les responsables arrêtés à la suite des événements des 3 et 4 octobre, et tout particulièrement le président du Parlement dissous, Rouslan Khasboulatov, qui n'est pourtant à ce stade qu' « inculpé », et non reconnu coupable « d'organisation de désordres de masse ». Par contraste, les dirigeants du putsch d'août 1991, eux aussi *toujours* dans l'attente de leur jugement, sont autorisés à se présenter.

En un sens, tout cela est logique, puisque la Russie vit depuis le 21 septembre dernier (décret de dissolution du Parlement) dans une situation où le président est à la fois l'unique détenteur du pouvoir et l'unique source du droit. L'issue sanglante de l'affrontement du 4 octobre a de plus créé un contexte psychologique nouveau, réintroduit la force en tant qu'élément déterminant du débat politique. C'est pourquoi on peut tout aussi bien affirmer que les conditions du scrutin sont « normales », vu les circonstances, ou au contraire très inéquitables, si on se place sur le strict plan des principes démocratiques. Les dirigeants occidentaux, et tout récemment le chancelier Kohl, ont déjà clairement fait leur choix, qui consiste à voir le bon côté des choses, et à glisser sur le reste.

Le chantage au chaos

Il est tout aussi logique que M. Eltsine ait profité des circonstances pour tenter de « légaliser », et ce de manière définitive, l'avantage décisif qu'il a pris sur toutes les autres branches du pouvoir, que ce soit à Moscou ou dans les régions : c'est le but de la nouvelle constitution, qui pose le principe d'un *« pouvoir exécutif très fort »*, selon l'expression de l'homme qui a présidé à sa rédaction, Serguei Filatov, chef de l'administration présidentielle. L'adoption de cette constitution, élaborée en dehors de tout cadre parlementaire, est l'enjeu essentiel du scrutin du 12 décembre, et l'équipe de M. Eltsine n'en fait pas mystère. *« Si la Constitution est adoptée, la question de savoir ce que sera l'Assemblée fédérale devient secondaire »* : ce commentaire de M. Riabov, pourtant membre de la commission électorale pour les législatives, est parfaitement explicite. Le texte soumis à référendum est si déséquilibré en faveur du président qu'il devrait en principe lui permettre de s'accommoder de n'importe quel parlement.

Tout a été fait pour minimiser le risque que la Constitution ne soit pas adoptée. Il suffit que la moitié des électeurs participent au vote, et que la moitié de cette moitié approuve en bloc un texte qu'il sera ensuite extrêmement difficile de modifier par voie parlementaire. L'organisation du scrutin a été, là encore, confiée à des membres de l'équipe présidentielle, et en premier lieu à Vladimir Choumieïko, premier vice-premier ministre et lui-même candidat sur les listes du « Choix de la Russie ». La propagande officielle a commencé à faire valoir que ne pas adopter « la » Constitution reviendrait à replonger la Russie dans le chaos, et même, à en croire Egor Gaïdar, *« rendrait impossible l'actitivité du futur Parlement »* – un point de vue partagé par plusieurs autres représentants de l'exécutif.

Dispositions dites « transitoires »

Par ailleurs, le texte de la Constitution proprement dite s'accompagne de dispositions dites « transitoires » qui permettront, en cas d'adoption, de faire apparaître le vote comme un plébiscite en faveur de Boris Eltsine, et de dispenser le président de respecter l'engagement qu'il a pris de remettre son mandat en jeu en juin prochain. Un paragraphe adopté au dernier moment précise en effet que l'actuel président ira au terme de son mandat prévu par l'ancienne constitution, c'est-à-dire juin 1996.

C'est dire que la tentation est très forte de faire passer ce texte coûte que coûte : certains proches du président laissent déjà entendre que si par malheur le référendum ne donnait pas le résultat escompté, on trouverait rapidement un autre moyen d'imposer cette même constitution. Il n'empêche qu'une certaine inquiétude se manifeste pourtant du côté du pouvoir : M. Riabov explique par exemple que si la loi fondamentale était rejetée, *« l'assemblée pourrait devenir un organe réactionnaire »*.

Ce risque, même minime, est une raison supplémentaire de faire en sorte que la composition du futur parlement soit, à toutes fins utiles, aussi satisfaisante que possible. C'est à dire que non seulement les formations présidentielles y soient représentées en force, mais qu'elles apparaissent, une fois de plus, comme l'unique recours contre un ennemi « réactionnaire ». Cette stratégie apparaît clairement, à travers le choix des formations autorisées à se présenter et dans l'orientation donnée aux « informations » télévisées : il s'agit, après avoir éliminé les ténors du Parlement dissous (pour la plupart d'anciens alliés de Boris Eltsine), de permettre aux communistes d'apparaître comme la force dominante de l'opposition et de mettre dans une position inconfortable ceux qui se présentent comme à la fois démocrates et réformateurs mais réprouvent les méthodes qualifiées par eux de « néo-communistes » de l'équipe Eltsine : en particulier, la formation de l'économiste Grigori Iavlinsky, qui bénéficie d'une assez bonne image dans le pays, et désapprouve le projet de constitution.

L'affaire est jouable, mais le succès n'est pas absolument garanti : d'abord, parce que la réaction de l'électorat russe aux arguments venus de Moscou reste incertaine. Et aussi parce que la campagne électorale a fait apparaître au grand jour les très profondes divisions qui ont toujours existé au sein même du camp présidentiel : les échanges de gracieusetés entre l'équipe Gaïdar (« Choix de la Russie ») et l'équipe Chakhraï (« Parti de l'unité et de l'entente ») ont atteint une intensité telle qu'une réconciliation ultérieure et la coexistence au sein d'un même gouvernement pourraient poser problème. Au moins dans ce cadre limité, c'est bien à une sévère lutte pour le pouvoir, les portefeuilles et les avantages induits, que l'on assiste actuellement. Si l'on y ajoute les quelques incertitudes qui pèsent encore sur le sort de la Constitution, force est de constater que ces élections *a priori* plutôt décoratives peuvent encore créer des surprises. Boris Eltsine a bien préparé son affaire, mais elle n'est encore pas tout à fait dans le sac.

JAN KRAUZE

IRLANDE DU NORD

Le principal dirigeant unioniste critique les discussions entre Londres et Dublin

Devant la Chambre des communes, mardi 23 novembre, James Molyneaux, chef du Parti unioniste d'Ulster (UUP, modéré), a demandé aux gouvernements de Londres et de Dublin – qui viennent de rapprocher leurs points de vue (*le Monde* du 18 novembre) – de *« mesurer très soigneusement leurs mots et leurs actions »* s'ils voulaient éviter une *« crise »* en Ulster. Il a appelé le gouvernement britannique à concentrer ses efforts sur les *« pourparlers aux ambitions modérées »* à propos de la mise en place de nouvelles structures pour le gouvernement de la province, plutôt que sur l'*« exercice de haut-vol »* de ses discussions avec Dublin. M. Molyneaux a également estimé que Dublin agissait comme un simple *« intermédiaire »* entre le Sinn Fein et Londres. – *(AFP.)*

EN BREF

ITALIE : Silvio Berlusconi voterait pour le candidat du MSI à la mairie s'il était romain. – Silvio Berlusconi, le patron du groupe de télévision et de communication Fininvest, a déclaré mardi 23 novembre, près de Bologne, dans le centre de l'Italie : *« Si j'étais à Rome, je n'aurais pas de doute, je voterais* [Gianfranco] *Fini* [secrétaire du parti néofasciste MSI, candidat à la mairie de Rome], *parce qu'il représente la force de l'Italie qui produit. Il est à Rome l'homme politique qui regroupe la mouvance modérée (...) capable de garantir un avenir au pays »*. – *(AFP.)*

POLOGNE : un ancien premier ministre nommé représentant à la BERD. – La Banque centrale de Pologne a désigné l'ancien premier ministre, Jan Krzysztof Bielecki, pour représenter la Pologne à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), rapporte, mardi 23 novembre l'agence PAP. Il remplacera Jan Winiecki, qui a donné sa démission le mois dernier en expliquant qu'il ne pouvait pas représenter le nouveau gouvernement de Varsovie, dominé par les ex-communistes. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

Le prince Charles s'estime sous-employé

LONDRES

de notre correspondant

« L'idée selon laquelle je cherche à redéfinir mon rôle est une bêtise. Mais depuis que je me suis marié, on a décidé d'ignorer les choses que je continue à faire tous les jours. » Le prince Charles, qui se définit volontiers comme un *« émissaire culturel et commercial »* de la Grande-Bretagne, n'est pas content : il n'obtient pas de Whitehall tout le soutien qu'il serait en droit d'attendre lors de ses visites à l'étranger.

Ainsi, quelque temps avant une récente visite en Arabie saoudite et dans les pays du Golfe, le prince avait prononcé un discours en faveur du rapprochement entre l'Islam et l'Occident qui avait produit une impression très favorable dans la région. Or, ce voyage n'avait guère suscité l'attention du ministère du commerce et de l'industrie.

S'il n'est pas question que le prince de Galles revienne avec des contrats signés dans la poche, il peut *« ouvrir bien des portes »* et renforcer l'image et l'influence de la Grande-Bretagne. Il semble qu'à Whitehall on s'attache à l'image – réductrice – présentée par la presse populaire, laquelle se concentre sur le mariage malheureux du prince et de la princesse Diana.

Le prince Charles a exprimé dans les colonnes du *Financial Times* sa frustration et son irritation. Message reçu : John Major, le premier ministre, a fait savoir, lundi 22 novembre, qu'il attachait la plus grande importance au développement des exportations britanniques et qu'il est tout prêt à utiliser les membres de la famille royale pour atteindre cet objectif.

Le secrétaire d'Etat au commerce, Richard Needham, va donc prochainement rencontrer le prince Charles pour voir comment l'héritier du trône et le gouvernement peuvent coordonner leurs efforts pour... s'attaquer au déficit commercial.

L. Z.

EUROPE

La situation en Bosnie

Un seul convoi humanitaire a pu ravitailler Mostar

Un convoi humanitaire de l'ONU a pu ravitailler mardi 23 novembre la ville de Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie, a *déclaré Peter Kessler, porte-parole* du Haut Commissariat pour les réfugiés.

Parti du port croate de Metkovic, sur l'Adriatique, le convoi a *atteint en milieu de journée* Mostar, où s'affrontent Croates et Musulmans. Il a ensuite poursuivi sa route vers Tomislavgrad, ville tenue par les Croates, qu'il a atteinte dans la nuit, et devait tenter de gagner mercredi Zenica, dans le centre de la Bosnie. Un porte-parole de la FORPRONU a indiqué que le HVO (forces croates de Bosnie) avait autorisé le passage de l'aide humanitaire sur les deux principaux axes reliant le sud de la Bosnie au centre et au nord.

En revanche, les Serbes de Bosnie et les autorités yougoslaves bloquaient toujours mardi le passage de quatre convois, partis de Belgrade, et destinés aux villes musulmanes de Tuzla, dans le nord de la Bosnie, Srebrenica et Gorazde, dans l'est, et Sarajevo. A Sarajevo, une trentaine de personnes dont quatorze blessés graves, ont finalement pu être évacuées par avion, après des heures de tracasseries dues aux autorités serbes locales, et grâce à l'intervention personnelle du dirigeant serbe Radovan Karadzic.

D'autre part, le général Ante Rosso, nouveau commandant des forces croates de Bosnie (HVO), a appelé mardi ses troupes à se tenir prêtes pour *« la bataille décisive contre l'ennemi »* (c'est-à-dire les forces musulmanes d'Herzégovine). Cependant le général Rosso a lancé un appel à la discipline et menacé de sanctions *« immédiates »* les auteurs *d'exactions contre des civils : « Nous sommes résolus à condamner et punir immédiatement tous les meurtres de civils, personnes âgées, femmes et enfants, les mises à feu et pillages de biens, les viols et autres violences »*, a-t-il déclaré.

C'est la première fois qu'un responsable du HVO reconnaît aussi clairement que ses troupes se sont livrées à de tels crimes. *« Le soldat croate doit anéantir un ennemi armé et seuls les lâches s'attaquent aux vieux et aux personnes sans défense (...). L'honneur nous interdit de compromettre notre peuple par des actes répréhensibles et de perdre dans des jeux diplomatiques nos victoires militaires acquises dans le sang »*, a encore ajouté le général Rosso. – *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE

José Luis Corcuera a confirmé son départ du ministère de l'intérieur

MADRID

de notre correspondant

C'était une question de *« cohérence et de responsabilité »* : José Luis Corcuera, ministre de l'intérieur depuis 1988, avait annoncé lors de la discussion de la loi qui porte son nom que si le tribunal constitutionnel lui donnait tort, il s'en irait. Il l'avait répété lors de la campagne électorale précédant les élections législatives du 6 juin. Lorsque la sentence est tombée, jeudi 18 novembre, il a immédiatement fait savoir que sa décision était *« irrévocable » (le Monde* du 20 novembre).

José Luis Corcuera s'en va parce qu'il est un homme de parole mais, aussi, parce qu'après tant d'années à la tête d'un ministère difficile, il éprouve le besoin de souffler. Felipe Gonzalez avait eu toutes les peines du monde à le convaincre de continuer, lors de la formation du nouveau gouvernement en juillet. La décision de la Cour suprême d'annuler deux articles de la loi controversée sur la sécurité des citoyens a mis un terme à sa carrière ministérielle. José Luis Corcuera est un battant et il est parti après avoir fait part de « ses » vérités. Cet ancien syndicaliste, tenace et coriace, en a profité pour faire remarquer qu'une toute petite partie de cette loi organique, adoptée par les deux tiers du Parlement, avait été déclarée anticonstitutionnelle, renvoyant à leurs études et à leurs critiques ses adversaires de gauche comme de droite. José Luis Corcuera a beaucoup insisté. Il s'agit d'un départ *« normal, sans colère »*. Pas un de ses collaborateurs n'a présenté sa démission.

La continuité est assurée. Un ministre change mais rien n'est bouleversé. Antoni Asuncion prend la relève. Une succession difficile pour ce secrétaire d'Etat aux institutions pénitentiaires de quarante-deux ans originaire de la région de Valence, en raison de la popularité de son prédécesseur. José Luis Corcuera lui a facilité la tâche en le désignant comme le plus apte à mener à bien la lutte antiterroriste et à diriger une administration sensible, deux conditions exigées par M. Gonzalez.

Membre du comité fédéral du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), formation dont il est membre depuis 1977, cet ancien président du Parlement provincial de Valence s'est illustré depuis sa nomination en 1988 par une politique de dispersion des prisonniers basques qui a porté ses fruits. Sa réussite dans le monde difficile des prisons le désignait comme un candidat sérieux à la succession, d'autant que Rafael Vera, secrétaire d'État à la sécurité, dauphin potentiel, a immédiatement fait savoir qu'il ne voulait pas devenir ministre et préférait continuer à se consacrer à ses discrètes responsabilités de lutte contre le terrorisme.

MICHEL BOLE-RICHARD

TURQUIE

Le numéro deux du principal parti pro-kurde a été arrêté

Kemal Bilget, vice-président du Parti démocratique (DEP, pro-kurde), qui compte dix-sept députés au Parlement turc, a été arrêté mardi 23 novembre par la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul en tant qu'ancien *« membre du Parti communiste du travail de Turquie »* (TKEP, extrême gauche), a rapporté l'agence turque semi-officielle Anatolie. M. Bilget est inculpé de *« tentative d'abrogation de la Constitution de la République de Turquie et du Parlement turc »*, en application d'un article du code pénal destiné à empêcher la prise du pouvoir par les communistes, tombé en désuétude depuis la chute du mur de Berlin fin 1989.

La police avait découvert des documents manuscrits de M. Bilget lors d'une opération récente contre le TKEP à Istanbul. Des militants présumés du TKEP avaient affirmé qu'il était membre de cette organisation interdite. Yasar Kaya, président du DEP, écroué depuis, avait lui aussi été arrêté à la mi-septembre à Ankara, sous l'inculpation de propos *« séparatistes »* et susceptibles de *« nuire à l'intégrité de l'Etat turc »*.

Sur le terrain, dans l'Est et le Sud-Est anatolien, trente-sept personnes ont été tuées en vingt-quatre heures, lors de divers incidents, selon une source officielle. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Déjà pénalisée par l'embargo contre l'ex-Yougoslavie

La Bulgarie est la victime indirecte des négociations commerciales entre les États-Unis et l'Europe

Le blocage de l'accord intérimaire entre la Bulgarie et l'Union européenne, lié aux pourparlers du cycle de l'Uruguay, ainsi que les conséquences économiques de l'embargo de l'ONU contre la Yougoslavie alimentent le désenchantement des Bulgares envers l'Europe.

La Bulgarie commence, malgré elle, à incarner l'irritation, voire *la déception, des pays de l'Est* face aux lenteurs du processus d'intégration européenne. Dernier pays de l'ancien bloc communiste à signer, le 8 mars, un accord d'association avec l'Union européenne, la Bulgarie attend toujours l'entrée en vigueur de son *accord commercial intérimaire* (1).

Cet accord, approuvé par le Parlement européen de Strasbourg en avril et qui devait être *effectif à partir du 1er juin*, est toujours bloqué. L'affaire serait anodine si elle ne créait pas un grave préjudice commercial pour ce petit pays de huit millions et demi d'habitants au cœur des Balkans, qui estime que ce retard a eu *« un effet défavorable sur un tiers de ses exportations »* et provoqué un manque à gagner de l'ordre de 200 millions de dollars.

Après six mois de tergiversations, le ministère bulgare des affaires étrangères a perdu patience en constatant, à la mi-novembre, que *« le Conseil européen se montre incapable de prendre la décision politique qui s'impose »*. L'« affaire », depuis, n'a *pas progressé d'un pouce*. Or, souligne-t-on à la Commission de Bruxelles, *« ce n'est pas une question bulgare. Certains Etats, dont la France, ont pris cet accord en otage en le liant aux négociations sur le cycle de l'Uruguay »*.

En fait, la Bulgarie est surtout victime d'un hasard malheureux de calendrier. Son accord commercial intérimaire contient, comme ceux conclus avec les autres pays de l'Est, des « clauses de sauvegarde » pour protéger l'Union européenne contre d'éventuels dérapages commerciaux, et *notamment* des tentatives de dumping. Et il se trouve que le dossier bulgare est examiné au moment même où cette question des « instruments communautaires de défense » est précisément au cœur de l'épreuve de force commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis dans le cadre des négociations du GATT. *« Cette affaire absurde dont les Bulgares sont les victimes indirectes sera très prochainement réglée »*, affirme-t-on au Quai d'Orsay . Une motion du Parlement européen a récemment exhorté le conseil à mettre un terme à ce blocage qui risque de *« Sérieusement saper la crédibilité de la Communauté en Europe centrale et orientale »*.

Même si tous s'accordent pour dire que la Bulgarie (dont les échanges avec l'Union européenne sont d'ailleurs minimes) n'est pas directement en cause, l'argument n'est pas de nature à rassurer un pays qui s'estime, en outre, doublement pénalisé par l'embargo des Nations unies contre la Serbie et le Monténégro, en vigueur depuis l'été 1992. Pays frontalier de l'ex-Yougoslavie, la Bulgarie affirme que l'application des *sanctions de l'ONU lui a déjà* coûté près de 2 milliards de dollars. Même si ces chiffres, calculés avec l'aide d'experts américains du PNUD, sont contestés par certains gouvernements occidentaux, il est indéniable que la note est particulièrement salée pour Sofia.

« Bon élève des Balkans »

Du jour au lendemain, ce pays s'est trouvé commercialement isolé à cause de la fermeture des principales routes d'accès vers les marchés d'Europe de l'Ouest, qui passent précisement par la Serbie et le *Monténégro*. Reste alors deux solutions de rechange bancales pour acheminer les marchandises : le long *détour* par la Roumanie, aléatoire en raison des files d'attente à la frontière et donc dangereux pour les denrées périssables, notamment les agrumes, l'un des principaux produits d'exportation de la Bulgarie ; ou bien le transport en ferry vers la Grèce, nettement plus onéreux.

Un peu las de jouer le rôle du « bon élève des Balkans » sans recevoir de contrepartie aux efforts consentis, le gouvernement bulgare réclame depuis plusieurs mois, sans trop y croire, des compensations financières auprès du comité des sanctions de l'ONU pour surmonter le *manque à gagner entraîné par* l'application de l'embargo. A défaut d'argent, la Bulgarie plaide désormais pour l'octroi d'aides indirectes comme une plus grande ouverture des marchés occidentaux, la création d'une *« zone de transit »* sous contrôle de l'ONU à travers la Yougoslavie et des conditions plus favorables aux négociations sur la dette bulgare à l'égard des créanciers privés, qui s'élève à 9,3 milliards de dollars.

Pour l'instant, ces démarches se sont heurtées à une fin de non-recevoir. Ces frustrations ajoutées à celles provoquées par le blocage de l'accord intérimaire alimentent le désenchantement *d'une partie de l'opinion* qui s'estime « trahie par l'Europe » et place le gouvernement de plus en plus en porte-à-faux. Des voix exaspérées s'élèvent même à Sofia pour demander au Parlement de dénoncer l'accord d'association avec l'Union européenne si l'accord intérimaire n'est pas débloqué d'ici à la fin de l'année.

L'enjeu dépasse d'ailleurs le cadre strictement bulgare. Devant l'Assemblée générale de l'ONU en octobre, le président de la Bulgarie et ancien dissident Jeliou Jelev a lancé une mise en garde : *« Le prix que la Bulgarie acquitte pour la paix et la sécurité dans les Balkans et en Europe peut être fatal pour sa paix intérieure et sa sécurité. »*

YVES-MICHEL RIOLS

(1) Les accords intérimaires sont en vigueur pour l'ensemble des pays ayant conclu avec l'Union européenne des accords d'association, tant que ces derniers n'ont pas été ratifiés par les parlements de chacun des douze pays de l'Union.

EN BREF

VISITE OFFICIELLE : M. Mitterrand en Suisse le 3 décembre. – Le président François *Mitterrand se rendra en visite* officielle en Suisse le vendredi 3 décembre, à l'invitation du président de la Confédération helvétique, Adolf Ogi, a annoncé l'Elysée mardi 23 novembre. La rencontre aura lieu dans la région de Berne.

COOPÉRATION : accord sur la construction de satellites entre le Brésil et la Chine. – Le président chinois Jiang Zemin, en visite au Brésil, et son homologue brésilien Itamar Franco ont signé, mardi 23 novembre, un *« protocole de coopération sur l'application pacifique des technologies de l'espace »*. Le Brésil doit *notamment construire* deux satellites de télédétection avec la Chine, un programme dont le coût s'élève à 200 millions de dollars. Jiang Zemin quittera le Brésil dimanche pour le Portugal. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Algérie : d'une violence à l'autre

A la terreur des islamistes répond une répression brutale qui, comme l'illustre un témoignage, risque de faire le jeu des « terroristes »

ALGER

de notre correspondante

L'homme parle d'une voix douce, avec des mots timides et précis, comme font les gens traqués par le souvenir de la violence et de la honte. Comme le faisait, sans doute, cette femme de Ouargla, une mère célibataire, dont la maison fut incendiée et le fils brûlé vif, un jour de 1990, par des sympathisants islamistes. A la terreur «artisanale» des fanatiques de la *charia* répond la violence de l'Etat. Dans un cas comme dans l'autre, rares sont les victimes qui osent témoigner, tant reste forte la peur des représailles.

Les parents des jeunes conscrits récemment enlevés et égorgés, dans la région d'Alger, par des commandos islamistes, ont préféré garder le silence. Ceux dont les fils ont été arrêtés, lors des rafles spectaculaires organisées par les forces de sécurité, ont fait de même. Soumise aux pressions de tous bords, la presse algérienne, malgré son indéniable verve, n'aborde ces sujets qu'à mots très couverts. Quant à la classe politique, elle s'est bornée, à ce jour, à de vagues pétitions de principe en faveur du respect des droits de l'homme.

La population, elle, résiste comme elle peut. Dès 20 heures, les rues d'Alger sont quasiment désertes. Parmi ceux, de plus en plus nombreux, qui se sentent menacés, certains s'arrangent pour changer de domicile et adopter des horaires de travail irréguliers. C'est le cas de journalistes, de cadres, d'universitaires, que d'obscures *fatwas* ont désignés pour cibles. Mais c'est le cas, aussi, de sympathisants ou de militants islamistes, recherchés *«par la police ou par la sécurité militaire»* et qui craignent d'être, une nuit ou l'autre, froidement exécutés.

L'homme qui parle – nous l'appellerons Mouloud – fait partie de ceux-là. Arrêté au mois d'avril dernier, ce jeune médecin, inculpé pour *« assistance à groupe armé recherché »*, a été jugé et acquitté, à la fin du mois d'octobre, par la cour spéciale d'Alger. Son histoire est celle de centaines, voire de milliers d'Algériens anonymes, soupçonnés d'apporter une aide aux réseaux terroristes. Mouloud, lui, s'en défend. *«Je n'ai jamais été d'accord pour l'utilisation de la violence*, affirme-t-il. *J'appartiens à la mouvance islamiste, mais je n'ai jamais soutenu le Front islamique du salut* [ex-FIS]*»*, précise-t-il. Vrai ou faux, rien, en tout cas, ne justifie les sévices qu'il dit avoir endurés au cours de sa détention.

Interpellé sur son lieu de travail, un hôpital de la banlieue d'Alger, Mouloud, au tout début, ne se doutait pas du long calvaire qui l'attendait. *« Un groupe de policiers, les uns habillés en civil, les autres en militaire, se sont présentés à l'hôpital alors que j'étais en train d'opérer. Ils n'avaient pas de convocation : « C'est juste pour une petite formalité », m'ont-ils dit. « Ils étaient très corrects. Et puis, je n'avais pas tellement le choix... »*, raconte-t-il. Sur le parking de l'hôpital, *« cinq ou six voitures banalisées »* attendent. On le fait monter dans l'une d'elles. Et les choses, aussitôt, commencent à se gâter. *«Dès que j'ai été assis dans la voiture, on m'a enlevé mes lunettes pour me passer une sorte de cagoule. Je n'y voyais plus rien. »* Le voyage en enfer venait de débuter. La partie la plus rude durera une semaine – le temps de l'«interrogatoire». Traîné dans les sous-sols d'un local du centre d'Alger, Mouloud est déshabillé de force. *«Ils m'ont laissé en caleçon, les yeux toujours bandés. Quelques-uns me lançaient des insultes, des mots obscènes. Les autres ricanaient en disant : « Voilà le médecin qui soigne les terroristes », et en me donnant des coups de pied. »*

Allongé sur un banc, les poignets attachés *«par derrière, avec des menottes»*, et les jambes maintenues *«avec du fil de fer»*, Mouloud subira, pendant plusieurs heures, le supplice *«du chiffon»*. Le *«chiffon»* est un tissu assez épais, *«un peu comme de la serpillère»*, posé sur le visage et destiné à faire suffoquer le prisonnier. *«Dès que j'ai commencé à haleter, on m'a versé sur la tête de l'eau sale – que j'étais bien forcé d'ingurgiter – tout en continuant à me frapper. A la fin, j'avais le ventre gonflé comme une outre, j'étais terrorisé»*, poursuit Mouloud.

Des prisons, lieux de culture islamiste

Plusieurs autres témoignages recueillis à Alger laissent à penser que ce type de torture est fréquent. Ce n'est pas le seul. *«J'ai vu des détenus à qui on avait arraché les ongles des pieds, d'autres qu'on avait suppliciés au chalumeau»*, affirme Mouloud. A tous, les «enquêteurs» tentent d'extorquer des aveux ou le nom de complices supposés. De graves accusations, que les autorités algériennes ont, semble-t-il, décidé d'ignorer. Selon son président, Rezzag Bara, interviewé par le quotidien *l'Opinion*, l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH) n'aurait reçu, à ce jour, qu'*« une quinzaine de plaintes, faisant état d'allégations de mauvais traitements durant la garde à vue»*.

Dans la minuscule cellule en béton, où les prévenus sont entassés, la seule source d'eau est *«celle des toilettes»*. Quant à la nourriture, *«on avait droit à une baguette de pain par personne et par jour»*, assure Mouloud. Au bout d'une semaine, il sera emmené au commissariat central pour y être fiché. Ce n'est qu'au *«treizième ou quatorzième jour»* qu'il sera présenté au juge d'instruction. Placé sous mandat de dépôt, il est aussitôt transféré en prison. Il y restera près de six mois, jusqu'au jour du procès.

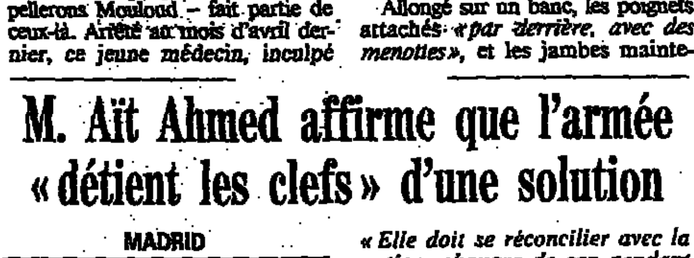
La «cellule» de la prison, une *«salle immense, tout en béton»*, où sont regroupés *«environ cent soixante prisonniers»*, n'a rien de luxueux. Le grand évier collectif, où les détenus se lavent, ne reçoit de l'eau que *«par intermittence»* – comme la plupart des foyers algérois. L'infirmerie manque de tout : *«Il n'y avait que des pansements et de quoi faire des plâtres. Certains malades, blessés par balles, auraient nécessité une opération. Ils pourrissaient littéralement sur place»*, souligne le médecin. Une incurie que connaissent, à des degrés divers, bien des centres de santé algériens.

Mouloud, d'ailleurs, en est conscient. Comparé aux épreuves qu'il a subies, le séjour en prison a presque les allures d'une reposante villégiature. Outre les avocats, les familles des détenus ont un droit de visite hebdomadaire. On laisse entrer la nourriture, mais pas seulement. *«On était assez bien informé de ce qui se passait au dehors. On avait la télévision. Et puis il y avait toutes les autres informations, qui arrivaient griffonnées sur des petits bouts de papier : chaque jour, après la prière, un détenu nous les lisait»*, explique Mouloud.

Ces *«autres informations»*, que distille habituellement le réseau islamiste, *via* la radio clandestine El Wafa, ajoutées aux lectures et aux discussions collectives, forgent les bases d'une «contre-culture» fortement connotée. Parmi les auteurs les plus en vogue : l'islamiste pakistanais Abu Ala Mawdaudi, l'Egyptien Saïd Qotb, théoricien des Frères musulmans, le *«penseur algérien»* Malek Benabi, et même quelques Français, comme Alexis Carrel ou Roger Garaudy.

Après un tel «stage» en prison, de *«simples islamistes»* sortent *«avec une âme de terroriste»*, déclare Mouloud.

CATHERINE SIMON



M. Aït Ahmed affirme que l'armée « détient les clefs » d'une solution

MADRID

de notre correspondant

Il n'est pas encore trop tard pour *«sortir de l'impasse politique et institutionnelle totale»* en Algérie et éviter au pays de *«s'enfoncer dans la guerre civile»*, a déclaré, mardi 23 novembre à Madrid, le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed.

«Une machination est en train de se mettre en place pour acculer les Algériens à s'entre-tuer», a averti le dirigeant kabyle, qui, lors d'une conférence de presse, a appelé le gouvernement à prendre des mesures *«d'apaisement et de détente»*, telles la libération des prisonniers d'opinion, la suspension des exécutions, la levée de l'état d'urgence et *«l'ouverture du champ politique»*.

Selon lui, *«c'est l'armée qui détient les clés»* d'une solution. *«Elle doit se réconcilier avec la nation, changer de cap pendant qu'il est encore temps... et s'engager résolument dans la préparation et la mise en place d'une conférence nationale souveraine»*, à laquelle la troupe *«doit être partie prenante»* en même temps qu'elle *«doit en être le garant»*.

Convaincu que tout n'est pas encore perdu et qu'il n'y a pas de *«problème insoluble»*, comme *«Palestiniens et Israéliens, Noirs et Blancs d'Afrique du Sud viennent de nous en donner l'exemple»*, le dirigeant du FFS est prêt, *«si cette direction est prise... à s'engager activement pour le succès de l'entreprise»*. En attendant, il ne savait pas encore s'il allait participer à la réunion multipartite de la Commission nationale du dialogue qui devait en principe avoir lieu, mercredi, à Alger.

M. B.-R.

Sid Ahmed Ghozali, ambassadeur en France, serait remplacé. – Selon le quotidien *El Watan*, Sid Ahmed Ghozali, ambassadeur de la République algérienne en France, aurait été récemment remplacé par Hocine Djoudi, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères à Alger. Cette information n'a été ni confirmée ni démentie officiellement. M. Ghozali n'était en poste à Paris que depuis juillet 1992, après avoir quitté la direction du gouvernement algérien où il avait été nommé un an auparavant.

ANGOLA : création d'une commission de cessez-le-feu. – Les discussions secrètes engagées à Lusaka, capitale de la Zambie, entre le gouvernement et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont progressé, mardi 23 novembre, a-t-on indiqué de sources proches des deux délégations. – *(AFP.)*

La condamnation à mort d'un ressortissant français a été confirmée

La Cour suprême algérienne a confirmé la condamnation à mort d'un Français converti à l'islam, Didier-Roger Guyan, arrêté en 1991 en possession d'armes destinées aux islamistes.

L'avocat algérois de la défense, M. Mahmoud Khelili, a exhorté Paris à intervenir en faveur de son client auprès des autorités algériennes. M. Guyan, quarante-quatre ans, marié à une Algérienne, avait été condamné à mort, en 1992, pour complot contre la sécurité de l'Etat et possession illégale d'armes. *«Mon client rejette la grâce présidentielle* [qu'il peut requérir en vertu de la loi]. *Il ne reste qu'une intervention politique de la France en sa faveur»*, a ajouté l'avocat. – *(Reuter.)*

NIGÉRIA

Le nouveau régime militaire tente de se donner une image d'ouverture

Le nouveau chef de l'Etat, le général Sani Abacha, a tiré un trait définitif à la fois sur le régime militaire précédent de son ami Ibrahim Babangida et sur les espoirs de Moshood Abiola d'accéder à la présidence, en faisant entrer Babagana Kingibe, colistier de M. Abiola lors du scrutin du 12 juin, dans le Conseil provisoire de gouvernement (CPG), l'instance dirigeante du nouveau régime, nommée mardi 23 novembre. Le nouveau régime militaire tente de se donner une image d'ouverture.

LAGOS

de notre correspondante

En nommant M. Kingibe ministre des affaires étrangères, le général Abacha a réussi un coup de théâtre. Ancien ambassadeur, le souriant et habile Kingibe (quarante-huit ans) était le président du Parti social-démocrate (PSD) avant les élections «primaires» de 1992, annulées par le président Babangida. Il s'était ensuite lancé lui-même dans la course, et il s'en était fallu de très peu qu'il n'arrache à M. Abiola le titre de candidat du parti lors de la convention nationale du PSD. Bien considéré par l'opinion nigériane comme par la communauté diplomatique, il apporte au nouveau régime une image d'ouverture et de conciliation.

A ses côtés, on trouve le propriétaire du grand quotidien libéral *The Guardian*, Alex Ibru, membre d'une riche famille d'entrepreneurs du Sud-Est, dans le rôle inattendu de ministre de l'intérieur. C'est la première fois qu'un membre d'une minorité ethnique accède à un poste gouvernemental aussi important. C'est aussi un indice de la volonté du nouveau régime de se ménager les bonnes grâces de la presse, véritable «quatrième pouvoir» au Nigéria.

A la tête du ministère de la justice, le général Abacha a placé un défenseur des droits de l'homme, l'avocat constitutionnaliste Olu Onagoruwa, un «radical» qui, comme son ami Gani Fawehinmi, avait sévèrement critiqué l'annulation du scrutin du 12 juin, mais pensait que des militaires «éclairés» pouvaient sortir le pays de l'impasse. Le quatrième civil du CPG est un vieux routier des services de sécurité, Alhadji Ismaïli Gwarzo, qui conserve la fonction de conseiller national pour les affaires de sécurité, qu'il occupait dans le gouvernement intérimaire d'Ernest Shonekan, dissous jeudi dernier.

«Ne pas se laisser abuser»

Le Conseil provisoire, destiné à coiffer le gouvernement proprement dit, comprend aussi sept militaires, avec à leur tête le général Abacha, qui cumule les fonctions de chef de l'Etat, de chef du CPG, et de ministre de la défense. Le général Oladipo Diya, ancien chef de l'Institut des hautes études de défense nationale, un Yorouba qui avait été promu chef d'état-major après le départ du président Babangida, devient le numéro deux du régime. S'adressant mardi aux officiers à Lagos, il a annoncé que le nouveau régime serait *«de courte durée»* pour tenir compte des aspirations des Nigérians et de la *«communauté internationale»*.

Signe des temps, le Conseil devait prêter serment mercredi à la caserne de Dodan Barracks à Lagos, redevenue depuis quelques jours le centre de décision politique du pays, rôle que le président Babangida avait dévolu à Abuja, la capitale fédérale, à 500 kilomètres plus au nord. L'écrivain Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, affirmait, mardi, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne fallait pas *«se laisser abuser»* par le nouveau régime, qui risque d'être *«le plus brutal»* de l'histoire du Nigéria.

MICHÈLE MARINGUES

Le dilemme des réfugiés du Tadjikistan

Plus de trente mille personnes aimeraient rentrer dans leur pays mais le manque de sécurité les obligera à hiverner à nouveau en Afghanistan

MAZAR

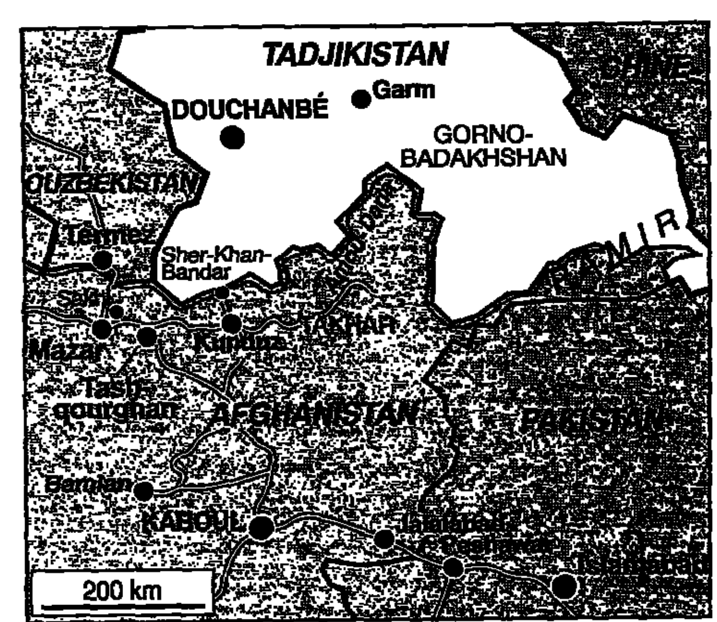
(Nord de l'Afghanistan)
de notre envoyé spécial

Le voyageur qui, de Mazar, se dirige vers Hayratan, ville-frontière entre l'Afghanistan et l'ex-URSS (aujourd'hui l'Ouzbékistan) dépasse, après 20 kilomètres, une concentration humaine isolée dans la vaste plaine du Nord fouettée par les vents. C'est Sakhi, le camp abritant les réfugiés tadjiks qui, fin 1992, ont traversé l'Amou-Daria en un flot tumultueux pour échapper à la guerre civile qui ensanglantait leur pays, comme les milices néo-communistes y reprenaient l'offensive. Tous sont gens du Pamir, la partie montagneuse du Tadjikistan, au sud-est du pays, où l'empreinte musulmane est la plus forte.

Ils sont à présent quelque 20 000 dans cette enceinte bien organisée par le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), et solidement gardée par les soldats du général Dostom, l'homme fort du nord de l'Afghanistan. Environ 15 000 autres sont à Kunduz, autre ville importante située à 200 kilomètres à l'est de Mazar, pris en charge, pour leur part, par des organisations islamistes, sous la supervision de commandants afghans de diverses étiquettes, hors de toute responsabilité, à ce jour, des instances de l'ONU ou d'ONG (organisations non gouvernementales) occidentales. Enfin, 2 500 autres réfugiés attendent à Sher-Khan-Bandar, sur l'Amou-Daria, au nord de Kunduz, leur rapatriement.

Pour élevés qu'ils soient, ces chiffres témoignent pourtant d'une réalité : près de la moitié des 60 000 à 70 000 Tadjiks qui avaient cherché refuge en Afghanistan l'hiver dernier ont regagné leur pays, pour l'essentiel au cours du printemps et de l'été derniers. Autant, à peu près, sont rentrés par leurs propres moyens que sous l'égide du HCR. Et ceux qui restent *« ont très envie de retourner eux aussi »*, reconnaît à présent Graciela Diab, coordinatrice, à Mazar, de Médecins sans frontières, une organisation qui a longtemps craint un rapatriement forcé. Le 29 octobre encore, un groupe de 284 Tadjiks a retraversé la frontière par Sher-Khan-Bandar. Cette localité, tenue comme une enclave en territoire islamiste afghan par les troupes du général Dostom, a, le 4 novembre, été attaquée et prise par des groupes extrémistes venus de Kunduz, hostiles au rapatriement.

Du fait de la fermeture, de juillet à novembre, de Termez, le port fluvial ouzbek, officiellement en raison d'une épidémie de choléra, Sher-Khan-Bandar restait le seul point de passage pour le Nord. Le HCR, dont le représentant a été un temps kidnappé, y a provisoirement suspendu ses opérations. Celles-ci ont pourtant repris le 14 novembre, par Termez, après de patients efforts du HCR auprès de Tachkent.



« Les Arabes sont là où ça cogne »

Le chef du camp de Sakhi, élu par les délégués des 148 « blocs » de 30 familles chacun, est, quant à lui, très hostile aux rapatriements : *« La majorité des gens veulent rester ici car il n'y a encore pour eux aucune sécurité au Tadjikistan »*, nous dit M. Khairullah. La contradiction entre les propos des uns et ceux des autres s'explique par des raisons politiques : alors que la communauté internationale est décidée à limiter les débordements du conflit hors de l'Etat ex-soviétique, les organisations, pour l'essentiel d'inspiration islamiste, qui ont pris les armes au nom des Garmis et des Badakhchis (les habitants du sud du Tadjikistan, qui ont fourni le flot des réfugiés) ont publiquement manifesté leur désir de vouloir garder en Afghanistan le maximum de déplacés afin, sans doute, de ne pas perdre le « terreau » où elles recrutent leur guérilla.

Cette position est appuyée par des commandants afghans de Kunduz. Elle a aussi, bien entendu, le soutien de ceux que l'on nomme ici *« les Arabes »* – plusieurs douzaines de volontaires islamistes venus de différents pays musulmans, et qui sont très actifs dans la ville de Kunduz et autour. Pour un diplomate rencontré au Pakistan, il s'agit là, plutôt que de *« mercenaires »*, de *« soldats perdus, désormais impossibles à recaser dans leur pays, et qui n'ont plus d'autre choix que d'aller là où ça cogne – Tadjikistan mais aussi Cachemire »*. Quoi qu'il en soit, des menaces de mort ont été prononcées, à Sakhi, contre *« quiconque favoriserait des rapatriements »*.

Pour autant, M. Khairullah dit vrai lorsqu'il évoque les appréhensions de nombre de ses compatriotes face à un retour. Bien que le gouvernement de Douchanbe ait manifesté sa volonté de faciliter les rapatriements, la sécurité est trop loin de régner au Tadjikistan pour que l'idée du retour soit envisagée dans l'enthousiasme. Une douzaine des quelque 30 000 rapatriés ont été assassinés, selon le HCR. Et des combats y ont toujours lieu, ainsi que des persécutions d'opposants, confirme-t-on dans l'importante communauté internationale de ce poste de veille sur l'Asie centrale qu'est devenue Mazar (1).

Autre raison de préoccupation pour les réfugiés que tente le retour : la situation économique est catastrophique au Tadjikistan (ainsi, un litre d'essence y vaut l'équivalent de 5,5 F, soit la moitié d'un salaire mensuel moyen). Selon un observateur européen, si nombre de Tadjiks souhaitent pourtant rentrer, c'est essentiellement *« afin de ne pas être évincés des redistributions de terres kolkhoziennes qui ont lieu chez eux, comme un peu partout ailleurs dans leur pays »*.

Trois cents hommes prêts à l'action

Après avoir inspiré, cet été, de sérieuses craintes d'un débordement au sud de l'Amou-Daria, le conflit tadjik semble, pour le moment, mieux « encadré ». Le *13 juillet*, après que 25 soldats russes eurent été tués par des *guérilleros infiltrés d'Afghanistan*, Moscou avait répliqué par des bombardements de villages frontaliers. Allait-on assister à une nouvelle mobilisation contre ceux que l'on appelle encore ici les *« Chouravis »* (Soviétiques) ? Le premier ministre, l'intégriste Gulbuddin Hekmatyar, battit, en tout cas, le tambour ; et il est certain que plus d'un commandant du Jamiat – le parti au pouvoir à Kaboul – entendit cet appel avec sympathie dans le nord du pays. *« Nul ne veut être en reste de militantisme musulman »*, dit un diplomate européen à Islamabad.

Mais le président Rabbani et son homme fort, l'ex-ministre de la défense Ahmed Chah Massoud, durent bien admettre, quelle que fût leur inclination naturelle, que les circonstances avaient bien changé depuis la guerre sainte contre l'URSS. Dès lors, une négociation s'est engagée, très vite, entre Kaboul, Moscou et Douchanbe. Dès le 20 août, en outre, un accord local de cessez-le-feu était signé entre Qazi Kabir, un important commandant du Jamiat, et Nikolaï, son vis-à-vis russe. Il portait sur plusieurs dizaines de kilomètres de frontière entre le Takhar afghan et le Gorno-Badakhchan tadjik. Contre toute probabilité, ce texte a été respecté depuis lors. Et d'autres ont été signés par des commandants plus modestes avec leur interface sur la rive nord de l'Amou-Daria.

Tout cela n'empêche pas les infiltrations de Tadjiks, soutenus par leurs sympathisants afghans et « arabes », vers le très « poreux » Gorno-Badakhchan. Simplement, les forces de la CEI (2) ont promis de ne pas réagir de façon disproportionnée. Modération, pourtant, ne signifie pas abstention : à témoin, les patrouilles héliportées russes au-delà de l'Amou-Daria.

Les dernières nouvelles reçues à *Mazar sont peu favorables aux* guérilleros islamistes. La dernière *infiltration connue à ce jour*, celle opérée le 23 septembre à partir du village afghan d'Ayvadjs, par 70 à 80 fidèles du commandant Ali Muntak, s'est terminée par un échec : le groupe (qui comportait, selon plusieurs sources, au moins deux Pakistanais, un Algérien et un Soudanais) a été traqué et décimé ; il aurait été loin de faire l'objet d'un accueil chaleureux de la part des populations garmies.

D'autres groupes (de 300 à 400 hommes, pense-t-on à Mazar) demeurent prêts à l'action, autour de Tachqourghan, à 60 kilomètres à l'est de la « capitale » du nord de l'Afghanistan. Mais ils doivent compter avec le sentiment négatif à leur égard du « patron » de la région, le général Dostom, qui ne peut certes pas, dans le contexte afghan, se permettre de les traquer, mais qui, au moins, les tient à l'œil. Ainsi, estime-t-on ici, l'essentiel de la partie qui se joue à propos du Tadjikistan pourrait-il avoir lieu désormais à l'intérieur de ce pays, et l'Afghanistan ne devrait y interférer que de façon limitée.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Outre la plupart des agences des Nations unies, Mazar abrite 5 consulats très actifs (russe, turkmène, ouzbek, iranien, pakistanais), ainsi qu'une représentation tadjike.

(2) Communauté des Etats indépendants. Outre des milices tadjikes, des bataillons ouzbek, kazakh, kirghize, figurent surtout, quelque 20 000 soldats russes, le tout sous le commandement du général Piankov, un « ancien d'Afghanistan », croit-on.

Washington propose un dialogue à la Corée du Nord

(Suite de la première page)

Washington semble privilégier désormais le compromis, comme le souhaitent les Coréens du Nord : le 11 novembre, le premier vice-ministre des affaires étrangères de RPDC, Kang Sok-ju, a suggéré une *« solution globale »*, comportant des propositions précises de la part des Américains en échange de l'acceptation par Pyongyang d'un accord pour l'inspection de ses sites.

Un premier geste de Washington *pourrait* être l'annonce de la suspension des manœuvres militaires annuelles conjointes américano-sud-coréennes (Team Spirit), prévues pour mars 1994. Parmi les autres cartes des Américains, il y a des assurances formelles (renouvelées, pour certaines) de ne pas chercher à déstabiliser le régime du Nord, et de ne pas exercer sur la RPDC de menace nucléaire. Enfin, Washington pourrait proposer des négociations à haut niveau en vue de normaliser les relations entre les deux pays.

En échange, Pyongyang pourrait accepter les obligations inhérentes à sa participation confirmée au traité de non-prolifération nucléaire (inspection de tous ses sites atomiques), une reprise du dialogue avec le Sud dans le cadre des accords de 1991 et 1992, et un arrêt des ventes de missiles à des pays tels que l'Irak.

Un régime aux abois

Avec des nuances, Chinois, Coréens du Sud et Japonais font une analyse identique de la situation et du risque que représente la Corée du Nord. Aucun ne souhaite que Pyongyang possède « la bombe », ce qui déstabiliserait la région. *Tous sont conscients*, pourtant, que le régime de Kim *Il-sung et de son fils et héritier* Kim Jong-il est aux abois. Isolé, *confronté à une grave crise* économique (qui se traduit par une pénurie alimentaire), il lutte pour sa survie. Le seul atout qui lui reste est le mystère entretenu sur ses capacités nucléaires.

Cette carte est délicate à manier : si la menace se confirme, elle *peut entraîner non seulement* des sanctions, qui affecteraient un *peu plus la situation sociale de la* RPDC, mais une action préventive des Etats-Unis. Si en revanche, elle est infirmée, le roi serait nu : la RPDC ne serait plus qu'un petit pays arc-bouté sur un système qui ailleurs s'est effondré ou a évolué, et dont les heures seraient comptées.

La chance des dirigeants de Pyongyang est que ni la Chine, ni la Corée du Sud, ni le Japon ne souhaitent un effondrement de leur régime, qui se traduirait par des problèmes énormes pour Séoul (l'expérience allemande a convaincu les Coréens du Sud qu'il faut éviter à tout prix une réunification à chaud) comme pour ses voisins (afflux de réfugiés). On peut penser en outre que Pékin – *pas plus que Tokyo* – ne souhaite avoir trop rapidement à *leur porte une Corée réunifiée*.

Déclencher une guerre est une ultime possibilité pour la RPDC. Mais ce serait suicidaire. Des analyses du département d'État américain, publiées cette semaine par *Newsweek*, concluent qu'en lançant une attaque surprise, les forces du Nord (*1,1 million* d'hommes) pourraient l'emporter.

La survie du régime communiste

Mais il est peu probable que, si *cette hypothèse* (vigoureusement réfutée par Séoul) se réalisait, Pyongyang *savourerait* sa victoire sans être l'objet de contre-attaque de Washington : trente six mille « GI's » sont stationnés au Sud et, *le 7 novembre*, M. Clinton dit dans un entretien que *« toute invasion du Sud serait considérée comme une attaque contre les Etats-Unis »*. Il semble exclu, en outre, que le Nord bénéficierait *du soutien* que les Chinois lui ont apporté en 1950. *« Les risques d'une attaque sont minimes »*, selon l'agence de défense nippone.

Jouant sa survie, Pyongyang veut obtenir de Washington des garanties et une reconnaissance qui satisferait une fierté nationale élevée au rang de dogme – une vénération de la patrie qui se confond avec le culte des dirigeants, père et fils, et constitue un ciment social d'autant plus nécessaire que les Coréens du Nord souffrent de la crise économique la plus grave qu'ait connu le pays depuis la guerre.

Pour l'instant, le président Kim Il-sung (quatre-vingt-un ans) manœuvre pour sauver la face ; et, jusqu'à présent, il y parvient puisqu'il traite d'égal à égal avec la première puissance mondiale. Il veut aussi pour assurer, autant que faire se peut, la passation de l'héritage à son fils, obtenir des garanties internationales assorties d'une aide économique.

PHILIPPE PONS

La « nouvelle approche » de M. Clinton

Accueillant en visite officielle, mardi 23 novembre, à Washington, le président de la Corée du Sud Kim Young-sam, M. Clinton a reformulé la politique des Etats-Unis envers le régime du Nord, souvent considéré comme une menace pour la paix en raison de son effort supposé d'armement nucléaire.

Le président américain entend proposer à Pyongyang une *« nouvelle approche, profonde et ample »*, excluant tant l'usage préemptif de la force que le recours immédiat au Conseil de sécurité de l'ONU. Il prendra l'initiative d'ouvrir avec l'Etat du Nord un vaste dialogue, prenant en compte tous les problèmes pendants *« avec les Etats-Unis mais aussi avec le reste du monde »*. M. Clinton y met pour unique condition que Pyongyang *« abandonne son option nucléaire et honore ses engagements internationaux sur la non-prolifération »*.

CLÉS/ *Économie*

■ **Pénurie alimentaire.** La RPDC est prise à la gorge. Les mauvaises récoltes, dues en particulier aux intempéries qui ont affecté cette année toute l'Asie du Nord-Est, se sont traduites par une diminution de 31 % de la production de céréales, selon l'Institut de l'économie rurale de Séoul, qui se fonde sur des enquêtes faites à la frontière sino-nord-coréenne. La production de céréales ne dépasserait pas 3,4 millions de tonnes (alors que la demande s'élève à 6,6 millions). Cette situation provoque déjà une grave pénurie.

■ ***Chute du PNB.*** *Les livraisons* de pétrole de l'ex-Union soviétique sont tombées de 410 000 tonnes à 30 000 en 1992. Les Etats nés de l'URSS exigent en effet un règlement en devises de leurs exportations. L'augmentation des importations en provenance de Chine (541 millions de dollars en 1992) ne compense que partiellement ce déficit. Cette situation a provoqué une nette diminution (de 40 à 50 %) de la production industrielle, selon des sources japonaises. En 1992, le PNB de la Corée du Nord (estimé à 21,9 milliards de dollars) a baissé de 7,6 %, et son commerce extérieur a régressé de 4,4 % (2,6 milliards de dollars).

■ **Missiles et émigrés.** Les seules *ressources en devises*, désormais, de la RPDC sont ses *ventes de missiles au Proche*-Orient et le soutien de l'associa*tion des Coréens résidents* au Japon favorables à Pyongyang *(Chosen soren)*, dont les avoirs sont évalués à 18 milliards de dollars. Selon l'agence japonaise pour la sécurité publique, *Chosen soren* enverrait de 600 à 700 millions de dollars par an. Certains puissants hommes d'affaires nord-coréens du Japon ont, en outre, investi dans la République populaire.

CHINE : deux évêques libérés. – *Deux évêques catholiques ont été récemment libérés, a annoncé mardi 23 novembre à Rome la revue *Asia News*, organe de l'institut pontifical pour les missions étrangères. NNSS Chen Jianzhang et Shi Enxiang avaient disparu à la fin de 1990. Selon *Asia News*, ils étaient en prison, sans avoir fait l'objet d'un procès. *Leur libération constitue un « geste important de la part des autorités chinoises »*, écrit la revue. Pékin n'a pas de relations avec le Saint-Siège, et ne reconnaît qu'une Eglise « patriotique » chinoise. La visite à Pékin, en septembre, du cardinal Etchegaray a pourtant marqué un certain dégel. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

GUATEMALA

Un référendum pourra être organisé sur les réformes constitutionnelles

GUATEMALA

de notre envoyé spécial

La ratification par le Parlement guatémaltèque, mercredi 17 novembre, d'une série de réformes constitutionnelles a mis fin, temporairement, à l'épreuve de force engagée depuis cinq mois entre les 116 députés et le président Ramiro de Leon. Le référendum, prévu pour le 28 novembre, est reporté à janvier : les électeurs devront se prononcer sur les réformes de la Constitution et non plus sur la dissolution du Parlement.

Dans un discours à la nation, M. de Leon a cherché à rassurer ceux qui l'avaient appuyé jusque-là dans sa campagne contre la corruption au sein du Congrès et de la Cour suprême. Il a souligné que le compromis entre les pouvoirs exécutif et législatif, négocié grâce aux bons offices de la conférence épiscopale, ne constituait pas un recul dans la mesure où le mandat des députés sera écourté. Les élections législatives, prévues pour novembre 1995, auront lieu au cours de l'été prochain et les neuf juges de la Cour suprême seront remplacés par treize personnalités choisies par le nouveau Congrès, au sein d'une liste préparée par le barreau.

« Plutôt qu'un départ brutal des députés, comme le souhaitaient un grand nombre de Guatémaltèques, a-t-il ajouté, *il m'a semblé préférable de respecter la voie légale pour procéder à la transformation des structures de l'Etat. »* Les signataires du compromis reconnaissent cependant qu'il s'agit à peine d' *« un premier pas »* qui devra être suivi d'un dialogue entre tous les secteurs sociaux et politiques pour *« établir les bases d'un projet national »*.

Le principal dirigeant du Parti pour l'avancement national, (PAN, droite), Alvaro Arzu, a dénoncé la *« vile transaction qui permet aux parlementaires de consolider leur position alors que le peuple attendait leur départ »*. Pour exprimer leur désaccord, les douze députés du PAN ont annoncé leur démission.

Détente politique

Malgré la polémique suscitée par l'accord, un très net relâchement de la tension politique était perceptible dès mercredi. Les représentants de plusieurs ethnies mayas, qui occupaient depuis trois semaines le siège de l'Organisation des Etats américains pour protester contre la répression dans les zones de conflit avec la guérilla, ont mis fin à leur action.

Le Comité d'unité paysanne (CUC) et l'Association nationale des veuves (Conavigua) ont toutefois exprimé leur déception de ne pas avoir obtenu la suppression des Patrouilles d'autodéfense civile (PAC) qu'ils accusent d'être devenues les principales responsables des violations des droits de l'homme au Guatemala.

Les PAC *« ne seront pas démantelées tant que le conflit n'aura pas été réglé car elles constituent un frein contre la subversion*, nous a déclaré le président de Leon. *Les membres des PAC qui commettent des abus seront déférés devant les tribunaux »*, a-t-il ajouté.

BERTRAND DE LA GRANGE

ARGENTINE : onze morts dans une mutinerie. – Onze prisonniers sont morts et trois policiers ainsi qu'un détenu ont été grièvement blessés, mardi 23 novembre, lors d'une mutinerie dans une prison de Catamarca, à plus de 900 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires. Des détenus de la prison Julio-Herrera ont mis le feu à des matelas et à des draps, les autorités pénitentiaires de la province n'ayant pas donné de réponse à leurs revendications sur leurs conditions de vie. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : Bill Campbell élu maire d'Atlanta. – Le conseiller municipal Bill Campbell a été élu, mardi 23 novembre, maire d'Atlanta, la métropole de Georgie qui accueillera en 1996 les Jeux olympiques d'été. Bill Campbell l'a emporté avec 73 % des suffrages devant son adversaire Michael Lomax (27 % des voix) au terme du second tour d'une élection marquée par des accusations de corruption. Les candidats n'étaient pas affiliés à des partis politiques. M. Campbell succède à Maynard Jackson, un Noir qui avait occupé ce poste de 1973 à 1977 et depuis 1981. – *(UPI, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Un rapport de l'ONU dénonce la violence de la répression dans le Sud

NEW-YORK *(Nations unies)*

de notre correspondante

Accusant Bagdad de violations *« flagrantes »* des droits de l'homme, le rapporteur spécial des Nations unies, Max Van der Stoel, a invité la communauté internationale à *« prendre sérieusement en considération »* le comportement du régime de Saddam Hussein à l'égard d'une partie de la population irakienne avant une éventuelle levée des sanctions économiques imposées par le Conseil de sécurité.

Dans un rapport rendu public à New-York, au terme d'une enquête de plusieurs mois, M. Van der Stoel a admis que ces sanctions entraînaient des difficultés pour les civils irakiens, mais il n'en a pas moins accusé Bagdad d'infliger à ceux-ci les pires souffrances.

Situation « difficile » au Kurdistan

Ainsi, selon lui, dans le but délibéré d'assujettir la population chiite du sud du pays, le gouvernement irakien procède-t-il systématiquement à des *« bombardements aveugles »* et au détournement de l'eau des marais, ce qui *« menace de détruire le mode de vie traditionnel »* des tribus vivant dans cette région.

Près de deux cents villages auraient été détruits, indique le rapport, qui ajoute que l'assèchement des marais *« facilite le déploiement de matériels lourds tels les pièces d'artillerie et les chars »*. D'où l'urgence, insiste-t-il une nouvelle fois, du déploiement d'observateurs des Nations unies dans cette partie de l'Irak.

Le rapporteur souligne d'autre part que la situation est *« particulièrement difficile »* dans le Nord, au Kurdistan, du fait du *« double embargo »* économique imposé à cette région. En effet, les sanctions imposées par l'ONU se doublent de restrictions décidées par Bagdad, dont dépend une grande partie de l'approvisionnement des Kurdes. *« Dans la mesure où le régime contrôle tous les moyens de distribution de la nourriture et des médicaments, la levée des sanctions ne fait que renforcer son pouvoir de pression politique pour punir les opposants et récompenser ceux qui le soutiennent »*, nous a déclaré à ce sujet Andrew Whitley, de l'organisation Middle East Watch, qui prépare son rapport annuel.

AFSANÉ BASSIR POUR

JORDANIE

Un partisan du processus de paix à la tête du Parlement

Un partisan de la paix avec Israël, Taher Masri, proche du pouvoir, a été élu, mardi 23 novembre, président de la Chambre des députés jordaniens, par 57 voix contre 22 au candidat islamiste Abdallah Akayleh. Il y a eu un bulletin blanc.

M. Masri, cinquante et un ans, Palestinien d'origine, a été premier ministre de juin à novembre 1991. Il soutient le processus de paix au Proche-Orient, lancé à Madrid en octobre 1991, qu'il considère comme celui de la dernière chance pour les Arabes.

A l'ouverture de la session de la Chambre – élue le 8 novembre, – le roi Hussein avait invité les parlementaires à *« soutenir le processus de paix et à coopérer avec le gouvernement pour l'instauration d'une paix juste et globale »*.

Avec M. Masri à la tête d'une Chambre en grande majorité favorable au pouvoir (59 sur les 80 députés), le gouvernement devrait pouvoir progresser sans problème dans ses négociations avec Israël et éviter les frictions – qui auraient été inévitables si un islamiste avait emporté ce poste. Les islamistes sont en effet fermement opposés au processus de paix qu'ils considèrent comme une capitulation. – *(AFP.)*

Pendant la guerre du Golfe

Les ratés du match Patriot-Scud

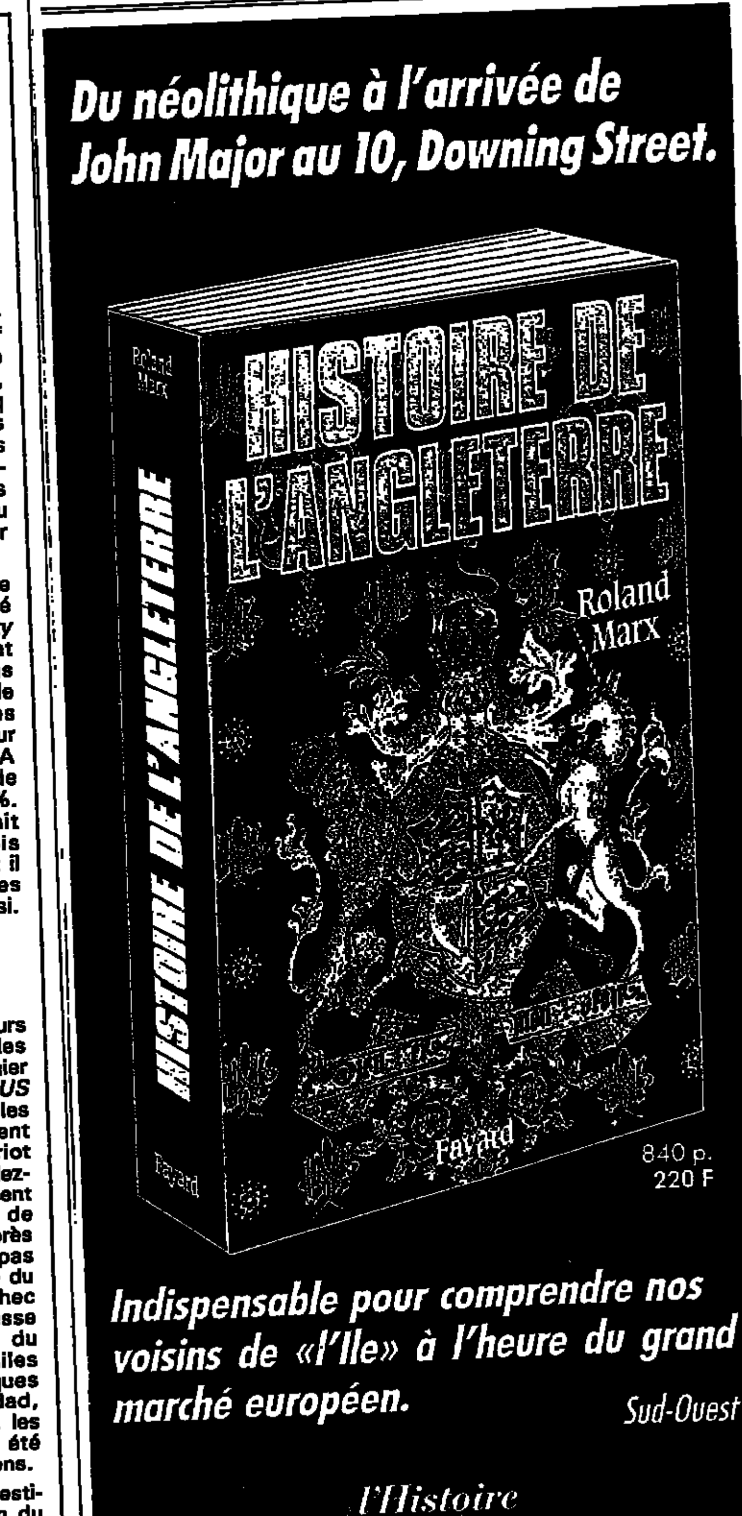
Le Pentagone et le constructeur Raytheon n'ont fait aucun commentaire après la publication, aux Etats-Unis, du travail de deux chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Theodore Postol et George Lewis, selon lesquels vingt-cinq des trente-trois tentatives d'interception de missiles Scud irakiens par des missiles anti-missiles américains Patriot, pendant la guerre du Golfe, s'étaient soldées par un échec.

Cette étude est parue dans le magazine spécialisé *Science and Global Security* et elle contredit largement les premières impressions données, durant la guerre de 1991, par la vision de ces interceptions, en direct, sur les écrans de télévision. A l'origine, on avait parlé de succès à quasiment 100 %. Puis le Pentagone était revenu, plusieurs mois après, sur son analyse, et il avait estimé que 52 % des interceptions avaient réussi.

Une vitesse insuffisante

Selon les deux chercheurs américains, dont les études sont reprises dans le dernier numéro de la revue *US News and World Report*, les vingt-cinq ratages seraient dus au fait que les Patriot étaient loin d'être au rendez-vous du Scud qu'ils visaient et que les fragments de leurs têtes explosives, après leur mise à feu, n'ont pas réussi à arrêter la course du missile irakien. Cet échec s'expliquerait par la vitesse largement insuffisante du Patriot face aux missiles Scud que les Soviétiques avaient cédés à Bagdad, mais dont, entre-temps, les performances avaient été améliorées par les Irakiens.

MM. Postol et Lewis estiment qu'une rénovation du Patriot, pour répondre à la menace de missiles Scud modernisés dans ces conditions, devrait coûter environ 12 milliards de francs.



La drogue en Amérique latine

Le trafic de la drogue est un cancer qui mine les démocraties aux assises les plus faibles d'Amérique latine. Les paysans andins continuent à planter de la coca (plante dont on tire la cocaïne) ou le pavot (héroïne); les affaires du cartel colombien de Cali, qui a détrôné celui de Medellin, prospèrent dans la transformation de la pate de coca et dans son expédition aux quatre coins du monde.

Ce «narco-trafic», influencé par le fait que les Etats-Unis restent les premiers consommateurs de cocaïne du monde, profite de la fièvre néolibérale qui s'est emparé de tout le continent : les contrôles douaniers diminuent au fur et à mesurent que disparaissent les barrières tarifaires. Et les pays latino-américains, en manque de capitaux étrangers, sont souvent peu regardants sur leur origine. Les politiques onéreuses adoptées par les Etats-Unis, sous les présidents Reagan et Bush, pour diminuer l'offre (soutien militaire à la répression des trafiquants, meilleure surveillance aérienne et maritime, timides mesures visant à faciliter la reconversion des paysans-producteurs) ont abouti à un échec, même si les saisies ont considérablement augmenté.

Devant ce constat, le président Clinton a décidé de diminuer les crédits destinés à la lutte anti-drogue dans les pays andins. Il semble vouloir opter pour une politique plus axée sur la prévention et les soins apportés aux drogués.

PÉROU

La guerre contre les cartels a été un échec

LIMA

de notre correspondante

La lutte contre la production de coca, d'où est tirée la cocaïne, a été coûteuse et inefficace : les Etats-Unis et le Pérou sont d'accord sur ce constat d'échec. Après une décennie de répression, le Pérou, où sont cultivées deux tiers des feuilles de coca produites dans le monde, a plus que quintuplé sa production, passant de 40000 à 225000 tonnes, selon le bureau des narcotiques de Washington.

Il est vrai que les statistiques des experts ne concordent pas. En ce qui concerne les superficies cultivées de coca, la fourchette va de 130000 hectares (version Etats-Unis) à 200000 (version officielle du Pérou). Le montant des exportations de drogues péruviennes en 1992 se situerait entre 500 millions et 1,5 milliard de dollars (représentant respectivement entre 15 % et 45 % des exportations du pays).

Cette surproduction a provoqué l'effondrement des prix sur le marché local. Le kilo de pâte-base (sulfate de cocaïne) est tombé de 800 dollars l'année dernière à 200 dollars, actuellement. La *pasta* purifiée, qui est pratiquement de la cocaïne (chlorhydrate), est à 600 dollars.

Le général Bellido, chef de la zone militaire de la vallée du Huallaga, estime qu'en 1992 les paysans ont produit plus de quatre tonnes de *pasta* brute et trois tonnes de raffinée, qu'ils ont vendues à la cinquantaine de «firmes» qui se chargent de l'exportation. Interrogés afin de savoir s'ils ne craignent pas l'adoption de mesures de répression, les paysans répondent : *«Il faudrait mettre sous les verrous la moitié de la population des vallées...»*

Dix ans de lutte contre le trafic de cocaïne ainsi que la curieuse apparition d'un champignon, le fusarium oxysporum, qui a dévasté les plantations de coca du Haut-Huallaga, ont obligé les producteurs à émigrer vers les vallées tropicales voisines. L'espace ne manque pas : cent millions d'hectares se prêteraient à la culture de la coca, entre la région amazonienne et les contreforts des Andes.

Au nord du Huallaga, certains paysans se sont même mis au pavot, la matière première de l'héroïne qui redevient à la mode aux Etats-Unis. Les trafiquants colombiens auraient distribué gratuitement les graines. Substituée à la *«dame blanche»*, la *«fleur de la mort»* serait tout à fait rentable : un hectare de pavot produit dix kilos d'héroïne par récolte. Il est possible d'obtenir de deux à trois récoltes par an suivant le terrain et le kilo d'héroïne se vend 2000 dollars.

Les cultures de substitution ont intéressé l'ONU et quelques organisations non gouvernementales. Mais elles exigeraient des investissements importants. Devant l'échec des politiques antidrogue menées par ses prédécesseurs, l'administration Clinton a décidé une réduction des fonds anti-drogues destinés aux pays andins. *«Notre politique sera très différente de celle de l'administration précédente. Désormais, nous mettrons l'accent sur le contrôle de la demande interne»*, a précisé Lee Brown, le directeur du bureau de lutte contre la drogue, au cours de sa tournée dans les pays andins. Les experts de la DEA (Drug Enforcement Agency) devraient abandonner à la fin de l'année la base d'opérations de Santa Lucia, située au cœur du Huallaga.

Le président Fujimori a annoncé que la guerre anti-drogue se poursuivrait *«avec les moyens du bord»* et sur deux fronts : celui de la répression et celui des cultures de substitution. *«Grâce au radar installé à la frontière avec la Colombie, nous ne sommes plus aveugles, mais nous restons manchots car nous n'avons pas les moyens de poursuivre les petits avions des trafiquants que nous détectons, nos avions n'étant pas équipés de viseurs nocturnes»*, explique le général Bellido. L'armée a pris le contrôle, l'année dernière, de quatorze aéroports du Huallaga utilisés par les trafiquants colombiens, mais il existe deux cents pistes clandestines. Souvent même, la route traversant la forêt vierge sert de terrain d'atterrissage aux petits avions. Solution de fortune : des blocs de ciment ont été semés sur cette voie afin de l'obstruer.

Des sachets d'infusion de coca

«Maintenant que nous avons décapité la subversion, nous sommes en mesure d'affronter le trafic de drogue» assure le général Bellido. Les experts ne partagent pas cet optimisme. Le Sentier lumineux est toujours très présent dans les vallées tropicales et la capitulation de son leader risque de se traduire par moins d'idéologie et plus de banditisme (d'après les autorités militaires péruviennes, le Sentier recevait 100 millions de dollars par an grâce à sa complicité avec les trafiquants). Par ailleurs, certains groupes d'autodéfense anti-sentiéristes semblent tirer parti eux aussi de leur autonomie pour se mettre à la *pasta*...

Le Pérou a demandé aux institutions financières internationales (Banque interaméricaine de développement en particulier), à l'Europe et au Japon d'épauler sa politique anti-drogue. Par ailleurs, une campagne se poursuit auprès des Nations unies pour que la feuille de coca ne soit plus considérée comme un stupéfiant. L'administration quotidienne de six sachets d'infusion de coca peut contribuer à la désintoxication des consommateurs de cocaïne, d'héroïne et d'alcool, assurent médecins et psychiatres péruviens. L'exportation de ce thé de coca pourrait rapporter plus d'un milliard de dollars. Mais aucun pays étranger n'a jusqu'ici autorisé l'importation de ce produit.

NICOLE BONNET

CLÉS/ *Chiffres*

■ **Le marché nord-américain. –** Les Etats-Unis constituent le plus gros marché de consommation de cocaïne au monde. Il s'y écoule entre 150 et 175 tonnes de cocaïne par an, vendue au prix d'environ 100 dollars le gramme. Plus de la moitié de la cocaïne consommée dans ce pays transiterait par le Mexique.

■ **La production latino-américaine. –** l'Amérique latine a produit 900 tonnes de cocaïne en 1991 (le double de la production de 1988), alors que la demande mondiale se situerait aux alentours de 700 tonnes.

Les trafiquants accumulent des stocks de pâte base. La production mondiale de feuille de coca est assurée à 60 % par le Pérou, à 21 % par la Bolivie et à 18 % par la Colombie, cœur d'un trafic contrôlé aujourd'hui à 70 % par le cartel de Cali.

■ **L'économie de la drogue. –** En Bolivie, où la drogue injecte dans l'économie de 600 à 800 millions de dollars chaque année, les cultivateurs de coca ont éradiqué, depuis 1989, plus de 25 000 hectares de coca, en échange de 2 000 dollars par hectare. Selon le GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux, créé en juillet 1989 à l'issue du sommet des pays industrialisés à Paris), 420 milliards de francs provenant du trafic des drogues sont blanchis chaque année dans le monde.

(Sources : Observatoire géopolitique des drogues et gouvernement américain).

Répartition de la production mondiale de la feuille de coca

Pérou Bolivie Colombie

États-Unis · Mexique · Vers États-Unis · Antilles · Cartagène · Medellin · Colombie · Cali · Vers Asie · Pérou · Vallée de l'Huallaga · Bolivie · Brésil · La Paz · Rio de Janeiro · Vers Asie et Europe · La Serena · Santiago · Talcahuano · Chili · Argentine · Buenos-Aires · Vers États-Unis et Europe

zones de production de cocaïne — Source : Observatoire géopolitique des drogues

VENEZUELA

Quand la CIA livre de la cocaïne

CARACAS

de notre envoyé spécial

Des fonctionnaires de la CIA en poste à Caracas ont, pendant plusieurs mois, expédié des centaines de kilos de cocaïne pure aux Etats-Unis, dans le cadre d'une opération illégale. La récente saisie par le service des douanes de Miami d'un chargement de quelque 500 kilos de cocaïne a déclenché un scandale aux Etats-Unis et au Venezuela. En participant à des opérations clandestines, la CIA espérait gagner la confiance des hommes des cartels et rassembler un maximum d'informations sur leurs organisations pour mieux les frapper. L'infiltration des réseaux de trafiquants de drogue est couramment pratiquée par les services spéciaux occidentaux présents en Amérique latine et ailleurs.

Les bavures et les ratages ne sont pas rares. Des experts européens admettent à l'occasion *«s'être brûlé les pattes»* dans les pays andins au cours d'opérations identiques mais de moindre ampleur que celle qui a mal tourné à Caracas. Dans le Chapare, principale zone de production de coca de la Bolivie, des représentants de la DEA (services américains de lutte contre le trafic de drogue) et des instructeurs américains des Léopards, l'unité d'élite bolivienne «anti-narcos», ont été parfois impliqués dans des affaires de corruption liées au trafic. Des programmes américains anti-drogue analogues à celui qui vient d'être plus ou moins démantelé à Caracas existent dans toutes les capitales des pays producteurs du continent.

Aucune sanction

Ce que la presse vénézuélienne qualifie de *«scandale de la drogue impliquant la CIA et la DEA»* n'est sans doute que la pointe de l'iceberg. Plusieurs expéditions importantes de cocaïne, bénéficiant du feu vert de la centrale américaine, n'ont pas été détectées. Les trafiquants interpellés à Miami après la saisie d'une demi-tonne de cocaïne ont affirmé que *«le gouvernement américain était au courant»*. Apparemment, il ne l'était pas, et la justice a été saisie.

Selon la version officielle, rapportée par le *New York Times*, des responsables de la CIA auraient proposé à leurs collègues de la DEA de monter cette opération en collaboration avec la garde nationale vénézuélienne, une force paramilitaire importante, chargée du contrôle des routes, des frontières et de la lutte anti-drogue. La DEA aurait refusé, sans toutefois, semble-t-il, alerter les autorités. Le général Guillen Davila, alors directeur de la garde nationale, s'embarqua, lui, dans l'aventure avec la CIA. *«Cette opération était illégale : elle n'avait pas d'autorisation officielle»*, déclare Robert Bonner, ancien patron du programme anti-stupéfiants des Etats-Unis. Un porte-parole de la CIA a précisé que l'enquête avait mis au jour des *«problèmes tout à fait lamentables»* mais qui *«avaient été résolus»*. Un fonctionnaire au moins de l'antenne vénézuélienne de l'agence a démissionné, mais aucune sanction n'a été prise. Le général Guillen Davila doit être cité comme simple témoin lors du procès à Miami.

Le gouvernement américain, dit-on, est soucieux d'éviter des *«complications»* avec le Venezuela. Cette affaire, qui n'a pas permis, semble-t-il, de capturer des membres importants des cartels colombiens, met en tout cas en lumière la montée spectaculaire du trafic dans toute la région. Arroseurs arrosés, les hommes de la CIA n'ont finalement participé que modestement à cette explosion. *«Ce sont au moins 200 tonnes de cocaïne qui transitent maintenant par le Venezuela»*, affirme un expert. En 1991, ce pays a signé un accord avec les Etats-Unis pour réprimer le blanchiment des narco-dollars. Mais la nouvelle loi anti-drogue, adoptée en septembre de cette année, est jugée insuffisante par les services de la police judiciaire de Caracas, qui réclament *«davantage de coopération»* entre policiers, banquiers et magistrats. En attendant, l'argent «chaud» court. Selon un fonctionnaire de la DEA à Caracas, *«environ 14 milliards de dollars par an sont blanchis au Venezuela. 80 % proviendraient du trafic de drogue»*. Davantage, donc, que les revenus estimés du pétrole en 1993.

MARCEL NIEDERGANG

CHILI

Le «sanctuaire» des trafiquants colombiens

SANTIAGO

de notre correspondant

Traditionnellement, les arrivages de cocaïne se limitaient aux apports des *burreros* (muletiers) et *hormigas* (fourmis) boliviens. Ces hommes, femmes ou même enfants transportent sur eux entre 20 et 500 grammes de poudre blanche dans des sachets maintenus à même le corps par des sparadraps. Ils entrent au Chili de manière légale, se mêlant aux six mille personnes qui, chaque jour, passent d'un pays à l'autre dans la région des trois frontières (Pérou, Bolivie, Chili). Ils franchissent aussi clandestinement le désert frontalier, en essayant de ne pas être surpris par les carabiniers, à qui la coopération nord-américaine a généreusement offert quatre véhicules tout terrain.

En dix ans, les prises de cocaïne se sont multipliées, montrant que la consommation dans le pays a, elle aussi, augmenté. Les carabiniers et les brigades antinarcotiques qui dépendent du service civil des enquêtes ont ainsi saisi 307 kilos de cocaïne en 1992 contre 24 kilos en 1982.

Au-delà de ce trafic artisanal, le Chili fait face, depuis deux ans, à une offensive des cartels de la drogue qui profitent de la géographie et de l'économie du pays. Grâce à ses 4200 kilomètres de côtes, à son ouverture sur le Pacifique procurant un accès direct à l'Asie et une route sûre vers l'Europe, le Chili constitue un débouché maritime pour les cartels colombiens et les producteurs de pâte-base boliviens et péruviens.

Le blanchiment de l'argent sale

Plusieurs faits démontrent que cette voie maritime est utilisée. Le 11 avril 1989, sont trouvés 267 kilos de chlorhydrate de cocaïne à bord du *Marco-Polo* arraisonné par la marine chilienne au large de Talcahuano. Le capitaine colombien arrêté est soupçonné de travailler pour le cartel de Medellin. La même année, les fonctionnaires des douanes observent avec curiosité un conteneur – supposé vide – se déséquilibrer alors qu'on le soulève. L'inspection révèle un double fond contenant 500 kilos de cocaïne d'une extrême pureté. Le conteneur a atteint le port chilien d'Arica par le chemin de fer, en provenance de la capitale bolivienne. Depuis la guerre du Pacifique entre les deux pays (1879-1883), un accord permet à la Bolivie d'utiliser le port chilien sans être soumise au contrôle des douanes de ce pays. *«Il serait illusoire de croire que ce chargement découvert par accident est le seul dans son genre*, dit le député Luis Leblanc, président de la commission d'enquête parlementaire sur le trafic de drogue.

Les cartels semblent utiliser à merveille le modèle de croissance par les exportations instauré par les «Chicago Boys» du régime militaire du général Pinochet. Les exportations chiliennes sont, pour l'essentiel, constituées de cuivre de produits dérivés du bois, de fruits et de produits de la pêche. Dans ces deux derniers cas, les contrôles douaniers sont réduits, afin de ne pas mettre en péril la fraîcheur des chargements.

Selon la vingt-troisième chambre criminelle de Santiago, 250 kilos de cocaïne auraient été envoyés aux Etats-Unis dissimulés dans des caisses de raisin à la fin du régime militaire en 1988. L'opération aurait été coordonnée par le représentant du cartel de Cali au Chili. Le 12 juillet 1992, 650 boîtes de raisins secs chiliens sont saisies en Suède à bord du *Humboldt-Express*. Elles contiennent 40 kilos de cocaïne. *«Ces cas sont loin d'être les seuls»*, soutient Luis Leblanc. D'autant que les investissements colombiens dans le sud du pays se multiplient. Les entreprises de pêche, de fruits et les exploitations agricoles en sont les cibles et elles peuvent également servir, par l'intermédiaire d'un processus de surfacturation, à blanchir les narcodollars.

Soucieux d'attirer les capitaux étrangers, le régime militaire a rendu quasi inexistants les contrôles sur leur origine. L'inflation réduite (12,7 % en 1992) et le fort taux de croissance de l'économie (10,4 % la même année) ajoutent aux attraits du pays. D'après la revue *Analisis*, qui cite des sources proches du service des impôts, plus de 1 milliard de dollars sont blanchis chaque année dans le pays. *«Nous ne pouvons être sûrs de ces montants*, dit Luis Leblanc. *Mais il suffit de regarder autour de soi pour imaginer l'ampleur du phénomène.»*

Le pays connaît en effet un véritable boom immobilier. A Santiago, les immeubles poussent comme des champignons dans les quartiers huppés de Providencia et Los Condes, parfois financés par des sociétés enregistrées dans des paradis fiscaux. Mais ce sont les grands projets hôteliers et touristiques des villes de La Serena et d'Arica, dans le nord du pays, qui font naître le plus de suspicions, en raison de leur multiplication, malgré un taux de remplissage quasi nul. *«Il est probable que les cartels ne disposent pas encore tout à fait d'une organisation solidement structurée de blanchiment dans le pays, mais ils sont en train de la mettre en place en envoyant des hommes-clés»*, confie en privé un fonctionnaire du service des enquêtes.

Ce service s'intéresse de près à deux mille Colombiens actuellement en résidence dans le pays. Parmi eux, six membres du clan Escobar, entrés au Chili avec un simple visa de tourisme, ont été expulsés le 23 juillet. Nicolas Escobar, venu *«avec beaucoup d'argent pour faire des affaires»*, est le neveu de Pablo Escobar, le «baron» du cartel de Medellin. Un autre Colombien, Jesus Ochoa, qui serait lié aux trois frères Ochoa du même cartel, est en fuite suite aux accusations de fraude fiscale dont il est l'objet. Jesus Ochoa a acheté, en 1989, trois sociétés d'exportation agricole situées dans la région de Rancagua. Son associé, Alex Jacob Nader, est, lui aussi, en fuite. Ce dernier est lié, à travers plusieurs sociétés automobiles, au citoyen syriano-chilien Yamal Edgardo Bathich (recherché depuis décembre 1992 pour fraude fiscale) et au trafiquant d'armes syrien Monzer Al Kazar, en compagnie duquel il fut arrêté en 1992 à Madrid, avant d'être relâché.

Les sociétés de Jesus Ochoa

Un juge d'instruction a été nommé en juillet pour tenter d'éclaircir les activités de Bathich et de Jacob Nader au Chili. Les autorités ont récemment décidé de lutter contre le blanchiment des narcodollars. Un projet de loi, adopté en août, modifie substantiellement les règles financières en créant le délit de blanchiment d'argent et en prévoyant, dans certains cas, la levée du secret bancaire. Ces mesures suffiront-elles?

Signe des temps, le général Ignacio Gonzalez, auteur de livres à succès, vient d'écrire un roman, *l'Envoyé de Medellin*, dans lequel on retrouve étrangement de nombreux éléments du cas Bathich. *«Nous sommes sans doute à un moment décisif où il nous faut soit réagir, soit accepter une corruption généralisée»*, dit-il.

BRUNO ADRIAN

► ***Le monde des débats* de novembre consacre son sujet principal à la drogue : faut-il libéraliser ou réprimer l'usage des stupéfiants? [En vente dans tous les kiosques, le numéro 30 francs.]**

هكذا من الأصل



Le Pentax ESPIO 115 est le seul appareil à avoir reçu deux récompenses. C'est normal, il est nettement au-dessus du lot.

Élu "Compact européen de l'année" et meilleur appareil compact par la TIPA. Les



professionnels de la photo ont rarement des coups de cœur pour les appareils compacts. Aussi, lorsque l'un d'eux est consacré à 2 reprises, c'est forcément qu'il sort du lot. Par sa compacité : l'ESPIO 115 est le plus petit, le plus maniable et le plus solide de tous les compacts. Par ses performances techniques : sa focale la plus longue du marché, le silence de son zoom motorisé, son mode panoramique... Enfin, sa mesure de lumière extrêmement perfectionnée sur 6 zones de l'image permet la plus grande exigence du photographe, quel que soit le film utilisé. Des appareils Pentax ont été très souvent primés ces dernières années. C'est peut-être parce que Pentax innove constamment dans l'art de prendre de meilleures photos. Mais le plus grand succès Pentax est certainement le fait que ses compacts zoom sont les plus vendus dans le monde.





PENTAX

PENTAX ESPIO 115. BIEN PLUS QU'UN COMPACT.

Edouard Balladur réunit les parlementaires de la majorité

■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.** Edouard Balladur réunissait mercredi 24 novembre, pour la deuxième fois depuis la formation de son gouvernement, l'ensemble des parlementaires du RPR et de l'UDF à la Maison de la chimie, à Paris. Le premier ministre entendait exposer aux députés et aux sénateurs de la majorité son programme pour les mois et les années à venir, comme il l'avait fait, déjà, après la réunion des ministres à l'Hôtel Matignon le 21 novembre.

■ **INQUIÉTUDE ET PATIENCE.** La concurrence implicite entre Edouard Balladur et Jacques Chirac fait sentir ses effets au RPR. Du côté de l'UDF, la popularité du premier ministre impose le silence. Attentif aux souhaits des parlementaires, dont il se tient précisément informé, M. Balladur peut compter sur l'aide que leur apporte le gouvernement pour éloigner les sirènes de l'impatience ou du doute face aux lenteurs du «changement» annoncé en mars dernier.

Une certaine inquiétude perce au RPR

« Une inquiétude ? Quelle inquiétude ? » La question paraît incongrue à ce ministre RPR du gouvernement d'Edouard Balladur. *Il ne décèle*, lui, *aucune* inquiétude dans les propos des parlementaires néogaullistes. Il admet que certaines interrogations peuvent concerner l'activité de quelques départements ministériels, mais il estime que le chef du gouvernement facilite plus la tâche des parlementaires *qu'il ne la complique.*

Cet avis n'est pas partagé par certains à l'état-major du mouvement que préside Jacques Chirac. *« Ce n'est pas encore de la défiance, mais c'est déjà quelque chose comme de la méfiance »*, confie un des dirigeants du RPR, qui entend, chaque semaine, de retour de leur circonscription, les députés égrener les critiques de leur électorat... ou bien les leurs. Le gouvernement n'est pas mis en cause mais, à l'en croire, une partie non négligeable des députés néogaullistes s'interrogeraient sur l'action du premier ministre.

L'impatience des premières semaines de la législature, surtout perceptible dans les rangs de l'UDF, aurait donc cédé la place à une interrogation sur les effets d'annonce pratiqués par M. Balladur. Interrogation, somme toute, très discrète car, de l'aveu même d'un député – lui aussi anonyme –, qui n'en est pas à son premier mandat, les députés RPR *« ne parlent pas »*. *« Je préférerais entendre des récriminations »*, se lamente-t-il devant cette apparente apathie qui peut trouver son explication dans la tétanie qui affecte des élus soumis aux sollicitations constantes de MM. Balladur et Chirac. Ecartelés entre les bienfaits locaux qu'apporte l'un et l'engagement personnel qu'attend l'autre, les députés se trouvent dans une situation paradoxale : ils espèrent rester le plus longtemps possible dans une prudente expectative présidentielle, tout en souhaitant sortir le plus vite possible de l'attentisme actuel.

Le GATT en toile de fond

Certains d'entre eux voudraient bien comprendre où va ce premier ministre qui, lors de sa première rencontre avec les parlementaires UDF et RPR, à la Maison de la chimie, déjà, le 6 juillet dernier, avait promis une *« nouvelle étape »* pour le mois de septembre. Cent jours après sa nomination à l'hôtel Matignon, M. Balladur indiquait, alors, que les Français témoignaient d'un *« mélange assez étrange d'inquiétude et de confiance »*. Fidèle à ce style raisonnable, qui irrite autant qu'il rassure, le premier ministre avait affirmé que *« le plus facile »* était fait et que des *« jours plus moroses »* étaient devant. Il ne croyait pas si bien dire. Et pourtant, cette morosité s'accompagne, pour lui, d'un maintien à très haut niveau de sa cote de popularité, après une dépression liée à la situation de l'emploi, et de la persistance d'une avance considérable sur ses « concurrents » présidentiels.

Ce décalage entre la morosité parlementaire et la sérénité affichée au gouvernement devait nécessairement faire l'objet d'une mise au point ou, à tout le moins, d'un « recadrage » de la part du chef du gouvernement. Il n'en demeure pas moins que des dirigeants du RPR ne comprennent pas pourquoi, *« au bout de huit mois, M. Balladur réunit le gouvernement en séminaire pour que ses ministres lui fassent des propositions »*. *« Cette démarche alimente nos préoccupations sur les effets d'annonce répétés qui cachent des arrière-pensées »*, confie l'un d'eux. Le récent geste de 1,5 milliard de francs en faveur des agriculteurs est à ranger, selon un autre, au rayon *de ces arrière-pensées.*

En toile de fond, ce sont, évidemment, les négocations du GATT qui sont en cause. Elles devaient faire l'objet, comme la *question de l'exclusion*, largement développée, mardi, par M. Chirac devant le groupe de l'Assemblée nationale, d'une question d'un député RPR à M. Balladur lors de la réunion à la Maison de la chimie. La fermeté qu'exprime Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement – le premier ministre *« n'a pas l'intention de baisser la garde »* sur les négociations commerciales internationales –, convainc à moitié des députés « douchés » par ce que certains considèrent comme des reculs du gouvernement sur Air France et les universités. Une telle interprétation fait sortir de ses gonds un des ministres RPR : *« Le groupe est bien content de ne plus avoir Air France dans les pattes ! »* S'agissant des aides financières aux agriculteurs, il ajoute que ces derniers en sont d'autant moins mécontents qu'*« ils ne sont plus les boucs émissaires »* des négociations du GATT.

Même si certains ministres RPR portent un jugement sévère et font usage de mots peu amènes à l'endroit de Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée, accusé de conduire une fronde solitaire contre le gouvernement, ils veulent croire que les députés RPR utiliseront à bon escient *« la plus grande liberté d'appréciation »* dont, au fil du temps, ils se sont dotés. Cette appréciation ne vaut pas encore blâme.

OLIVIER BIFFAUD

L'UDF prend patience

A la fin de l'été, les responsables de l'UDF douchaient la béatitude de ceux qu'émerveillait le zénith d'Edouard Balladur, en montrant du doigt une rentrée qu'ils annonçaient périlleuse. Les semaines ont passé, la situation sociale a continué à se dégrader, mais le premier ministre n'en a pas, pour autant, fait les frais. Du moins, il n'a pas perdu cette autorité qui lui permet de convoquer les parlementaires de sa majorité pour leur tenir un discours rabâché depuis la réunion des ministres, le 21 novembre, à l'hôtel Matignon. Les UDF critiques peuvent bien lui octroyer le label peu encourageant de *« parfait non-événement »*, cette réunion témoigne, néanmoins, de la force d'attraction dont peut encore user Edouard Balladur à l'endroit de l'UDF. *« C'est la deuxième du genre, je dis deuxième et non seconde car il est probable qu'il y en aura d'autres »*, prédit Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain.

Ce n'est pourtant pas faute d'essayer de résister à cette séduction. Décapitée par la constitution du gouvernement, qui a réduit au silence les ministres chefs de partis que sont Gérard Longuet pour le PR et Pierre Méhaignerie pour le CDS, ainsi que François Léotard et François Bayrou, l'UDF a longtemps souffert d'une absence d'expression politique propre, qui se démarque de celle du gouvernement. Ce silence était d'autant plus inquiétant qu'il n'était pas seulement une affaire de cohérence gouvernementale, mais qu'il découlait, aussi, d'affinités politiques entre M. Balladur et ses ministres UDF. En somme, l'UDF se taisait parce qu'elle n'avait rien à ajouter.

Aujourd'hui, une cohérence plus forte se dégage des interventions d'un triumvirat composé de Valéry Giscard d'Estaing, de Charles Millon et de René Monory. Le président de l'UDF, celui du groupe UDF de l'Assemblée nationale et celui du Sénat se répondent sur le mode du soutien critique au gouvernement. On l'a constaté à propos du GATT. Le *« discours de la raison »*, tout d'abord tenu par le député de l'Ain, puis relayé par l'ancien président de la République et par Raymond Barre, plus discret, est passé. Il en a été de même avec le débat sur la réduction du temps de travail. Cette cohérence a rencontré l'inquiétude qui se manifeste parmi les élus UDF et, singulièrement, les députés, devant la persistance des difficultés économiques.

Pour autant, l'expression critique de l'UDF, qui est un art difficile, car il est toujours mal vu de risquer d'affaiblir son camp par temps de crise, n'est pas encore parvenue à fédérer ni à organiser les frustrations et les insatisfactions. L'absence des relais que constituaient les chefs des composantes de l'UDF est d'autant plus cruelle que la confédération, par son histoire et par son esprit, n'a jamais favorisé un discours politique unique.

Il est particulièrement difficile, en outre, d'y prétendre lorsque Jacques Barrot, vice-président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, juge, par exemple, *« excessif le reproche d'immobilisme »* fait au gouvernement, alors que c'est précisément M. Millon qui assure à qui veut l'entendre que l'équipe d'Edouard Balladur va dans le mur, faute de prendre à bras-le-corps les problèmes qui se posent au pays. Les responsables UDF rétifs au balladurisme sont donc contraints de poursuivre leur course d'attente, en récusant, comme ils le faisaient il y a trois mois, les sondages flatteurs qui gratifient l'action du premier ministre. *« Le décalage entre la lecture économique, peu encourageante, de la situation et la lecture politique qui, elle, reste positive, ne pourra durer longtemps*, espèrent-ils. *Il y aura forcément un moment de vérité. »* Il leur tarde de le voir venir.

GILLES PARIS

La salle à manger de Matignon

C'était l'un des symboles du souci d'économie d'Edouard Balladur : à peine nommé à la tête du gouvernement, il avait supprimé la réception que le premier ministre offre, à la fin de la session de printemps, dans les jardins de sa résidence officielle, au monde parlementaire. Cependant, seuls les élus de l'opposition ont été privés, ainsi, du plaisir d'arpenter les salons dorés de Matignon, car depuis près de huit mois maintenant, ceux de la majorité s'y pressent en rangs serrés.

Les réunions de l'ensemble des députés et sénateurs de droite, suivies d'un buffet, à la Maison de la chimie (celle du mercredi 24 novembre devait être la deuxième), ne sont qu'une des gâteries offertes par le premier ministre à sa majorité. Il la soigne. Il la bichonne. Se rendre, comme tout chef du gouvernement, devant les groupes parlementaires qui le soutiennent ne peut lui suffire. Pour être tenu informé de leurs états d'âme, il a gardé près de lui deux collaborateurs entrés à l'Assemblée nationale en avril dernier, mais qui disposent d'un bureau à Matignon : son suppléant, Philippe Goujon, et son « chef de cabinet » du temps de l'opposition, Georges Tron. Les membres de son cabinet ont reçu la stricte consigne de faire tout le nécessaire pour donner satisfaction aux élus de la majorité ; un téléphone et un fax « vert » ont même été mis à leur disposition pour joindre Matignon.

Les rencontres personnelles étant les plus efficaces, M. Balladur, chaque fois que son agenda le lui permet, reçoit à déjeuner une douzaine de ces députés qui ont découvert le Palais-Bourbon au printemps dernier, RPR et UDF étant soigneusement mêlés. Une centaine d'entre eux ont déjà fréquenté la salle à manger de Matignon.

Th. B.

A l'Assemblée nationale

La majorité s'oppose au gouvernement sur le traitement des difficultés des entreprises

L'Assemblée nationale a entamé, mardi 23 novembre, l'examen de deux propositions de loi sur la prévention, le traitement et le règlement à l'amiable des difficultés des entreprises. Face à des députés décidés à faire preuve de volontarisme dans la refonte du dispositif actuel, le gouvernement a été contraint de demander la réserve du vote sur les deux premiers articles du texte, relatifs aux mécanismes de «prévention» des difficultés des entreprises.

Est-ce une saine humilité face à la complexité d'une récession qui se moque des slogans ? On avait connu, en tout cas, le gouvernement et la majorité autrement plus pressés de brandir l'argument de «l'héritage». Bien sûr, la loi Badinter de 1985 – le texte de référence que l'Assemblée est invitée à réformer (*le Monde* des 12 et 24 novembre) – a été épinglée, mardi, à l'Assemblée nationale. *« Le législateur de 1985, donnant la priorité à la sauvegarde de l'entreprise une primauté absolue, pouvait espérer qu'il en résulterait une préservation de l'emploi*, a souligné Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. *Tel n'a pas été le cas. » « On a choisi, selon une vision à court terme, de privilégier la continuité de l'entreprise et le maintien de l'emploi, au prix, accepté, d'une spoliation des prêteurs et des fournisseurs »*, a enchéri Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique.

Pourtant, on aurait cherché en vain, dans les propos des uns et des autres, un quelconque acharnement partisan contre la législation actuelle sur laquelle, a souligné M. Méhaignerie, *« on ne saurait faire peser toutes les conséquences des difficultés que nous traversons »*. Au contraire, c'est plutôt le réalisme qui prévalait sur les bancs de la majorité, dont le souci était seulement de tenter de limiter la casse. *« Evitons de céder aux fantasmes*, a averti M. Bignon, l'un des coauteurs de la proposition de loi. *Lorsqu'un problème se pose, une loi ne suffit pas à le résoudre. L'objectif doit être une amélioration à la marge. »* Une telle prudence n'a pu que faciliter la tâche des socialistes. Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) s'est trouvée encouragée à rappeler que la loi Badinter avait été adoptée *« dans un contexte de croissance, où l'on pouvait espérer que les difficultés des entreprises ne seraient que temporaires »*.

En vérité, plus qu'à un duel droite-gauche, on a assisté à un affrontement entre la majorité et le gouvernement. Les députés RPR et UDF souhaitaient faire preuve d'audace dans la refonte du dispositif actuel, M. Barrot, président de la commission des finances et autre coauteur de la proposition, invitant même ses amis à *« frapper un grand coup »*.

Le désaccord portait sur les deux premiers articles du texte, relatifs aux mécanismes de *« prévention »*, l'un prévoyant que le trésor public et les organismes de sécurité sociale seraient tenus d'*« informer »* le président du tribunal de commerce de tout retard de paiement observé (à partir de trois mois), l'autre précisant que la procédure du règlement à l'amiable impliquerait automatiquement la suspension des poursuite contre le débiteur. Hostile à ces deux articles, le gouvernement a échoué à rallier sa majorité à sa cause et s'est vu contraint de demander la réserve du vote.

FRÉDÉRIC BOBIN

Après les critiques du premier ministre

Les centristes défendent le rôle du Conseil constitutionnel

Edouard Balladur n'est pas soutenu par l'ensemble de sa majorité dans la polémique qu'il a engagée sur le rôle du Conseil constitutionnel. Jacques Barrot, vice-président centriste du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a expliqué, mardi 23 novembre, que le Conseil doit avoir *« une grande liberté pour se référer, non seulement au texte, mais aussi au préambule de la Constitution »*.

Il a rappelé que *« la liberté de l'enseignement avait été largement préservée grâce au préambule »*. Cette position est généralement partagée par les autres dirigeants centristes, Jean-Jacques Hyest, leur spécialiste des questions juridiques, expliquant que, s'il regrette que Robert Badinter ait polémiqué, à son tour, avec le premier ministre, il n'y avait *« rien de choquant »* dans les arguments du président du Conseil constitutionnel (*le Monde* du 23 novembre). A gauche, Michel Rocard, dans un « point de vue » publié par *le Figaro* mercredi, prend, lui aussi, la défense du Conseil constitutionnel. Regrettant que le premier ministre ait critiqué cette institution à la tribune du Congrès, le premier secrétaire du PS écrit : *« Une Constitution ne mérite véritablement son nom que si sa violation est sanctionnée. »*

« Mais cette découverte est encore trop récente [en France], *trop mal supportée par certains responsables politiques pour ne pas demeurer fragile,* ajoute M. Rocard. *Et la remettre en question ne me semble ni très digne, ni très responsable. L'Etat de droit a ses imperfections, mais infiniment moindres que celles d'une Etat sans droit. Le gouvernement des juges est toujours un risque, mais infiniment moindre que celui d'un gouvernement sans juges. »* L'ancien premier ministre socialiste estime qu'en fait *« ce gouvernement accepte mal que tout ne se plie pas à sa volonté »*.

L'examen du projet de budget pour 1994

Le Sénat adopte des mesures favorables à l'immobilier

Les sénateurs ont achevé, mardi 23 novembre, la discussion générale du projet de budget pour 1994 et entamé l'examen des articles de la première partie du texte, consacrée aux recettes. Ils ont adopté plusieurs amendements destinés à favoriser l'investissement immobilier, en élargissant, notamment, le champ d'application de l'article 6, qui exonère de taxation de plus-values les cessions de sicav réinvesties dans l'achat d'un logement.

La fin de la discussion générale sur le projet de loi de finances pour 1994 a donné l'occasion, mardi, à Michel Charasse, ancien ministre du budget, de joindre sa voix à celles des défenseurs des collectivités locales. *« On ne peut pas demander aux collectivités de faire face à des charges obligatoires et mécaniques, les appeler à soutenir l'activité et l'emploi par leurs dépenses, leur interdire d'être en déficit et les priver de leurs moyens »*, a affirmé le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme. *« Les collectivités locales ne sont pas le meilleur terrain pour rechercher des économies »*, a-t-il observé à l'adresse de Nicolas Sarkozy, ministre du budget.

Ce dernier a confirmé l'esprit d'ouverture qu'il avait manifesté, la veille, sur les aménagements possibles de l'effort demandé aux collectivités locales (*le Monde* du 23 novembre), tout en recommandant la prudence à propos des modifications envisagées pour la dotation de compensation de la taxe professionnelle. *« Prenons garde,* a-t-il dit, *de ne pas réaliser des transferts trop brutaux de cotisations de taxe professionnelle »*, qui pourraient représenter des risques pour les entreprises comme pour les collectivités locales.

Après le rejet de la question préalable, opposée par les communistes, les sénateurs ont entamé la discussion des articles et amendé, notamment, l'article 6, qui prévoit une exonération de taxation de plus-values pour les cessions de titres d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) réinvesties dans l'achat d'un logement, afin d'en élargir le champ d'application. Les députés y avaient déjà inclus l'achat d'un terrain destiné à la construction d'un logement individuel et les travaux de reconstruction ou d'agrandissement. Le Sénat a adopté un amendement présenté par Jean Arthuis (Un. centr.), rapporteur général de la commission des finances, et approuvé par le ministre du budget, qui étend le bénéfice de cette disposition aux grosses réparations d'un montant au moins égal à 30 000 F.

Avec l'accord du gouvernement, les sénateurs ont également porté d'un mois à deux mois le délai accordé entre la cession des titres d'OPCVM et la réalisation de l'investissement immobilier. En revanche, c'est contre l'avis du gouvernement que les sénateurs ont adopté l'extension du dispositif de l'article 6 à la souscription de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). *« Vu les contraintes budgétaires, plus on fait pour l'immobilier, moins je pourrai vous accorder pour les collectivités locales, dont je croyais que c'était votre priorité »*, avait pourtant averti, avec quelque perfidie, M. Sarkozy. Cela ne l'a pas empêché, quelques instants plus tard, de faire adopter un article additionnel, exonérant de taxation *« la plus-value réalisée du 25 novembre 1993 au 31 décembre 1994 lors de la cession d'un logement »*, si le produit de la vente est réinvesti, *« dans un délai de quatre mois, dans l'acquisition ou la construction »* d'une résidence principale.

CLAIRE BLANDIN

La préparation du vingt-huitième congrès

La succession de M. Marchais devient le thème principal du débat au PCF

Deux mois avant la réunion du vingt-huitième congrès du PCF, le bureau politique a précisé, mardi 23 novembre, les *« conditions de désignation de la future direction »*. Il en ressort que le choix du *« futur premier dirigeant »* appartient au comité central qui sera désigné au congrès. La direction a ainsi voulu prendre les devants par rapport à la candidature conditionnelle de Charles Fiterman et à celles, attendues, d'autres dirigeants minoritaires.

Alors qu'à l'ouverture de la dernière session du comité central, le 17 novembre, Georges Marchais avait spécifié que la préparation du vingt-huitième congrès du Parti communiste relève des seuls adhérents, le bureau politique, dans un long communiqué publié mardi, a tenu à apporter des *« précisions au sujet des conditions de désignation de la future direction du PCF »*. Les dirigeants communistes reconnaissent, tout d'abord, que l'élection de cette future direction présente *« un relief tout particulier »* du fait du prochain départ de M. Marchais du poste de secrétaire général.

Le bureau politique se déclare *« sensible »* à l'argument selon lequel la direction est habituellement élue de façon *« précipitée »* par le comité central issu du congrès, mais *« il attire l'attention sur les inconvénients majeurs – et, à ses yeux, rédhibitoires – qu'aurait une discussion du comité central sortant sur la future direction ». « Devra-t-on attendre le dernier jour du vingt-huitième congrès pour connaître le nom du futur premier dirigeant du PCF ? »*, poursuit le communiqué, avant d'apporter cette réponse : *« Le bureau politique est conscient qu'il peut être ressenti comme frustrant par des adhérents et incompréhensible par ceux qui ne connaissent pas le fonctionnement non présidentialiste du PCF de ne pas connaître la décision qui sera prise quant à son futur premier dirigeant. Cette décision n'est pas connue parce qu'elle n'est pas prise, qu'elle ne doit pas l'être à cette phase du processus du congrès. »* Si la direction actuelle proposait un candidat, explique encore le bureau politique, cela pourrait conduire à *« des pratiques plébiscitaires »*.

Ces « précisions » quelque peu alambiquées sont apportées deux jours après que Charles Fiterman s'est déclaré prêt à participer à *« une équipe de direction », « pour une durée précise »*, et sous conditions (*le Monde* du 23 novembre). La déclaration du bureau politique intervient aussi à un moment où d'autres candidatures à la succession de M. Marchais sont attendues.

Après avoir longtemps hésité sur la conduite à tenir, les contestataires du PCF ont décidé, en effet, d'aborder directement cette question taboue. *« Au Parti communiste, on n'est pas candidat ; si je me proclamais candidat, cela serait très mal vu parce que c'est indécent, cela ne se fait pas »*, affirmait M. Fiterman, le 24 octobre dernier, tout en souhaitant qu'*« un homme plus jeune »* que lui puisse mettre en œuvre les changements jugés nécessaires. Or, un mois plus tard, personne n'est encore sorti de l'ombre. M. Marchais lui-même a *« des idées »* sur son successeur, mais ne les exprime pas. Depuis l'ouverture, le 11 octobre, de la « tribune de discussion » du congrès, *l'Humanité* a publié près d'une centaine de contributions : pas une seule, à ce jour, n'a abordé ouvertement le problème de la succession. Les opposants ont donc décidé de *« secouer le cocotier »*.

JEAN-LOUIS SAUX

Les mises en chantier tombent sous la barre des 250 000

Pour la première fois depuis 1954, les mises en chantier de logements neufs sont tombées sous la barre des 250 000 unités, en rythme annuel (à 249 800), selon les statistiques à la fin d'octobre publiées mardi 23 novembre par le ministère de l'équipement. On n'en dénombrait plus en octobre que 21 200, moins qu'en septembre (22 500). Pour les trois mois d'août, septembre et octobre, le fléchissement est de 10,7 % et de 11,8 % pour les dix premiers mois (206 600 unités). Même si ces statistiques font apparaître, au dernier trimestre, une reprise de 1,8 % du nombre de logements autorisés, elle mettent un bémol à l'optimisme affiché par certains membres du gouvernement sur le logement et montrent à quel point on est loin de l'objectif fixé il y a deux jours par Edouard Balladur : *« Dépasser le rythme des 300 000 avant 1997-1998 »* (*le Monde* du 23 novembre).

Par ailleurs, le ministre du logement, Hervé de Charette, annonce dans *les Echos* un nouveau relèvement de 5 % des plafonds de ressources des accédants aux PAP (prêts accession à la propriété).

F. V.

LOI SUR L'EMPLOI : les sénateurs socialistes saisissent le Conseil constitutionnel. – Le groupe socialiste du Sénat a déféré, mardi 23 novembre, au Conseil constitutionnel la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, adoptée définitivement le 19 novembre (*le Monde* daté 21-22 novembre). Les sénateurs socialistes estiment non conformes à la Constitution deux articles du texte, celui qui donne aux chefs d'entreprise de moins de deux cents salariés la faculté de fusionner l'institution du comité d'entreprise et des délégués du personnel et celui qui prévoit de substituer un rapport annuel à l'ensemble des informations économiques actuellement fournies par le chef d'entreprise au comité d'entreprise.

A Marseille

Michel Rocard tend la main à Robert Vigouroux

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Michel Rocard s'est rendu, mardi 23 novembre, à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, pour son premier déplacement en province depuis son élection au poste de premier secrétaire du PS. Il a eu un entretien avec le sénateur (app. PS) des Bouches-du-Rhône et maire de Marseille, Robert Vigouroux. Cependant, si cette rencontre est susceptible de mettre un terme à une période de « glaciation » qui caractérise, depuis plus de deux ans, les relations entre le maire de Marseille et le PS, de part et d'autre on s'est efforcé d'en limiter la portée.

« N'en faisons pas un fromage ! a conseillé M. Rocard. *Dans un pays civilisé, on se rencontre et on se parle. »* Après un entretien de cinquante minutes avec son hôte, le maire de Marseille s'est montré tout aussi prudent. Il a rendu un discret hommage à M. Rocard, un responsable politique *« qui n'est pas excessif dans ce qu'il propose »*.

« Dans le paysage de la gauche »

« Construire l'avenir, a répondu le premier secrétaire, *c'est retrouver la simplicité, la sérénité et le rassemblement. C'est ce à quoi je suis prêt, c'est ce à quoi je vous appelle et c'est ce sur quoi je sais pouvoir faire confiance aux Marseillais. »*

Auparavant, au cours d'une conférence de presse, M. Rocard avait plus directement émis l'espoir qu'il y aurait une liste d'union entre M. Vigouroux, *« qui est dans le paysage de la gauche »*, et le PS aux prochaines élections municipales. *« Les forces de progrès,* a-t-il déclaré, *doivent trouver entre elles les moyens de panser les plaies, de régler les vieux contentieux et de se rassembler. »*

GUY PORTE

SOCIÉTÉ

■ RAPPORT. *La Cour des comptes, sous la présidence de Pierre Joxe, devait rendre public, mercredi 24 novembre, un rapport au président de la République sur «les politiques sociales en faveur des personnes handicapées adultes». A l'issue de son expertise, la Cour juge «décevant» le bilan de la législation sur l'insertion professionnelle, dénonce le «manque de réelle cohérence» de la politique d'insertion sociale, ainsi que le fonctionnement «globalement défectueux» des structures administratives et financières.*

■ COLLOQUE. Lors des premiers Entretiens européens sur l'insertion des handicapés qui viennent de se réunir à Lyon, un bilan des emplois réservés aux personnes victimes d'un handicap a été dressé. Fixé à 6 % par la loi du 10 juillet 1987, le quota plafonne depuis deux ans à 3,78 %.

■ PLAINTE. Une femme ingénieur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), handicapée à la suite d'un accident de la circulation, a déposé, le 2 novembre, auprès du procureur de la République de Grasse (Alpes-Maritimes), une plainte pour non-assistance à personne en danger contre le service d'auxiliaires de vie de la délégation départementale de l'Association des paralysés de France (APF).

Dans un rapport au président de la République

La Cour des comptes dénonce les anomalies de la politique en faveur des personnes handicapées

Le troisième rapport de la Cour des comptes sur l'application de la législation en faveur des personnes handicapées est accablant (1). Il dénonce *«une réglementation de plus en plus diversifiée et complexe»*, source de conflits dont les solutions ne peuvent être que *«contentieuses, c'est-à-dire tardives et parfois peu respectées»*, ainsi qu'une décentralisation qui a introduit *«des éléments de dysfonctionnement»*.

Les anomalies constatées entraînent, selon la Cour, deux conséquences principales : d'une part, le détournement des aides aux handicapés *«pour faire face à d'autres problèmes sociaux»*; d'autre part, *«la répartition géographique très irrégulière»* des différents instruments de l'aide. Formulant une série de propositions qui tend à la simplification et à l'harmonisation de ces dispositifs, la Cour des comptes réclame *«l'abolition de la réglementation par circulaires»*.

Devant l'importance des crédits publics engagés – 115 milliards de francs dépensés au total en 1992, contre 23 milliards de francs en 1980 – et du nombre de personnes concernées – entre 2,5 et 6 millions de handicapés en France, selon les définitions – la Cour des comptes a tenté de mesurer l'efficacité des mesures prises en faveur de cette population dans dix départements (2). Six chambres régionales des comptes ont parallèlement contrôlé douze autres collectivités territoriales départementales (3). La Cour relève des anomalies dans trois domaines principaux.

● **DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES INADAPTÉES** : en matière d'insertion professionnelle, les magistrats de la Cour des comptes jugent *«décevant»* le bilan des dispositions législatives prises en 1975 et renforcées par la loi du 10 juillet 1987. Ils épinglent le dispositif de formation, notamment les centres de rééducation professionnelle (CRP), répartis *«de manière anarchique»* sur le territoire, et dont beaucoup dispensent des *«formations trop anciennes ou inadaptées»*. La Cour émet *«un avis réservé sur l'efficacité»* du dispositif législatif qui prévoit l'emploi par toutes les entreprises de plus de vingt salariés d'une proportion de *«bénéficiaires»* handicapés égale au moins à 6 % de ses effectifs.

La liste de ces «bénéficiaires» lui semble mal définie, créant des dysfonctionnements en particulier *«dans le secteur hospitalier»*, où *«des agents dont l'état de santé nécessitait des «postes adaptés» se voyaient (...) conférer automatiquement la qualification de «personnes handicapées»*. La Cour a constaté que l'Assistance publique de Paris était *«coutumière»* de cette pratique, *«ce qui lui permet d'atteindre le taux d'objectif fixé par la loi de 1987»*.

La possibilité de se dégager de cette obligation en versant une contribution à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH) n'a pas cessé d'augmenter : elle a été utilisée par 49,5 % des entreprises assujetties à cette obligation d'emploi en 1992 – soit 43 500 entreprises sur 87 800 –, alors que ce pourcentage était de 45,9 % en 1991, de 36,8 % en 1990 et de 26,3 % en 1989.

Au chapitre du travail en milieu protégé, la Cour des comptes estime que *«l'insertion professionnelle reste figée»*. Les 77 000 personnes lourdement atteintes accueillies dans les centres d'aide par le travail (CAT) peuvent difficilement passer au stade des ateliers protégés, où seules 11 000 places leur sont offertes.

● **DES «AMBIGUITÉS» NÉES DE LA DÉCENTRALISATION** : le rapport de la Cour des comptes relève que la politique d'hébergement des handicapés *«continue à manquer de réelle cohérence»*, tant au point de vue du maintien à domicile que des maisons d'accueil spécialisées et autres formes d'hébergement, à titre onéreux, chez les particuliers. Les services d'auxiliaires de vie, *«organisés il y a plus de dix ans, mais sur la base juridique ténue de simples circulaires»*, note le rapport, sont *«aujourd'hui affectés par les ambiguïtés nées de la mise en place de la décentralisation»*. La Cour indique qu'en 1992 80 % des services d'auxiliaires de vie ne bénéficiaient d'aucune aide des collectivités locales, *«dont l'inertie était tout aussi manifeste en ce qui concerne la création de postes»*.

La liste des griefs se poursuit à propos de l'accessibilité urbaine et architecturale. Le lancement, en 1985, de commissions consultatives départementales compétentes *«n'a que peu contribué à l'évolution positive de la situation»*. Dans certains départements, ces commissions ne sont même plus réunies depuis plusieurs années.

Les diverses allocations auxquelles peuvent prétendre les adultes handicapés devraient, en outre, être *«rééquilibrées»*. Les mécanismes complexes de la garantie de ressources aux travailleurs handicapés (GRTH) *«n'incitent pas les handicapés à chercher à rejoindre les structures de milieu ordinaire»*. L'allocation aux adultes handicapés (AAH) – dont 500 000 personnes bénéficient et dont la réforme soulève de nombreuses protestations (*le Monde* du 9 novembre) – est *«de plus en plus fréquemment détournée de son but»*.

● **UNE RÉGLEMENTATION «ANARCHIQUE ET CONTRAIGNANTE»** : les structures administratives et financières de la prise en charge des handicapés souffrent, écrit encore la Cour des comptes, d'un fonctionnement *«globalement défectueux»*, dû à une insuffisance de moyens en locaux et en personnel, ainsi qu'à l'existence d'une *«réglementation anarchique et contraignante»*. La Cour a dénombré plusieurs centaines de textes régissant la politique en faveur des personnes handicapées et déplore leur *«stratification progressive»*.

L'administration centrale n'est pas épargnée par le rapport de la Cour qui relève *«l'éparpillement et le cloisonnement de services relevant souvent de ministères différents»*. Ni la création d'un comité interministériel de coordination, prévu par la loi d'orientation de 1975, ni l'existence d'un secrétariat d'Etat aux handicapés entre 1988 et 1993 n'ont permis de résoudre cet éclatement institutionnel. A cet égard, la procédure prévue par l'«amendement Creton» (article 22 de la loi du 13 janvier 1989), pour assurer la prise en charge des handicapés passé l'âge de vingt ans, donne lieu, faute de textes réglementaires d'application, à *«des modalités (...) conflictuelles et arbitraires»* conduisant un certain nombre de départements à *«en contester les dispositions.»*

LAURENCE FOLLÉA

(1) *Les Politiques sociales en faveur des personnes handicapées.* Cour des comptes, novembre 1993, 299 pages (161 pages, 13 annexes, et 94 pages de réponses des administrations, collectivités et organismes), 75 francs. Disponible à la direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15. Tél : (1) 40-58-76-00.

(2) *Calvados, Doubs, Lozère, Maine-et-Loire, Morbihan, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Haut-Rhin, Rhône, Val-de-Marne.*

(3) Il s'agit des chambres régionales d'Auvergne, de Guadeloupe-Guyane-Martinique, de Haute-Normandie, d'Ile-de-France, de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes.

MÉDECINE

Des expériences contestées en Allemagne

Cadavres au volant

Après une série d'informations publiées dans la presse allemande, Rainer Mattern, directeur de l'institut de médecine légale de l'université de Heidelberg, a confirmé, mardi 23 novembre, avoir utilisé plus de deux cents cadavres, d'adultes mais aussi d'enfants, dans des simulations d'accidents réalisées à la demande de constructeurs automobiles. Selon M. Mattern, huit cadavres d'enfants âgés de deux à treize ans ont été utilisés entre 1972 et 1989 pour ces essais, chaque fois avec l'autorisation des parents. Ces travaux visaient à tester ou à améliorer l'efficacité de ceintures de sécurité, de coussins d'air *(airbags)* ou de sièges pour bébé. Le puissant automobile-club allemand ADAC, qui compte douze millions d'adhérents, estime, quant à lui, que ces expériences ne sont pas *«acceptables au plan éthique»*.

L'utilisation de cadavres humains dans le cadre de recherches en accidentologie est un fait nullement contesté par les spécialistes concernés. Mais l'évocation de ces travaux provoque toujours une très vive émotion. Le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) dispose de la plus grande expérience internationale dans ce domaine.

Le respect dû aux morts

«Mes recherches en accidentologie, réalisées en collaboration avec Peugeot et Renault, m'ont mené à utiliser près de quatre cent cinquante cadavres, nous a-t-il expliqué. Tous nos travaux ont été publiés. Ils font aujourd'hui référence et ont notamment permis l'adoption de normes internationales de sécurité au sein des véhicules automobiles. Il faut, pour comprendre, savoir que ni les animaux ni les mannequins ne peuvent fournir les données indispensables à ce type de recherche.»

Les travaux en accidentologie ne diffèrent pas, sur le fond, de tous ceux – anatomiques et chirurgicaux en particulier – où le corps humain est un indispensable terrain d'apprentissage et d'expériences (*le Monde* du 26 octobre 1988). Sans doute l'émotion est-elle encore plus vive quant il s'agit de cadavres d'enfant. Cette situation ne pose toutefois aucun problème médico-légal dès lors que les parents ont donné leur accord. Cette émotion naît, pour l'essentiel, de l'idée que de telles recherches imposent de violer le respect dû aux morts.

«Il n'y a là aucune contradiction, estime le professeur Got. *Dans tous les cas, nous avons profondément conscience du respect que nous devons à ceux qui ont fait le choix de donner leur corps. Tout cela est peut-être difficile à comprendre mais je sais, pour ma part, que l'on peut détruire un cadavre tout en respectant la personne. Pour ce qui me concerne, j'ai donné mon corps à la science et j'aimerais, le moment venu, être dans l'une de ces voitures.»*

J.-Y. N.

FAITS DIVERS

Un chômeur tue deux personnes âgées à Marseille

Sans mobile apparent...

MARSEILLE

de notre correspondant

A peine ont-ils désarmé l'homme dans la voiture qu'ils viennent de coincer contre un trottoir que les policiers entendent le conducteur leur confier, d'une voix quasi absente : *«Heureusement que vous m'avez interpellé, je voulais tuer d'autres personnes.»*

Michel Piacentino, un chômeur marseillais de trente ans, poursuit seul son monologue : *«Je ne sais pas ce qui m'a pris. J'ai craqué. J'ai décidé de tuer quelqu'un, n'importe qui, avant de me suicider. J'ai attendu. Puis ces deux personnes âgées sont arrivées. J'ai tiré. Mais, après, je n'ai pas eu le courage de me tuer.»* Il vient de tuer Léon Braissant, quatre-vingt-trois ans, et son épouse, Elise, soixante et onze ans. Les policiers de la brigade anticriminalité du secteur centre de Marseille ont d'abord pensé à une querelle de voisinage qui aurait mal tourné, puis à une agression de vieillards pour dérober leur argent. Non, Michel Piacentino reprend en détail le récit d'un double meurtre inexplicable. Peu avant midi, il quitte son appartement au premier étage d'un immeuble de la résidence Les Sources dans le quartier de la Croix-Rouge. Il descend dans son garage, au rez-de-chaussée, et se saisit du fusil de chasse appartenant à son père, ainsi que d'une boîte de cartouches. Il arme le fusil et se met à guetter comme dans la chasse au poste.

Après quelques instants, Léon et Elise Braissant quittent le cabinet médical où ils viennent de passer une radio de contrôle. Le couple s'approche de sa voiture, une Renault 8 stationnée en face du garage où guette Michel Piacentino. M. Braissant n'a pas le temps de saisir la clé du véhicule : l'homme au fusil jaillit, ouvre le feu à bout portant. La vieille dame est tuée sur le coup. Son époux succombera quelques minutes plus tard.

Le meurtrier a-t-il réalisé un bref instant? Le voilà fuyant à bord de sa Citroën Visa verte repérée par les voisins accourus au bruit des détonations. L'alerte est immédiate et, après une brève course-poursuite, Michel Piacentino est neutralisé. Il n'offre aucune résistance. Comme si son arrestation mettait fin à un cauchemar.

JEAN CONTRUCCI

RUEIL-MALMAISON : un jeune *homme tué à cause d'un vol de* vélo. - Un adolescent de dix-huit ans a tué à coups de couteau, lundi soir 22 novembre à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), un jeune homme de vingt ans qui, selon les premiers éléments de l'enquête, lui reprochait d'avoir volé son vélo. Habitant la même cité de logements sociaux à Rueil-Malmaison, les deux jeunes gens se sont d'abord violemment disputés à ce sujet. Après une brève empoignade, l'adolescent de dix-huit ans est remonté chez lui et s'est emparé d'un couteau. Il a porté plusieurs coups à sa victime, qui devait décéder de ses blessures à l'hôpital du Plessis-Robinson. L'agresseur s'est ensuite laissé interpeller par la police sans opposer de résistance, et a été placé en garde à vue. Ni l'agresseur ni sa victime n'étaient jusqu'alors connus des services de police.

Détenue à Toulon pour non-présentation d'enfant

Une mère hospitalisée après une grève de la faim

TOULON

de notre correspondant

Incarcérée le 8 novembre à la maison d'arrêt Saint-Roch pour non-présentation d'enfant, Mme Meunier-Colette a été hospitalisée, mardi 23 novembre à Toulon, au seizième jour d'une grève de la faim commencée dès sa mise en détention. L'histoire de cette femme met en évidence une disposition juridique étonnante pouvant engendrer des situations dramatiques.

Divorcée depuis dix ans et mère de deux grands enfants, Mme Meunier-Colette donne naissance à une petite fille, Violaine, aujourd'hui âgée de sept ans. Elle assume seule sa condition de mère célibataire. Le «géniteur», qui est marié et père de famille, ne manifeste aucun intérêt particulier pour la mère ou l'enfant.

«Une situation incohérente»

Ce n'est qu'un an plus tard que Jean-Jacques Landra reconnaît Violaine sans en aviser la mère, comme la loi l'y autorise. La situation est d'autant plus complexe que Mme Meunier-Colette s'est remariée et que la petite fille considère l'époux de sa mère comme son seul père. Quand M. Landra exige un droit de visite, Violaine s'y refuse et sa mère prend le parti de sa fille, se plaçant ainsi dans l'illégalité.

Cette situation la révolte et Mme Meunier-Colette crée une Association pour la défense des enfants naturels (1), visant à réformer *«une situation incohérente et directement liée aux dispositions de l'article 335 du code civil, qui autorise la reconnaissance d'un enfant sans que la mère soit avisée»*. Mais le 8 novembre, au terme d'une succession de péripéties judiciaires, elle est placée en garde à vue, puis déférée devant le substitut chargé des mineurs, M. Ollivier-Maurel. Elle comparaît sur le champ devant le tribunal de grande instance de Toulon, avant d'être placée en détention à titre préventif, en attendant le jugement renvoyé au 29 novembre.

Le même jour, Violaine est placée au Pradet dans un foyer de la DDISS (direction départementale des interventions sanitaires et sociales) où elle séjournera jusqu'au 17 novembre avant d'être confiée, par voie de justice, à un couple ami des Meunier-Colette.

Des témoignages de solidarité, des demandes de médiation auprès de Mme Veil et de M. Méhaignerie, le dépôt par Yann Piat, député UDF du Var, d'un projet de loi pour abroger l'article 335 du code civil, sont restés sans effet. Très affaiblie par sa grève de la faim, Mme Meunier-Colette refuse de désarmer. Pour elle, *«un géniteur n'est pas toujours un père. Le débat relève plus du domaine social et humain que de la justice»*.

JOSÉ LENZINI

(1) 23, rue Jean-Baptiste Vin, 83200 Toulon. Tél. : 94-92-12-85.

SOCIÉTÉ

SOLIDARITÉ

La vague de froid a fait une neuvième victime en France

La proposition de loi contre les squatters présentée par la majorité ne sera pas examinée

Un homme d'une quarantaine d'années – dépourvu de pièces d'identité – a été découvert sans vie, mardi 23 novembre, sous un pont à Saint-Maur (Val-de-Marne). Il a succombé à un arrêt cardiaque dû à une hypothermie. Cette nouvelle victime porte à neuf le nombre des personnes mortes de froid en France depuis le vendredi 19 novembre – dont sept sans domicile fixe (SDF).

Tandis qu'est enregistré ce nouveau drame, des initiatives continuent d'être prises (le Monde des 23 et 24 novembre) pour venir en aide aux sans-abri. Dans la capitale, les cinq équipes mobiles mises en place par la mairie de Paris sont allées, dans la nuit de lundi à mardi, au-devant de 380 personnes, dont près de 300, a indiqué l'hôtel de ville, n'ont pas souhaité être secourues. Ces équipes peuvent être alertées par l'intermédiaire de deux numéros d'appel : 40-27-98-00 et 05-02-24-24. A la station de métro Saint-Martin, l'armée prête la main : une vingtaine d'hommes du contingent distribuent, jusqu'au 29 novembre, des repas chauds et des petits déjeuners. Une opération analogue est organisée, depuis mardi soir, à la station Champs-de-Mars, tandis que, dans les Yvelines et dans l'Essonne, des militaires ont distribué plusieurs centaines de lits de camp et de couvertures. A Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), la municipalité doit ouvrir, vendredi 26, un centre d'hébergement de quinze places.

Lors de l'inauguration (le Monde du 24 novembre) de la première boutique de solidarité ouverte à Paris par sa Fondation (1), l'abbé Pierre s'est notamment élevé contre une proposition de loi présentée par la majorité « tendant à améliorer la protection du domicile. » Ce texte visait à étendre à tous les squatters les sanctions prévues par l'article 184 du code pénal. Il ne sera finalement pas discuté à la demande du garde des sceaux.

(1) Onze des quinze boutiques prévues en métropole et dans les DOM-TOM fonctionnent déjà, la plus ancienne étant celle de Marseille créée en novembre 1991. L'établissement de Paris (35, rue Bichat, dans le 10e arrondissement) sera ouvert début janvier 1994 et les trois autres seront situés à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) et à La Réunion (Saint-Denis et Saint-Paul). Les dons peuvent être adressés à : Fondation abbé Pierre pour le logement des défavorisés, BP 205 Paris Cedex 13, CCP 13 33 E Paris.

Lire la chronique de Daniel Schneidermann page 27

COMMENTAIRE

Improvisation

DES « effets de manche », comme l'assure Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, en jugeant les mesures gouvernementales prises en faveur des sans-abri ? Surpris, une fois de plus, par les intempéries – le froid après les inondations, – les pouvoirs publics donnent, dans la continuité, l'impression d'improviser, au coup par coup, en l'absence d'une politique générale de prévention. *« Hiver après hiver, la France semble redécouvrir que des gens de plus en plus nombreux vivent et dorment dans la rue »*, remarque, comme tout un chacun, Julien Dray, député (PS) de l'Essonne. Voilà pourtant près de quarante ans que l'abbé Pierre, obligé de remonter, à quatre-vingt-un ans, au créneau médiatique de la solidarité, a lancé sa première campagne en faveur des sans-abri

Il était « fatal » que le drame des SDF – *déjà sept morts* depuis le début du week-end dernier – passe de la rue au terrain politique, et que resurgisse *la polémique sur le problème du* logement en France. Avec les mêmes questions et les mêmes non-réponses. On s'accorde à *peu près sur le nombre des personnes* qui n'ont pas de toit : 400 000, dont 10 % dans la région parisienne. On constate un phénomène nouveau et inexpliqué, révélé, mardi 23 novembre, par l'abbé Pierre, selon des enquêtes *associatives : sur les* 40 000 sans-abri d'Ile-de-France, 15 000 seraient des jeunes femmes âgées de quinze à vingt-*cinq ans, dont la moitié* diplômées.

Les services de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, ont lancé *une enquête sur* cette dernière situation, tout comme ceux d'Hervé de Charette, ministre du logement, sur le nombre *des* SDF et des « mal-logés », évalués au total à plus de deux millions de personnes. Des statistiques *plus précises et plus détaillées* permettront de mieux recenser les besoins, mais on peut s'étonner qu'il ait fallu une précoce vague de froid pour que l'on s'en soucie.

Au-delà de ces chiffres, quelles solutions ? *« Bâtir, bâtir, bâtir »*, a martelé l'abbé Pierre, en inaugurant, mardi, avec Mme Veil la première boutique de solidarité de sa Fondation ouverte à Paris (et *opérationnelle* début janvier 1994). Avec le financement de 100 000 HLM locatives en 1993 et *90 000 en 1994*, le gouvernement affirme atteindre des records budgétaires en la matière, l'objectif étant de 300 000 *logements* construits en 1997-1998. *« Se donner cette perspective*, a commenté *Martin Malvy, c'est revenir à ce qui était fait avant la crise de 1992-1993 : depuis 1987, on n'a jamais construit moins de 300 000 logements en France. »*

Une controverse vaine pour les SDF et une bonne partie des « mal-logés », qui n'auraient pas, de toute façon, les moyens de payer un loyer HLM, malgré les aides existantes et, partant, insuffisantes. Alors, le serpent de mer de la réquisition des appartements et bureaux inoccupés ne pouvait manquer de resurgir, à l'initiative, mardi, de Julien Dray. Mais pas plus le gouvernement socialiste d'hier que celui de droite d'aujourd'hui n'ont été en mesure d'informer clairement l'opinion publique *sur cette réalité : si l'on sait qu'il* existe approximativement deux millions de logements vides en France, on ignore de beaucoup *leur nature et leur exacte disponibilité*. Qu'est devenue la loi Besson (du nom de l'ancien ministre socialiste du logement), qui s'était attaquée à cette épineuse question ?

Parer au plus pressé semble être, aujourd'hui comme hier, une méthode de gouvernement. C'est Hervé de Charette qui, mardi, annonce miraculeusement la libération, d'ici à 1995, de 21 hectares de terrains, appartenant à l'Etat, au profit de la Ville de Paris pour y construire des *logements sociaux – preuve que* la capitale n'est pas saturée. C'est le conseil régional d'Ile-de-France qui débloque soudain *41 millions* de francs – soit l'équivalent financier du « plan d'urgence » présenté le 3 novembre par *Mme Veil pour* l'ensemble de la France –, pour l'hébergement de près de 400 sans-abri.

Un sac de contradictions

C'est toute une série d'initiatives publiques « éclatées » que l'on ne saurait critiquer, mais qui prouvent tout à la fois que des *moyens importants* existent et qu'aucune instance digne de ce nom n'en assure la coordination. *Quand le gouvernement lui-même*, pris la main dans un sac de contradictions, ne reprend pas ce qu'il donne : c'est un élu *de la majorité*, *Jacques Barrot* (UDF-CDS), ancien ministre, qui a dénoncé, mardi, la baisse des subventions accordées aux CHRS (centres d'hébergement et de réadaptation sociale), soulignant que *« les crédits de 1993 sont en recul de 7 % et ceux prévus pour 1994 de 2 % »*. Une perte que la Fédération nationale des CHRS estime à quelque *300* millions de francs.

Dans le même temps, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a, sans donner de chiffres, affirmé *le 23 novembre que « l'argent nécessaire pour faire face à cet hiver, au problème des exclus, sera mobilisé et dépensé »*. Mais le porte-parole du gouvernement s'est aussi demandé : *« Au nom de quoi le problème de la misère, de la solitude et de l'exclusion serait l'affaire seulement de trente ministres et non de 55 millions de Français ? »* Incitation – M. Sarkozy parlait devant un parterre de banquiers et d'hommes d'affaires – ou renvoi de balle dans le camp de la nébuleuse humanitaire ?

« Ce qui m'inquiète, a poursuivi le ministre du budget, *ce n'est pas de trouver à manger ou à dormir, même pour des malheureux qui sont des accidentés de la vie. C'est comment on fera pour les réinsérer en leur donnant un travail et en leur donnant de la dignité ? »* Qu'un ministre de la République, ajoutant qu'il s'agissait là d'*« un défi plus gigantesque que celui de la solidarité et de la charité »*, se pose la question est en soi un programme. Et un constat d'impuissance. Comme celui – au moment même où un sondage de CSA pour le magazine *la Rue* indiquait que 55 % des Français craignent de devenir un jour des exclus – qu'a paru dresser *Simone Veil* face à l'abbé Pierre : *« C'est terrible*, a-t-elle dit, *qu'on doive multiplier ces lieux d'accueil pour tous ceux qui vivent dans l'errance ou la galère. »*

MICHEL CASTAING

DÉFENSE

Pour 650 millions de francs

La Norvège achète des missiles anti-chars à l'Aérospatiale

La Norvège a signé, mardi 23 novembre, avec le groupe français Aérospatiale un contrat pour l'achat, d'un montant de 650 millions de francs, de missiles anti-chars à courte portée Eryx. C'est le troisième client – et le plus important à ce jour – d'un tel système d'armes, après la France et le Canada.

Eryx est un missile portable et maniable par un seul homme, qui a la particularité de pouvoir être tiré contre des chars, des véhicules blindés ou des blockhaus, entre 50 et 600 mètres de distance, depuis un espace clos, c'est-à-dire à l'intérieur d'une pièce dans des combats de rue.

Le départ du missile se fait avec une extrême discrétion : peu de bruit, pas de fumée, ni de flammes, ni de choc, et donc sans danger pour le tireur.

Adapté aux besoins des « casques bleus »

A l'Aérospatiale, on considère que ce missile est adapté aux besoins des « casques bleus », qui peuvent avoir à opérer avec des moyens limités contre des groupes dotés d'armes lourdes.

La Norvège a commandé quelque 7 200 munitions et 420 postes de tir, ce qui représente un investissement de 650 millions de francs.

La France, pour les besoins de son infanterie, a, pour l'instant, acquis 2 700 munitions et 200 postes de tir, tandis que le Canada a acheté 4 500 munitions et 450 postes de tir.

EN BREF

ÉDUCATION : manifestations de lycéens et d'étudiants. – A l'appel d'une « coordination », animée principalement par des militants des Jeunesses communistes et de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL, proche de SOS-Racisme), des lycéens de la région parisienne (1 500 selon la police) ont manifesté, mardi 23 novembre à Paris, pour réclamer des moyens supplémentaires pour l'éducation. Une délégation a été reçue au ministère de l'éducation nationale. Les lycéens devraient redescendre dans la rue, jeudi 25 novembre, pour se joindre à la manifestation organisée par la « coordination nationale étudiante », constituée le 19 novembre autour des deux syndicats d'étudiants de gauche (l'UNEF et l'UNEF-ID).

FOOTBALL : victoire de Bordeaux face à Karlsruhe en Coupe de l'UEFA. – Les Girondins de Bordeaux ont battu les Allemands de Karlsruhe SC (1-0), mardi 23 novembre à domicile, en huitièmes de finale aller de la Coupe de l'UEFA grâce à un coup franc de Zinedine Zidane.

JUSTICE

Le procès de Jean-Marie Villemin

L'obstination du président Ruyssen

La cour d'assises de la Côte-d'Or a commencé, mardi 23 novembre, l'examen des premières expertises en écritures du message du corbeau revendiquant l'assassinat du petit Grégory. Un débat souvent confus qui survient au moment où le président a confirmé que l'audience pourrait se prolonger au-delà du 7 décembre.

DIJON

de notre envoyé spécial

« Nous avons convenu de débattre jusqu'au bout avec tous les éléments. Je ne crois pas que l'on puisse arrêter cette marche vers la vérité. Mon intention est de poursuivre l'affaire jusqu'au bout. » Le président Olivier Ruyssen semble épuisé. En prononçant cette phrase, il donne effectivement l'image d'un homme éprouvé par une longue marche vers une vérité qui fuit devant lui. Depuis l'ouverture de ce procès, le président et les jurés ont déjà rencontré une foule de gens qui leur ont fait découvrir le triste paysage d'une justice noyée sous un torrent d'erreurs. Le magistrat avait espéré qu'au détour d'une phrase, un mot ou un lapsus ferait jaillir la lumière sur la mort de Grégory. En vain, l'ombre a gardé son secret.

Calendrier modifié

Pourtant, M. Ruyssen ne renonce pas. Si sa voix trahit une certaine déception et une fatigue partagée par les jurés dont les visages sont devenus pâles, le président annonce que, pour la sérénité des débats, il faudra prendre son temps. Pour ménager le repos des jurés, pour entendre chaque témoin, chaque expert dans les meilleures conditions, le calendrier sera modifié et le procès se prolongera au-delà de la première semaine de décembre. Le magistrat a parlé lentement, posément, laissant percer une obstination inébranlable.

C'est un expert en écritures qui avait fait surgir l'obstacle ayant conduit le magistrat à réitérer son intention de tout examiner quoi qu'il arrive. Cet expert, commis au début de l'enquête, est arrivé à la conclusion que l'écriture de la lettre de revendication du corbeau ressemblait en de nombreux points à celle de Christine Villemin. Mᵉ Garaud s'est insurgé contre ce témoignage en s'abritant derrière le non-lieu rendu par la chambre d'accusation de Dijon. Mais la cour a rejeté l'argument et rien ne sera écarté.

L'expert a donc pu faire sa démonstration, accablant Christine Villemin de la même manière qu'il avait auparavant écarté toute participation de Bernard Laroche dans la rédaction du message de revendication. Projetant les images des écritures sur un écran, Alain Buquet a expliqué sa méthode tout en pestant contre les gendarmes. Un officier lui a envoyé une photo du message du corbeau en précisant que l'on y voyait les lettres LB, initiales de Laroche Bernard, imprimées par foulage, comme le ferait un double réalisé sans papier carbone. *« Je n'ai pas vu de foulage »*, affirme l'expert en s'élevant contre *« une pression intolérable »* des gendarmes.

Pourtant, quelques heures plus tôt, un gendarme était venu expliquer à la cour, avec le même sérieux que l'expert, comment il avait vu distinctement, en lumière rasante, un B et peut-être un L. Il a fait des photographies et les a envoyées au juge Lambert *« qui prétend ne les avoir jamais reçues et qui, en tout cas, ne les a pas exploitées »*, note le conseiller Martin dans l'arrêt de non-lieu rendu en faveur de Christine Villemin.

Un lot d'erreurs et de négligences

Le jury a donc deux avis, si l'on excepte celui du colonel Antoine Argoud, figure de l'OAS, devenu expert graphologue, qui fit un passage éclair devant la cour d'assises pour s'entendre confirmer que son rapport avait été annulé en raison d'une faute de procédure. L'avis de M. Buquet paraissait étayé par de solides éléments statistiques selon une méthode chère à l'expert. Mais Mᵉ Garaud a taillé en pièces cette expertise démontrant, documents à l'appui, que le spécialiste s'était trompé dans une autre affaire. Ebranlé, M. Buquet s'est montré plus nuancé. *« Quand on dit : il y a une forte présomption, c'est une nuance de réserve »*, et plus tard il a admis : *« L'expertise en écritures, c'est quelque chose qui n'est pas évident. »*

Dans les jours qui viennent, le jury verra passer beaucoup d'experts. En attendant, cette journée lui aura permis de découvrir son lot d'erreurs et de négligences : une lettre de revendication qui n'est pas placée sous scellés et que l'on barbouille d'oxyde d'aluminium afin de relever des empreintes au point de la rendre pratiquement inutilisable pour les expertises ultérieures. Des photos du foulage que le juge refuse de joindre au dossier malgré l'insistance des deux parties qui s'entendront dire : *« Gardez-les et n'en parlez pas. »* Un juge qui ne se souvient de rien ou qui refuse de répondre. Autant de constatations qui font dire au président Ruyssen : *« Certaines de ces découvertes sont effectivement atterrantes. »*

MAURICE PEYROT

Erratum : Dans l'article consacré au procès de Jean-Marie Villemin paru dans nos éditions du 24 novembre, une inversion dans la liste des avocats présentait Mᵉ Thierry Moser comme étant l'un des conseils de la partie civile alors qu'il assure la défense de l'accusé aux côtés de Mᵉˢ Henri-René Garaud, François Robinet et Marie-Christine Chastant. Les avocats de la partie civile sont donc Mᵉ Jean-Paul Teissonnière, Paul Prompt, Gérard Welzer et Hubert de Montille.

Devant le tribunal civil de Paris

La société ABCE contre « le Monde »

La dix-septième chambre du tribunal civil de Paris a examiné, mardi 23 novembre, la plainte portée contre *le Monde* et notre collaborateur Roland-Pierre Paringaux par la société Auvergne-Bourgogne-Centre Études (ABCE, du groupe GIECAP, ex-GIFCO) à la suite de la publication de deux articles portant, entre autres, sur les activités de cette société soupçonnée d'être l'un des bureaux d'études alimentant les caisses du Parti communiste français.

Le premier article litigieux date du 7 juillet 1992. Surtitré « L'enquête sur les fausses factures du bureau d'études ABCE », il était titré « Le juge Jean-Pierre n'est pas suivi par le parquet dans sa mise en cause de M. Bérégovoy » (cité l'ancien premier ministre était dans ce dossier au titre de maire de Nevers). Le second article, daté du 12 juillet 1992 et titré « Contre-feux, dosages et calculs » évoque plus brièvement des liens entre ABCE et le PCF.

Devant le tribunal présidé par Martine Ract-Madoux, notre collaborateur a indiqué qu'il avait écrit ses articles après avoir procédé à *« toutes les vérifications possibles »*, en particulier auprès de *« sources proches de l'enquête »*. Il a précisé s'être appuyé sur un rapport du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Clermont-Ferrand ainsi que sur des déclarations publiques d'Yves Bot, procureur de la République du Mans à l'époque des faits.

L'ancien numéro deux du Parti socialiste dans la Sarthe, le docteur Pierre Coicadan, a été entendu comme témoin. Il a évoqué le financement du PS et du PC dans ce département afin d'éclairer le tribunal sur les pratiques en vigueur à cette époque dans d'autres régions : *« Il y avait un partage entre le PC et le PS : telle entreprise, c'est moi qui touches ; telle autre, c'est toi qui touches. Les différents bureaux d'études avaient un tronc commun, le groupe GIFCO, qui servait à ramasser l'argent. Tout le monde le savait, sauf les magistrats. »* Un ancien journaliste de *l'Humanité*, Christian Ferrand, a confirmé les liens entre FIFCO et le PCF : *« C'était un secret de Polichinelle, une réalité connue de tous les journalistes de* l'Huma *et bien au-delà. Les dénégations officielles dans les colonnes du journal, nous faisaient rire. »*

L'avocat de la société ABCE, Mᵉ Olivier Metzner, a souligné que ses clients n'avaient pas été condamnés et que l'enquête n'avait pas progressé depuis la publication des articles. Il a souligné que ces articles ne reposaient sur *« aucun élément précis »* mais sur des *« rumeurs »*. Il s'est également *« interrogé »* sur le rapport du SRPJ : *« Le vrai débat est celui sur la reproduction de documents couverts par l'instruction. »* L'avocat du *Monde*, Mᵉ Yves Baudelot, a plaidé la bonne foi du journaliste en insistant sur le fait que *« tout ce qui a été écrit »* était *« vrai »* et qu'il fallait procéder ainsi – par des révélations dans la presse – pour que les dossiers sur le financement des partis ne soient pas *« enterrés »*. Le tribunal rendra son jugement le 4 janvier 1994.

Ph. Br.

Un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme

L'État français condamné pour des écoutes téléphoniques

STRASBOURG (Conseil de l'Europe)

de notre correspondant

L'Etat français a été condamné, mardi 23 novembre, par la Cour européenne des droits de l'homme dans un nouveau dossier d'écoutes téléphoniques. La plaignante, Mᵐᵉ A., qui a tenu à garder l'anonymat, a obtenu un dédommagement de 50 000 francs.

L'affaire est liée au scandale politico-financier qui a tourné autour de Pierre de Varga, condamné le 23 décembre 1981 à dix ans de réclusion criminelle pour complicité d'assassinat dans le meurtre de Jean de Broglie. En août 1980, *« un dénommé Gehrling »* informait M. Aimé-Blanc, chef de l'office central de répression du banditisme, que Mᵐᵉ A., cardiologue, projetait de faire assassiner de Varga, qui à l'époque était déjà incarcéré. Avec l'autorisation du commissaire divisionnaire, M. Gehrling téléphona au domicile de la requérante et la conversation fut enregistrée par les services de police.

En novembre 1981, Mᵐᵉ A. déposait une plainte pénale avec constitution de partie civile contre MM. Aimé-Blanc et Gehrling. Après avoir épuisé toutes les voies des procédures nationales sans obtenir satisfaction, la plaignante a saisi la juridiction de Strasbourg en février 1989. Dans son arrêt, la Cour européenne relève que le fonctionnaire agissait dans le cadre de ses fonctions *« élevées »* et que, dans ces conditions, *« la responsabilité de l'Etat était engagée »*. *« Au demeurant*, précisent les juges, *l'enregistrement constituait une ingérence contre laquelle la requérante avait droit à la protection de l'ordre juridique français. »*

M. S.

CONDAMNATION : le CHU de Poitiers jugé responsable du décès d'une patiente. – Le tribunal administratif de Poitiers a condamné le CHU de la ville à verser une indemnité de 333 500 francs à Guy Fauvet, de Ruffec, dont l'épouse est décédée à l'hôpital d'une hydrocéphalie aigüe en 1988. M. Fauvet avait intenté une action en plaidant la négligence de l'hôpital. Prise de vertiges, Mᵐᵉ Fauvet avait été examinée une première fois au service des urgences qui l'avait renvoyée chez elle. Quelques jours après, elle recevait les soins nécessaires, mais n'en décédait pas moins. Le tribunal a estimé que les internes de garde avaient *« sous-évalué la gravité de l'état »* de la malade et qu'il y a donc là *« une faute qui engage la responsabilité du CHU »*. – *(Corresp.)*

HOULIGANS : deux supporteurs rennais interdits de stade. – Deux supporteurs du club de football de Rennes poursuivis pour des violences à l'issue d'un match disputé le 3 avril ont été condamnés, lundi 22 novembre, par le tribunal de grande instance de Rennes à ne plus fréquenter le stade de leur club pendant dix-huit mois. En outre, les deux hommes – un père et son fils – ont été condamnés à un mois de prison avec sursis. Cette interdiction de stade est la première prononcée depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à la sécurité des manifestations sportives (*le Monde* du 10 novembre).

TRAFIC DE DROGUE : Charles Altieri condamné à douze ans d'emprisonnement. – Charles Altieri, qui sera appelé à s'expliquer le 19 janvier 1994 devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône sur son éventuelle complicité dans l'assassinat du juge Pierre Michel en 1981, *a été condamné*, mardi 23 novembre, à douze ans d'emprisonnement pour trafic de stupéfiants par la seizième chambre correctionnelle de Paris. Il lui était reproché l'importation, en septembre 1984, de 3 tonnes de haschisch d'origine libanaise et de 3 kilos d'héroïne, ainsi que deux tentatives d'importation de haschisch en 1985. Charles Altieri, trente-huit ans, a reconnu les faits.

POLICE

Le mécontentement des policiers parisiens

Dépôt d'un nouveau préavis de « grève » des contraventions

Les *« menaces de municipalisation de la police »* ont survolté le public policier rassemblé à la Mutualité mardi 23 novembre, dans une effervescence qui tranche avec la relative tranquillité des réunions syndicales des dernières années. Un déluge de sifflets et de quolibets a pris pour cibles le député (RPR) des Hauts-de-Seine Patrick Balkany, auteur d'un récent rapport sur les polices municipales, ainsi que les parlementaires (UDF) ayant dernièrement déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi sur le même dossier. A l'unisson avec sa base des policiers parisiens, plus jeunes que la moyenne nationale, le secrétaire général du Syndicat général de la police (SGP, membre de la FASP), Richard Gerbaudi, a dénoncé ces projets voulant *« démanteler la police nationale et républicaine »* et *« placer les policiers municipaux sous les ordres d'un maire shérif »*.

La turbulence policière a, à l'inverse, ménagé le ministre de l'intérieur. L'apparition à la tribune d'un syndicaliste déguisé en Charles Pasqua et portant une pancarte tricolore au slogan gaullien – *« Je vous ai compris »* – a déchaîné les rires. Richard Gerbaudi s'est montré *« optimiste »* après les déclarations *« apaisantes »* du ministre. Celui-ci, présentant le 12 novembre sa politique de réforme, a assuré les syndicalistes qu'il écartait l'idée de créer une police municipale à Paris et de transférer les prérogatives du préfet de police au maire de la capitale. L'ensemble de la *« nouvelle politique »* mise en œuvre par Charles Pasqua, à Paris comme dans le reste de la France, a reçu l'*« agrément »* du SGP.

Cela n'a pas empêché le syndicat de placer assez haut la barre de ses revendications catégorielles. Une prime mensuelle de 1 000 francs est ainsi réclamée pour l'aide au logement des policiers de la capitale et de la petite couronne parisienne. Ajoutée à une accélération des carrières, cette prime serait de nature à assurer une « fidélisation » des gradés et gardiens, lesquels, chaque année, sont neuf mille à demander leur mutation hors de la région parisienne, a rappelé M. Gerbaudi. Ces avantages spécifiques permettraient de calmer la colère des « Parisiens » qui, à la Mutualité, ont chahuté le secrétaire général de la FASP, Daniel Lavaux, dont le discours a été jugé trop éloigné de leurs préoccupations de terrain.

Dénonçant enfin une *« chasse aux sorcières dirigée contre des syndicalistes par certains hiérarques revanchards »*, le SGP a annoncé que la mobilisation des policiers parisiens n'allait pas retomber pendant la période de concertation ouverte par M. Pasqua autour d'une réforme générale de la police nationale. Après le mouvement de *« relâche des PV »* opéré au début du mois par les « pervenches » parisiennes, un nouveau préavis de grève des contraventions a d'ores et déjà été lancé par le SGP pour la période du 29 novembre au 6 décembre.

ERICH INCIYAN

A l'Assemblée nationale

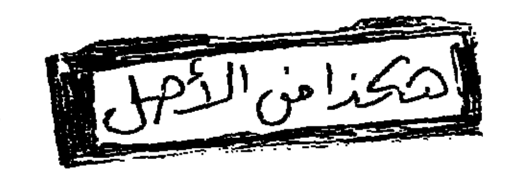
M. Pasqua souligne l'incompatibilité entre la laïcité et le fondamentalisme islamique

Charles Pasqua a assuré, mardi 23 novembre, lors de la communication hebdomadaire du gouvernement à l'Assemblée nationale, que *« la France ne peut tolérer le développement de certaines pratiques »* et qu'elle *« ne laissera pas prendre de l'ampleur à des entreprises qui, sous couvert de religion, soutiennent des actions susceptibles de mettre en cause la sécurité de nos concitoyens »*. Pour autant, a ajouté M. Pasqua à propos de l'Algérie, *« il ne s'agit pas, pour la France, d'intervenir dans les affaires intérieures d'États étrangers ni de soutenir la politique de ces derniers »*.

Après avoir justifié l'opération menée au début du mois dans les milieux proches du FIS en France, le ministre de l'intérieur a évoqué *« le développement du fondamentalisme dans notre pays »*, lequel *« pose le problème de l'incompatibilité entre certaines pratiques, qu'il préconise, et les règles de base de notre vie sociale, en particulier le principe de laïcité »*. *« La revendication du contrôle du contenu des livres scolaires n'est pas acceptable*, a indiqué M. Pasqua. *Le développement des écoles coraniques ou des cours de langues et cultures d'origine n'est admissible que dans le strict respect de nos lois »*.

« Nous devons veiller, a-t-il ajouté, *à ce que les enseignements n'aillent pas à l'encontre du processus d'intégration que notre pays veut mettre en œuvre. De même, la pratique du port du voile islamique ne doit pas devenir un moyen de mettre en cause le principe de laïcité à l'école. »*





En inaugurant l'antenne « Alliss » de RFI

Les industriels et les radiodiffuseurs français misent sur la survie des ondes courtes

La première antenne tournante « multidirectionnelle » de Thomson-CSF et TDF diffusera à partir du jeudi 25 novembre les programmes de Radio-France Internationale (RFI). Baptisée « Alliss », cette nouvelle antenne ondes courtes permettra de modifier les zones de couverture de RFI « au gré des crises » et pourrait séduire d'autres radios internationales.

ISSOUDUN (Indre)

de notre envoyée spéciale

Sur la plaine d'Issoudun, l'antenne Volga ressemble à un sapin d'acier stylisé sur lequel courent des guirlandes d'argent. Mardi 23 novembre, sur ce site au cœur de l'Hexagone, qui bat traditionnellement au rythme des ondes courtes (1) et de RFI, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a appuyé sur un petit bouton, et Volga a fait lentement tourner ses bras rouge et blanc. 360 degrés, une pirouette complète pour montrer aux représentants des radios ondes courtes (Radio Free Europe, Voice of America, Deutsche Welle, BBC World Service, etc.), que les radios internationales pourront désormais, en l'espace d'une minute, choisir et modifier leurs zones de couverture, et donc leur auditoire.

Conçue par Thomson-CSF, en collaboration avec Télédiffusion de France (TDF), Volga est la première de la série des quinze « Alliss » qui seront érigées sur le site d'Allouis-Issoudun. Trois autres antennes françaises demeurent encore « optionnelles », tandis qu'une autre, prévue pour le site RFI de Montsinery (Guyane), devrait être livrée à la « radio mondiale » en février prochain. Les Alliss, dont la conception et la construction d'un premier lot de quinze antennes s'élèvent à 800 millions de francs, seront louées par TDF à RFI.

Uniques au monde, ces nouvelles antennes multidirectionnelles présentent de nombreux avantages. Techniques d'abord : chaque antenne intègre tous les éléments de la chaîne d'émission. Plus besoin, *comme dans les traditionnels* champs d'antennes d'Issoudun, de faire courir à 3 mètres du sol des kilomètres de *feeders* (câbles coaxiaux) pour relayer les émetteurs. Ces derniers seront plus puissants (500 kW contre 100 kW auparavant), le son devrait y gagner en qualité et, surtout, l'émission gagnera en précision.

Adaptation aux situations de crise

Ce choix technologique se double de considérations qui touchent à la stratégie même de la « radio mondiale », et engagent son développement. La fin des antagonismes Est-Ouest ont pu faire croire que les radios internationales allaient perdre leur raison d'être.

En outre, l'avènement de nouvelles techniques de diffusion – le « DAB », ou diffusion audionumérique, qui confère notamment au son radio une qualité de disque laser, et surtout la radiodiffusion par satellite (DBS), qui permettrait à RFI de couvrir l'ensemble de la planète avec quatre ou cinq satellites – semblaient confirmer l'obsolescence des ondes courtes. *« La chute du mur de Berlin, on l'a vu, n'est pas synonyme de paix et de démocratie »*, réplique André Larquié, PDG de RFI. *« Le monde compte six cents millions de récepteurs portables capables de capter les ondes courtes »*, note Bruno Chetaille, PDG de TDF. *« En outre, une nouvelle technique ne se substitue jamais totalement et rapidement à une autre. Ondes courtes et DBS vont encore coexister. »*

Le vrai « plus » des Alliss est ailleurs. Alors que les antennes fixes ont une oriention définitive, ces nouvelles antennes mobiles permettront de s'adapter immédiatement *« aux situations de crises »*, résume Eric Baptiste, directeur général de RFI. *« Lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, nous avons bricolé avec TDF un système pour mieux couvrir cette zone. Mais pour mieux couvrir le Moyen-Orient, nous avons affaibli notre couverture de l'Amérique du Nord ».*

L'innovation française, qui permet d'adapter la couverture des radios internationales aux mutations géopolitiques, pourrait séduire les pays étrangers. Thomson construit déjà à Montsinery la première Alliss destinée à la radio suisse internationale.

ARIANE CHEMIN

(1) Les ondes longues et moyennes visent respectivement une couverture nationale ou régionale, les ondes courtes ont une portée bien supérieure. Une émission peut couvrir une distance de 4 000 kilomètres mais on peut atteindre des dizaines de milliers de kilomètres en faisant « rebondir » l'onde une ou plusieurs fois entre la couche ionisée et la terre.

Destiné à près de 9 % du personnel

Un plan social a été adopté aux « Dernières nouvelles d'Alsace »

STRASBOURG

de notre correspondant régional

La direction des *Dernières nouvelles d'Alsace* (DNA) a annoncé, mardi 23 novembre, un plan social qui touche une centaine de personnes sur 1 150, et qui a recueilli un avis favorable du comité d'entreprise (CE). Selon Olivier Metzger, secrétaire général du quotidien alsacien, le dispositif prévu porte sur quarante-cinq départs en préretraite dans les services techniques au titre des dispositions du Fonds national pour l'emploi (FNE).

Il vise également cinquante-trois mises en « préretraite progressive » (les ouvriers de cinquante-cinq ans concernés travailleront à mi-temps) dans les services techniques et administratifs.

« Un moindre mal »

M. Metzger fait valoir, qu'en contre-partie, *« quelques postes de travail pourraient être créés pour assurer le plan de développement de l'entreprise »*. De son côté, Raymond Gelb (Livre CGT, secrétaire du CE) pour lequel le plan de la direction est *« un moindre mal »* entend conduire une négociation afin d'obtenir *« des assurances sur la réorganisation de l'entreprise et des garanties pour ceux qui y restent »*.

Outre les départs prévus par le plan social en préparation depuis un mois (*le Monde* du 26 octobre) une quinzaine de journalistes, dont Daniel Riot, rédacteur en chef adjoint et éditorialiste, ont demandé à bénéficier de la *« clause de cession »* après la prise de contrôle des *DNA*, en juillet dernier, par la Société alsacienne de média (SAM) qui associe le banquier Jean-Marc Vernes et le groupe Hersant.

M. S.

L'occupation diurne du réseau d'ARTE

Les contours du canal « antichômage » se précisent

Sur la lancée des propos qu'il a tenus le mardi 16 novembre devant le congrès de l'Association des maires de France (*le Monde* du 18 novembre), le premier ministre envisage d'écrire prochainement aux municipalités. Edouard Balladur se propose de réitérer son vœu de voir les collectivités locales s'impliquer davantage dans la lutte contre le chômage en prenant l'initiative d'organiser dans tout le pays, à partir du 1er février, *« mille forums pour l'emploi »*. Il souhaite parallèlement préciser le rôle imparti à la télévision publique dans ce dispositif national.

L'organisation de ces forums sera naturellement placée sous la responsabilité du ministre du travail, Michel Giraud. Il s'agira pour lui, à la fois, de mobiliser tous les responsables professionnels, administratifs et politiques, au service de la création d'emplois, et de voir dans quelle mesure certaines expériences locales peuvent être transposées ailleurs.

La participation du secteur audiovisuel public à cette manifestation de solidarité nationale sera orchestrée par le ministre de la communication, Alain Carignon. L'objectif de M. Balladur est d'utiliser à cette fin le cinquième réseau de télévision avant son occupation, à partir de 19 heures, par la chaîne franco-allemande, ARTE.

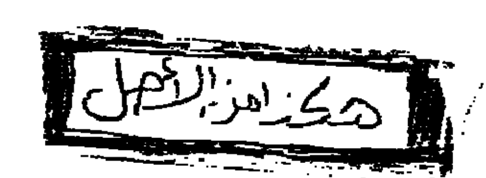
Le schéma actuellement à l'étude retient que la contribution de la télévision se traduirait, pendant le déroulement de ces forums, soit quatre à six semaines, par la diffusion de cinq types d'émissions dont la durée quotidienne serait programmée en conséquence. Des informations dites « de services » fourniraient aux demandeurs d'emploi des renseignements utiles et des conseils pratiques. Un standard serait mis à la disposition des chômeurs qui pourraient, en direct, débattre avec des conseillers. Des reportages mettraient en évidence les initiatives particulières ou collectives, privées, publiques ou associatives, qui peuvent être citées en exemple. Certains des « mille forums » seraient retransmis. Enfin, dans toute la mesure du possible, ce canal télévisé relaierait les organismes publics et administratifs déjà chargés de lutter contre le chômage.

La réalisation et la production de ces programmes doivent faire l'objet, dans les quinze jours, d'un appel d'offres assorti d'un budget de 20 millions de francs environ. L'inscription, dans la loi sur la communication actuellement soumise à l'Assemblée nationale, du projet de chaîne « de la connaissance et de la formation », ne nécessitera pas pour ces émissions d'autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). En revanche, ce dernier aura un droit de regard sur la programmation.

Cette double initiative prise par M. Balladur s'inspire notamment des actions engagées contre le chômage par certaines municipalités contrôlées par les élus de la majorité et développées sous l'impulsion de l'Alliance nationale des villes d'innovation pour l'emploi (ANVIE), dont le délégué général n'est autre qu'un expert en communication politique, Thierry Saussez, adjoint au maire de Rueil-Malmaison, Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, qui s'est récemment déclaré *« en guerre »* contre le chômage dans sa commune.

La suite qui sera donnée à l'ensemble de ce projet aura partiellement valeur de test pour la future *« chaîne de la connaissance et de la formation »*, qui devra faire une large place, selon M. Balladur, à la question de l'emploi.

ALAIN ROLLAT



(Publicité)

ARTS

Le Louvre rouvrira ses portes gratuitement

A la suite du succès des deux journées d'ouverture gratuite de *l'aile Richelieu (106 000 visiteurs* les 20 et 21 novembre), le ministre de la culture, Jacques Toubon, a décidé d'ouvrir à nouveau gratuitement le Louvre les dimanches 5 et 12 décembre. Le musée sera ouvert aux heures habituelles : de 9 heures à 18 heures, mais l'accès en sera fermé à 16 h 30.

HISTOIRE

Le cinquantenaire des évasions de France vers l'Espagne

Un chapitre très peu connu de l'histoire de la seconde guerre mondiale est celui des évasions de France par l'Espagne, en 1942 et surtout en 1943, pour rejoindre en Afrique du Nord les armées de la Libération. Le cinquantenaire en sera célébré le vendredi 26 novembre, à 17 heures, aux Invalides, par l'inauguration d'une plaque commémorative, les honneurs étant rendus par la 2e DB.

TÉMOIGNAGE

Le prix d'une plaque

Vous avez dix-sept ans, dix-huit ans en 1940. Vous vivez en zone occupée et vous ne pouvez supporter la croix gammée. Il y a, certes, la zone non occupée, ou encore l'Afrique du Nord, mais vous n'avez non plus aucun goût pour la «révolution nationale» de Vichy.

La Résistance ? Vous ne la connaissez que par la radio de Londres et par les premières affiches encadrées de noir visant à répandre la terreur par l'annonce des exécutions de «saboteurs». Le maquis ? Vous habitez une région où il est encore inconnu. Que faire ?

Partir. Mais où ? On dit que des petits avions se posent de nuit sur des terrains clandestins pour conduire à Londres des volontaires. Oui, mais des personnalités, pas le menu fretin des candidats résistants. Les mois passent, et reste la rage au cœur.

Soudain, coup de théâtre. Les Anglo-Américains débarquent le 8 no[illegible] Nor[illegible] à l'[illegible]. L'Espagne est la seule voie. Il va falloir défier la police de l'occupant et celle de Vichy. Quant à celle de France, qui est dans le même camp qu'Hitler, on n'y pense guère. La radio de Londres n'en parle pas. L'important est d'échapper aux Allemands pour aller les combattre, de s'évader de cette France désormais entièrement occupée.

Dès la fin de 1942, les Espagnols voient arriver quelques milliers de Français, dont de prétendus Canadiens. Dame, n'ayant rien de bon à attendre de la France de Vichy, ceux-là jugent astucieux de se réclamer du Commonwealth britannique sans avoir à parler anglais.

La menace du STO, le Service du travail obligatoire en Allemagne, multipliant les réfractaires, c'est en 1943 que se produit le plus grand nombre d'évasions. Quelque 20 000 Français, jeunes pour la plupart, affrontent cette année-là la zone interdite le long de la frontière, puis les Pyrénées. Certains tentent seuls l'aventure, d'autres suivent une filière. Beaucoup se confient à des passeurs, parmi lesquels on trouve le meilleur et le pire.

Grâce à la chance ou à l'astuce, certains passages sont faciles, voire cocasses, comme celui de ce faux cheminot qui, muni d'une casquette SNCF et d'une clé anglaise, s'affaire en gare de Cerbère à resserrer les boulons de la voie et pousse son zèle jusqu'en Espagne. Exception, bien sûr.

Les troupes de montagne de l'occupant et leurs chiens s'entendent à rendre périlleux le franchissement de la frontière. Qui peut dire le nombre de leurs victimes dans les Pyrénées, ou celui des arrestations suivies de la déportation, parfois même avant l'arrivée en zone interdite ?

Pour les chanceux, voici l'Espagne. Hurlements de joie, suivis de la prison pour la quasi-totalité. Sans jugement. C'est que, si Franco a résisté aux pressions de Hitler pour entrer dans la guerre à ses côtés, et s'il ne croit plus à sa victoire, il n'ose quand même pas le provoquer en laissant passer ces futurs combattants. Qui, en attendant, peuvent faire de très bons otages. Une trentaine de prisons et le camp de concentration de Miranda serviront de «placards» (1).

Ce n'est pas Auschwitz, mais la faim y est obsédante, l'entassement sans limite, les poux et punaises omniprésents, les sanitaires indescriptibles, la coupure avec le monde extérieur totale. La palme de la dureté revient à la prison de Totana. Pour tous les détenus, la grande question est : les troupes hitlériennes ne vont-elles pas déferler sur l'Espagne pour conquérir Gibraltar, boucler la Méditerranée, et les cueillir au passage ?

A cela, Hitler renonce. Et des rumeurs courent chez les détenus. On parle d'échange, on dit qu'un homme vaut un sac de blé. Et c'est ce qui se produit. Blé, pétrole, phosphates, dont l'Espagne, ruinée par la guerre civile, a le plus urgent besoin, dans un plateau de la balance, les prisonniers-otages dans l'autre. Anglo-Américains et nouvelles autorit[illegible] françaises d'Alger s'entendent avec Franco, qui maintenant peut prendre ses distances avec Hitler, pour que *«les livraisons de matières premières et d'hommes [se fassent] par petits lots»*, comme l'écrira l'un des responsables, avec Mgr Boyer-Mas, de l'ambassade officieuse de la France libre à Madrid.

«Biffer la mention inutile»

De petit lot en petit lot, environ 30 000 hommes débarquent progressivement à Casablanca (2). 23 000 s'engagent immédiatement. Non sans surprises : loqueteux et pouilleux se voient rendre les honneurs militaires en descendant du bateau ; sont exhortés par un discours à suivre Giraud, ou de Gaulle ; certains reçoivent un papier : *«le soussigné désire rejoindre l'armée du général Giraud, du général de Gaulle (biffer la mention inutile)»* ; tous sont aux prises avec les recruteurs de ces deux armées, plus celle de Leclerc. D'où des erreurs d'aiguillage, des «désertions» d'une armée à l'autre.

Et l'on aboutit ainsi à un amalgame globalement réussi entre Français libres qui combattent depuis le début, armée d'Afrique reconstituée et évadés de France. Ces derniers seront de toutes les forces qui luttent pour la Libération. Ils avaient su prendre parti. 40 % d'entre eux payèrent ce choix de leur vie. Cela valait bien une plaque.

JEAN HOUDART

(1) Les plus jeunes et les plus âgés, les rares femmes, des malades, furent internés dans les *balnearios* au nom évocateur de détente, mais qui n'en étaient pas moins des lieux de détention, moins durs toutefois que les prisons ou Miranda. Et de nombreux évadés eurent droit à de courtes «vacances» à Barcelone ou à *Madrid, en liberté surveillée*, entre la détention et le départ d'Espagne.

(2) Résistants «grillés», prisonniers évadés d'Allemagne, juifs échappant à l'extermination, militaires de l'armée d'armistice dissoute, agents de renseignement, personne désirant retrouver leur famille ou leurs biens en Espagne, en Afrique, en Palestine ou ailleurs, complétaient le «contingent» des évadés français.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

MUSIQUES

JAMES au Casino de Paris

Rock sans choc

James a terminé le 23 novembre sa tournée française, consacrée à la présentation de *Laid*, le dernier album du groupe. Produit par Brian Eno, ce disque est une réfutation à l'intention de tous ceux qui ont accusé James de s'engager sur la voie du rock à grand spectacle, de la liturgie pour stades et circuits automobiles, bref, de marcher sur les traces de U2 ou Simple Minds. Sur scène, cette terreur du ridicule se manifeste d'entrée par l'alignement d'une demi-douzaine de chansons jouées «acoustiques». David Baynton-Power, le batteur, se contente d'une cymbale, d'une caisse claire et d'un tom, on entend beaucoup de guitare à douze cordes, de violon et d'accordéon. Tim Booth, le chanteur du groupe, est doué d'une voix et d'une autorité naturelle capables de maîtriser un public extrêmement impatient d'entendre ce que James hésite tant à donner. Cette ouverture minimaliste se conclut sur *Sit Down*, l'hymne du groupe.

On peut alors passer aux choses sérieuses, à ces belles chansons énoncées d'une voix mâle et sûre par ce jeune homme sérieux en chemise blanche à col ouvert, portées par un groupe puissant mais dénué de la plus petite pulsion agressive. James fait du rock, on en reconnaît les bruits, les séquences, mais le groupe se refuse à mettre en danger la complicité qui l'unit à son public.

Ici, on communie, mais sans emphase. Pour tout l'or du monde, les musiciens de James ne voudraient se retrouver à la place de Jim Kerr, le chanteur de Simple Minds, aujourd'hui prédicateur sans ouailles, ou de Bono, grand prêtre défroqué de U2, qui brûle ce qu'il a adoré. Alors, le musique de James s'arrête juste [illegible] moment de vérité, celui qui la ferait basculer définitive[illegible] côté ou de l'autre de la frontière qui sépare les conventions de l'inconnu.

T. S.

CINÉMA

Mort du réalisateur Hervé Bromberger

Le cinéaste Hervé Bromberger est mort le 23 novembre, il avait soixante-quinze ans. D'abord journaliste à *Combat* et à *Cinévogue*, il avait débuté dans le cinéma en étant assistant, notamment d'Henri Decoin, et conseiller technique de Jean Cocteau, Marc-Gilbert Sauvageon et Henri Jeanson. Auteur de deux romans (*Quatre Hommes dans la nuit* et *les Derniers Coups*), il avait réalisé dans les années 50 et 60 une dizaine de films dont plusieurs traitaient du malaise de la jeunesse (*les Loups dans la bergerie*, *les Fruits sauvages*), une adaptation de Daniel Rops (*Mort où est ta victoire ?*), et un très intéressant film noir *Identité judiciaire*, où Jean Debucourt incarnait un insolite avocat meurtrier. Hervé Bromberger s'était ensuite consacré à la télévison.

ZAVATTA : obsèques en fanfare. – Le corbillard était un carrosse rouge et bleu tiré par deux robustes chevaux blancs. Il y eut des chansons, les paillettes de ses collègues les clowns, des danseuses tziganes, et *Ris donc Paillasse*, à la trompette. Il y eut la guitare de Babik Reinhardt, le fils de Django. Sous le chapiteau installé place Sully-Morland, des enfants sont entrés, le matin et ont déposé une rose sur la piste. Puis «la grande famille du cirque» est arrivée, les Grüss, les Bouglione, Annie Fratellini, Jean Richard. Au Père-Lachaise, selon la volonté du défunt, la musique a continué. Achille Zavatta a eu les felliniennes obsèques qu'il voulait, à défaut d'avoir eu la fin de vie qu'il espérait. Le 18 novembre, il s'était donné la mort, d'une balle dans la tête, près de Montargis. (*le Monde* du 18 novembre).

THÉÂTRE

UNE DES DERNIÈRES SOIRÉES DE CARNAVAL à l'Odéon

L'adieu à Venise

1762. La guerre est finie. Lâché par ses protecteurs, Goldoni vient d'accepter le contrat de deux ans que lui propose la Comédie des Italiens de Paris et s'apprête à quitter Venise. Carlo Gozzi, son rival, son détracteur le plus industrieux, a gagné. Presque gagné. Ce comte réactionnaire voit en l'auteur du *Théâtre comique* et sa folle réforme du théâtre la plus grande menace qui pèse sur la morale des Vénitiens, qu'il s'agisse des marchands ou des petites gens, protagonistes croqués sans fard par Goldoni. A coup de pamphlets et de farces, rédigées à la va-vite et qui passeront à l'oubli, le petit comte défend bec et ongles la comedia dell'arte et ses masques. Suprême perfidie, il a convaincu l'immense Antonio Sacchi, celui pour qui Goldoni a écrit son *Arlequin*, de jouer ses piècettes qui, évidemment, triomphent.

Mais Goldoni ne périra pas sans combattre. Il vient de livrer son ultime pièce «italienne», *Une des dernières soirées de carnaval*, coup de maître, gage d'amour à tous les passionnés des planches. Sous les traits d'un peintre de talent qui doit quitter Venise pour Moscou, Goldoni se met lui-même en scène, une nouvelle fois, avec une immense sincérité. Dans un avertissement de *«l'auteur au lecteur»*, il explique simplement que tout ce qu'on va voir n'est que l'allégorie du théâtre : *«Comme il ne me paraissait pas juste de parler effrontément et de moi-même et de mes affaires, j'ai fait des comédiens une société de tisserands ou de fabricants d'étoffes, et je me suis caché sous le titre de dessinateur...»*

Auteur de croquis qui font l'originalité et la richesse des artisans de la Sérénissime, on découvre donc Goldoni-Anzoletto sous le toit du tisserand Zamaria. Ce veuf sexagénaire reçoit ses amis à la faveur d'une soirée qu'il veut mémorable car il est de tradition de fêter la fin du carnaval en faisant bonne chair et bon vin, en jouant aux cartes (incroyable «Meneghella» que Goldoni explique dans le même avertissement avec une méticulosité, une poésie amusée) et en dansant. C'est le metteur en scène catalan et directeur du Théâtre de l'Europe Lluis Pasqual qui met en scène, dans sa langue (des surtitres en français résument l'action simplement), cette splendide comédie en trois actes, actes de foi dans la grandeur du théâtre et de ses interprètes.

Travail des voix remarquable

Ici, ce sont les femmes qui mènent le bal. La très jeune fille de Zamaria, Domenica, est amoureuse d'Anzoletto qui ne le sait pas mais l'espère. Avec le secours de Marta, entreprenante femme du soyeux Bastian, et celui de Polonia, gouailleuse fileuse d'or, elle arrivera à ses fins et circonscrira les inquiétudes de son père en le propulsant dans les bras d'une brodeuse française sur le retour, l'incroyable Mme Gatteau, incapable d'aligner deux phrases en vénitien – ce qui, soit dit en passant, nous arrange bien, nous autres Français... Entre-temps, un très jeune couple formé *manu militari* par le maître de maison, celui d'Augustin et d'Elenetta, aura appris quelques leçons de bien-vivre tandis que le Casanova local, le lustreur Momolo, enterrera sa vie de séducteur pour s'unir avec la fileuse plutôt filoute.

Goldoni signe là une œuvre qui n'a rien de la solennité d'un testament. C'est plutôt la machine à jouer et à divertir d'un virtuose qui se surpasse pour faire passer le plus simple des messages : le théâtre est ma vie, les acteurs en sont le sel – *«ils connaissent ma technique mieux que moi-même»* – et Venise le plus beau des écrins. Il y met une ironie certaine – Anzoletto dit ne pas trouver ses mots pour remercier ses amis – et une humilité infinie : *«Parmi les centaines de dessins que j'ai faits, certains ont été des désastres, et parfois vous avez dû jeter la soie, l'or et l'argent à cause de moi !»* Mais Goldoni tient à quitter sa ville la tête haute : *«Tout ce que je fais, je le fais au grand jour.»*

Au grand jour de la scène, ici un plancher, pré carré des joutes amoureuses, posé par Lluis Pasqual à la place des premiers rangs d'orchestre et baigné de lumières chaudes dues à Xavier Clot. L'avant-scène est barrée par une colonnade qui longe un couloir distribuant une cuisine, un vestibule et une chambre, le tout dans de très jolis tons pastels voulus par Fabià Puigserver. La troupe réunit quatorze comédiens qui - tous – tiennent leurs rôles avec ferveur. Mention spéciale à la Gatteau de Carlota Soldevila : elle ridiculise avec maestria toutes les précieuses made in France. Lluis Pasqual signe un spectacle jubilatoire – créé avec succès en 1985 et repris cette année en tournée européenne à la faveur du bicentenaire de la mort de Goldoni. On saluera les mille et un gestes amusants qui parsèment sa mise en scène, l'irrespect du traitement qu'il inflige à son Anzoletto et, surtout, l'achèvement «musical» de son travail. Tout est rythme et le travail des voix, qu'il s'agisse des solos ou des chœurs, est remarquable.

OLIVIER SCHMITT

► Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, Place Paul-Claudel, 75006 Paris. Métro : Odéon ou RER Luxembourg. Jusqu'au samedi 27 novembre à 20 h 30. Dimanche 28 novembre (dernière) à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 45.

La communale catholique

BREST

de notre correspondant

La petite école privée de Guimiliau, commune de huit cents habitants de l'arrondissement de Morlaix (Finistère), est devenue, depuis le mois de septembre, entièrement gratuite. La mairie paie *désormais toute la scolarité* en maternelle et en primaire. Il ne reste que la cantine à la *charge des familles.*

« On donnait jusqu'à présent 1 500 francs par enfant. Nous avons regardé la comptabilité de l'école. Il fallait qu'elle demande 500 francs par an aux parents pour équilibrer ses comptes. On a décidé d'augmenter de cette somme notre allocation », explique le maire, Jean Caroff.

Il se défend d'avoir pris avec son conseil municipal une décision de faveur pour l'enseignement religieux dans cette région très catholique du haut Léon. *« La loi dit que l'école est gratuite et obligatoire. Comme nous n'avons qu'une école, nous avons décidé de la rendre gratuite pour tous. »* Depuis la fermeture de la communale, en 1971, il n'existe plus, en effet, à Guimiliau que l'école Saint-Joseph.

« C'est une politique de bon sens, dit Jeannine Bizien, la directrice. *L'école c'est, dit-on, le meilleur moyen de lutter contre la désertification. Il est logique d'essayer de maintenir le plus longtemps possible la nôtre ».* L'école privée est ainsi devenue quasiment l'école de la commune. Si elle *« garde sa spécificité »*, elle n'impose pas la catéchèse et ne réclame pas de certificat de baptême. *« Nous faisons une proposition de foi,* explique Jeannine Bizien. *Mais les familles peuvent refuser car nous respectons les convictions. »*

La foi et la loi

Cela n'empêche qu'à Guimiliau il y a de fervents partisans de « l'école de la République ». D'abord, la décision de la municipalité n'a pas fait l'unanimité. Deux élus sur les quinze se sont abstenus, dont le président de l'amicale laïque, Philippe Garandel. *« Même gratuite, elle reste toujours l'école Saint-Jo »,* commente-t-il. En outre, tous les enfants de cette commune ne sont pas scolarisés dans le privé. Une trentaine vont à l'école publique de Lampaul-Guimiliau (deux mille habitants), à 3 kilomètres de là.

En outre, Marie-Louise Stéphan-Guillou, vice-présidente de l'Association des amis de l'école publique, s'interroge : *« Est-il concevable d'inciter les gens à aller dans une école catholique s'ils n'ont pas la foi ? »* Le directeur de l'école primaire publique de Lampaul, René Martin, affirme, lui, que *« le maire de Guimiliau se trompe en pensant que c'est pour une question de prix qu'il va retenir les enfants dans sa commune. Si ces enfants viennent dans notre école publique c'est par conviction de la part de leurs parents ».*

Une conviction qui a conduit l'Association des amis de l'école publique à assigner Guimiliau devant le tribunal administratif. Depuis 1991, la commune ne versait plus, en effet, l'allocation de fonctionnement à sa voisine pour les enfants scolarisés dans son école publique. *« On voulait montrer notre désaccord avec cette loi »,* explique le maire. Mais le sous-préfet de Morlaix a imposé à la municipalité d'inscrire dans son budget les sommes nécessaires, y compris pour les années passées.

GABRIEL SIMON

Les universités à la croisée

En modifiant les règles de la politique contractuelle entre les établissements d'enseignement M. Fillon risque de remettre en cause la dynamique engagée

IL est des dispositifs techniques qui pèsent plus lourd que les grands discours ou les réformes flamboyantes. La décision de François Fillon, annoncée le 9 novembre aux présidents d'université (*le Monde* du 11 novembre), de ne plus prendre d'engagement de créations d'emplois d'enseignants dans le cadre des contrats quadriennaux conclus entre l'Etat et les universités est de ceux-là.

Peu spectaculaire, tant elle relève des procédures complexes qui président à l'attribution des crédits de l'Etat à chaque établissement d'enseignement supérieur, elle n'en constitue pas moins un changement de cap, ou de philosophie, par rapport à la politique mise en œuvre depuis 1989. Elle menace, en effet, de remettre en cause la dynamique récente et encore fragile que la politique contractuelle avait créée dans la communauté universitaire et qui avait permis à celle-ci de se mobiliser pour assumer l'augmentation sans précédent des effectifs d'étudiants.

Les présidents d'université l'avaient vigoureusement souligné dans une déclaration de politique générale au début de l'année (*le Monde* du 18 février) et le confirment aujourd'hui : expérimentée dès 1989-1990 avec la vingtaine d'universités du Nord et de l'Ouest, poursuivie en 1991-1992 avec les autres universités de province et en cours d'achèvement avec celles d'Ile-de-France, la politique contractuelle a modifié en profondeur la vie universitaire, amélioré les relations entre les établissements et le ministère et modernisé le pilotage du système d'enseignement supérieur.

Autonomie et responsabilité

Ce bilan positif des contrats tient en trois mots : projet, autonomie et responsabilité. Le projet d'établissement, tout d'abord. Bernard Nemitz, président de l'université Jules-Verne d'Amiens, qui a été l'un des premiers à s'engager dans cette voie, exprime bien le constat dressé aujourd'hui par la plupart de ses collègues : *« En nous conduisant à réfléchir à moyen terme, pour une durée de quatre ans, à un projet d'établissement global, la politique des contrats a conforté une vision collective de l'université et limité les effets pernicieux de la fragmentation par discipline, filière ou faculté. »* Les contrats, renchérit André Lespagnol, président de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II), *« nous ont amenés, beaucoup plus nettement, à faire émerger un projet d'ensemble, à dégager des priorités dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle, à faire des arbitrages ».*

Plusieurs ingrédients étaient nécessaires pour que la mayonnaise prenne. Tous les présidents d'université soulignent en premier lieu le travail d'évaluation qui a constitué le prélude obligé des projets et des contrats. Réalisé dans l'urgence pour la première vague d'universités contractualisées en 1989-1990, cette phase d'état des lieux s'est affinée au fil des années et des réexamens des premiers contrats à mi-parcours, au bout de deux ans.

Pour Jean-Claude Martin, président de Paul-Sabatier (Toulouse-III), *« cette photographie initiale de la situation et tous les débats internes qu'elle a suscités ont constitué une épreuve de vérité. Avant même de signer le contrat, les esprits se sont préparés à l'idée que les moyens ne seraient plus attribués par un saupoudrage un peu aléatoire, mais en fonction de la qualité des projets et de la mobilisation des équipes ».*

La longue phase de préparation du contrat, précise avec diplomatie Jack Robert, président d'Orsay (Paris-XI), a notamment permis de *« dépoussiérer pas mal de choses »,* autrement dit de couper quelques branches un peu fanées et de recentrer les efforts sur des enjeux majeurs, comme l'amélioration des taux de réussite en premier cycle. Au-delà de ces prises de conscience locales, la négociation des contrats a également sérieusement bousculé les habitudes de l'administration centrale, obligée – une grande première – d'aller découvrir la réalité universitaire sur le terrain et incitée, elle aussi, à repenser son action de manière globale, plutôt que fractionnée selon ses directions, ses services et ses bureaux.

L'autre ingrédient indispensable a été, évidemment, la capacité de l'Etat de s'engager sur les moyens et de tenir ses engagements sur quatre ans, qu'il s'agisse des crédits de fonctionnement et d'équipement ou, plus encore, des créations de postes d'enseignants. Or, malgré leur scepticisme initial nourri par des années de pénurie, les universitaires ont rapidement été amenés à se rendre à l'évidence.

Grâce à l'effort budgétaire des dernières années – et au « bluff » initial qui a permis de bousculer la sacro-sainte règle de l'annualité budgétaire –, tous les contrats de la première vague, qui se terminent actuellement, ont vu l'Etat tenir et même dépasser largement ses promesses. Comme le montrent les chiffres *(voir tableau ci-dessous)*, les objectifs de ces premiers contrats ont été atteints en trois ans au lieu de quatre. Et la tendance était jusqu'à présent la même pour les contrats en cours. Bernard Dizambourg, président de l'université de Créteil-Val-de-Marne (Paris-XII) et responsable de la commission des moyens de la Conférence des présidents d'université, résume ainsi la situation : *« Pour le fonctionnement, les emplois d'enseignant et l'équipement, la signature des contrats a permis aux établissements de bénéficier de l'équivalent de cinq budgets en quatre ans. »*



Projet d'établissement et promesses tenues ont accru la marge d'autonomie et de responsabilité réelles des universités. Envers le ministère et les partenaires extérieurs, comme les collectivités locales – confortées, explique Bernard Nemitz, par *« cet affichage d'axes de développement cohérents »*. Mais aussi, et peut-être surtout, en interne, dans les relations toujours délicates entre les présidents d'université (et leurs équipes) et les différentes composantes de leurs établissements.

La confiance rompue

« Les collègues veulent bien faire des efforts, moderniser la gestion des établissements, se mobiliser pour améliorer l'accueil d'étudiants de plus en plus nombreux et la qualité des formations, à condition d'avoir en échange des moyens humains et matériels supplémentaires », remarque un président d'université. Les recrutements massifs d'enseignants ont juste permis, dans bien des universités de province, d'accompagner l'augmentation des effectifs et d'amorcer le rattrapage des retards accumulés depuis des années.

Radioscopie des emplois d'enseignants :

Ce tableau – inédit – présente trois séries de données sur la répartition des emplois d'enseignants dans les universités.

■ LA SITUATION DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE. Il offre, tout d'abord, une photographie, au début du mois d'octobre 1993, de la mise en œuvre de la politique contractuelle en matière d'emplois. Les établissements sont classés, en quatre groupes, en fonction de la date de démarrage de leur contrat (1990, 1991, 1992, 1993), une partie des universités parisiennes et Montpellier-I n'ayant pas encore signé le leur. Hormis la vingtaine d'universités de la première vague, les autres établissements sont en cours de contrat : c'est pourquoi le solde entre emplois promis et emplois créés est négatif.

■ SOUS-ENCADREMENT ET SUR-ENCADREMENT. En second lieu, le tableau fait apparaître le niveau de sous ou de sur-encadrement moyen des universités. Il résulte de l'écart entre la « dotation réelle » en enseignants de chaque établissement et sa « dotation théorique » telle qu'elle devrait résulter de l'application des nouvelles normes de répartition des moyens, selon le système SAN-REMO (nombre d'étudiants, nature et coût des filières etc.). L'exemple de l'université de Nantes, où les tensions ont été fortes

ÉTABLISSEMENTS	Durée du contrat	Créations d'emplois prévues au contrat	Emplois créés	Emplois créés/emplois prévus	Dotation théorique d'enseignants	Dotation réelle d'enseignants	Écart réel/théorique	Étudiants inscrits en 1992-93	Nombre moyen d'étudiants par enseignant
Amiens	90/93	80	116,00	+ 36,00	622,4	543	– 79	14 780	27,2
Antilles-Guyane	90/93	60	67,50	+ 7,50	271,7	230	– 42	7 756	33,7
Caen	90/93	80	113,00	+ 33,00	839	803	– 36	20 342	25,3
Corse	90/93	35	34,50	– 0,50	106,6	147	+ 40	2 501	17,0
La Réunion	90/93	80	82,00	+ 2,00	243,4	222	– 21	6 236	28,0
Lille I	90/93	240	244,00	+ 4,00	1 379,7	1 102	– 278	22 422	20,3
Lille II	90/93	80	81,00	+ 1,00	353,6	417	+ 63	10 374	24,8
Lille III	90/93	150	192,00	+ 42,00	708,3	608	– 100	21 168	34,8
Valenciennes	90/93	100	130,50	+ 30,50	388,1	296	– 92	7 120	24,0
Angers	90/93	75	113,00	+ 38,00	515	374	– 141	11 682	31,2
Le Mans	90/93	45	66,00	+ 21,00	328,5	290	– 39	7 905	27,2
Nantes	90/93	100	166,50	+ 66,50	955,8	757	– 199	21 676	28,6
Orléans	90/93	80	107,50	+ 27,50	578,1	517	– 61	12 043	23,3
Tours	90/93	100	150,00	+ 50,00	750,3	621	– 129	19 169	30,8
Brest	90/93	90	130,50	+ 40,50	625,8	489	– 137	13 746	28,1
Rennes I	90/93	140	154,50	+ 14,50	907,9	838	– 70	17 548	20,9
Rennes II	90/93	130	136,50	+ 6,50	632,8	552	– 81	18 376	33,2
Le Havre	90/93	60	63,00	+ 3,00	161,2	137	– 24	3 446	25,1
Rouen	90/93	100	134,00	+ 34,00	755,2	615	– 140	18 225	29,6
Bordeaux II	91/94	45	35,50	– 9,50	344,7	335	– 10	6 626	19,7
Bordeaux III	91/94	94	69,00	– 25,00	442,3	490	+ 48	12 690	25,8
Pau	91/94	100	78,00	– 22,00	496,8	470	– 27	11 531	24,5
Clermont I	91/94	30	25,00	– 5,00	158,6	209	+ 50	5 479	26,2
Clermont II	91/94	50	39,00	– 11,00	720,5	700	– 21	13 507	19,2
Dijon	91/94	130	107,00	– 23,00	793	802	+ 9	19 047	23,7
Chambéry	91/94	100	76,50	– 23,50	383,2	293	– 90	7 816	26,6
Grenoble I	91/94	98	73,50	– 24,50	751,6	831	+ 79	9 762	11,7
Grenoble II	91/94	81	63,00	– 18,00	387,1	416	+ 29	13 457	32,3
Grenoble III	91/94	50	35,25	– 14,75	205,9	342	+ 136	5 801	16,9
Lyon I	91/94	120	76,00	– 44,00	841,5	928	+ 87	11 022	11,8
Lyon II	91/94	120	91,50	– 28,50	667,7	573	– 95	20 919	36,5
Lyon III	91/94	100	75,00	– 25,00	441,1	456	+ 15	14 729	32,3
Saint-Etienne	91/94	90	68,50	– 21,50	388,1	378	– 10	9 821	26,0
Montpellier II	91/94	40	29,50	– 10,50	650	633	– 17	7 864	12,4
Perpignan	91/94	15	14,00	– 1,00	201,3	222	+ 21	5 118	23,0
Metz	91/94	120	92,00	– 28,00	471,4	415	– 56	10 151	24,4
Nancy II	91/94	80	59,50	– 20,50	475,8	492	+ 16	15 866	32,2
Mulhouse	91/94	60	45,50	– 14,50	173,5	227	+ 54	3 179	14,0
Strasbourg I	91/94	125	88,50	– 36,50	691,6	656	– 36	11 405	17,4

és à la croisé des contrats

supérieur et l'Etat, depuis quatre ans

Et, à l'instar de la plupart de ses collègues, il souligne que l'abandon par le ministère d'engagements en matière d'emplois *« ôterait aux contrats une bonne partie de leur effet d'entraînement et de leur signification. Dans le cadre du contrat, avec une enveloppe globale de postes et de moyens sur quatre ans, il était possible pour les présidents de proposer des arbitrages sans drames internes. Si l'on revient au coup par coup, on aura perdu cette marge de négociation et de transformation »*. Chacun note, en effet, que l'une des faiblesses majeures des contrats était de ne pas prendre en compte, de façon aussi volontariste que pour les enseignants, les besoins, souvent criants, des universités en matière de personnels administratifs et techniques. Si une telle incertitude s'étend désormais aux postes d'enseignants, *« la confiance sera rompue »* avec le ministère, concluent, non sans amertume, bon nombre de responsables universitaires.

Car il est perceptible, même dans les établissements qui se sont le plus mobilisés au cours des dernières années, que la dynamique engagée est encore fragile. *« Cette politique bousculait trop d'habitudes, localement ou à Paris, pour ne pas susciter des réserves ou des réticences »*, note un président. *« L'autonomie des établissements est toute neuve. On peut très bien assister à un retour de flamme de la logique corporatiste »*, ajoute un autre. Il faudrait, au minimum, insiste Bernard Dizambourg, que l'on parvienne à établir avec le ministère *« un constat commun sur les besoins »*, faute de quoi la procédure contractuelle *« n'aurait plus guère de signification »*.

Au-delà des difficultés actuelles et du dispositif qui sera finalement mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur dans les prochaines semaines – les premiers contrats, arrivés à leur terme, devant être renouvelés pour 1994 –, c'est, au fond, une interrogation redoutable que voient se dessiner bon nombre de présidents d'université : l'Etat a-t-il encore la volonté et les moyens d'assumer le financement de l'enseignement supérieur et de son développement à moyen terme? Il sera difficile d'éluder très longtemps la question.

GÉRARD COURTOIS

Relève incertaine dans le supérieur

Après des recrutements massifs dans le milieu des années 50 et jusqu'en 1974, puis quinze années de vaches maigres, les effectifs d'enseignants du supérieur vont à nouveau être soumis à de fortes tensions dans les années à venir. En effet, l'université paye aujourd'hui trente années de coups d'accordéon budgétaires et l'incapacité – voire le refus – d'anticiper les évolutions de la démographie enseignante, dont ont fait preuve les responsables politiques jusqu'au milieu des années 80. L'augmentation brutale des effectifs étudiants a encore exacerbé, au cours des quatre dernières années, les problèmes liés au recrutement et à l'évolution des carrières enseignantes.

A partir de 1989, sous l'impulsion de Lionel Jospin et de son équipe, dans un contexte difficile sur le plan démographique mais favorable sur le plan budgétaire, des mesures ont été prises qui devaient permettre de faire face : création d'un « système de jouvence » et augmentation du vivier de jeunes enseignants-chercheurs, modification des procédures de recrutement, augmentation sans précédent du nombre de postes, etc. Dans son rapport annuel, le Comité national d'évaluation des universités (CNE) dresse le bilan de ce dispositif (1).

L'accroissement spectaculaire des effectifs d'étudiants depuis 1988 a été globalement couvert par l'augmentation des effectifs d'enseignants. Hors disciplines de santé, ceux-ci se sont accrus de 27,6 % entre 1988-1989 et 1991-1992, tandis que les effectifs étudiants ne progressaient, dans le même temps, que de 22,5 %. L'augmentation des effectifs d'enseignants a été particulièrement forte en lettres (+50 %, contre + 19 % en sciences et + 9 % en droit), grâce notamment à l'apport d'importants contingents d'enseignants agrégés du second degré.

Mais ces recrutements massifs, s'ils ont tout juste accompagné l'augmentation des flux d'étudiants, n'ont permis ni d'améliorer des taux d'encadrement souvent très faibles dans le supérieur ni – surtout – d'anticiper sur les besoins à long terme. Or les enseignants du supérieur, massivement recrutés dans les années 60, sont globalement âgés : près d'un sur deux a plus de cinquante ans. Dans les quinze prochaines années, par vagues successives, les départs en retraite vont donc être massifs. En lettres, un tiers des professeurs et maîtres de conférences quitteront l'université d'ici à l'an 2006. En sciences, un nombre considérable d'enseignants feront de même, entre 2002 et 2011, puisque la majorité d'entre eux ont aujourd'hui entre quarante-cinq et cinquante-neuf ans.

Un vivier insuffisant

Pour préparer ces évolutions, le ministère de l'éducation nationale s'est efforcé d'augmenter, grâce à un dispositif d'allocations, le vivier de jeunes thésards susceptibles d'embrasser la carrière universitaire. En quatre ans, 10 000 allocations de recherche (attribuées pour deux ou, le plus souvent, trois ans) ont été attribuées et leur montant revalorisé. *Mais ce dispositif n'est pas sans danger, souligne le CNE. Car se pose le problème de la répartition des allocations, entre disciplines et entre établissements.* Or les besoins sont actuellement surtout concentrés en lettres et en sciences sociales, tandis que plus de la moitié des allocations sont dirigées vers les sciences exactes. Les postes d'ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) ont en outre été créés pour faciliter, chez les titulaires d'un doctorat, le passage à l'enseignement supérieur. Mais aussi pour permettre aux universités de faire face à l'accroissement des effectifs d'étudiants en attendant des créations d'emplois.

Ainsi, en 1992, 800 postes vacants ont été utilisés pour recruter des ATER qui assurent, chacun (comme les maîtres de conférences), l'équivalent de cent quatre-vingt-douze heures de travaux dirigés. Sur l'ensemble du dispositif, le CNE formule une mise en garde : que le système ne dérive pas progressivement vers un système de prérecrutement. Le nombre de thésards et celui des titulaires d'un doctorat restant insuffisants pour répondre aux besoins, on a tendance à faire des ATER une « clientèle captive ». « Or un vrai vivier, insiste le CNE, *suppose la possibilité d'un choix tant par les établissements que pour ceux qui ont obtenu leur diplôme.* »

CHRISTINE GARIN

(1) *Universités : la recherche des équilibres*. Comité national d'évaluation, 1989-1993. La Documentation française, 153 pages, 85 francs.

les promesses et la réalité

à la rentrée, est éclairant : le contrat 1990-1993 prévoyait la création de 100 postes en quatre ans. Il en a, en réalité, été créé 166,5. Mais par rapport aux besoins réels de cette université, il manque encore 199 enseignants... A l'inverse, quatre universités parisiennes (Paris-VI, Paris-VII-Jussieu, Paris-IX-Dauphine et Paris-XI-Orsay) disposent de 1 300 postes de plus que leur « dotation théorique ».

■ TAUX D'ENCADREMENT. Il s'agit du rapport entre le nombre d'étudiants et le nombre d'enseignants d'une université. Le ministère a retenu le nombre d'étudiants qui sont « inscrits pédagogiques » dans l'une des filières universitaires de lettres, droit ou sciences, du premier au troisième cycle. Cela exclut les étudiants des disciplines médicales, ceux qui sont en thèse, ceux d'instituts universitaires de technologie ou d'écoles d'ingénieurs des universités. Les taux d'encadrement que nous indiquons sont évidemment des taux moyens, qui ne tiennent pas compte des différences, parfois très sensibles, entre disciplines d'une même université. Même ces taux moyens, cependant, font apparaître de fortes disparités : à Paris-VI (scientifique), on compte 9 étudiants par enseignant, tandis qu'à la nouvelle université du Littoral (Dunkerque) on en compte près de 40 par enseignant.

ÉTABLISSEMENTS	Durée du contrat	Créations d'emplois prévues au contrat	Emplois créés	Emplois créés/ emplois prévus	Dotation théorique d'enseignants	Dotation réelle d'enseignants	Écart réel/ théorique	Étudiants inscrits en 1992-93	Nombre moyen d'étudiants par enseignant
~~Strasbourg II~~	~~91/94~~	~~56~~	~~42,50~~	~~– 13,50~~	~~384~~	~~418~~	~~+ 34~~	~~10 923~~	~~26,1~~
~~Strasbourg III~~	~~91/94~~	~~60~~	~~41,00~~	~~– 19,00~~	~~153~~	~~238~~	~~+ 85~~	~~5 873~~	~~24,6~~
Avignon	92/95	40	23,00	– 17,00	228,9	193	– 36	5 075	26,3
Besançon	92/95	120	77,50	– 42,50	670,6	750	+ 79	15 076	20,1
Bordeaux I	92/95	130	56,50	– 73,50	875,1	816	– 59	18 290	22,4
Montpellier III	92/95	100	48,50	– 51,50	545,4	496	– 49	16 716	33,7
Nancy I	92/95	95	47,00	– 48,00	595,1	587	– 8	7 477	12,7
Nice	92/95	82	47,50	– 34,50	785,8	914	+ 128	18 704	20,4
Toulon	92/95	65	34,50	– 30,50	183,8	158	– 26	4 359	27,6
Poitiers	92/95	120	59,50	– 60,50	978,1	882	– 96	21 897	24,8
Reims	92/95	130	68,00	– 62,00	730,3	564	– 166	17 880	31,7
Toulouse I	92/95	120	57,50	– 62,50	328,7	382	+ 53	13 516	35,4
Toulouse II	92/95	130	72,00	– 58,00	861,7	627	– 235	24 678	39,3
Toulouse III	92/95	130	71,00	– 59,00	1 154,8	1 117	– 38	15 062	13,5
Aix-Marseille I	92/95	110	55,50	– 54,50	988,9	1 045	+ 56	22 079	21,1
Aix-Marseille II	92/95	60	29,50	– 30,50	414,7	558	+ 143	7 270	13,0
Aix-Marseille III	92/95	95	44,00	– 51,00	601,3	651	+ 50	14 305	22,0
Limoges	92/95	60	34,50	– 25,50	411,9	454	+ 42	9 293	20,4
Artois	93/96	240	60,50	– 179,50	106,6	130	+ 23	2 636	20,2
Littoral	93/96	240	68,50	– 171,50	166,5	88	– 79	3 516	39,9
Cergy-Pontoise	93/96	60	57,50	– 2,50	144,2	166	+ 22	3 106	18,7
Paris X	93/96	40	23,75	– 16,25	929,5	999	+ 70	30 746	30,7
Paris VIII	93/96	44	16	– 28	719,3	794	+ 75	21 796	27,4
Paris XII	93/96	55	15,50	– 39,50	550,8	534	– 17	15 001	28,1
Paris II	93/96	32	12,50	– 19,50	325,7	403	+ 77	14 566	36,1
Paris III	93/96	38	13	– 25	479,6	492	+ 12	14 008	28,4
Paris IX	93/96	44	11	– 33	248,5	366	+ 118	6 071	16,6
Montpellier I					397,3	438	+ 41	11 229	25,6
Evry-Val-d'Essonne					112,5	160	+ 48	2 016	12,6
Versailles-St-Quentin					263,4	219	– 44	5 269	24,0
Paris XI					905,4	1 327	+ 422	14 930	11,2
Marne-la-Vallée					94,3	166	+ 72	1 638	9,7
Paris XIII					499,6	515	+ 15	11 202	21,7
Paris I					934,5	884	– 51	31 954	36.1
Paris IV					678,2	609	– 69	20 047	32,9
Paris V					686,3	657	– 29	15 722	23,9
Paris VI					1 258,8	1 817	+ 558	16 338	9,0
Paris VII					927,5	1 134	+ 207	17 135	15,1
Total France		5 969	4 711,5	– 1 257,5	42 129,7	42 174	+ 44,3	979 704	23,2

ÉCONOMIE

Un entretien avec le ministre du budget

M. Sarkozy : « La rigueur permet de soutenir l'activité et l'emploi »

■ **COLLECTIF.** Le conseil des ministres, réuni mercredi 24 novembre, examine le projet de deuxième loi de finances rectificative pour 1993, présenté par M. Sarkozy, ministre du budget. Ce projet laisse inchangé le déficit budgétaire arrêté en juin dernier : 317,6 milliards de francs. Cela malgré un fort gonflement des dépenses (19,1 milliards de francs). Mais des économies importantes ont pu être réalisées pour un montant de 22,3 milliards de francs. Le supplément (3,2 milliards de francs) couvre exactement les nouvelles pertes de recettes fiscales.

■ **ÉCONOMIES.** Le gonflement des dépenses publiques depuis la remise à niveau de juin s'explique notamment par les aides au logement, le RMI, l'assurance chômage, les contrats emploi-solidarité et par le coût des opérations militaires engagées par la France en plusieurs points du monde : Yougoslavie, Somalie... D'importantes économies ont été réalisées sur les charges de la dette publique, grâce à la baisse des taux d'intérêt.

■ **DÉFICIT.** Le gouvernement, qui utilise en raison de la récession une partie des fonds de privatisation pour financer des dépenses sociales, se fixe comme objectif de ramener le déficit budgétaire à 2,5 % du PIB en 1997 contre 4,4 % actuellement. Un effort de rigueur sera nécessaire-même si la croissance économique est de retour.

« Le budget de 1993 voté fin 1992 prévoyait un déficit de 165,4 milliards de francs. En arrivant rue de Bercy, vous avez, selon votre expression, « entièrement reconstruit » le budget en réajustant dépenses et recettes, ce qui a porté le déficit à 317,6 milliards de francs en juin dernier. Où en sommes-nous ?

– Le collectif budgétaire que j'ai préparé au printemps constitue, c'est vrai, la véritable loi de finances pour 1993. Par rapport au texte initial, il manquait 124 milliards de francs de recettes fiscales et 45 milliards de dépenses inéluctables n'étaient pas prévues. Si nous n'avions rien fait, le déficit aurait atteint 340 milliards de francs. Nous l'avons ramené à 317,6 milliards. Le texte que je viens de présenter au conseil des ministres confirme que cet objectif sera tenu. Cela fait bien longtemps que nous n'avions vu un gouvernement tenir scrupuleusement ses objectifs en la matière, et cela n'a pas été facile

– Aviez-vous bien jugé la situation au printemps ?

– Certains nous avaient accusés, au printemps, de noircir le trait. Or, la situation que nous avons trouvée était plus dégradée encore que nous ne le pensions : au cours du second trimestre, nous avons perdu 17 milliards de recettes fiscales supplémentaires, et la remise à niveau des crédits opérés dans le collectif de printemps s'est révélée insuffisante dans des domaines aussi sensibles que les aides au logement, le RMI, l'allocation aux adultes handicapés ou la protection sociale des agriculteurs. Ce deuxième collectif traduit aussi les engagements pris par le gouvernement pour sauver le régime d'assurance-chômage ou pour financer les opérations extérieures de nos armées.

– Mais vous avez eu de bonnes surprises...

– Oui, heureusement plusieurs éléments ont joué favorablement, notamment des économies de 11,5 milliards de francs sur la charge de la dette publique grâce au succès de l'emprunt Balladur et à la baisse très sensible des taux d'intérêt depuis le printemps. Nous avons réalisé 22,3 milliards de francs d'économies, ce qui nous a permis de tenir nos engagements en matière de maîtrise du déficit. J'espère qu'ainsi nous avons démontré que c'est parce que les finances de l'Etat sont gérées avec rigueur que l'on peut réussir à dégager des marges de manœuvre pour soutenir l'activité et l'emploi.

– Les recettes de l'Etat rentrent mieux ou plutôt moins mal. Est-ce le signe d'un début de reprise ?

– Je n'ai pas revu à la baisse les prévisions de recettes fiscales. Mais il faut rester prudent même si nous percevons des signes encourageants en ce qui concerne la TVA qui a enregistré les bons résultats de la consommation du mois de septembre. De même, les rentrées d'impôt sur le revenu et des impôts locaux sont bonnes. Ces éléments confirment cependant la pertinence de l'objectif de déficit que nous nous sommes fixé. C'est le sérieux de notre gestion qui nous a permis d'encaisser les bénéfices spectaculaires de la baisse tant attendue des taux d'intérêt.

Reprendre l'amortissement anticipé de la dette

– L'emprunt que vous avez lancé le 25 juin a rapporté beaucoup plus que prévu. Comment avez-vous utilisé ces fonds ?

– Le premier ministre a clairement indiqué, dans sa conférence de presse du 25 août, comment le produit de l'emprunt serait utilisé. 43 milliards ont permis d'anticiper les dépenses financées grâce au produit des privatisations sans attendre la réalisation effective de ces opérations. Le surplus des fonds ainsi recueillis va permettre de mettre 8 milliards de ressources à taux très faible à la disposition des collectivités territoriales pour financer la rénovation des bâtiments scolaires dont la sécurité était menacée et 7 milliards pour améliorer l'action des régions en matière de formation professionnelle et d'emploi. Par ailleurs le gouvernement a pu accélérer l'amortissement de la créance née de la suppression du décalage d'un mois de la TVA : 35 milliards de francs vont ainsi être remboursés aux entreprises avant la fin de l'année. 20 milliards ont d'ores et déjà été payés. Voici un dossier qui empoisonnait les relations de l'Etat et des entreprises depuis des années. Le gouvernement de M. Balladur l'a réglé.

– Beaucoup d'épargnants n'ont pas converti leurs titres d'emprunts en titres de sociétés nouvellement privatisées. L'Etat dispose, en trésorerie, de fonds très importants. Comment les utilisez-vous ?

– L'Etat dispose en effet d'une trésorerie abondante. Nous l'avons utilisée en réduisant nos programmes d'emprunts courants, ce qui nous a permis de réaliser 7,8 milliards de francs d'économies sur les emprunts à court terme.

– Est-il sain de financer, comme vous le faites, des dépenses sociales avec l'argent des privatisations ? N'est-ce pas vendre du capital public pour payer des dépenses que l'impôt seul devrait financer ?

– Nous connaissons une situation économique sans précédent. Pour la première fois depuis dix-huit ans, l'économie française est en récession. Le PIB reculerait cette année de 0,7 point. A situation exceptionnelle, remèdes exceptionnels. Pourrions-nous laisser se dégrader la situation de l'emploi sans mobiliser toutes les marges de manœuvre à notre disposition ? Je ne le crois pas. Qui pourrait nous reprocher de « trop faire » pour relancer notre économie ? Pour autant, nous gérons avec rigueur.

» Nous avons prévu 55 milliards de francs de recettes de privatisations mais, dans le même temps, nous avons réduit en deux ans le déficit de 30 milliards de francs, apporté 5 milliards de dotations en capital aux entreprises publiques et 10 milliards de francs à l'UNEDIC pour amortir sa dette. Le surplus a été utilisé pour financer des mesures en faveur de l'emploi.

» En conscience, je crois que nous avons utilisé au mieux le produit des privatisations. Il est certain que si les recettes sont plus importantes que prévu et si la situation économique s'améliore nous pourrons reprendre l'amortissement anticipé de la dette publique.

– Les entreprises publiques bénéficieront de 16 milliards de francs de dotations cette année sur les 43 milliards de francs de privatisations et de 5 milliards en 1994 sur les 55 milliards prévus. Ces sommes semblent d'autant plus maigres que le produit des privatisations devrait, en priorité, être utilisé au renforcement des groupes publics.

– Je crois qu'il faut rappeler quelques chiffres qui montrent clairement l'effort consenti par le gouvernement pour recapitaliser les entreprises publiques. Que l'on en juge : sur deux ans, nous avons dégagé 21 milliards de francs pour doter en fonds propres les groupes qui en auront besoin, soit plus que le montant prévu par les précédents gouvernements au cours de la dernière législature. Il faut ajouter qu'en ce qui nous concerne, nous n'avons pas financé par le produit de privatisations les programmes d'ARTE ou les subventions à la SNCF, comme l'avaient prévu nos prédécesseurs.

» Nous sommes aussi comptables de la bonne utilisation de ces ressources : certaines entreprises sont dans une situation difficile, d'autres doivent financer leur croissance. Dans tous les cas, l'Etat actionnaire doit jouer son rôle tout en se montrant exigeant sur la qualité de la gestion de ces entreprises. Là aussi, il s'agit de la bonne utilisation des fonds publics. Soyez assuré de ma vigilance.

Vers une croissance de 2,8 %

– Une fois dissipée l'aisance – relative – donnée à l'Etat par l'argent des privatisations, comment pensez-vous pouvoir tout à la fois réduire le déficit à 2,5 % du PIB en 1997 contre 4,4 % actuellement et financer des dépenses publiques qui augmentent toujours plus vite que l'on ne prévoit.

– La loi quinquennale sur le redressement des finances publiques qui sera prochainement discutée au Parlement prévoit en effet de ramener le déficit budgétaire à 2,5 % du PIB en 1997. Pour y parvenir, il nous faudra contenir le rythme de progression de la dépense au niveau de juin. C'est possible. Nous l'avons démontré en 1994, puisque globalement les charges budgétaires n'augmenteront que de 1,1 %. Nous pouvons également espérer un redémarrage de la croissance économique. Nous avons construit notre projection sur un taux de croissance qui atteindrait 2,8 % en fin de période. Certains organismes internationaux prévoient même que le potentiel de croissance de l'économie française pourrait avoisiner 3,5 % au cours des prochaines années. Les recettes de l'Etat devraient donc recommencer à croître à un rythme au moins équivalent à celui de la richesse nationale.

– Même si l'on peut penser que financer par emprunt le très important déficit de notre système de protection sociale était une nécessité pour éviter de trop fortes ponctions sur les ménages, ce choix ne risque-t-il pas d'ouvrir la voie au gonflement progressif d'une dette sociale comme il y a gonflement de la dette publique ?

– Dans quel état avons-nous trouvé les comptes sociaux ? Faute de décisions, les gouvernements précédents avaient laissé se creuser les déficits en recourant aux expédients des avances courantes du Trésor. Il manquait un mois de recettes pour payer les prestations de l'année 1993. Nous avons dû prendre des décisions courageuses pour assurer la survie même de notre système de protection sociale. En contrepartie de l'effort demandé aux Français, nous avons décidé d'apurer le passé. C'est la raison pour laquelle l'Etat a décidé de reprendre 110 milliards de francs de dettes de la Sécurité sociale. Il n'est pas dans notre intention de pérenniser le financement par l'emprunt des régimes sociaux. Ceux-ci doivent assurer la couverture de leurs dépenses par des recettes permanentes. Mais, là encore, il nous a bien fallu assumer le poids du passé. Le moins que l'on puisse dire est qu'il est particulièrement lourd. »

Propos recueillis par
ALAIN VERNHOLES

CLÉS/ *Glossaire*

■ **Loi de finances initiale.** L'ensemble des dépenses et des recettes de l'Etat proposées par le gouvernement pour l'année suivante (projet de loi) devient, après le vote du Parlement, une loi de finances. On dit « initiale », car des dépenses nouvelles apparaissent le plus souvent en cours d'exécution.

Loi de finances rectificative. Les modifications apportées en cours d'exercice (qui aggravent le plus souvent le déficit budgétaire, mais peuvent aussi être des recettes nouvelles) sont contenues dans une « loi de finances rectificative » ou « collectif budgétaire ».

Universalité du budget. C'est un principe budgétaire de base qui veut que les recettes ne soient pas affectées directement à certaines dépenses précises.

Bleu budgétaire. L'ensemble des dépenses et des recettes (ou des économies de dépenses) nouvelles contenues dans le deuxième collectif 1993 seront-comme à l'habitude-envoyées aux parlementaires sous forme de documents, appelés « bleus ».

Recettes fiscales. Elles sont constituées par les impôts d'Etat qui représentent au total 1 424 milliards de francs en 1993. Les principales recettes sont constituées par la TVA (496 milliards de francs en net), l'impôt sur le revenu (306 milliards), l'impôt sur les sociétés (127 milliards de francs). En période de récession, les rentrées fiscales ont tendance à se ralentir alors qu'elles s'accélèrent en période de croissance. Dans le premier cas, de moindres prélèvements fiscaux, allègent spontanément les charges des entreprises et ont un effet de soutien. Dans le second cas (reprise), des prélèvements fiscaux plus importants ont un effet de freinage et donc combattent l'inflation. On parle de « stabilisateurs automatiques ».

En raison du ralentissement des rentrées de cotisations

La trésorerie de la Sécurité sociale est de nouveau en péril

Malgré les mesures décidées au printemps, la trésorerie de la Sécurité sociale est de nouveau en difficulté. Après avoir augmenté de 3,5 % en 1992, les rentrées de cotisations ne progresseront que de 1,7 % en 1993 et les dépenses continuent sur leur lancée. Alors que le gouvernement les incite à privilégier leur mission de recouvrement, les URSSAF souhaitent aussi développer la prévention.

Régulièrement vouées aux gémonies par les entreprises et les employeurs individuels, les cent cinq URSSAF (Unions pour le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales) s'efforcent difficilement d'améliorer une image régulièrement mise à mal. L'efficacité, assurent leurs responsables, dépend à la fois des missions traditionnelles de collecte, mais aussi de rapports plus étroits avec les cotisants, en recherchant le dialogue en amont pour prévenir les défaillances d'entreprises.

Les pouvoirs publics, eux, s'impatientent. Le 17 novembre, lors des rencontres nationales de l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, organisme qui coiffe les URSSAF), Simone Veil, ministre des affaires sociales, a préconisé – au moins de manière préventive – un recentrage. Evoquant un récent rapport de l'Inspection générale des affaires sociales plutôt critique quant aux performances de cinq unions de recouvrement, Mme Veil a souhaité que « toute l'attention soit portée dans l'avenir » sur la « mission primordiale » que constitue la collecte des cotisations. Une priorité, a-t-elle ajouté, « qui devra être prolongée par une réflexion sur la fonction contentieux ».

Quelques grincements ont accueilli cet appel. Les 13 000 agents chargés du recouvrement ont parfois le sentiment d'être pris entre le marteau et l'enclume. La dégradation des comptes renforce les exigences des pouvoirs publics, mais les entreprises (dont les impayés atteindront près de 25 milliards de francs, soit 2,2 % des encaissements en 1993 contre 2,1 % en 1992 et 1,5 % en 1991) se raidissent elles aussi. En outre, les URSSAF évoluent au milieu d'un impressionnant foisonnement réglementaire ; depuis trois ans, pas moins de soixante-trois changements de réglementation sont intervenus. Parallèlement à la multiplication des exonérations de charges sociales, les pouvoirs publics ont introduit des complexités croissantes en instaurant la contribution sociale généralisée, en systématisant la déclaration préalable à l'embauche ou en chargeant les URSSAF de mener la chasse au travail clandestin. La formation des agents, confiée à un personnel de haut niveau, n'en est que plus nécessaire.

Le casse-tête des emplois familiaux

Sans oublier le casse-tête des emplois familiaux, une opération de « simplification » mal conçue. De quatre courriers annuels aux particuliers employant du « personnel de maison », on est passé à treize et l'URSSAF de Tours, qui doit gérer 8 000 de ces emplois familiaux, a reçu 12 000 communications téléphoniques en quatre mois sur ce thème. Si tous les organismes de recouvrement ne sont pas d'une efficacité irréprochable, c'est en région parisienne, où personne n'a encore osé réformer une structure hypertrophiée, que les difficultés sont les plus perceptibles.

Aussi les URSSAF cherchent-elles à mettre en exergue leurs « nouvelles missions ». « Nombre d'organisations professionnelles se tournent désormais vers nous pour faire passer les messages. Qu'il s'agisse des stages de créateurs d'entreprise ou d'information sur les différents types d'exonération de charges », souligne Michèle Abdelli, vice-présidente de l'Association des directeurs d'URSSAF. « Observateurs privilégiés du tissu économique local, nous constatons que les résultats sont meilleurs lorsque notre démarche s'adapte à la diversité des entreprises », poursuit Mme Abdelli, qui ne craint pas de critiquer « les mentalités trop administratives ».

Alors que les pouvoirs publics étudient l'introduction de simplifications, le règlement anticipé de versements trimestriels et la création d'un guichet unique pour la perception des différentes cotisations sociales, certaines URSSAF prennent spontanément contact avec d'autres interlocuteurs (organismes de retraite complémentaire, mais aussi les banques). Il s'agit d'adopter une stratégie commune à l'égard d'un employeur défaillant, de prévenir une fuite en avant préjudiciable pour tout le monde et (ou) d'engager, avec des délais de paiement négociés, un redressement qui aura d'autant plus de chance de réussir qu'il aura été amorcé sans tarder.

Aiguillonnées par les pouvoirs publics inquiets de la dérive persistante des comptes (le déficit de la « Sécu » devrait tourner autour de 40 milliards de francs en 1993), les URSSAF redoutent de devoir privilégier le bâton du contrôle plutôt que la carotte de la prévention. La création de 180 postes de contrôleurs en trois ans, qui ne fait que ralentir la lente érosion de leurs effectifs, risque de ne pas leur laisser le choix.

JEAN-MICHEL NORMAND

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Les négociations du cycle de l'Uruguay

MM. Kantor et Brittan ont précisé la nature de leurs différends

Les négociations du cycle de l'Uruguay sont entrées dans leur phase finale. M. Leon Brittan, le commissaire européen chargé des négociations, n'a pas exclu, mercredi 24 novembre, la possibilité de modifier certains aspects du pré-accord de Blair House, sur le volet agricole du GATT. Une nouvelle rencontre entre Sir Leon et Mickey Kantor, son interlocuteur américain, est prévue à Bruxelles la semaine prochaine. S'exprimant le même jour devant les parlementaires de la majorité RPR-UDF, le premier ministre, Edouard Balladur, a déclaré : *«Dans l'état actuel des choses, nous n'avons rien obtenu de ce que nous avions demandé.»*

WASHINGTON

de notre correspondant

Dans leur phase finale, il arrive aux négociations du Cycle de l'Uruguay ce qui arrivait à celles sur le désarmement nucléaire : elles deviennent de plus en plus complexes et mystérieuses. Ainsi, faute de précisions de la part des intéressés, les observateurs en étaient réduits, mardi 23 novembre, à tenter de déchiffrer quelques maigres «signes extérieurs» pour faire le bilan des douze heures de conversations à Washington entre le négociateur américain, Mickey Kantor, et celui de la Commission européenne, Leon Brittan.

Ces signes semblaient indiquer une ambiance plutôt à la détente et quelques progrès dans la recherche du règlement des différends qui empêchent la conclusion de ce Cycle sur la libéralisation du commerce, négocié depuis sept ans dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Parmi les indices positifs : le voyage à Bruxelles de M. Kantor dès la semaine prochaine pour poursuivre les conversations : *«Si je ne pensais pas qu'il y avait une chance d'aboutir, je ne m'y rendrais pas»*, a-t-il souligné. Le commissaire européen, de son côté, était attendu mercredi à Paris pour rencontrer Gérard Longuet, ministre de l'industrie.

On observait encore que Sir Leon a été reçu – un petit quart d'heure – mardi à la Maison Blanche par le président Clinton, auquel il a fait part des préoccupations européennes. On remarquait, enfin, que MM. Brittan et Kantor étaient d'humeur particulièrement joviale en s'adressant à la presse. Cela n'a pas toujours été le cas durant ces deux jours. L'ambiance était meilleure mardi. Le message adressé à la presse par MM. Brittan et Kantor était à peu près : il reste encore d'énormes obstacles à franchir, mais les conversations ont permis d'avancer. Les négociateurs se sont mis d'accord sur un calendrier de travail, ils ont établi une liste hiérarchisée des points de désaccord, jetant ainsi la base d'éventuels échanges de concessions.

L'accord (ou préaccord) dit de Blair House conclu en novembre dernier à Washington sur le volet agricole du GATT reste un des points d'achoppement. La France en rejette l'essentiel et menace de mettre son veto si l'accord est présenté tel quel à l'approbation du conseil des ministres de la communauté. C'est une bataille entre les deux principaux intéressés puisque la France est le plus gros producteur agricole européen et que les Etats-Unis sont entrés dans le Cycle de l'Uruguay avec pour cible prioritaire, sinon unique, d'améliorer leurs positions sur le marché agricole mondial.

Une fois de plus, MM. Brittan et Kantor ont rivalisé de subtilité sémantique pour aborder cette question. Pressés par les Français, les Européens demandent des *«clarifications, des interprétations»*. Les Etats-Unis estiment qu'ils ont conclu un accord en bonne et due forme et qu'il n'y a pas à y revenir. Mickey Kantor – *«qui n'a pas baissé sa garde»*, selon Sir Leon – s'est livré à quelques contorsions : *«Pas question de rouvrir ou de re-négocier Blair House, bien entendu»*, a-t-il relevé, disant aussi qu'il se méfiait du terme *«clarifications»*, susceptible de *«masquer une re-négociation déguisée»*.

Cependant, le négociateur américain veut bien reconnaître qu'on *«discute»* tout de même des différends agricoles : *«Je préfère le terme de discussions»*, a précisé M. Kantor. On aurait tort de sous-estimer l'importance de cette querelle de mots. A ce moment très délicat de la négociation, il ne s'agit pas seulement de régler des différends techniques; il s'agit aussi de trouver «l'habillage» qui ne fera pas perdre la face au gouvernement français, mais aussi àl'administration Clinton, surveillée de près par le lobby agricole américain.

Les négociateurs ont souligné qu'ils avaient abordé, outre l'agriculture, tous les sujets : industrie (et notamment la question de l'accès au marché), services financiers, audiovisuel, propriété intellectuelle, règlement des différends commerciaux. Pour chacune de ces questions, *«il y a des solutions de rechange viables dont nous avons discuté»*, a assuré M. Kantor. *«Nous avons identifié en détail toutes les difficultés et imaginé des solutions»*, a affirmé M. Brittan.

Les Européens estiment toujours que les dernières propositions américaines en matière de réduction des «pics tarifaires» (les droits de douane supérieurs à 15 %) ne sont pas conformes aux engagements pris en juillet par les Etats-Unis à Tokyo (une réduction de 50 %). M. Brittan aurait dit à M. Clinton que l'offre faite par la CEE était conditionnelle et pourrait être retirée si l'administration ne respectait pas le marché conclu à Tokyo.

Enfin, si l'administration Clinton refuse toujours d'exclure les produits audiovisuels, elle évoque un possible *«traitement exceptionnel»* pour ce secteur.

ALAIN FRACHON

Prémices d'un alourdissement de la fiscalité

La Grande-Bretagne a baissé ses taux de 0,5 %

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique a annoncé, mardi 23 novembre, une baisse d'un demi-point des taux d'intérêt (de 6 % à 5,5 %), qui laisse présager un budget de rigueur. La baisse du loyer de l'argent à son niveau le plus bas depuis seize ans ne peut être que favorablement accueillie par l'industrie et les particuliers. La première peut emprunter à meilleur marché et investir, ce qu'elle n'a pas beaucoup fait depuis un an, en dépit de la dévaluation de la livre sterling. Les seconds sont invités à profiter de cette opportunité pour consommer.

La baisse des taux bancaires profite en premier lieu aux propriétaires et aux candidats à l'accession à la propriété, puisque les principales «sociétés de construction» (qui agissent comme des banques) ont pour habitude de répercuter celle-ci sur les prêts hypothécaires à taux variables qu'ils proposent. Nationwide, le «numéro deux» du marché, a immédiatement ramené son taux à 7,74 %, mais la plupart des autres organismes ont l'intention d'attendre le 30 novembre, jour où Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, annoncera son budget. La plupart des experts de la City ont, en effet, accueilli cette baisse très modérée des taux d'intérêt (l'industrie réclamait une baisse d'un point) avec prudence, si ce n'est avec méfiance.

Les économistes, comme les organisations patronales, craignent que cette baisse du loyer de l'argent annonce un alourdissement de la pression fiscale. L'objectif du gouvernement de John Major demeure la réduction du déficit des finances publiques, dont le montant devrait atteindre 50 milliards de livres (1) à la fin de l'année budgétaire 1993-1994.

L. Z.

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

Kenya

Les bailleurs de fonds vont reprendre leur aide

Les bailleurs de fonds du Kenya, qui avaient suspendu leur aide en 1991, se sont engagés, mardi 23 novembre à Paris, à fournir à ce pays pour 1994 de nouveaux engagements financiers qui pourraient atteindre 850 millions de dollars (5 milliards de francs). Un communiqué publié à l'issue de deux jours de discussions avec une délégation kényane (*le Monde* du 24 novembre), met toutefois l'accent sur la préoccupation des donneurs concernant la poursuite des réformes économiques, le respect de la liberté d'expression politique, la lutte contre la corruption et la continuité des affrontements ethniques. Le «trou» financier immédiat du Kenya s'élève, selon des experts, à 200 millions de dollars environ, sans compter les arriérés.

Opposés au plan d'austérité du gouvernement

Les syndicats belges appellent à une grève générale

Approuvé par la Chambre des représentants, le *«plan global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale»* du premier ministre Jean-Luc Dehaene (*le Monde* du 19 novembre) se heurte à l'opposition des syndicats. Des arrêts de travail ont paralysé le port d'Anvers et plusieurs provinces lundi 22 *novembre*. D'autres étaient prévus dans le reste du pays mercredi. A l'appel de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) et de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), une grève générale aura lieu le vendredi 26 novembre.

BRUXELLES

de notre correspondant

Il y a un paradoxe apparent dans cette vague de protestations alors que la coalition gouvernementale réunit les socialistes et les sociaux-chrétiens, dont les deux grandes centrales syndicales sont proches. Jusqu'à présent, un minimum de consensus existait en Belgique entre les partis et des syndicats puissants, représentatifs, réalistes et pragmatiques. L'échec d'une tentative de *«pacte»* négocié ces derniers mois entre les partenaires sociaux a conduit M. Dehaene à imposer une politique qu'il juge indispensable en court-circuitant les syndicats et en s'appuyant sur des socialistes qu'effraie la perspective d'une alliance entre les sociaux-chrétiens et l'opposition libérale.

Soutenu dans ses grandes lignes par les organisations patronales, le plan gouvernemental avait d'abord suscité des commentaires nuancés dans l'appareil syndical. Mais des débrayages spontanés, dès samedi, notamment dans la région de Liège, ont conduit les états-majors à épouser le mécontentement de la base pour ne pas se laisser déborder.

La mesure du plan la plus contestée est la modification de l'indice servant à l'indexation des salaires. Outre le tabac et les alcols, l'essence et le gasoil en sont retirés. Sans souci excessif de l'opportunité politique, le gouvernement a immédiatement annoncé une augmentation du droit d'accise d'environ 16 centimes français par litre de carburant.

«Principal employeur du pays, le secteur public ne peut pas rester indifférent à la problématique de l'emploi», a déclaré M. Dehaene. C'est pourquoi des *«formules de redistribution du travail»* seront négociées : encouragement au travail à temps partiel; remplacement des fonctionnaires temporairement absents par des contractuels; recrutés pour une durée limitée et une mission bien déterminée. Ces mesures visant à introduire plus de souplesse dans l'administration inquiètent les fonctionnaires

Intransigeance gouvernementale

Outre le gel des salaires en 1995 et 1996, il y aura diminution du pouvoir d'achat puisque 43 % des ménages seront touchés par une réduction des allocations familiales à partir d'un revenu annuel net de 125 000 francs français. Les organisations familiales, généralement proches des sociaux-chrétiens, dénoncent cette décision. Le gouvernement peut toujours répondre que, pour faire bonne mesure, il a prévu, sous des formes à préciser, *«un effort similaire pour les isolés et les ménages sans enfants»*. Cette disposition devrait rapporter un milliard de francs français à l'Etat, tandis que la réduction des allocations familiales est évaluée à 1,6 milliard. En outre, une *«retenue de solidarité»* est instituée pour les retraites supérieures à 6 600 francs français par mois (8 300 francs en cas de charges de famille). Limitée à 2 %, elle sera de 0,5 % par tranche de 1 600 francs.

La panoplie des économies s'étend à bien d'autres domaines. Les allocations de chômage aux jeunes qui n'ont jamais travaillé ne seront versées qu'après neuf mois d'attente, au lieu de six actuellement. Au bout de deux ans, ces allocations seront *«contrôlées»* – et éventuellement supprimées – en fonction de la volonté réelle de travailler. La croissance réelle des dépenses en soins de santé remboursés par la sécurité sociale sera limitée à 1,5 % par an jusqu'en 1996. Pour y parvenir, le contrôle de l'offre et la responsabilisation des acteurs seront exigés. Selon le plan gouvernemental, *«il faut intégrer, dans la révision du système des conventions, non seulement des accords sur les prix mais aussi sur les volumes* [de prestations]*»*.

Certains détails techniques de ce plan peuvent être amendés mais M. Dehaene, invoquant la priorité de l'emploi, a indiqué qu'il ne transigerait pas sur les grandes lignes. L'annonce, mardi, du licenciement d'un millier de personnes – près de la moitié du personnel – par la direction des usines Boël (sidérurgie) à La Louvière n'est pas faite pour calmer les esprits.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'Etat apporte une aide de plus de 700 millions de francs à Strasbourg

Daniel Hoeffel, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales, et Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, devaient rendre public mercredi 24 novembre le contenu du contrat triennal que le gouvernement propose à Strasbourg, dont le maire est Catherine Trautmann (PS), également présidente de la communauté urbaine, pour lui *«permettre de jouer pleinement son rôle international et affermir sa vocation européenne»*. Ce contrat (1994-1996) prend la suite de quatre conventions signées depuis 1980.

Les crédits relatifs au nouveau contrat (plus de 700 millions de francs) s'ajouteront à ceux du contrat de plan Etat-Région. Le dispositif comprend quatre volets essentiels :

– le soutien à la vocation culturelle de Strasbourg, par une aide à l'Opéra du Rhin et à la construction du musée d'art moderne contemporain;

– la participation de l'Etat à la couverture du déficit des vols spéciaux assurés en période de session du Parlement européen, soit 200 millions en trois ans;

– une aide aux travaux de l'aéroport d'Entzheim, à la deuxième phase du tramway et aux infrastructures routières;

– un soutien spécifique au secteur de la recherche scientifique en créant des centres d'innovation et de transfert de technologies et aux grandes écoles pour faciliter leur regroupement.

On précise d'autre part dans l'entourage de Daniel Hoeffel – par ailleurs président du conseil général du Bas-Rhin – que le transfert de l'ENA à Strasbourg est confirmé, le réaménagement de la Commanderie Saint-Jean, où doit s'installer l'Ecole, devant être achevé en janvier 1994.

F. Gr.

REPÈRES

TRANSPORT

La SNCF prévoit un déficit de 7,3 milliards de francs pour 1993

La SNCF devrait terminer l'année 1993 sur un déficit de 7,325 milliards de francs, a annoncé mercredi 24 novembre à Paris son président Jacques Fournier.

Ce déficit prévisionnel est imputable aux dépenses d'infrastructure à hauteur de 6,417 milliards de francs, le solde de 908 millions de francs résultant du déficit de l'activité «transport» de l'entreprise.

Jacques Fournier a estimé que le déficit réel de la SNCF, au 31 décembre, ne devrait pas logiquement dépasser les 8 milliards de francs, alors que le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, avait estimé la veille qu'il devrait être *«de l'ordre de 10 milliards de francs»*.

PÉTROLE

Un nouveau président pour l'OPEP

Les premières discussions entre les douze membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), réunis à Vienne, ont débuté à huis clos mercredi 24 novembre. La veille, le ministre qatari du pétrole, Abdullah bin Hamad Al Attiyah, avait été porté à la présidence de l'organisation pour six mois, en remplacement de Jean Ping. Ce dernier, lors de la séance d'ouverture de mardi, a dressé un tableau pessimiste des contacts pris avec les pays producteurs non membres du cartel pour tenter de raffermir les cours du pétrole. *«Pour ce qui est de l'action, il semble que chacun attende l'autre»*, a-t-il déclaré. Si certains pays *«ont choisi cette période de l'année pour accroître leurs volumes d'extraction, avant même l'arrivée de l'hiver dans l'hémisphère nord, ils doivent savoir qu'ils le font aux dépens de notre part de marché et de nos revenus»*, a-t-il ajouté, faisant allusion à la hausse de la production récente en mer du Nord (*le Monde* du 24 novembre)

SOCIAL

Les Douze réglementent le temps de travail

Les ministres européens des affaires sociales ont adopté, mardi 23 novembre, à Bruxelles, une directive fixant à quarante-huit heures la durée maximale du temps de travail hebdomadaire. Les dispositions portant sur le repos journalier (au moins onze heures) et le repos hebdomadaire (au moins trente-cinq heures) devront être intégrées dans la législation française. Un délai de trois ans est prévu pour leur mise en œuvre, mais la Grande-Bretagne – qui conteste le bien-fondé juridique de ces décisions – a obtenu une période de sept ans pour y parvenir. D'autre part, les congés payés devront atteindre quatre semaines par an et la durée maximale du travail de nuit ne pourra excéder huit heures. Les ministres ont également interdit, à quelques exceptions près, le travail des jeunes de moins de quinze ans.

ÉCONOMIE

FINANCES

Le CCF revend à l'Etat les 34 % acquis au début de l'année

La privatisation de la Banque Hervet a commencé

Le coup d'envoi officiel de la privatisation de la Banque Hervet a été donné mardi 23 novembre par un communiqué du ministère de l'économie. Après la Banque nationale de Paris et Rhône-Poulenc et avant Elf-Aquitaine, la Banque Hervet sera le troisième établissement public cédé par l'Etat dans le cadre du plan de privatisations du gouvernement Balladur. Mais contrairement aux autres opérations de plus grande envergure, la vente de 89,4 % du capital de la Banque Hervet ne sera pas ouverte aux particuliers, mais se fera hors marché. Elle sera réservée aux entreprises à travers une opération de gré à gré.

L'appel à candidature fait l'objet d'un avis au *Journal officiel* du mercredi 24 novembre. Les propositions d'achat pourront être déposées jusqu'au 21 décembre 1993. Les investisseurs potentiels pourront prendre connaissance du cahier des charges et retirer un descriptif de la banque au ministère de l'économie. L'acheteur devra notamment s'engager à conserver pendant au moins trois ans le contrôle de l'établissement.

Préalablement à la privatisation et dans *« un souci de transparence »*, le Crédit commercial de France (CCF), qui, au début de l'année, avait pris progressivement pour plus de 400 millions de francs 34 % du capital de la Banque Hervet, devrait revendre ses titres à l'Etat, *« afin d'assurer l'égalité entre les acquéreurs potentiels »*. En procédant ainsi, la commission de privatisation et le gouvernement ne prêtent pas le flanc à des critiques sur une privatisation acquise d'avance au CCF.

Clause de rachat

Pour autant, le CCF affirme ne pas avoir renoncé à ses ambitions de prendre le contrôle de la Banque Hervet. En faisant jouer à la demande des pouvoirs publics la clause de rachat, le CCF ne réalise pas forcément une mauvaise opération financière et évite en tout cas de consolider cette année dans ses comptes une part des pertes de la Banque Hervet. Touchée par la crise de l'immobilier, elle a perdu 361 millions de francs sur les six premiers mois de l'année. Ce qui a rendu nécessaire l'injection par l'Etat de 150 millions de francs de capitaux frais. Avec un résultat *« proche de zéro »* attendu au second semestre, la Banque Hervet devrait afficher pour l'ensemble de l'exercice 1993 un déficit proche de celui du premier semestre.

Outre l'Etat, qui détient 55,4 % du capital de la Banque Hervet, et les 34 % du CCF, les deux autres actionnaires actuels sont France Télécom (6,26 %) et les Assurances générales de France (4,33 %).

Parmi les investisseurs potentiels, des informations font état de l'intérêt de la Deutsche Bank, la première banque allemande. Un pendant à l'acquisition outre-Rhin à la fin de l'année dernière par le Crédit lyonnais, la première banque française, de la BfG Bank.

E. L.

Bernard Attali président du conseil de surveillance de la banque Arjil

Bernard Attali, qui a démissionné de la présidence d'Air France, rejoint le groupe Lagardère, où il sera porté à la présidence du conseil de surveillance de la Banque Arjil. Il devrait être nommé lors de la prochaine réunion du conseil de surveillance de la banque, qui se tiendra à la mi-décembre, a-t-on précisé mardi 23 novembre à la banque Arjil. Il remplace à ce poste M. Philippe Camus, directeur général de Matra-Hachette.

INDUSTRIE

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants d'EDF-GDF à Paris

Le gouvernement entrebâille la porte de la déréglementation du gaz et de l'électricité

Plusieurs dizaines de milliers d'agents d'EDF-GDF – 25 000 selon la police, 35 000 à 50 000 selon les organisateurs – ont manifesté, mardi 23 novembre à Paris, à l'appel de quatre syndicats (CGT, CFDT, FO et CFTC) pour protester contre les projets de déréglementation européenne du système électrique et gazier. L'appel à la grève d'une journée lancé mardi, a été suivi, selon la direction d'EDF-GDF, par 54 % des 144 000 agents. Forts de cette mobilisation, les syndicats devaient renconter, mercredi, les groupes parlementaires, à la veille du débat sur la politique énergétique au cours duquel Gérard Longuet, ministre de l'industrie, devait présenter aux députés ses orientations.

En matière de production d'électricité, Gérard Longuet estime que *« l'ouverture de cette activité à la concurrence ne présenterait pas d'inconvénient technique* [...]. *La compétitivité du nucléaire d'EDF n'étant pas douteuse, l'entreprise publique n'aurait assurément rien à craindre de la concurrence pour la production d'électricité de base (pour les longues durées d'utilisation) »*.

En revanche, *« il ne paraît pas justifié d'introduire la concurrence dans l'activité de transport et de répartition (dispatching), activité par essence unique et gérée par l'entité responsable de l'intérêt public à long terme.* [...] *Les contraintes qui pèsent sur le transport de gaz* [...] *appellent la même conclusion »*.

« Maintien de l'organisation actuelle »

Le gouvernement indique ainsi clairement son opposition à l'*« accès des tiers au réseau »* (ATR), ouverture réclamée par la Commission, mais qui a suscité de nombreuses réserves du Parlement européen. L'ATR implique qu'EDF et GDF soient dans l'obligation de transporter, contre rémunération, gaz et électricité d'un producteur tiers vers un consommateur du territoire national, *« sur la base d'un contrat librement négocié entre eux »*. En matière de distribution, *« les exigences du service public plaident incontestablement pour un maintien de l'organisation actuelle »*, souligne le ministre.

Conséquence de la crise du marché de l'automobile

Fiat-Auto envisage de supprimer 5 000 emplois en trois ans

ROME

de notre correspondante

Pour faire face à la crise du marché automobile qui s'est traduite pour 1993 par une baisse des immatriculations de 15,2 % en Europe et de 22,1 % en Italie, Fiat-Auto va mettre en œuvre un plan de restructuration drastique. Il s'agit de gommer les coûts sans réduire la capacité de production ni les investissements prévus d'ici à l'an 2000 : 40 000 milliards de lires (140 milliards de francs).

Ce plan triennal (1994-1996), qui devait être présenté mercredi 24 novembre au ministre du travail, Gino Giugni, prévoit pour l'essentiel un *« dégraissage »* de près de 5 000 employés *« excédentaires »*. Ces mesures pourraient être effectives dès janvier 1994, a expliqué mardi, après une rencontre avec les syndicats à Rome, Maurizio Magnabosco, responsable du personnel de Fiat-Auto. Elles concernent environ 3 800 employés un peu partout en Italie et 1 000 travailleurs des installations de Naples.

De plus, Fiat-Auto entend recourir massivement à la *« cassa integrazione straordinaria »* – ce qui aboutirait à une mise à pied temporaire plus ou moins longue – pour 5 000 à 8 000 ouvriers des usines de Mirafiori et Rivalta et 2 000 autres à Arese. Le responsable du personnel de Fiat-Auto, qui a une nouvelle fois exclu toute possibilité de licenciements secs, a évoqué avec les syndicats toutes les solutions possibles : mobilité, contrat de solidarité, mobilité longue (accompagnement financier du départ des employés jusqu'à leur retraite), voire incitation au départ, comme ce fut le cas déjà en 1992 pour 5 000 personnes.

M.-C. D.

La controverse sur la prochaine fusion avec Renault

La Suède accueille sans enthousiasme les concessions que la France a faites à Volvo

Le PDG de Renault, Louis Schweitzer, a reçu, mercredi 24 novembre à Paris, les représentants des principaux actionnaires de Volvo. Ces derniers devraient faire connaître leur position sur la fusion Renault-Volvo dès jeudi. En Suède, l'accueil de la concession majeure du gouvernement français, qui renonce à utiliser l'action spécifique à l'encontre de Volvo, n'a pas soulevé l'enthousiasme.

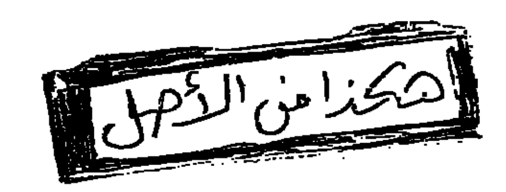
STOCKHOLM

correspondance

Le débat sur la fusion Renault-Volvo a déjà permis de dissiper un certain nombre de doutes, notamment sur la privatisation de Renault et le rôle de l'action spécifique. Elle a fait renaître un espoir certain. A la méfiance des dernières semaines s'est substituée une discussion plus ouverte, dans laquelle l'affectif a fait place aux affaires. La fédération des petits actionnaires de Volvo, qui représente entre 3 % et 4 % des pouvoirs de vote à l'assemblée générale des actionnaires de Volvo, reste néanmoins hostile à la fusion. Cependant, la presse unanime constate que les détracteurs, qui exigeaient des garanties, les ont obtenues.

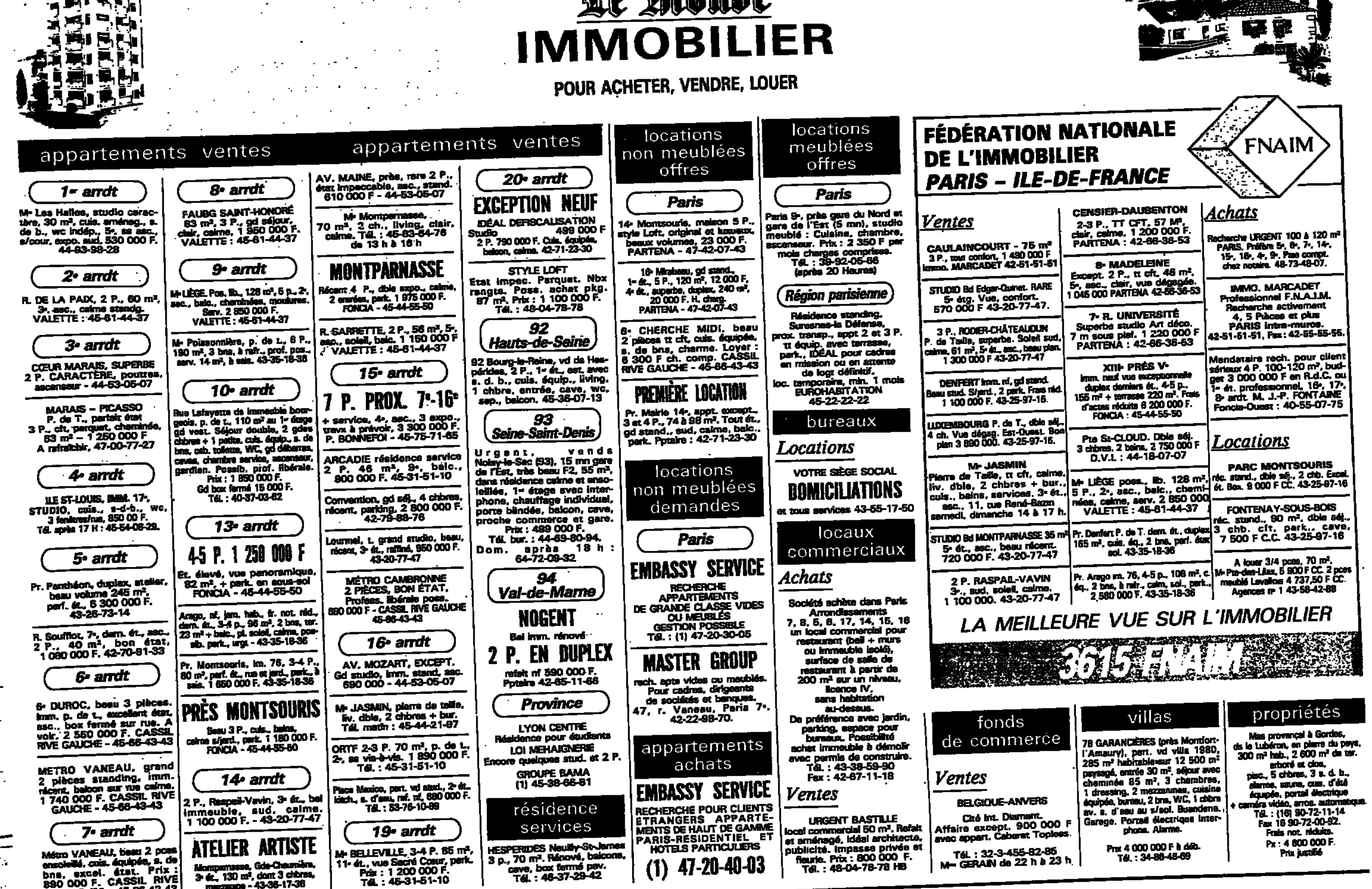
L'intervention des gouvernements français et suédois devrait permettre de clarifier et donc de faciliter l'affaire, constatait un économiste de la centrale ouvrière. Cependant, la base ne cachait pas sa désapprobation. Son attitude a évolué depuis l'annonce de la fusion : on se souvient, en effet, que les syndicats dans leur ensemble étaient alors favorables à l'opération. Reste à savoir si les gros actionnaires joueront la confiance que leur réclame la direction de Volvo. Ils devraient faire connaître leur position dès jeudi 25 novembre, à l'issue de leur rencontre avec Louis Schweitzer, mercredi à Paris.

DEMANDES D'EMPLOI









appartements ventes

1er arrdt

Mº Les Halles, studio caractère, 30 m², cuis. aménag., s. de b., wc indép., 5e, ss asc., s/cour, expo. sud, 530 000 F. 44-83-98-28

2e arrdt

R. DE LA PAIX, 2 P., 60 m², 3e, asc., calme standg. VALETTE : 45-61-44-37

3e arrdt

CŒUR MARAIS, SUPERBE 2 P. CARACTÈRE, poutres, ascenseur - 44-53-05-07

MARAIS – PICASSO P. de T., parfait état 3 P., cft, parquet, cheminée, 63 m² – 1 250 000 F A rafraîchir, 47-00-77-27

4e arrdt

ILE ST-LOUIS, IMM. 17e, STUDIO, cuis., s-d-b., wc, 3 fenêtres/rue, 850 00 F. Tél. après 17 H : 45-54-08-29.

5e arrdt

Pr. Panthéon, duplex, atelier, beau volume 245 m², parf. ét., 6 300 000 F. 43-26-73-14

R. Soufflot, 7e, dern. ét., asc., 2 P., 40 m², bon état, 1 080 000 F. 42-70-81-33

6e arrdt

6e DUROC, beau 3 pièces. Imm. p. de t., excellent état, asc., box fermé sur rue. A voir. 2 560 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

METRO VANEAU, grand 2 pièces standing, imm. récent, balcon sur rue calme. 1 740 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

7e arrdt

Métro VANEAU, beau 2 pces ensoleillé, cuis. équipée, s. de bns, excel. état. Prix : 890 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43

8e arrdt

FAUBG SAINT-HONORÉ 63 m², 3 P., gd séjour, clair, calme, 1 950 000 F. VALETTE : 45-61-44-37

9e arrdt

Mº LIÈGE. Pos. lib., 128 m², 5 p., 2e, asc., balc., cheminées, moulures. Serv. 2 850 000 F. VALETTE : 45-61-44-37

Mº Poissonnière, p. de t., 6 P., 190 m², 3 bns, à rafr., prof. pos., serv. 14 m², à sais. 43-35-18-36

10e arrdt

Rue Lafayette ds immeuble bourgeois. p. de t., 110 m² au 1er étage gd vest. Séjour double, 2 gdes chbres + 1 petite, cuis. équip., s. de bns, cab. toilette, WC, gd débarras, caves, chambre service, ascenseur, gardien. Possib. prof. libérale. Prix : 1 850 000 F. Gd box fermé 15 000 F. Tél. : 40-37-03-62

13e arrdt

4-5 P. 1 250 000 F

Et. élevé, vue panoramique, 82 m², + park. en sous-sol FONCIA - 45-44-55-50

Arago, pl. jam. hab., fr. not. réd., dern. ét., 3-4 p., 96 m², 2 bns, ter. 23 m² + balc., pl. soleil, calme, possib. park., urgt - 43-35-18-36

Pr. Montsouris, Im. 76, 3-4 P., 80 m², parf. ét., rue et jard., park., à sais. 1 650 000 F. 43-35-18-36

PRÈS MONTSOURIS

Beau 3 P., cuis., bains, calme s/jard., park. 1 180 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

14e arrdt

2 P., Raspail-Vavin, 3e ét., bel immeuble, sud, calme. 1 100 000 F. - 43-20-77-47

ATELIER ARTISTE

Montparnasse, Gde-Chaumière, 3e ét., 130 m², dont 3 chbres, mezzanine - 43-38-17-38

AV. MAINE, près, rare 2 P., état impeccable, asc., stand. 610 000 F - 44-53-05-07

Mº Montparnasse, 70 m², 2 ch., living, clair, calme. Tél. : 45-83-54-76 de 13 h à 16 h

MONTPARNASSE

Récent 4 P., dble expo., calme, 2 entrées, park. 1 975 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

R. SARRETTE, 2 P., 56 m², 5e, asc., soleil, balc. 1 150 000 F VALETTE : 45-61-44-37

15e arrdt

7 P. PROX. 7e-16e

+ service, 4e, asc., 3 expo., travx à prévoir, 3 300 000 F. P. BONNEFOI - 45-75-71-65

ARCADIE résidence service 2 P. 46 m², 9e, balc., 900 000 F. 45-31-51-10

Convention, gd séj., 4 chbres, récent, parking, 2 800 000 F. 42-79-88-76

Lourmel, t. grand studio, beau, récent, 3e ét., raffiné, 950 000 F. 43-20-77-47

MÉTRO CAMBRONNE 2 PIÈCES, BON ÉTAT, Profess. libérale poss. 690 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

16e arrdt

AV. MOZART, EXCEPT. Gd studio, imm. stand. asc. 690 000 - 44-53-05-07

Mº JASMIN, pierre de taille, liv. dble, 2 chbres + bur. Tél. matin : 45-44-21-97

ORTF 2-3 P. 70 m², p. de t., 2e, ss vis-à-vis. 1 890 000 F. Tél. : 45-31-51-10

Place Mexico, part. vd stud., 2e ét., kitch., s. d'eau, réf. nf, 680 000 F. Tél. : 53-76-10-89

19e arrdt

Mº BELLEVILLE, 3-4 P. 85 m², 11e ét., vue Sacré Cœur, park. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 45-31-51-10

20e arrdt

EXCEPTION NEUF

IDÉAL DEFISCALISATION Studio 499 000 F 2 P. 790 000 F. Cuis. équipée, balcon, calme. 42-71-23-30

STYLE LOFT Etat impec. Parquet. Nbx rangts. Poss. achat pkg. 87 m², Prix : 1 100 000 F. Tél. : 48-04-78-78

92 Hauts-de-Seine

92 Bourg-la-Reine, vd ds Hespérides, 2 P., 1er ét., est, avec s. d. b., cuis. équip., living, 1 chbre, entrée, cave, wc, sep., balcon. 45-36-07-13

93 Seine-Saint-Denis

Urgent, vends Noisy-le-Sec (93), 15 mn gare de l'Est, très beau F2, 55 m², dans résidence calme et ensoleillée, 1er étage avec interphone, chauffage individuel, porte blindée, balcon, cave, proche commerce et gare. Prix : 489 000 F. Tél. bur. : 44-69-80-94. Dom. après 18 h : 64-72-09-32

94 Val-de-Marne

NOGENT

Bel imm. rénové

2 P. EN DUPLEX

refait nf 590 000 F. Pptaire 42-65-11-66

Province

LYON CENTRE Résidence pour étudiants LOI MEHAIGNERIE Encore quelques stud. et 2 P. GROUPE BAMA (1) 45-38-66-81

résidence services

HESPERIDES Neuilly-St-James 3 p., 70 m². Rénové, balcons, cave, box fermé pav. Tél. : 46-37-29-42

locations non meublées offres

Paris

14e Montsouris, maison 5 P., style Loft, original et luxueux, beaux volumes, 23 000 F. PARTENA - 47-42-07-43

16e Mirabeau, gd stand., 1er ét., 5 P., 120 m², 12 000 F, 4e ét., superbe, duplex, 240 m², 20 000 F. H. charg. PARTENA - 47-42-07-43

6e CHERCHE MIDI, beau 2 pièces tt cft, cuis. équipée, s. de bns, charme. Loyer : 6 300 F ch. comp. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

PREMIÈRE LOCATION

Pr. Mairie 14e, appt. except., 3 et 4 P., 74 à 98 m². Tout ét., gd stand., sud, calme, balc., park. Pptaire : 42-71-23-30

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

RECHERCHE APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES OU MEUBLÉS GESTION POSSIBLE Tél. : (1) 47-20-30-05

MASTER GROUP

rech. apts vides ou meublés. Pour cadres, dirigeants de sociétés et banques. 47, r. Vaneau, Paris 7e. 42-22-98-70.

appartements achats

EMBASSY SERVICE

RECHERCHE POUR CLIENTS ETRANGERS APPARTEMENTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RESIDENTIEL ET HOTELS PARTICULIERS

(1) 47-20-40-03

locations meublées offres

Paris

Paris 9e, près gare du Nord et gare de l'Est (5 mn), studio meublé : Cuisine, chambre, ascenseur. Prix : 2 350 F par mois charges comprises. Tél. : 39-92-05-56 (après 20 Heures)

Région parisienne

Résidence standing. Suresnes-la Défense, prox. transp., appt 2 et 3 P. tt équip. avec terrasse, park., IDÉAL pour cadres en mission ou en attente de logt définitif. loc. temporaire, min. 1 mois EUROHABITATION 45-22-22-22

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services 43-55-17-50

locaux commerciaux

Achats

Société achète dans Paris Arrondissements 7, 8, 5, 6, 17, 14, 15, 16 un local commercial pour restaurant (bail + murs ou immeuble isolé), surface de salle de restaurant à partir de 200 m² sur un niveau, licence IV, sans habitation au-dessus. De préférence avec jardin, parking, espace pour bureaux. Possibilité achat immeuble à démolir avec permis de construire. Tél. : 43-38-59-90 Fax : 42-67-11-18

Ventes

URGENT BASTILLE local commercial 50 m². Refait et aménagé, idéal architecte, publicité. Impasse privée et fleurie. Prix : 800 000 F. Tél. : 48-04-78-78 HB

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

CAULAINCOURT – 75 m² 3 P., tout confort, 1 490 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

STUDIO Bd Edgar-Quinet. RARE 5e étg. Vue, confort. 570 000 F 43-20-77-47.

3 P., RODIER-CHÂTEAUDUN P. de Taille, superbe. Soleil sud, calme, 61 m², 5e ét., asc., beau plan. 1 300 000 F 43-20-77-47

DENFERT Imm. rl, gd stand. Beau stud. S/jard., 2 park. Frais réd. 1 100 000 F. 43-25-97-16.

LUXEMBOURG P. de T., dble séj., 4 ch. Vue dégag. Est-Ouest. Bon plan 3 890 000. 43-25-97-16.

Mº JASMIN Pierre de Taille, tt cft, calme, liv. dble, 2 chbres + bur., cuis., bains, services. 3e ét., asc., 11, rue René-Bazin samedi, dimanche 14 à 17 h.

STUDIO Bd MONTPARNASSE 35 m² 5e ét., asc., beau récent. 720 000 F. 43-20-77-47

2 P. RASPAIL-VAVIN 3e., sud, soleil, calme. 1 100 000. 43-20-77-47

CENSIER-DAUBENTON 2-3 P., TT CFT, 57 M², clair, calme, 1 200 000 F. PARTENA : 42-66-36-53

8e MADELEINE Except. 2 P., tt cft, 46 m², 5e, asc., clair, vue dégagée. 1 045 000 PARTENA 42-66-36-53

7e R. UNIVERSITÉ Superbe studio Art déco. 7 m sous plaf. 1 220 000 F PARTENA : 42-66-36-53

XIIIe PRÈS Ve Imm. neuf vue exceptionnelle duplex derniers ét., 4-5 p., 155 m² + terrasse 220 m². Frais d'actes réduits 6 200 000 F. FONCIA : 45-44-55-50

Pte St-CLOUD. Dble séj. 3 chbres, 2 bains, 2 750 000 F D.V.I. : 44-18-07-07

Mº LIÈGE poss., lib. 128 m², 5 P., 2e, asc., balc., cheminées, calme, serv. 2 850 000 VALETTE : 45-61-44-37

Pr. Denfert P. de T. dern. ét., duplex 165 m², cuis. éq., 2 bns, parf. état sol. 43-35-18-36

Pr. Arago im. 76, 4-5 p., 108 m², c. éq., 2 bns, à rafr., calm, sol., park., 2 580 000 F. 43-35-18-36

Achats

Recherche URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Pas compt. chez notaire. 48-73-48-07.

IMMO. MARCADET Professionnel F.N.A.I.M. Recherche activement 4, 5 Pièces et plus PARIS intra-muros. 42-51-51-51, Fax : 42-55-55-56.

Mandataire rech. pour client sérieux 4 P. 100-120 m², budget 3 000 000 F en R.d.C. ou 1er ét. professionnel, 16e, 17e, 8e ardt. M. J.-P. FONTAINE Foncia-Ouest : 40-55-07-75

Locations

PARC MONTSOURIS réc. stand., dble séj., 2 chb. Excel. ét. Box. 9 000 F CC. 43-25-97-16

FONTENAY-SOUS-BOIS réc. stand., 90 m², dble séj., 3 chb. cft, park., cave, 7 500 F C.C. 43-25-97-16

A louer 3/4 pces, 70 m², Mº Pte-des-Lilas, 5 900 F CC. 2 pces meublé Levallois 4 737,50 F CC. Agences nº 1 43-58-42-88

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

fonds de commerce

Ventes

BELGIQUE-ANVERS

Cité Int. Diamant. Affaire except. 900 000 F avec appart. Cabaret Topless. Tél. : 32-3-455-82-86 Mme GERAIN de 22 h à 23 h.

villas

78 GARANCIÈRES (près Montfort-l'Amaury), part. vd villa 1980, 285 m² habitables sur 12 500 m² paysagé, entrée 30 m², séjour avec cheminée 85 m², 3 chambres, 1 dressing, 2 mezzanines, cuisine équipée, bureau, 2 bns, WC, 1 chbre av. s. d'eau au s/sol. Buanderie. Garage. Portail électrique interphone. Alarme.

Prix 4 000 000 F à déb. Tél. : 34-86-48-69

propriétés

Mas provençal à Gordes, ds le Lubéron, en pierre du pays, 300 m² hab., 2 600 m² de ter. arboré et clos, pisc., 5 chbres, 3 s. d. b., alarme, sauna, cuis. d'été équipée, portail électrique + caméra vidéo, arros. automatique. Tél. : (16) 90-72-11-14 Fax 16 90-72-00-92. Frais not. réduits. Px : 4 600 000 F. Prix justifié

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 60 m², 1er étage	15, bd Bourdon CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 680 + 900 2 920

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 41 m², 1er étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	4 900 + 512,50 305

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 35 m², 6e étage cave, park.	34, rue de Clichy SAGGEL-VENDOME – 42-66-61-05 Honoraires de location	3 500 + 782,50 2 520

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
F2 50 m², 2e étage.	4, avenue de Taillebourg SAGGEL-VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	4 825 + 719,93 3 474.

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 51 m², 3e étage cave, parking	12, rue de Rambouillet PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 400 + 521 3 131
2/3 PIÈCES 50 m², 6e étage	107, av. Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 300 + 608 3 366

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 66 m², 8e étage cave, park.	68, rue de la Glacière PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 600 + 510 3 985

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
F3 72 m², 3e étage parking	96, avenue du Maine AGIFRANCE – 43-22-23-81 Frais de commission	6 916 + 786 4 922

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
F6 209 m², 6e étage	14, rue Pétrarque SAGGEL-VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	21 945 + 2 876,82 15 800,40
F5 135 m², 6e étage	51, avenue Bugeaud AGIFRANCE – 47-27-44-79 Frais de commission	19 279 + 1 200 13 719
3 PIÈCES 70 m², 7e étage cave	135, av. de Versailles PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 840 4 483

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 83 m², 5e étage,	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	7 600 + 1 146 358
2 PIÈCES 50 m² + balcon 7e étage	26, rue Boursault CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 410 + 760 3 445

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Duplex 131,87 m² + 36 m², terrasse, 7-8e étage, parking	Avenue Gambetta PHÉNIX-GESTION – 40-30-23-27 DIAMANT VERT Frais de commission	10 945 + 1 318,70 7 788,46

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 44 m², 1er étage, cave, parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	3 560 + 500 2 533
2 PIÈCES 65 m², R.-D.-C. parking	VERSAILLES 5, place Robert-Deny CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 780 + 685 2 992

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 P. av. PATIO récent, 150 m², 16e et dernier ét. parking	BOULOGNE Résidence « Ile-de-France » 743, av. du Gal-Leclerc SAGGEL-VENDOME – 46-08-80-36 Frais de commission	8 400 + 2 227 6 048
F2 49 m², 3e étage, parking	BOULOGNE 8, rue Fossés-Saint-Denis AGIFRANCE – 46-05-81-85 Frais de commission	4 897 + 809 3 834
2 PIÈCES 56 m², 1er étage, cave, parking	SAINT-CLOUD 9, square de l'Hippodrome PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 400 + 650 3 131
3 PIÈCES 82 m², 4e étage, parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHÉNIX-GESTION – 48-25-39-55 Frais de commission	6 900 + 1 880 4 910
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	5 600 + 760 330
STUDIO 29 m² + terr. 19 m² 5e étage, parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	4 000 + 480 275

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 74,38 m², 3e étage parking	VINCENNES 35, av. du Petit-Parc Résidence du Parc PHÉNIX-GESTION – 43-65-68-63 Honoraires de location	6 396 + 817 4 551,39

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Pav. F5 115 m² parking	MONTMORENCY 9, ruelles des Blots AGIFRANCE – 39-83-75-04 Frais de commission	6 234 + 429 4 437
4 PIÈCES 105 m² + terrasse 1er étage parking	MONTMORENCY 126, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 215 + 2 522 4 745

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











VIE DES ENTREPRISES

En raison d'un «nettoyage» des comptes avant la privatisation

Le bénéfice d'Elf Aquitaine devrait chuter de 84 %

La méthode est classique. Tout nouveau président prenant ses fonctions alourdit les comptes de l'exercice précédent dont il n'était pas responsable pour ensuite, de façon mécanique, *mieux redresser* la barre. L'histoire vient de se renouveler chez Elf Aquitaine où, pour l'année en cours et dans la perspective de la privatisation, d'importantes provisions pour dépréciation d'actifs ont été constituées. Elles amputeront de 2,2 milliards de francs le résultat net de 1993.

Conséquence : déjà affecté par la baisse des cours du pétrole, par la récession européenne et par des frais financiers importants, le bénéfice, qui aurait dû se déprécier de moitié, devrait plonger cette année de 84 %. Selon les prévisions du groupe, *«le résultat net de 1993 ne devrait dépasser que très faiblement le milliard de francs»*. Un résultat *«médiocre»* comparé aux 6,2 milliards de 1992 et aux 9,8 milliards de 1991, qui permettaient encore à Elf de s'afficher comme la première entreprise française tant par le chiffre d'affaires que par les gains. De son côté, le résultat opérationnel devrait baisser en 1993 de 20 %.

«Nous devons faire un effort de recentrage», a indiqué Philippe Jaffré, mardi 23 novembre, lors de sa première conférence de presse chez Elf Aquitaine, dont il a pris la présidence en août. *«Une entreprise, c'est comme un moteur, lorsqu'il a un peu chauffé, on procède à de nouveaux réglages avant d'appuyer sur l'accélérateur»*, explique-t-il pour justifier sa politique financière fondée sur un désir de désendetter la compagnie pétrolière et de la recentrer sur ses métiers. *«Le ratio d'endettement, qui était de 13 % en 1989, tangente les 50 %. Notre objectif est de le stabiliser en 1994 pour décroître ensuite.»* Partant du postulat selon lequel *«en période de rareté financière, un groupe doit se recentrer sur ses métiers»*, M. Jaffré entend se défaire des participations non stratégiques du groupe, qui représentent un peu moins de la moitié des 15 milliards détenus en portefeuilles. Parmi celles-ci, figureraient notamment le groupe de confection masculine Bidermann.

Une stratégie conquérante

En revanche, la présence dans Technip ou dans la BNP est jugée indispensable, tout comme une entrée dans l'UAP et dans Renault, chacun étant dans son activité (ingénierie, banque, assurance, construction automobile) un partenaire important de la compagnie pétrolière.

Ce coup d'arrêt à l'expansion du groupe ne s'est accompagné d'aucun jugement de valeur sur la stratégie conquérante de son prédécesseur Loïk Le Floch Prigent. *«La gestion s'apprécie sur une longue durée : il faudra plusieurs années pour avoir suffisamment de recul»*, affirme le nouveau patron de la compagnie pétrolière. Une esquive élégante avant de revenir à la future privatisation, son souci essentiel dans l'immédiat. Dans cette optique, *«il est important, de présenter des comptes honnêtes vis-à-vis des petits porteurs et des investisseurs»*. D'ores et déjà, ces sombres prévisions de résultats, conjuguées à un manque d'optimisme, ont atteint l'un de leurs objectifs, celui de faire baisser le cours en Bourse pour le rendre plus attractif auprès des futurs acquéreurs.

L'action, qui avait progressé de 20 % depuis le début de l'année, alors que le marché n'en gagnait que 12 %, s'est vivement dépréciée mardi (– 3,7 %) clôturant à 416,70 francs. Reconnaissant le côté irrationnel et *«poétique»* des fluctuations boursières, Philippe Jaffré a néanmoins rappelé qu'en mars 1992, lors d'une petite privatisation partielle d'Elf menée par le gouvernement précédent, le titre avait été cédé à 360 francs.

DOMINIQUE GALLOIS

En cas de changement d'organisation

Rhône-Poulenc Chimie veut améliorer le dialogue syndicats-direction

Après dix-huit mois de négociations, la direction de Rhône-Poulenc Chimie, qui regroupe les activités chimiques du groupe en France, soit un peu plus de 13 000 salariés, a conclu avec trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC) sur cinq, un accord cadre portant sur *«les modalités d'accompagnement des évolutions industrielles et organisationnelles»*. La principale novation de cet accord consiste à associer les partenaires sociaux à la reflexion avant la prise de décisions stratégiques qui ont des répercussions sociales, notamment en terme d'emplois. Il ne s'agit pas de *«cogestion»*, précise Bernard Chambon, directeur général adjoint de Rhône-Poulenc Chimie, mais *«de les mettre au courant dès l'origine d'un projet, afin qu'ils comprennent le pourquoi du comment»*, au moment où Rhône-Poulenc doit se tourner vers la chimie de spécialité, au détriment des produits de base.

La seconde innovation de l'accord-cadre repose sur son approche à la fois expérimentale et décentralisée. C'est au niveau des quinze usines du groupe en France que la discussion sera établie. En cas de projet de *«changement significatif»* pour un établissement, le directeur du site devra présenter ce projet à l'étude au comité d'établissement. Sera ensuite créé un groupe de suivi pour résoudre les problèmes humains, liés aux décisions économiques (reconversions, mutations...). La première application pratique de cette méthode concernera la réorganisation du siège IOM (intermédiaires organiques et minéraux), une des cinq branches de Rhône-Poulenc. Soutenu très fortement par la CFDT (32 % aux élections professionnelles), cet accord n'a été refusé que par FO (5 %), la CGT (38 %) réservant sa réponse jusqu'au 3 décembre, date de clôture de la privatisation. Mais il est déjà acquis que les partenaires non signataires ne seront pas exclus de l'accord . Parallèlement, Rhône-Poulenc poursuit une réflexion sur la réduction du temps de travail pour les salariés en travail posté et sur les mécanismes de temps partagé.

ALAIN BEUVE-MÉRY

AUTOMOBILE

Un break ZX chez Citroën

Tout le monde attendait de la part de Citroën un break dans la gamme Xantia, c'est dans la série ZX qu'il fera d'abord son apparition dès janvier prochain après une présentation publique en décembre au Salon de Bologne, en Italie donc. Jacques Calvet est venu jeudi dernier présider une courte manifestation au cours de laquelle le nouveau véhicule a été montré à la presse spécialisée. Le président de PSA, pour l'occasion, est apparu *moins pessimiste que d'habitude* sur l'avenir de l'industrie automobile. Il est vrai que la marque aux chevrons vient, après des mois de difficultés, de dépasser en octobre 14,2 % de pénétration en *France grâce à la Xantia* d'abord et à l'AX aussi qui a bénéficié de réajustements de tarifs.

Plus longue de près de 20 centimètres par rapport à la berline pour un empattement (*distance entre les trains avant* et arrière) toutefois identique (2,54 mètres), le break ZX a reçu un renforcement des structures à la hauteur du pavillon et des barres de protection dans les portières avant et arrière. Quatre motorisations, deux à essence (1,4 litre et 1,6 litre, à injection dans les deux cas) *et deux diesel* (1,9 D et turbo D) sont prévus pour l'instant. Si le train arrière comporte un essieu à effet autodirectionnel, la suspension hydractive ne semble pas devoir être au programme. Ce break, qui sera fabriqué dans les usines d'Aulnay, *arrive* sur un marché européen qui a représenté au cours des douze derniers mois dans le segment visé (M1) plus de 350 000 véhicules. Le break Xantia sera quant à lui produit chez le carrossier Heuliez d'où sort déjà le break XM. (Prix non fixés.)

Un 1700 cm³ qui a du tempérament chez Alfa

Alfa Romeo ajoute trois nouvelles versions dans la gamme 155 lancée voici un peu plus d'un an. Deux moteurs diesel tous deux suralimentés et un essence qui mérite que l'on s'y attarde. Il s'agit d'un 1749 cm³ (79 CV) *à quatre cylindres en* ligne, directement issu du 1773 cm³ à double arbre à cames en tête. Particulièrement brillant et doté de ce ronronnement nerveux qui a fait la réputation de la marque, le groupe développe 115 chevaux (83 kW) à 5800 tours mais surtout atteint 15,2 mkg de couple (*effort du moteur*) que l'on trouve placé très bas dans les tours, d'où une belle souplesse. Performances et consommations (8 litres à 120 km/h) en sont le résultat. La carrosserie a par ailleurs été retouchée, ce qui donne à la voiture une silhouette nettement rajeunie. C'est précisé*ment la clientèle des jeunes qui* est visée, mais les conducteurs plus mûrs ne devraient pas la bouder au moins pour la nostalgie. Surtout s'ils ne sont pas trop regardants sur la finition toujours et encore perfectible.

C. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PLAN SOCIAL

CHAUSSON : les syndicats portent l'affaire devant le juge des référés. – Les syndicats de Chausson, qui devaient reprendre lundi 22 novembre l'examen d'un plan de 661 licenciements, ont refusé la poursuite de la procédure et porté l'affaire devant le juge des *référés. Ce dernier exa*minera leur requête en annulation mercredi 24 novembre. Le CCE a estimé que l'annulation de la procédure est indispensable dans la mesure où, *«en cas de liquidation de Chausson, rien ne garantit que les mesures d'accompagnement du plan social seront honorées»*, que les départs en préretraite du plan *«sont soumis à l'accord d'une commission FNE qui ne se réunira qu'en décembre»*, et que ni Renault, ni Peugeot *«ne se sont engagés sur un seul reclassement de salarié licencié de Chausson»*.

RÉORGANISATION

AIR FRANCE : une nouvelle direction générale. – Le président d'Air France, Christian Blanc, a mis la dernière main à la réorganisation de l'équipe de *direction de la compagnie natio*nale. Rendue publique mardi 23 novembre, cette équipe, qui fonctionnera en collège, comprend huit membres : Christian Blanc, président, Rodolphe Frantz, directeur général, Michel Bernard, président d'Air Inter, Jean-Claude Baumgarten, directeur général adjoint commercial, Jean-Claude Gendronneau, directeur général adjoint maintenance, François Thomazeau, directeur général adjoint affaires économiques et financières, Jacques Vautier, directeur général adjoint technique et exploitation, Alain Vidalon, directeur général adjoint affaires sociales et communication interne.

DOW CHEMICAL : une restructuration prolongée. – *«La crise de la chimie en Europe est très importante, il nous faudra deux ou trois ans pour retrouver un taux de rentabilité convenable... D'ici là, nous poursuivrons notre programme de restructuration»*, a indiqué Jean-Louis Reynaud, président de Dow France, en présentant la situation du groupe. Au cours des neuf pre*miers mois, le numéro deux de la* chimie américaine a juste équilibré ses comptes en Europe, alors qu'il avait dégagé un bénéfice de 135 millions de dollars l'an dernier sur la même période. L'activité sur le Vieux Continent n'est pas déficitaire uniquement grâce aux mesures de restructuration qui ont permis d'économiser 100 millions de dollars depuis le début de l'année. Cela s'est traduit par la suppression de 1 200 emplois cette année, soit 10 % des effectifs européens, par la rationalisation des lignes de produits et des sites de production. Les restructurations devraient se poursuivre l'an prochain. *«Nous n'avons aucun plan de licenciement pour 1994, sauf catastrophe»*, a précisé M. Reynaud.

ACHAT

SUN MICROSYSTEMS : investissement dans Next Computer. – Le fabricant d'ordinateurs américain Sun Microsystems va *investir dans le fabricant de logi*ciels Next Computer, a indiqué mardi 23 novembre un porte-parole de Next. Il s'agit de créer un «partenariat étroit» entre les deux firmes, a précisé un porte-parole de Sun, sans donner de détails. Selon la presse américaine, Sun va investir 10 millions de dollars (60 millions de francs environ) dans Next, en échange de 1,5 % du capital et d'un accès à la technologie de Next pour les logiciels spécialisés, destinés surtout aux entreprises et aux administrations. Sun pro*duirait notamment sous licence* des programmes Next pour ses stations de travail Polaris. Selon *des experts, cette coopération* devrait permettre à Next de concurrencer avec son programme NextStep les systèmes d'exploitation DOS et Windows vendus par Microsoft, le numéro un mondial du logiciel. Next a été créé en 1985 par Steve Jobs après son départ d'Apple.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 novembre ↑ Reprise

Après deux séances de baisse importante, la Bourse de Paris se reprenait mercredi 24 novembre, premier jour du terme boursier de décembre. En hausse de 1,11 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,96 %. Peu après 13 heures, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,63 % à 2 084,48 points.

Le caractère technique de la séance, la première d'un nouveau terme, joue en faveur du marché. En effet les investisseurs ont devant eux un mois pour dénouer leurs positions ce qui les incite à acheter.

La baisse d'un demi-point des taux d'intérêt directeurs en Grande-Bretagne relance l'espoir d'un mouvement similaire *en Europe. Un assouplissement* de la politique monétaire serait la bienvenue estiment la plupart des conjoncturistes, compte tenu des perspectives *économiques. En octobre*, la consommation des ménages a baissé de 1,2 %, après une hausse de 0,7 % en septembre. Ce recul semble donner raison aux experts qui *prévoient une rechute* de l'activité au dernier trimestre de l'année et au premier de 1994.

Du côté des valeurs, Elf Aquitaine, qui avait nettement baissé la veille en raison notamment d'une forte augmentation des provisions par la compagnie *pétrolière* et de la perspective d'un bénéfice de 1 milliard de francs en 1993 contre plus de 6 milliards l'année précédente, remonte mercredi.

Le titre gagnait *0,8 % à 420,10 F.* Mercredi matin, le ministre de l'économie Edmond Alphandéry a annoncé qu'Elf Aquitaine serait le premier groupe privatisé en 1994. Les analystes s'attendent à un cours de privatisation inférieur à 400 F compte tenu des dernières nouvelles.

NEW-YORK, 23 novembre ↑ Légère progression

Wall Street a légèrement progressé mardi 23 novembre à l'issue d'une séance de consolidation, soutenue par une correction technique après le recul de la veille et un repli des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 674,17 points en hausse de 3,92 points soit une avance de 0,11 %. Quelque 261 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont été plus nombreuses que les baisses : 1 154 contre 906, alors que 616 actions sont restées inchangées.

Le secteur des services publics (électricité, gaz, téléphone), particulièrement sensible à l'évolution du marché obligataire, a *mené* la tendance. Mais la réticence des détenteurs de capitaux à s'engager avant les fêtes de Thanksgiving a limité la hausse de Wall Street. Des analystes ont toutefois relevé la tendance traditionnellement haussière de la grande Bourse new-yorkaise autour de cette période de l'année.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est retombé à 6,29 % après avoir atteint 6,38 % la veille au soir.

Les compagnies aériennes ont été parmi les principales perdantes. AMR a cédé trois dollars à 65 1/8, après un commentaire défavorable de la firme Bear Stearns. United Airlines a perdu 2 *1/2 à 136 1/2, en raison de menaces* de grève par les syndicats des pilotes et des équipes au sol.

VALEURS	Cours du 22 novembre	Cours du 23 novembre
Alcoa	71 3/4	72
ATT	55 7/8	55 7/8
Boeing	38 7/8	39
Chase Manhattan Bank	32	32 3/4
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 5/8
Eastman Kodak	62 1/8	62 1/4
Exxon	64 1/4	63 7/8
Ford	59 1/2	59 5/8
General Electric	98 3/8	98 1/2
General Motors	52 3/4	52 3/4
Goodyear	41 1/2	41 1/2
IBM	52 1/8	53 1/8
ITT	92 1/8	91 7/8
Mobil Oil	77 3/8	78 3/8
Pfizer	65 3/4	66 1/2
Schlumberger	61 1/4	61 1/8
Texaco	66 5/8	66 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	139	136 1/2
Union Carbide	20 1/8	20 5/8
United Tech.	62 1/2	61 7/8
Westinghouse	13 5/8	13 1/8
Xerox Corp.	80 1/2	80 5/8

LONDRES, 23 novembre = Stable

Les valeurs ont clôturé quasiment inchangées, mardi 23 novembre, par rapport à la veille à la Bourse de Londres, l'élan soudain donné par la baisse des taux d'intérêt britanniques ayant été annulé par des prises de bénéfices et des prévisions de résultats médiocres de plusieurs groupes. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 1,3 point, soit 0,04 %, à 3 069,3 points. La séance a été assez active avec 661,8 millions d'actions échangées contre 451,5 millions la veille.

L'annonce d'une baisse de 0,5 point à 5,5 % des taux d'intérêt a surpris les opérateurs, qui s'attendaient à un assouplissement de la politique monétaire mardi prochain, avec la présentation du budget par la chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke. La décision de la Banque d'Angleterre a permis au Footsie de passer en une heure d'une baisse de 19 points à une hausse similaire de 19 points, avant de reculer petit à petit *en cours d'après-midi*.

VALEURS	Cours du 22 novembre	Cours du 23 novembre
Allied Lyons	5,70	5,66
BP	3,39	3,43
BTR	3,52	3,48
Cadbury	4,52	4,48
De Beers	13,13	12,88
Glaxo	6,40	6,41
GUS	5,83	5,80
ICI	6,73	6,76
Reuters	15,83	15,97
RTZ	6,77	6,85
Shell	6,82	6,86
Unilever	10,92	10,88

TOKYO, 24 novembre ↓ Vif repli

La Bourse de Tokyo, toujours déprimée par la situation de l'économie japonaise, est restée très faible mercredi 24 novembre en reculant de 1,8 % après le plongeon de 3,1 % lundi – mardi étant férié au Japon –, ont indiqué les boursiers. Après être repassé en séance sous 17 000 yens, l'indice Nikkei a clôturé à 17 067,11 points sur une perte de 317,73 points en dépit du rebond de Wall Street mardi.

L'indice Topix a reculé de 27,79 points à 1 466,04 points dans un marché qui reste étroit (270 millions d'ac*tions) et dominé par des opérations* à terme sur indices alors que la plupart des investisseurs sont restés à l'écart du marché, faute de bonnes nouvelles sur la conjoncture nippone.

Les ventes, provoquées par ces opérations d'arbitrage sur indice, ont eu lieu durant la dernière demi-heure de transactions après une séance très hésitante marquée par de rares achats.

VALEURS	Cours du 22 novembre	Cours du 24 novembre
Ajinomoto	1 250	1 200
Bridgestone	1 270	1 250
Canon	1 440	1 400
Fuji Bank	2 230	2 120
Honda Motors	1 380	1 310
Matsushita Electric	1 380	1 380
Mitsubishi Heavy	628	610
Sony Corp.	4 750	4 650
Toyota Motors	1 770	1 740

CHANGES

Dollar : 5,8940 F ↓

Mercredi 24 novembre, le deutschemark était stable à 3,4704 francs sur le marché des changes parisien contre 3,4708 francs selon le cours indicatif de la Banque de France, tandis que le dollar reculait à 5,8940 francs contre 5,9280 francs (cours de la Banque de France) mardi soir.

FRANCFORT	23 nov.	24 nov.
Dollar (en DM)	1,7050	1,7002
TOKYO	22 nov.	24 nov.
Dollar (en yens)	108,48	108,05

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 nov.)	6 3/4 % - 6 7/8 %
New-York (23 nov.)	2 15/16 %

BOURSES

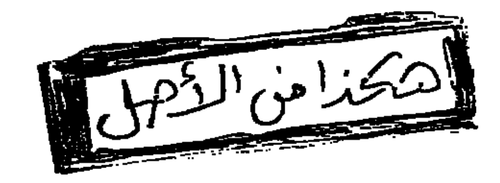
	22 nov.	23 nov.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	590,70	583,19
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 082,61	2 071,47
NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)		
	22 nov.	*23 nov.*
Industrielles	3 670,25	3 674,17
LONDRES (*Indice «Financial Times»*)		
	22 nov.	23 nov.
100 valeurs	3 070,60	3 069,30
30 valeurs	2 328,20	2 328
Mines d'or	247,80	242,90
Fonds d'Etat	103,45	103,43
FRANCFORT		
	22 nov.	23 nov.
Dax	2 039	2 027,41
TOKYO		
	22 nov.	*24 nov.*
Nikkei Dow Jones	17 384,84	17 067,11
Indice général	1 493,83	1 466,04

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8965	5,8985	5,9455	5,9495
Yen (100)	5,4486	5,4530	5,5091	5,5170
Ecu	6,6494	6,6547	6,6469	6,6557
Deutschemark	3,4640	3,4655	3,4677	3,4707
Franc suisse	3,9523	3,9551	3,9731	3,9787
Lire italienne (1 000)	3,4863	3,4907	3,4635	3,4700
Livre sterling	8,7798	8,7859	8,8084	8,8185
Peseta (100)	4,2626	4,2657	4,2328	4,2395

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 7/8	7	6 11/16	6 13/16	6 7/16	6 9/16
Deutschemark	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 13/16	5 15/16
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1 000)	9 1/16	9 5/16	9 1/16	9 5/16	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	9 3/8	9 11/16	9 1/16	9 5/16	8 11/16	9
Franc français	6 11/16	6 13/16	6 1/2	6 5/8	6 1/8	6 1/4



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 NOVEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,38 % (2079,31)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/08/93	EDF-GDF 3%	5698	5729	+0,53
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1063	1065	+0,19
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1020	1015	-0,49
24/10/93	Renault (T.P.)	2320	2315	-0,22
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2510	—	—
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1140	1100	-3,51
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1015	1020	+0,49
16/07/93	Accor 1	606	606	—
01/07/93	Air Liquide 1	790	791	+0,13
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	735	739	+0,54
28/09/93	Alcatel Cable 1	620	630	—
25/08/93	Alspi 1	383	384	+0,28
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	600	599	—
21/07/93	Axa 1	1443	1460	+1,18
15/06/90	Bail Equipement 1	47	47,10	+0,21
12/07/93	Bail Invest. 1	1160	1155	-0,43
28/09/93	Bancaire (Cie) 1	490,10	493,60	+0,71
15/06/93	Banque Colbert C2	150	146,60	-2,27
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	660	658	-1,06
15/09/93	Berger (M) 2	1205	1230	+2,07
21/12/92	Bertrand Faure 2	499	523	+4,81
15/07/93	BIC 1	1158	1180	+1,90
01/07/92	BIS 1	146,50	145	-1,02
—	BNP 1	276	276,50	+0,18
15/07/92	Bollore Techno.1	340	346	+1,76
17/05/93	Bongrain 1	2992	3000	+0,27
02/07/93	Bon Marche (Au) 1	635	636	+0,16

Dernier coupon(1)	VALEURS
12/08/93	Dassault-Aviation1
06/05/92	Dassault Electro 1
10/06/93	De Dietrich 1
03/06/93	Degremont 1
10/08/91	Dev.R.N-P De Cal 2
23/09/91	Dev.R.Sud-Est.Ly2
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1
25/05/93	Docks France 1
10/07/92	Dynaction 1
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1
04/06/93	EBF (Epeda B.) 1
01/07/93	Ecco 1
30/06/93	Elf-aquitaine Foug.1
02/07/93	Elf Aquitaine 1
03/06/93	Elf Sanofi 1
02/07/93	Erap-Elf CPxt 1
12/07/93	Eridania Beghin 1
02/07/93	Essilor Intl 1
02/07/93	Essilor Intl ADP 1
18/06/93	Esso 1
09/12/92	Eurafrance 1
23/02/93	Euro Disney 1
03/09/93	Euro RSCG W.W.
06/04/93	Europe 1- 1
—	Eurotunnel 1

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 23 novembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9335	5,9280	5,60	6,10
Ecu	6,6635	6,6455	—	—
Allemagne (100 dm)	347,5000	347,0900	336	359
Belgique (100 F)	16,3380	16,3635	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	309,7300	309,3200	300	321
Italie (1000 lires)	3,5170	3,4780	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,5800	87,3800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3370	8,3195	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,7610	8,7575	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4285	2,4185	2,68	3,09
Suisse (100 f)	396,1000	395,9900	381	403
Suède (100 krs)	71,1700	70,4900	67	76
Norvège (100 k)	79,3300	79,7800	76	85
Autriche (100 sch)	49,4130	49,3550	48	51
Espagne (100 pes)	4,3080	4,2875	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4100	3,4050	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4897	4,4723	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4737	5,4511	5,34	5,69

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/11
Or fin (kilo en barre)	72400	71900
Or fin (en lingot)	72200	72000
Napoléon (20f)	411	414
Pièce Fr (10 f)	318	—
Pièce Suisse (20 f)	410	415
Pièce Latine (20 f)	426	412
Souverain	519	523
Pièce 20 dollars	2505	2570
Pièce 10 dollars	1230	1330
Pièce 5 dollars	708,25	—
Pièce 50 pesos	2670	2675
Pièce 10 florins	430	430

Matif (Marché à terme international de France)

23 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 255 895

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,20	127,04	123,44
Précédent	127,56	127	123,80

CAC 40 A TERME

Volume : 45 417

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2114	2077	2091
Précédent	2116,50	2092	2105,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Mme Hervé Bromberger,
son épouse,
M. et Mme Dominique Bromberger,
M. et Mme Christian Bromberger,
ses enfants,
Laure, Sébastien, Stéphane et Camille,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
Ainsi que ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hervé BROMBERGER,
cinéaste,

survenu le 23 novembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais, dans le caveau de famille.

36, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

(Lire page 17.)

– *Mme Suna Colombani,*
son épouse,
Dominique, Jean, Cybèle,
ses enfants,
Gérard, Christiane, Arlette,
ses frères et sœurs,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul COLOMBANI,

survenu le 22 novembre, à Versailles.

L'office religieux sera célébré le vendredi 26 novembre, à 14 h 15, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

– Mme Marguerite Eugène Farnoux,
sa mère,
M. et Mme Abel Farnoux,
M. et Mme Jean Salignon,
Mme Andrée Farnoux,
des Sœurs blanches,
M. et Mme Paul Mathieu,
M. et Mme Maurice Lauze,
Mme Marcelle Farnoux,
Mme Mireille Farnoux,
ses frère, sœurs, belle-sœur et beaux-frères,
Leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès, consécutif à un cancer, de

M. Laurent FARNOUX,

survenu le 23 novembre 1993, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 25 novembre, à 11 h 30, au crématorium des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, en l'église paroissiale d'Althen-des-Paluds (Vaucluse).

Route du Thor,
84320 Entraigues-sur-Sorgues.
2, avenue du Parc,
92170 Vanves.

– M. Claude Lucas,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès, consécutif à un cancer, de

M. Laurent FARNOUX,

survenu le 23 novembre 1993, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 25 novembre, à *11 h 30*, au crématorium des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, en l'église *paroissiale d'Althen-des-Paluds* (Vaucluse).
55, rue Jean-Jaurès,
92170 Vanves.

– Cannes.
Anne-Marie,
sa fille,
Roger Berthelet,
son gendre,
Josée et Robert Barragato
et leurs enfants,
ses amis,
Hélène et Pierre Gauthier
et leurs enfants,
ses petits-cousins,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Rose GRILLOT,
née Thomet,

survenu le 19 novembre 1993, à Cannes, dans sa quatre-vingt-huitième *année.*

et rappellent à votre souvenir son époux,

Paul Louis Charles Auguste GRILLOT,
intendant militaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

qui nous a quittés le 22 septembre *1993.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Raymond Hirsch,
son grand-père,
Fabienne et Maurice Hirsch,
ses parents,
Bertrand et Agnès Hirsch,
Samuel, Thomas et Pierre,
Godefroy et Sylvie Hirsch,
Estelle et Simon,
Benoît et Chantal Hirsch,
Déborah et Nicolas,
Marc Hirsch,
ses frères, belles-sœurs, nièces et neveux,
Ainsi que les familles Hirsch, Hass et Daumas,
ont l'immense douleur de faire part de la mort accidentelle de

Luc HIRSCH,
né le 2 novembre 1963,

survenue à Vallerois-Lorioz (Haute-Saône), le 20 novembre 1993.

17, avenue La Fontaine,
94100 Saint-Maur.

– Le directeur général de l'INSERM,
L'administrateur délégué régional INSERM-Aquitaine,
Les membres du conseil scientifique consultatif régional INSERM-Aquitaine (CSCRI),
Et l'ensemble de la communauté INSERM,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacky LARRUE,
directeur de l'unité 008 INSERM
de cardiologie,
président du CSCRI-Aquitaine.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mercredi 24 novembre 1993, en l'église Saint-Augustin de Bordeaux.

– Emmanuelle,
son épouse,
Michèle, Ghislaine et Valérie,
ses filles,
Jean-Marie, Jean-Yves et Olivier,
ses gendres,
Ses petits-enfants,
Sa famille,

Le comité central du Parti communiste français,
La Confédération générale du travail,
La fédération du Doubs du PCF,
L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT,
La Fédération nationale de l'énergie CGT,
Le journal *l'Humanité,*
Le Groupement national des cadres EDF-GDF,
La CCAS,
Les revues *Avancées* et *Options,*
L'IFOREP,
Ses camarades,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

René LE GUEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre du bureau politique du PCF,
membre
du Conseil économique et social,
ancien secrétaire général du GNC,
fondateur de l'UGICT-CGT,
ancien administrateur
de Gaz de France,
ancien président
de la CCAS et de l'IFOREP.

survenu à Besançon, le 22 novembre 1993, dans sa soixante-douzième année.

Les funérailles auront lieu le vendredi *26 novembre.*

L'inhumation se fera au cimetière du Père-Lachaise, vers 12 heures.

Le corps sera exposé au 94, rue Jean-Pierre-Timbaud, Paris-11e, à partir de *10 heures*, où un hommage solennel lui sera rendu et où ses amis et camarades pourront lui témoigner leur attachement et leur reconnaissance.

2, place du Colonel-Fabien,
75019 Paris.

– Emmanuelle,
son épouse,
Michèle, Ghislaine et Valérie,
ses filles,
Jean-Marie, Jean-Yves et Olivier,
ses gendres,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
Le comité central du Parti communiste français,
La Confédération générale du travail,
ont la peine de faire part du décès de

M. René LE GUEN,
survenu dans sa soixante-douzième année, le lundi 22 novembre 1993.

Un hommage public lui sera rendu le vendredi 26 novembre, à 10 heures, en la Maison des syndicats, 94, rue Jean-Pierre-Timbaud, Paris-11e.

L'inhumation aura lieu au cimetière *du Père-Lachaise, à l'issue de cet hommage.*

129-131, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

(Le Monde du 24 novembre.)

Services religieux

– Le président A. Steg,
Et les membres du comité central de l'Alliance israélite universelle
prient d'assister à la cérémonie des Chelochim à la mémoire de

M. Jules BRAUNSCHVIG,
président d'honneur de l'AIU,

en présence de M. le grand rabbin Alain Goldmann, le jeudi 25 novembre 1993, à 18 heures, à l'oratoire de l'Ecole normale israélite orientale, 6 *bis*, rue Michel-Ange, Paris-16e.

Anniversaires

– Souvenir de nos chers amis

Robert HESKYA,
quatorze ans,

***Roland* STROUGO,**
quatorze ans,

Michel NEUMANN,
treize ans,

ainsi que de

Hélène HESKYA,
dix-neuf ans,

arrêtés par la Gestapo avec leur famille en 1943, à Nice, 5, boulevard de Cimiez.

Nous ne les oublions pas.

Jacqueline et Michèle Rousseau.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Mme Elisabeth MANG-STRUXIANO,

une messe sera célébrée le samedi 27 novembre 1993, à 17 heures, en la cathédrale russe orthodoxe, rue Daru, Paris-8e.

De la part de
Sa mère,
Son fils,
Et de toute la famille de Kochko.

Colloques

– **Communication et intégration ; communication, médias et exclusion,** organisé par les Amis de *Passage,* le *vendredi 26* novembre 1993, de 14 heures à 17 h 30, à l'Arche de la Défense, amphithéâtre 1-Toit de la Grande Arche, 92000 Paris-La Défense.
Réservation au 45-86-30-02.
Participants : Marty, Lavauzelle, Terquem, Dewitte, Adrien, Lévy, Diop, Lazarus, Espérandieu, Rojzman, Yahiel, Dalembert, Malet.

Conférences

– A l'occasion de la Journée mondiale du sida, l'association ARCAT-SIDA propose plusieurs manifestations :
– jeudi 25 novembre 1993, à *18 h 30 (salle d'actualité de la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou)* : débat public sur le thème : « Le sida, une question d'intérêt général ; un défi pour la démocratie, un enjeu pour les droits de l'homme » ;
– *samedi 27 novembre,* de 13 heures à 18 heures, avec l'Armée du salut, à la cité du Refuge, 12, rue Cantagrel, Paris-13e : table ronde sur le thème : « La prévention du sida auprès des personnes en difficulté » ;
– lundi 29 novembre, à 20 heures, *sur réservation, présentation du film de* Thomas Koerfer : « La Mort du directeur du cirque de puces », avec François Simon. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à ARCAT-sida ;
– mercredi 1er décembre, de 9 h 30 à 18 heures, à l'Institut régional du travail social *(IRTS : 145, avenue Parmentier,* Paris-10e), débat et ateliers : « L'intervention sociale face au sida, avec la FNARS et Pluralis ;
– mardi 30 novembre et mercredi 1er décembre : un choix de films à la Vidéothèque de Paris (Forum des *Halles, porte Saint-Eustache, Paris-1er).*
Informations et réservations : ARCAT-SIDA : Tél. : 49-70-85-90.

Semaine de la bonté

Cas no 26. – Corinne, vingt-sept ans, est handicapée, totalement dépendante d'*une tierce personne sur* le plan moteur. Elle ne parle pas, s'exprime par des *gestes, des sourires. Mais* Corinne aime sortir avec les éducateurs et elle recherche *l'animation. Un séjour de* vacances lui est proposé mais son prix est de 6 000 F, *ne peut être financé* par le budget de Corinne, qui verse sa pension pour son hospitalisation et qui n'a aucune famille. 1 900 F restent à trouver pour que Corinne puisse partir deux semaines. Pourriez-vous l'aider à quitter quelques jours le milieu hospitalier ?

Cas no 28. – Aline et Béatrice, âgées de dix-huit et dix-*neuf ans, sont orphelines et* n'ont aucune famille pour les aider. Toutes deux terminent des études : bac et CAP de prothésiste dentaire. Leurs seules ressources sont une allocation logement et leurs bourses nationales. Elles assument courageusement leurs responsabilités et gèrent leur petit budget. Elles ont postulé pour des emplois saisonniers. Pour que ces *deux jeunes filles puissent* rechercher une activité professionnelle et continuer leurs *études, 2 500 F seraient* nécessaires.

▶ Les dons sont à adresser à la *Semaine de la* bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 *Paris.* CCP Paris 4 52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

LETTRES

Dernier prix de la saison

L'Interallié est attribué à Jean-Pierre Dufreigne

La ronde des Grands Prix littéraires s'est achevée, mardi 23 novembre, avec l'attribution de l'Interallié à Jean-Pierre Dufreigne pour *le Dernier Amour d'Aramis,* paru au printemps chez Grasset *(nos dernières éditions du 24 novembre).* Créé en 1930, le prix Interallié est décerné par un jury de journalistes à une œuvre de fiction, de préférence écrite par un journaliste. Auteur de plusieurs romans, parmi lesquels *la Vie est un jeu d'enfant* et *Mémoires d'un homme amoureux,* tout deux *publiés par Grasset, Jean-Pierre* Dufreigne est rédacteur en chef à *l'Express.*

Cette récompense clôt une saison qui a vu Gallimard et Grasset empocher une grande partie de la mise, au détriment du Seuil, absent des choix finaux, alors que la maison fait habituellement partie du trio «Galligrasseuil» qui se partage l'essentiel des prix. Les éditions Gallimard ont été couronnées quatre fois (le Grand Prix du roman de l'Académie française pour *Héloïse,* de Philippe Beaussant, le Renaudot pour *les Corps célestes,* de Nicolas Bréhal, le Médicis pour *Sa femme,* d'Emmanuelle Bernheim, et le Femina étranger pour *l'Enfant volé,* de Ian McEwan), Grasset a remporté trois distinctions (le Goncourt avec *le Rocher de Tanios,* de Amin Maalouf, le Médicis essai pour *la Sculpture de soi,* de Michel Onfray, et l'Interallié), tandis qu'Actes Sud décrochait le Médicis étranger pour *Léviathan,* de Paul Auster, et Flammarion le prix Femina pour *l'Œil du silence,* de Marc Lambron.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du 24 novembre 1993 :
une loi organique no 93-1252 du 23 novembre 1993 sur la Cour de justice de la République.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6178

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III									
IV			■			■			■
V			■	■					
VI				■					
VII							■	■	
VIII				■					■
IX							■		
X									
XI		■				■			

HORIZONTALEMENT

I. Ne se laissent pas facilement désarmer. – II. Chanter comme un montagnard. Participe. – *III. Naguère portées par des* femmes qui étaient sans doute de fines mouches. – IV. Traditions. *Pronom. Un métal léger.* – V. Quartier de Gisors. Se met parfois dans le fond. – VI. Peut être pendu au bras des dames. Qui devraient être remplacées. – VII. Les plus beaux sont de bonnes affaires. – – VIII. *Une* fille vraiment belle. Est plus avantagé que le quadrupède. – IX. Asile pour une hydre. Un beau parleur. – X. Circulaient au *Moyen* Age. – XI. Il y a un froid dès qu'il s'en va. Utile pour le golfeur.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut donner à repasser. – 2. Qu'on peut classer avec les fauves. – 3. Echange de timbres. Qui peut quand même être bonne. – 4. On y envoie paître. Sans taches. – 5. *Une* femme souvent à la tache. – 6. Une grosse tranche. Un peu grossier. – 7. *Ligne de tête.* Est d'abord bourru. – 8. Qui fait partie de l'effectif. Coule dans une île. – 9. *Cri hostile.* Un point. Fétide, chez le pharmacien.

Solution du problème no 6177

Horizontalement

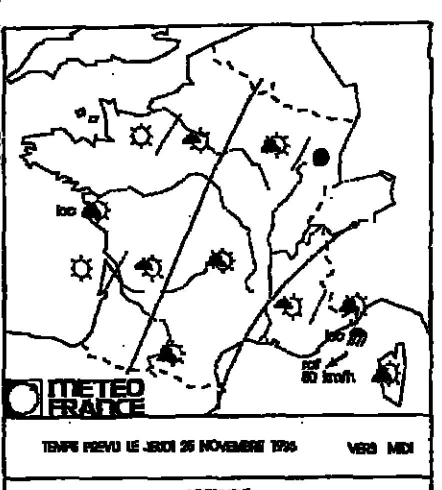
I. Arguments. – II. Galvanisé. – *III. Osier. Aar.* – *IV. Réséda. Ré.* – V. Ida. – VI. Plan. Iris. – VII. Honorable. – VIII. Out. Ino. – *IX. Béer. Trac.* – X. Ir. Écueil. – XI. Eau. Amère.

Verticalement

1. Agoraphobie. – 2. Rase. Louera. – 3. Glissante. – 4. Uvée. Nô. Ré. – 5. Mardi. Ri. Ce. – 6. En. Adiantum. – 7. Nia. Arborée. – 8. Tsar. Il. Air. – 9. Séreuse. Clé.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	16/ 5
BIARRITZ	12/ 0
BORDEAUX	7/ 0
BOURGES	1/–6
BREST	4/ 1
CAEN	3/–2
CHERBOURG	3/–1
CLERMONT-FER.	–1/–6
DIJON	–1/–6
GRENOBLE	4/ 1
LILLE	1/–6
LIMOGES	4/ 0
LYON, BRON	–1/–1
MARSEILLE	13/ 9
NANCY, ESSEY	1/–6
NANTES	3/–3
NICE	9/ 7
PARIS-MONTS.	1/–4
PAU	14/ 0
PERPIGNAN	7/ 6
POINTE-A-PITRE	31/22
RENNES	2/–3
ST-ETIENNE	0/–1
STRASBOURG	0/–7
TOULOUSE	7/ 5
TOURS	1/–5
ÉTRANGER	
ALGER	19/11
AMSTERDAM	0/–4
ATHÈNES	14/12
BANGKOK	33/24
BARCELONE	12/ 6
BELGRADE	2/ –
BERLIN	–3/–9
BRUXELLES	1/–7
COPENHAGUE	0/–2
DAKAR	24/ –
DJERBA	– –
GENÈVE	1/–1
ISTANBUL	10/ 7
JÉRUSALEM	22/ 8
LE CAIRE	23/14
LISBONNE	14/ 8
LONDRES	2/–3
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	–1/–7
MADRID	12/ 1
MARRAKECH	15/ 7
MEXICO	22/ 8
MILAN	4/ 0
MONTRÉAL	–1/–6
MOSCOU	–10/–16
NAIROBI	23/16
NEW-DELHI	26/ –
NEW-YORK	12/ 7
PALMA-DE-MAJ.	16/ 8
PÉKIN	–1/–10
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	15/ 6
HONGKONG	21/13
SÉVILLE	14/ 7
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	2/ 1
SYDNEY	20/17
TOKYO	17/ 9
TUNIS	18/ 8
VARSOVIE	–2/–5
VENISE	5/ 2
VIENNE	2/–3

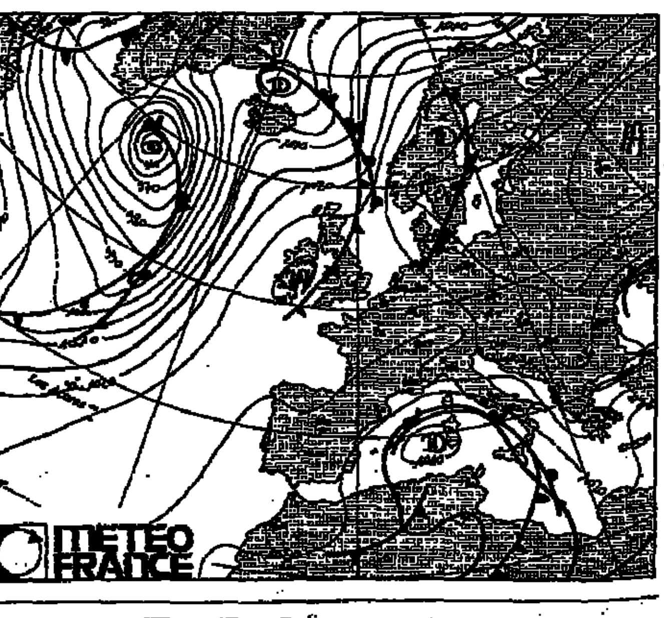
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-11-1993 à 18 heures TUC et le 24-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi. – *De l'Aquitaine à la Bretagne ainsi* que de la Normandie au Nord - Pas-de-Calais, les brumes et bancs de brouillards matinaux laisseront place à un bon *ensoleillement.* En cours de journée les belles éclaircies s'étendront vers le Centre et la région parisienne.
Ailleurs, la journée débutera sous les nuages. Le matin, attention à la pluie verglaçante ou aux flocons de neige sur les Ardennes ainsi que du Massif Central à la Franche-Comté. Sur les *Pyrénées, la pluie et la neige au-dessus* de 1 000 mètres cesseront dans la matinée et des éclaircies apparaîtront en après-midi.
Sur le pourtour *méditerranéen,* le vent d'est amènera des nuages et des averses ne sont pas à exclure sur les côtes niçoises et varoises. Sur la Corse, les nuages donneront des averses sur l'est puis en soirée de la pluie tombera sur le sud de l'île.
Les températures, encore en dessous des *valeurs de saison, remontent tout doucement.* Le matin, les gelées seront généralisées du Centre et de la région parisienne au Nord-Est. L'après-midi, le 0 degré ne sera pas toujours franchi sur la Lorraine et l'Alsace. Ailleurs, il fera de 3 à 6 degrés sur le Nord, de 6 à 8 de la Bretagne au Centre, plus de 10 degrés sur le *Sud, jusqu'à 14 près de la Méditerranée*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



METEO FRANCE

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT **Le Monde** DES LIVRES

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 24 NOVEMBRE

TF 1

13.40 Série : Highlander.
14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou c'est nous !* *Présenté par* Christophe Dechavanne. Invité : Henri Leconte.
19.50 *Divertissement :* Le Bébête Show (et à 0.25).
19.55 Journal et Météo.
20.25 Sport : Football. Invités : Guy Roux, Michel Boujenah, Alain *Afflelou.* Poules finales de la Coupe d'Europe des clubs *champions : AS* Monaco-Spartak Moscou ; à 20.30, coup d'envoi ; à 21.15, mi-temps ; à 21.30, 2e mi-temps ; à 22.25, Les *meilleurs moments* des trois autres grands matches : Galatasaray (Turquie)-FC Barcelone *(Espagne) ; RSC* Anderlecht (Belgique) Milan AC (Italie) ; FC Porto (Portugal)-Werder Brême (Allemagne).
0.30 *Journal et Météo.*

FRANCE 2

15.55 Variétés : *La Chance aux chansons.* Emission présentée par Pascal Sevran. Bel à Rika.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 *Magazine : Giga.*
18.40 *Jeu : Un pour tous.*
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et *Météo.*
20.50 ▶ *Téléfilm : Julie, bientôt 12 ans et demi.* D'Olivier Langlois.
22.25 Première ligne. *Le Louvre imaginaire, documentaire d'Alain Fleischer.*
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*

FRANCE 3

14.45 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement, *en direct de l'Assemblée nationale.*
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : *Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour. La bibliothèque des tout-petits.
19.00 *Le 19-20 de l'information.*
20.05 *Divertissement :* La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : *La Marche du siècle. Présenté par* Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence n° 5 : l'Algérie. Reportages de Bruno *Le Dref, Dominique Tierce,* Bruno Carette, Philippe Borrel, Rabha Attef et Saïd Bakhtaoui.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. *Programme des télévisions* régionales. Alsace (Ecole ; Alice). Aquitaine (Toromania ; *Sports). Bourgogne,* Franche-Comté (Campus ; Compact). Limousin, Poitou-Charentes *(Rural express ; Aléas ; Massif ;* Première partie). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; Performances ; Adam *et Eve ; Compact). Méditerranée* (Plongée ; Mémoire de la mer : le sabordage de la flotte de Toulon ; *Face au toril ; Aléas). Nord-Pas-de-Calais,* Picardie (Périphériques ; Euro 3 ; Regards transfrontaliers). *Normandie (Zigue-Zague ;* Saga-cités ; Aléas). Ouest (Top à l'Ouest ; Aléas ; Tempo) ; *Paris-Ile-de-France,* Centre (Décryptages ; *Paris* surface ; W et Cie ; Saga-cités) ; Rhône-Alpes, Auvergne (Ecoutez *voir ; Saga-cités).* Sud (Pôle Sud : design et industrie ; Aléas ; Pôle Signes).

CANAL PLUS

15.10 Téléfilm : L'Obsession de Pat Bennett. De John Nicolella.
16.40 Dessin animé : *Les Simpson.*
17.05 *Les Superstars du catch.*
18.00 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et *Antoine de Caunes.*
20.30 *Le Journal du cinéma* du mercredi. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : Riens du tout. ■ *Film français de Cédric Klapisch (1992).*
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Faute de preuves. □ Film britannico-américain de Simon Moore (1991). Avec Liam Neeson, Laura San Giacomo, *Kenneth Cranham* (v.o.).
0.15 Téléfilm : Les Epées de diamant. *De Denys de La Patellière.*

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Portrait de Leonard Cohen. Halleluia en mode mineur, de *Georg Stefan Troller (rediff.).*
17.35 Magazine : Transit (rediff.).
18.40 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
19.00 Série : Slattery & McShane.
19.30 Court métrage : Les Revanchards. D'E. Le Roch.
19.35 *Magazine : Mégamix.* Présenté par Martin Meissonnier. Home-studio. Bruce Swedien, l'AESD de San-Francisco, *Erwan Le Marc'hadour,* Jean-Michel Jarre, Deus Ex-Machina.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Opéra : Stiffelio. De *Giuseppe Verdi. Mise en* scène d'Elijah Moshinsky. Avec José Carreras, Robin Leggate, Gregory Yurisich, *Catherine Malfitano, Gwynne* Howell, Lyonton Atkinson, Adèle Paxton, l'Orchestre et *les Chœurs du Royal Opera* Covent Garden, dir. : Edward Downes.
22.45 Cinéma : *Fin d'automne.* ■■ Film japonais d'Yasujiro Ozu (1960).

M 6

16.00 *Magazine : E = M 6.*
16.30 *Magazine : Fax'O* (et à 0.40). Interviews : Quatre Non Blondes, les Rita Mitsouko, *Zazie.*
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Papa bricole !*
20.35 Magazine : *Ecolo 6* (et à 1.05). Les *moules sont* des indics.
20.45 Téléfilm : Pas une seconde à perdre ! *De Jean-Claude Sussfeld.*
22.15 Téléfilm : D'amour et de haine. De Nina Grosse.
0.00 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. *La langue de Shakespeare.*
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios *publiques de langue française.* La polar à la une (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. L'immeuble, marche à suivre (2, rediff.).
0.05 *Du jour au lendemain.*
0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.23 Un fauteuil pour l'orchestre.
20.30 Concert (donné le 5 novembre à Grenoble) : Prélude et *fugue en la mineur d'après* Bach, *Totentanz,* Valse oubliée n° 1, Le Rossignol, air russe d'Alabieff, Rhapsodie *hongroise n° 11, de Liszt ;* Sonate pour piano n° 10 op. 70, de Scriabine ; El Polo, d'Albeniz ; Goyescas (extraits), de *Granados,* par Eric Ferrand N'Kaoua, piano.
21.45 Concert (donné le 1er octobre *salle Olivier-Messiaen) : Accanto pour clarinette et* orchestre, Ausklang pour piano et orchestre, de Lachen*mann, par l'Orchestre du* Südwestfunk Baden-Baden, dir. Zoltan Pesko ; Edouard Brunner, clarinette ; Massimi*liano Damerini, piano.*
23.09 Ainsi la nuit. L'Histoire du soldat, suite de Stravinsky ; Quatuor à cordes n° 2, de Carter.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : René Monory (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « La révolution du cirque en France » *(« Le téléphone sonne »).*

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Cinéma-vérité

PPDA nous avait avertis : TF 1 nous proposait pour la soirée un film qui, *« vous le verrez, colle si bien à l'actualité d'aujourd'hui »*... De *fait, Une époque formidable,* de Gérard Jugnot, chronique de la clochardisation et de l'errance dans les rues d'un cadre au chômage, collait à l'actualité, c'est certain. Quel curieux phé*nomène,* un film « en situation » ! Tellement « en situation » qu'information et cinéma se mélangeaient parfois. Que nous montrait-on, au juste ? De vrais pauvres ? Des pauvres de cinéma ? Quand Jugnot se présentait dans une station de *métro ouverte aux sans-abri,* on s'attendait presque à le voir buter sur Simone Veil et l'abbé Pierre en visite d'inauguration. Et plus tard dans la soirée, quand un sans-abri, un vrai, suivi par une équipe de reportage de France 3, tenta précisément de pénétrer dans la *station Saint-Martin* – sans succès, c'était complet, – on se surprit à regarder par-dessus son épaule pour y reconnaître les comédiens que nous venions de quitter sur TF 1. Dans le même reportage de France 3, quand une journa*liste se pencha vers le sol pour* demander à un pauvre corps, couché sur le trottoir, emmitouflé de cartons : *« Vous allez passer la nuit ici ? »,* on s'attendait à voir Bohringer revenir du film et lui lancer : *« Faut payer, pour filmer la misère ! »*

Collant si bien à l'actualité, le film ne se regardait pas avec les mêmes yeux que lors de ses premières diffusions. A voir Jugnot demander dans une boulangerie ce qu'on pouvait acheter pour 2 F ou se précipiter sur un boudin-purée entrevu par une fenêtre, on se sentait coupables d'avoir envie de rire. Peur et honte tapies en nous – peur de ne pas être éternellement nous-mêmes *du côté des mangeurs de boudin, honte pour ceux à qui nous* interdisions l'accès *au boudin – nous rentraient le rire dans la gorge.*

De cette peur et de cette honte, Simone Veil et l'abbé Pierre tentaient pourtant de nous protéger. Donnant de leur personne dans la froidure, ils venaient d'inaugurer ensemble à Paris une « boutique de la solidarité » où l'on pourrait prendre une douche ou un repas chaud. Sur toutes les chaînes ou presque, ils s'étaient spontatément embrassés, s'offrant l'un à l'autre sous nos yeux un avant-goût de cette chaleur qu'ils promettaient aux sans-abri. Mais de quelle nature était ce spectacle-là ? Au détour d'un commentaire, France 2 précisa que cette « boutique » si ostensiblement inaugurée n'ouvrirait ses portes que... dans deux mois. Etait-ce possible ? Pourtant, quand Christine Ockrent demanda à l'abbé, qu'elle avait invité, d'indiquer l'adresse de la boutique, il s'exécuta, *comme si l'on pouvait s'y présenter dès le lendemain matin. On eut le fâcheux sentiment rétrospectif d'avoir contemplé un beau baiser de cinéma.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 25 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce ; Will Kwack Kwack.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Mésaventures (et à 1.00, 3.50).
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo *et Tout compte fait.*
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : *Premiers baisers.*
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Invitée : Estelle Halliday.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Le JAP. Chacun sa gueule, de Franck Apprédéris.
22.30 ▶ *Magazine :* Leçon d'amour. De Bernard Bouthier avec la participation de Christian Spitz. *Les garçons : trois hommes de vingt,* trente-cinq et cinquante ans, parlent de leurs expériences sexuelles ; *Propos de corps :* les hanches ; *Amour* dans le monde : la Russie ; Le strip-tease au masculin ; *Les petits noms du sexe ;* Microtrottoir, Sexystory ; Les conseils de Doc.
23.40 Feuilleton : *La Mafia 2.* De Florestano Vancini, avec Michele Placido, Nicole Jamet (dernier épisode).
0.55 *Journal et Météo.*
1.30 TF 1 nuit (et à 2.05, 2.40, 3.45, 4.15).
1.35 Documentaire : Histoires naturelles.
2.15 Série : Passions.

FRANCE 3

5.10 Musique.
5.35 Documentaire : L'Aventure des plantes.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 *Dessin animé.*
6.30 Télématin. Avec *le journal* à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Thème : Environnement.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : *Motus.*
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 *Série : Les deux* font la paire.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). *Emission présentée par* Pascal Sevran. Qu'est devenue Minou Drouet ?
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : L'Annexe ; *Sauvés par le gong ;* Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, *Journal des courses et Météo.*
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Les enfants de Tchernobyl, *d'Emilio Pacull* et Nicolas Moscara ; Sortir du silence, de Bernard Monsigny, Marie-Odile Monchicourt et *Christophe Blais ;* Le sacrifice des animaux, de Philippe Boisserie et Marcel Martin.
22.25 Divertissement : Juste pour rire. Le pire et le meilleur de Juste pour rire.
23.30 Journal et Météo.
23.50 *Magazine : Le Cercle* de minuit. Présenté par Michel Field.
1.00 Série : Les Diamants de la vengeance.
2.25 *Le Magazine de l'emploi* (rediff.).
3.30 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.25 *24 heures d'info.*

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. L'Ours, le tigre et les autres ; Kimboo ; Les Histoires du père Castor ; Coup de bleu dans les *étoiles.*
8.00 Continentales. Informe Semanal (v.o.) ; A 8.25, Praça publica : maga*zine portugais (v.o.) ;* A 8.35, Alice ; A 8.45, Frankenstein Follies (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Italie et en *Espagne ; A 9.10, Multiplex,* The World this Week, magazine arabe (v.o.) : A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : *Génération 3. Présenté par* Marie-Laure Augry. Crobs ; A 9.55, Semaine thématique : La Terre dans l'univers. 3. Le système solaire. Invitée : Sylvie Vauclair, astrophysicienne.
10.55 Espace entreprises : L'Homme *du jour.*
11.00 *Magazine : Français,* si vous parliez. François Bayrou face à des parents d'élèves, en direct.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 *Journal.*
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Garantie décennale : dix ans *pour se plaindre.*
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 *Série : Capitaine Furillo.*
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Michel Boujenah.
17.45 *Magazine :* Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour.* *Musée du roman de l'Eternelle,* de Macedonio Fernandez.
19.00 *Le 19-20 de l'information.* De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 *Divertissement :* La *Grande Classe.*
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Le Nom de la rose. ■■■ Film franco-italo-allemand de Jean-Jacques Annaud (1986).
23.00 Journal et Météo.
23.30 *Opéra : Eugène Onéguine.* De Piotr Ilitch Tchaïkovski ; livret du compositeur et de Constantin Shilovski d'après *Pouchkine ; mise en scène* d'Adolf Dresen ; chorégraphie d'Hans-Dieter Scheibel. Avec *Sarah Walker, Nuccia Focile,* Dagmar Peckova, Irina Arkhipova, Dimitri Hvorostovsky, Neil Shicoff, Alexandre Anisimov, *Hervé Hennequin,* Serguei Zadvorny, Francis Egerton, l'Orchestre de Paris, Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg, *dir. :* Semyon Bychkov.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. *Journal américain présenté par* Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. *Corentin.*

— *En clair jusqu'à 8.05* —

7.50 *Ça cartoon.* Présenté par Valérie Payet.
8.05 Documentaire : La Véritable Histoire *de JFK.* De Danny Schechter et Barbara Kopple.
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 *Cinéma :* La Petite Amie d'Antonio. ■ Film français de Manuel Poirier (1992).
10.45 *Flash d'informations.*
10.47 Surprises.
10.55 Téléfilm : La Belle et le Casse-cou. *De Bradford May.*

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 *Magazine :* La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Banc d'essai : la Crème *en bombe ; Ma vie est un* manège ; J'ai vécu avec un menteur.
13.30 *Le Journal de l'emploi.*
13.35 Cinéma : Isabelle Eberhardt. □ Film franco-australien de Ian *Pringle (1991).*
15.20 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.45 Surprises.
16.00 *Cinéma : Ruby.* □ Film américain de John Mackenzie (1992).
17.45 Surprises.
18.00 *Canaille peluche.* La Légende de l'île au trésor.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas et* Antoine de Caunes. Invités : Michel Drucker, The Chris*tians.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Age de vivre. ■ *Film britannique de Peter Medak (1991).*
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Les Amies de ma femme. □ *Film français de Didier Van* Cauwelaert (1992).
23.55 Cinéma : Une vie indépendante. ■■ *Film franco-russe de Vitali* Kanevski (1991, v.o.).
1.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
2.00 Concert : Aretha Franklin.
2.50 *Surprises.*

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : L'Homme pressé. □ *Film français d'Edouard Molinaro (1976) (rediff.).*
18.25 Jazz in the Night (rediff.).
19.00 Série : Slattery & McShane.
19.25 *Documentaire :* Roger, traits de mémoire. D'Isabelle Domerc.
19.55 Portrait de Tayeb Saddiki. *Ou comment faire du théâtre* au Maroc, de Georg Stefan Troller.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Dégraissage. Quel emploi pour demain ? Soirée conçue par Otto Wil*fert.*
20.41 Documentaire : Imprimeur, ouvrier d'usine, détective.
20.55 Interviews (et à 21.40, 22.10). Avec Kurt Biedenkopf, premier ministre de Saxe ; Jean Auroux, ancien ministre du travail.
21.05 Documentaire : Qui mange qui ? *Fusions d'entreprises en* Europe, de Gerd Tockan. *Pourquoi cette vague de fusions d'entreprises en Europe ?*
21.15 Documentaire : La Danse sur le fil du rasoir. *GISEL, une parabole européenne,* de Jenny et Bernd Schütze.
21.45 L'Europe est encore loin. *Le recul des syndicats français,* reportage de Bernard Ollivier.
22.15 Téléfilm : *En attendant,* il va être midi. De Karin Brandauer.
23.50 Court métrage : En piste... *Le marathon du travail.* De Jochen Eisenkolb (30 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express *(et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).*
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15, 6.00).
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : *Les Routes du paradis.*
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Ecolo 6.
14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes. *Vidéofan : MC Solaar.*
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : *Deux flics à Miami.*
19.54 Six *minutes d'informations,* Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Cours privé. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1986).
22.35 Téléfilm : Liaison maléfique. De Deryn Warren.
0.10 *Informations :* Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Fréquenstar.
2.15 Rediffusions. *Saint-Bernard de l'air ; Voir et revoir la France (La Côte d'Azur) ; Fréquenstar ;* Les Stars en Inde ; Violon tout-terrain ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

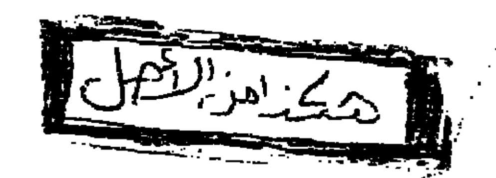
20.30 Bonjour, Monsieur Tardieu. 1. Jean Tardieu, ou un poète *pour un autre.*
21.30 Profils perdus. Georges Bataille (2, rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. L'Immeuble, marche à suivre (3, rediff.).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Philippe Arrou-Vignod (le Discours des absents).
0.50 Musique : *Coda.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné les 6, 7 et 8 octobre, salle Pleyel) : Symphonie en ré mineur, de Franck ; Ma mère l'Oye, de Ravel ; La Mer, de Debussy, par l'Orchestre de Paris, dir. : Carlo Maria Giulini.*
23.09 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : David de Rothschild, président du Fonds social juif unifié (« Grand Débat exceptionnel »).



Le Monde

Deux Français sur trois

Le sentiment d'insécurité grandit. Non point, comme aux temps de la folle croissance, que l'on redoute la délinquance réelle ou supposée. L'insécurité, aujourd'hui, a changé de plan. Si l'on en croit le sondage réalisé par CSA pour un journal de SDF baptisé la Rue, *plus de la moitié des Français craignent de se retrouver un jour, personnellement, dans la catégorie des « exclus », à la rue.*

Il y a pire : plus on est jeune, plus on se méfie du futur. Les deux tiers des Français de moins de vingt-cinq ans ne se sentent nullement à l'abri du risque d'exclusion. Pas de travail, pas d'argent, pas de logement : si deux jeunes sur trois, en 1993, sont conduits à ne pas écarter l'hypothèse d'un avenir pire que le présent, c'est qu'un ressort est cassé dans ce qu'on n'ose plus appeler la civilisation.

PROCYON

DÉBATS

Vigilance : « Le silence des intellectuels algériens en France », par Salah Guemriche ; ONU : « Embargos pervers », par Tahar Ben Jelloun ; Cohabitation : « Quand Thanatos mène le bal », par Ali Magoudi *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Algérie : terreur et répression

A la terreur « artisanale » des islamistes répond une répression brutale qui risque de faire le jeu des « terroristes » *(page 5)* .

Les réfugiés tadjiks en Afghanistan

Des milliers de personnes ont fui le Tadjikistan pour échapper à la guerre civile qui ensanglantait leur pays. Elles aimeraient rentrer dans leur pays, mais le manque de sécurité qui y règne les obligera à hiverner à nouveau en Afghanistan *(page 6)*.

POLITIQUE

M. Balladur expose son programme à la majorité

Edouard Balladur réunissait mercredi 24 novembre, pour la deuxième fois depuis la formation de son gouvernement, l'ensemble des parlementaires du RPR et de l'UDF à la Maison de la chimie, à Paris, afin de leur exposer son programme pour les mois et les années à venir *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Handicapés : les anomalies d'une politique

Le troisième rapport de la Cour des comptes sur l'application de la législation en faveur des personnes handicapées dénonce *« une réglementation de plus en plus diversifiée et complexe »* ainsi que le détournement de certaines aides *« pour faire face à d'autres problèmes sociaux » (page 12)* .

COMMUNICATION

Un canal « antichômage » avant ARTE

Dans sa lutte contre le chômage, M. Balladur veut utiliser le cinquième réseau de télévision avant son occupation, à partir de 19 heures, par la chaîne franco-allemande ARTE. Cinq types d'émissions, axées sur la connaissance et la formation seraient au menu *(page 15)*.

ÉDUCATION / CAMPUS

Les universités à la croisée des contrats

La dynamique engagée depuis quatre ans entre les établissements d'enseignement supérieur et l'Etat risque d'être remise en cause par M. Fillon, qui vient de modifier les règles de la politique contractuelle *(pages 18-19)*.

ÉCONOMIE

Cycle de l'Uruguay : les différends répertoriés

Dans leur phase finale, les négociations du cycle de l'Uruguay avancent à tout petits pas. MM. Kantor et Brittan ont dressé la liste des différends qui les opposent et fixé un calendrier *(page 21)*.

Belgique : appel à la grève générale

A l'appel de la Fédération générale du travail de Belgique et de la Confédération des syndicats chrétiens, une grève générale est prévue le vendredi 26 novembre pour protester contre le plan d'austérité du gouvernement *(page 21)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

Les premiers volumes de *l'Histoire de l'art français*, d'André Chastel. La réédition, en poche, des « Blocs-notes » de François Mauriac. Un dossier de quatre pages sur le IXe Salon du livre de jeunesse de Montreuil.

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à XII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 24 novembre 1993 a été tiré à 480 324 exemplaires

L'Assemblée nationale se prononcera le 7 décembre sur la levée d'immunité

Les députés, les magistrats et le Conseil constitutionnel se renvoient la responsabilité du dossier Tapie

Des députés gênés, un président de l'Assemblée nationale qui prend personnellement la parole pour déplorer un malentendu sur le « pré-jugement » dont Bernard Tapie serait l'objet, des déclarations menaçantes et tous azimuts de l'intéressé, des extraits d'auditions confidentielles publiées dans la presse... le débat provoqué par la demande de levée de l'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône n'aura pas attendu le 7 décembre, jour fixé pour le vote en séance publique sur cette demande, pour secouer le monde politique.

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale avait, mardi 23 novembre, la tâche délicate de décider d'une date. La choisir très rapprochée lui faisait courir le risque d'apparaître bien empressée et d'accréditer la thèse du complot politique que défend Bernard Tapie. Attendre une semaine, voire deux, présentait deux inconvénients : l'opinion publique pouvait interpréter ce délai de grâce comme la volonté des députés de protéger un des leurs, fût-il d'une couleur politique différente ; et surtout, une telle attente amenait à se poser la question de la nécessité de cette levée, justifée jusqu'à présent par les deux juges chargés de l'instruction de l'affaire Testut, par l'urgence de la mise en examen de Bernard Tapie.

C'est pourtant cette deuxième solution, contradictoire, que les responsables des groupes RPR et UDF de l'Assemblée ont soumise à la conférence des présidents, en proposant de retenir la date du 7 décembre, soit quinze jours avant la clôture de la session ordinaire, pour la séance publique de levée de l'immunité de M. Tapie. Philippe Séguin n'a pas manqué de relever cette contradiction devant ses interlocuteurs.

« Une chasse à l'homme »

Cependant, la date du 7 décembre, ainsi retenue, présente un autre avantage. Depuis le début de cette affaire, chacun semble vouloir se renvoyer la responsabilité du dossier Tapie. Les magistrats d'abord,qui, en avançant le caractère urgent de l'affaire, obligent les députés à se prononcer sur une levée d'immunité, laquelle, comme l'a souligné M. Séguin, ne peut qu'apparaître comme un « pré-jugement ». Les relations difficiles de ces dernières années, entre juges et politiques, en raison notamment du vote de l'amnistie des délits politico-financiers, expliquent peut-être que les deux juges d'instruction de Béthune aient souhaité partager leur responsabilité avec les parlementaires.

Conscients de la difficulté à laquelle ils doivent faire face, les députés avaient espéré, eux, renvoyer ce dossier brûlant au Conseil constitutionnel, qui doit se prononcer sur la validité de l'élection du député des Bouches-du-Rhône, auquel la commission nationale des comptes de campagne, reproche d'avoir dépassé le plafond de dépenses autorisé par la loi du 15 janvier 1990. Une annulation de son élection présenterait l'immense avantage de rendre caduque la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie. Et d'ici le 7 décembre, le Conseil constitutionnel a le temps de se prononcer, puisqu'on laisse même entendre que sa décision pourrait être connue vendredi 26 novembre.

En se donnant la peine de venir expliquer personnellement la décision de la conférence des présidents, mardi en début de soirée, le président de l'Assemblée nationale a voulu circonscrire, autant qu'il se peut, la portée d'un vote présumé favorable à la demande de levée de l'immunité.

« Il n'y a aucun jugement de notre part sur le fond, a-t-il déclaré, *nous ne disons pas que notre collègue est coupable ou non coupable. Ce n'est pas notre métier. » « Il aura fallu cette affaire*, a ajouté M. Séguin, *pour que nous nous rendions compte que l'immunité parlementaire, dans sa forme actuelle, est totalement et dépassée. »*

« Aucun critère réellement objectif ne permet d'étayer cette décision puisque nous n'avons pas la possibilité d'aborder le fond », a-t-il constaté, en soulignant le *« terrible paradoxe »* selon lequel *« l'immunité, qui avait été conçue à l'origine comme un moyen de protéger le parlementaire concerné, se retourne aujourd'hui contre lui »*. Pour toutes ces raisons, et pour éviter désormais que les magistrats ne soient tentés de renvoyer aux politiques la responsabilité d'un « jugement », M. Séguin a annoncé que, dans l'attente d'une réforme constitutionnelle qui pourrait supprimer l'immunité, la levée sera *« quasi systématiquement accordée »*.

De son côté, M. Tapie avait prévenu qu'il ne se laisserait pas faire. Au lendemain du vote de la commission *ad hoc* en faveur de la levée de son immunité, il avait annoncé qu'il prendrait la parole dans l'hémicycle pour se défendre et *« clarifier les choses sur tout ce qui se passe dans la politique ». « Je n'ai pas vocation de martyr, je n'ai aucun complexe par rapport aux autres parlementaires en matière d'honnêteté et d'intégrité »*, avait-il dit.

Dans un entretien accordé à *Globe-hebdo* (24-30 novembre), il réitère sa détermination à se *« battre de toutes* [ses] *forces, de toute* [son] *énergie, pour convaincre* [ses] *collègues de l'Assemblée que la commission s'est trompée ». « Ce que je dénonce*, poursuit-il, *c'est le calcul cynique, mais à très court terme, que font certains élus en cherchant à flatter l'opinion. » « Par la levée de mon immunité, ils espèrent démontrer aux Français que l'on met un terme aux privilèges et aux protections abusives de la classe politique »*, ajoute M. Tapie, qui affirme avoir reçu *« un grand nombre de marques de soutien de la part d'élus de la majorité et parmi les plus importants »*.

De son côté, *le Parisien* publie, mercredi 24 novembre, des extraits confidentiels de la première audition de Bernard Tapie devant la commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale, le 4 novembre. L'argumentation développée par l'ancien ministre devant ses collègues députés donne un aperçu de ce quepourrait être sa défense en séance publique. M. Tapie réaffirme sa conviction d'être la victime d'une *« chasse à l'homme judiciaire, juridico-médiatico-politique. »*

« C'est un vrai combat qui est engagé entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique », observe-t-il, en soulignant : *« Si dans un premier temps, il s'adresse à moi, c'est parce que je suis considéré comme le plus fragile dans le pouvoir politique, dans la mesure où je n'appartiens pas à une famille politique puissante (...). Ne vous y trompez pas : ce que l'on vous propose aujourd'hui, c'est une ouverture, un préambule. »* Interrogé sur la participation, pour un montant de 190 000 francs, de la société Testut au financement de la campagne du professeur Léon Schwartzenberg, tête de liste (Energie Sud) pour les élections régionales dans les Alpes-Maritimes, M. Tapie répond : *« Si je demande à chacun de me dire comment vous avez financé votre campagne électorale, vous serez peut-être plus en difficulté que moi. »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Au conseil des ministres

M. Mitterrand annonce qu'il va recevoir M. Badinter

Au cours de la réunion du conseil des ministres, mercredi 24 novembre, le président de la République a annoncé qu'il allait recevoir, le même jour, Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, pour s'entretenir avec lui du *« rôle »* des neuf « sages » du Palais-Royal, a rapporté le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli. Il a précisé que le chef de l'Etat avait *« indiqué qu'il s'était entretenu, ce matin, avec le premier ministre, de la question du Conseil constitutionnel et de son rôle »*. Cette annonce fait suite à la polémique engagée le 19 novembre lors de la réunion du Congrès à Versailles pour adopter la révision constitutionnelle sur le droit d'asile, au cours de laquelle Edouard Balladur avait reproché au Conseil constitutionnel d'avoir créé une *« situation inédite »*, qui méritait *« à coup sûr quelque réflexion »*, en censurant certaines dispositions de la loi Pasqua. M. Badinter avait répliqué que *« l'impatience de la majorité face au juge constitutionnel est celle de tout pouvoir face à un contre-pouvoir »* (*le Monde* du 23 novembre).

Le conseil des ministres a par ailleurs approuvé le projet de loi de finances rectificative préparé par Nicolas Sarkozy, ministre du budget *(lire pages une et 20)*. Il a approuvé le projet de loi présenté par Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, autorisant l'approbation d'un Acte européen augmentant le nombre de parlementaires européens. Il s'agit de la mise en forme de la décision prise par les chefs d'Etat et de gouvernement à Edimbourg d'accroître le nombre de représentants de l'Allemagne en conséquence de sa réunification. Ceux-ci passeront de 81 à 99.

La France, comme les autres « grands » pays de l'Union européenne, verra le nombre de ses élus passer de 81 à 87. Cette réforme devra entrer en application avant l'élection de la nouvelle Assemblée européenne, en juin prochain. M. Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a confirmé, à cette occasion, que le nécessaire sera fait pour que la possibilité du vote des citoyens des autres Etats de l'Union européenne aux élections européennes en France, prévue par le traité de Maastricht et la révision constitutionnelle de juillet 1992, entre dans les faits avant le scrutin de juin 1994.

Le ministre du budget a aussi fait approuver une lettre rectificative à son projet sur la garantie des métaux précieux, permettant d'adapter le pouvoir des douaniers aux accords de Schengen. Jacques Toubon, ministre de la culture, a présenté une commmunication sur la politique du cinéma. Enfin, le conseil des ministres a nommé directeur général de l'aviation civile Michel Scheller, ingénieur général de l'armement, et Jacques Baillon directeur du théâtre et des spectacles.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL : M. Monory estime que les neuf sages *« font leur travail »*. – René Monory, président du Sénat, s'est déclaré *« étonné »* de la polémique sur le rôle du Conseil constitutionnel. Invité du « Grand Débat » de Radio-Shalom, mercredi 24 novembre, il a indiqué : *« C'est nous – la majorité actuelle – qui avons élargi les pouvoirs du Conseil (...). Je n'irai pas jusqu'à dire* [que cette instance] *se politise. Je crois qu'elle fait son travail. Je ne critique pas, ni dans un sens ni dans un autre, ses décisions. »*

Nouvelle baisse de la consommation des ménages

La consommation des ménages en produits manufacturés a rechuté en octobre, affichant un repli de 1,2 %, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées mercredi 24 novembre par l'INSEE.

La baisse d'octobre est due à la rechute des achats de textile et de cuir, en recul de 4,1 %. La reprise des biens durables perçue en septembre aura aussi fait long feu puisque les achats sont en retrait de 1,7 % en octobre. Le nombre d'immatriculations d'automobiles progresse de 0,9 % mais profite aux étrangères (le taux de pénétration grimpe à 42,5 %).



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Les Rencontres transmusicales de Rennes


Lofofora sur le toit de l'Hôpital éphémère.

Malgré un nom bien comme il faut, les Rencontres transmusicales de Rennes n'ont jamais eu d'autre but que de bousculer, de surprendre, de faire du bruit et de donner du plaisir. Pour satisfaire à ces exigences, les « Trans » réunissent, du 1er au 4 décembre, toutes les facettes du rock qui va se jouer dans l'année qui vient. Cette quinzième édition ne faillit pas à la tradition, malgré des moyens financiers plus limités qui ont empêché la venue de certains musiciens initialement programmés (comme Al Green, prêcheur et sex-symbol, grande figure de la soul américaine). En parcourant les catégories, les genres, les pays, on remarque des jeunes Français sur le point d'accéder à la reconnaissance du public, des Américains près de leurs racines (Alejandro Escovedo et A. J. Croce), des Anglais portés sur les décibels (CNN) et quelques stars. Suede profitera de son passage à la Salle omnisports pour conforter ou briser sa légende (un rituel traditionnel en haute Bretagne au mois de décembre). Les Rita Mitsouko donneront un aperçu de leur nouvelle incarnation, celle que l'on a découverte sur Système D, leur dernier disque.

Depuis les débuts du festival, Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard ont nourri leur amour du rock d'un éclectisme de bon aloi. Pour la deuxième année consécutive, il se sont tournés vers la dance music. Les Transmusicales se termineront donc par une rave. Entre-temps, on aura découvert ce qui fait l'essence de ces rencontres, les surprises qui, chaque année, modifient un peu la vision que l'on a de la musique.

Ces derniers mois, le buzz n'avait pas rententi. Cet anglicisme bourdonnant s'entend de temps en temps autour d'un groupe français de rock dont les concerts sont soudain pris d'assaut par des émissaires envoyés par les maisons de disques. Ils s'épient. Les cassettes circulent sous le manteau, comme en d'autres temps les disques des Rolling Stones.

Le rock français semblait assoupi. Après la boulimie qui les avait saisies au moment des vagues alternatives et rap, les majors du disque ont refermé leurs portes. En 1993, très peu de groupes ont réussi à décrocher un contrat discographique – à « signer » comme on dit. Du coup, les rockers français ont appris à ne compter que sur leurs propres forces. De nouveaux réseaux, de nouvelles méthodes sont apparus, qui commencent à porter leurs fruits.

Les Transmusicales sont un baromètre assez exact de l'atmosphère qui règne en France. La programmation de 1993, qui propose No One Is Innocent, Lofofora, Regg'lyss, Burning Heads (auxquels il faut ajouter les groupes, comme Forguette Mi Notte, qui se produiront off dans les bars de Rennes), montre que ce perpétuel adolescent qu'est le rock français commence à sortir de sa dernière crise de croissance.

THOMAS SOTINEL

VOYAGE DANS LES PROFONDEURS DU ROCK FRANÇAIS

INDÉPENDANTS ET FIERS DE L'ÊTRE

Après deux années plutôt moroses, un frémissement est là : les groupes qui émergent se nourrissent, comme à l'accoutumée, des dernières métamorphoses d'outre-Atlantique, le grunge et la fusion rock-funk-rap. Mais ils sont souvent contraints d'autoproduire leurs disques et d'organiser leurs tournées. Leur désir d'indépendance et l'indifférence des grandes structures les y obligent.

LES quatre musiciens de Lofofora passent beaucoup de temps dans un sous-sol de l'Hôpital éphémère, dans le dix-huitième arrondissement de Paris : l'ancien hôpital Bretonneau, officiellement squatté en attendant sa démolition, accueille les répétitions des groupes parisiens. Lofofora paie 5 000 francs par mois la possibilité de jouer sans attirer la colère des voisins. Formé en 1989, le groupe a grandi doucement, développant une musique qui mêle rap, rock violent, funk, comme beaucoup de formations américaines. Mais Lofofora chante en français. Depuis le début de l'année, le groupe a donné une quarantaine de concerts pour satisfaire son envie de *« jouer partout où c'est possible »*. Lorsqu'il se produit dans un club il est payé 1 500 à 2 000 F (généralement « au noir »). *« Quand on a payé la location du camion, l'essence et le péage de l'autoroute, on réussit à ne pas perdre d'argent »*, explique Phil, le bassiste. Leurs premières années d'existence sont perçues comme un investissement à long terme. Les musiciens sont presque tous au chômage. Reno, le chanteur, espère que l'épuisement de ses droits à l'indemnisation coïncidera avec l'amorce d'une réussite matérielle.

Une perspective qui se rapproche. Lofofora a bénéficié, comme beaucoup de ses contemporains, des structures publiques ou subventionnées, de salles régionales – le Confort moderne, à Poitiers, leur a récemment offert un cachet décent et déclaré. D'autre part, le groupe vient d'être sélectionné au FAIR (Fonds d'aide et d'intervention du rock), qui, pour la cinquième fois, vient d'attribuer une subvention annuelle et une assistance logistique et juridique à une quinzaine de groupes. Contrairement à ses aînés, Lofofora n'aura pas précipité son entrée dans les grandes structures du show-business, maisons de disques ou entreprises de spectacles. Les concerts sont organisés par ses managers, Bruno Ponge et Laurent Yvon, qui, sous l'appellation de Sriracha Sauce Management, veillent également aux destinées des Coquines et de One Eyed Jack. *« Nous ne voulions pas attendre le bon vouloir des majors. Il y a cinq mois, personne ne s'intéressait à nous »*, se souvient Laurent Yvon. Alors, Lofofora a enregistré cinq titres, autoproduits. Et vend sa cassette à qui la veut.

L'autoproduction, c'est l'innovation principale de cette nouvelle génération. Certes, on pourrait faire remonter la tradition au 78-tours qu'Elvis Presley enregistra à ses propres frais pour l'anniversaire de sa maman. Mais, jusqu'à ces dernières années, l'autoproduction d'un disque jouissait dans les milieux rock d'une réputation comparable à celle que l'édition à compte d'auteur a acquise dans les salons littéraires. La vague dite alternative, celle qui laissé derrière elle le succès de la Mano Negra et des Négresses vertes, a fait ses premières armes discographiques sur les labels indépendants, Gougnaf', Bondage, Closer, Boucherie.

La plupart de ces petites structures, souvent fondées dans un esprit militant, n'ont pas survécu. D'autres, comme Bondage, ont conclu des accords de distribution (en confiant leurs produits à une structure disposant d'un réseau commercial) ou, comme Boucherie, de licence avec les majors (en se contentant d'assurer l'enregistrement et la production, laissant la fabrication et la commercialisation à d'autres). A quelques rares exceptions près, les indépendants n'ont jamais réussi à vendre assez de disques pour permettre à leurs artistes de vivre de leur musique.

Aujourd'hui, les groupes préfèrent donc enregistrer à leurs frais. L'exemple de Regg'lyss montre que la stratégie peut être la porte du succès. Mais l'important est ailleurs, dans une stratégie souple, qui permet de faire face au succès comme à l'adversité. Forguette Mi Notte, un groupe de Tours qui pratique un mélange corrosif de chansons, de rock bruitiste et d'improvisations sauvages (tout ce qui, en ce moment, fait peur aux majors), a conclu ainsi un accord d'autoproduction avec Cobalt, label indépendant dirigé par Philippe Conrath. Le groupe a apporté les 40 000 F nécessaires à l'enregistrement et reste propriétaire de sa bande. De son côté, Cobalt fait la promotion du disque, essentiellement auprès de la presse écrite, et aide les groupes à tourner en finançant les affiches, les tracts et les autocollants, le tout pour un budget équivalent à celui de l'enregistrement. Le CD est vendu pour l'instant à l'issue des concerts (les majors refusent que leurs artistes puissent vendre sur les lieux de diffusion). Ce n'est qu'après avoir acquis un peu de notoriété que les partenaires se risqueront à commercialiser le disque dans les circuits classiques.

T. S.

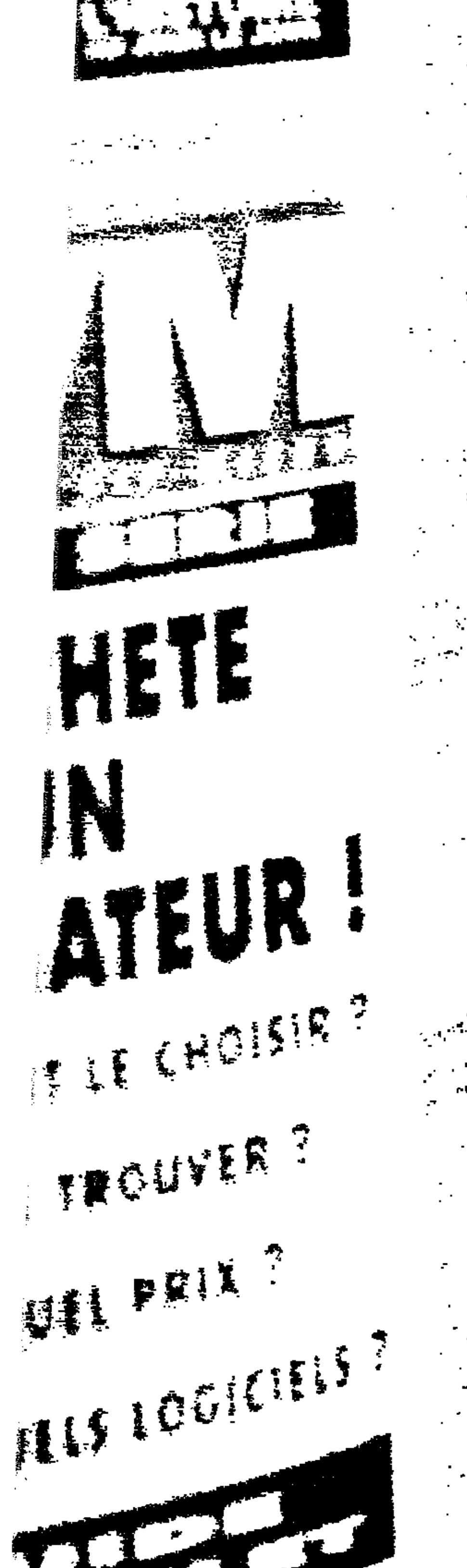
Lire la suite page II

HOROWITZ
LES VERTIGES DU PIANO

Deux grandes maisons de disques rééditent les enregistrements de celui dont Martha Argerich dit : *« C'est la meilleure nouvelle qui soit arrivée au piano »* (lire l'article d'Alain Lompech page IV).

NANTES
FESTIVAL DES TROIS CONTINENTS

Dans le cadre du 15e Festival des trois continents, un vaste ensemble est consacré aux « Cinémas noirs d'Afrique et d'Amérique latine » (lire l'entretien avec Raoul Peck et Idrissa Ouedraogo page XII).



TRANSMUSICALES DE RENNES

S U C C E S   I N A T T E N D U   D E   R E G G ' L Y S S

LES HÉROS DE L'HÉRAULT

MONTPELLIER, avril 1992 : Regg'lyss sort son premier disque. Les dix membres du groupe sont des amateurs – pendant la semaine, ils exercent la profession de pompiste, fonctionnaire, *maçon, etc. Amoureux de reggae et incorrigibles « bavards méditerranéens »*, ils tournent dans la région depuis 1984. Un disque ? C'est pour la gloire. *« Juste parce que l'on se disait que si le groupe se séparait un jour, on aimerait bien garder une trace »*, explique Roland Ramade, le chanteur du groupe. Ni rastafaris fumeurs de *ganja*, ni rock'n'rollers sur voie *de garage, Regg'lyss adapte le reggae à la réalité* languedocienne. L'album, *Vive les gestes*, contient dix titres d'inspiration jamaïquaine, construits en forme de mini-BD, où il est question de *« Jamadoc »*, de *« bock »*, d'amour bucolique, de banlieues nord et d'accidents de voiture.

La septième plage, *Regg'lyss*, a été composée *« pour calmer le jeu. Forcément, dans un groupe, il y a des frictions. Ça fait penser aux rapports sociaux en général »*. La chanson débute en anglais, parodie des intonations rasta. La suite est fleurie, mêlée d'accent languedocien. *« Tu n'es pas Rastafarien, tu chantes le reggae, ta chanson on comprend rien, Hé con ! Tu la chantes en anglais. Mets de l'huile petit homme. Dans la vie, il faut que ça glisse, écoute plutôt Regg'lyss »*. C'est simple, bien envoyé, la voix est un soupçon rocailleuse et les cuivres généreux.

Regg'lyss, qui n'avait de l'expérience du disque qu'un 45 tours autoproduit, *« une carte de visite »*, s'adresse au producteur (Catherine Boulanger, le gitan Manolo) et distributeur (Fitt Band Experience) local, Discadanse. Au studio Lakanal de Montpellier, l'ingénieur du son, Philippe Verdier, accepte de *« se rattraper sur les royalties si ça marche. »* Discadanse prend la fabrication et la promotion en charge. Le groupe finance l'habillage (10 000 francs environ), et prévient sur la pochette : *« Pour faire un disque, il faut beaucoup d'argent ou beaucoup d'amis. Nous remercions donc nos nombreux amis ». Vive les gestes* est tiré à mille exemplaires.

Regg'lyss a maints supporters dans la région. *« Les gens ont fait corps avec nous d'emblée »*, commente Roland Ramade. Direct et drôle, à l'image du groupe, *Regg'lyss* (le titre) plaît. Les radios locales le diffusent. Second tirage de deux mille exemplaires. Puis cinq, et encore cinq, *« et ainsi de suite »*. *Regg'lyss* hérite d'un second titre, tiré du refrain, *Mets de l'huile*. 40 000 supports sont vendus en un an dans la région. *Regg'lyss* fait tache d'huile : c'est le tube qui passe dans toutes les bodegas de la Féria de Nîmes. *« Là, je suppose qu'il y avait des gens des multinationales du disque, parce que, juste après, les propositions ont commencé à affluer. »* En juillet dernier, Regg'lyss choisit Virgin et signe un contrat pour quatre ans (*Vive les gestes* mis en licence, deux albums à venir, un troisième en option).



D.R.

Roland Ramade chanteur du groupe Regg'lyss.

« Avec Virgin, nous avons toujours eu l'impression que le jeu était respecté. Nous étions un groupe de scène. Discadanse a servi de catalyseur, puis une major a voulu développer la carrière du groupe dans une optique qui était la nôtre. On nous dit souvent que c'est un conte de fées, mais non, je trouve tout cela absolument logique. » C'est l'inverse qui est une aberration, insiste Roland Ramade : *« Les maisons de disques s'acharnent à fabriquer de toutes pièces des groupes ou des chanteurs qui n'ont jamais mis un pied en scène. Moi, si j'étais à leur place, je serais vert : avec Regg'lyss, nous jouons sans arrêt depuis dix ans, je ne me suis jamais arrêté de chanter, même pas une semaine. »*

Le groupe est passé aujourd'hui à la vitesse supérieure : *les ventes ont grimpé* (140 000 albums et 360 000 CD single vendus depuis le mois de juillet), le *titre* a fait une entrée honorable dans les charts européens, après une deuxième place conquise (*« uniquement par notre force »*, précise Jean-Claude Catazel, directeur de Discadanse) cet été au Top 50, juste avant la disparition de ce classement des meilleures ventes.

Regg'lyss est pourtant passé près de la catastrophe, pour cause de piratage. En mai 1993, Private Beats et EMI lancent sur le marché une compilation *Vive le rugby*, des titres de supporters chantés par les Emmêlés, contenant *Olé Olé* et *Mets de l'huile, Regg'lyss. Les arrangements sont presque identiques* à l'original, mais le texte change : il devient chauvin et s'en prend aux Anglais. L'album bénéficie d'un appui publicitaire sur des chaînes de télévision nationales. *« Non seulement, ce n'était pas du tout dans notre esprit, mais en plus, comme le titre de la chanson est aussi celui du groupe, on nous a assimilés à un groupe de chansons à boire. »* Dur pour les garçons de la République de Jamadoc. Dans la foulée, *AB Disques (Dorothée, Hélène, Carlos) et BMG lancent* un album de « bal reggae », qui comporte une *reprise de Regg'lyss par* le groupe Reggae Doc.

Dans le premier cas, Regg'lyss a pu prouver qu'il y avait eu atteinte à *la propriété intellectuelle. A la suite* d'un jugement rendu le 15 septembre 1993 par le *tribunal de grande instance de Nanterre*, et sauf en appel de la société EMI, *Vive le rugby* a été définitivement retiré de la vente et le groupe Regg'lyss touchera 100 000 francs de dommages et intérêts. AB Disques et Reggae Doc peuvent dormir tranquilles : aucune loi n'a jamais expressément interdit à un interprète de reprendre une chanson. *« Mais vraiment*, dit Roland Ramade, *ce n'est pas parce que j'ai l'accent, que je bois du pastis et que je mange du fromage de chèvre tous les jours. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Vive les gestes*, 1 CD Virgin.

INDÉPENDANTS ET FIERS DE L'ÊTRE

Suite de la page I

Sur Cobalt, Philippe Conrath suit les aventures des Double Nelson, duo radical de Nancy, depuis 1990. Une expérience enrichissante à tous points de vue, sauf financier. Malgré une avalanche d'articles favorables, malgré des tournées assez longues, les Double Nelson ne vendent pas de disques. Un petit label comme Cobalt ne peut plus s'imposer dans les rayons des grands vendeurs de disques, qui, tout à la guerre des prix qu'ils se livrent, n'ont pas le temps de se soucier de produits qu'il faut commander en petites quantités... sans être *certains de les vendre. Alors que le dispositif mis en* place autour de Forguette Mi Notte permet au groupe et au label de rentrer dans leurs frais en vendant environ 1 500 exemplaires.

Un objectif *réaliste* : No One Is Innocent, *un quatuor* formé au début de l'année par d'anciens combattants (vingt-six ans chacun) qui ont œuvré au sein de groupes de la vague précédente (David Vincent, les Shifters, Appollo...), a déjà vendu plusieurs milliers de son CD autoproduit. Le système est facilité par la baisse du coût de fabrication des compacts. Fabrice Absil, correspondant en France du fabricant autrichien DADC, explique que la fabrication de 1 000 disques argentés coûte 16 000 F. D'autre part, la crise économique a fait chuter le prix de location des studios d'enregistrement. Les *installations à vingt-quatre pistes permettent* de réaliser des disques d'une qualité suffisante pour passer sur les radios rock et qui peuvent être vendus à la sortie des concerts. Certains distributeurs acceptent de prendre en charge ces enregistrements autoproduits.

Reste que cette méthode rencontre ses limites. *« Entre un disque autoproduit et un grand succès, il y a un tout petit truc, mais il coûte très cher »*, fait observer Thierry Molinier, le batteur de No One Is Innocent. D'autant plus cher que No One Is Innocent relève du rock fusion – comme Lofofora, quoique sur un registre très différent, – un genre qui nécessite le « gros son », donc des moyens techniques importants, sur scène et en studio. Voilà pourquoi No One Is Innocent vient de sauter le pas et de signer un contrat avec Island-Barclay, filiale du groupe Polygram.

C'est que les majors souffrent de la frilosité qu'elles se sont imposée. Voilà deux ans que le marché du disque stagne. La reprise que l'on observe depuis quelques mois semble surtout bénéficier aux compilations et aux rééditions. Les artistes débutants qui ont vendu plus de 100 000 albums au cours des dix-huit derniers mois sont Hélène (vedette de télévision), Jordi (bambin *house*), Pow Wow (quatuor *a cappella*), MC Solaar (rapper), Dany Brillant (résurgence zazou) et Nilda Fernandez, qui est à peu près le seul à se rapprocher d'une figure déjà connue sur la scène du show business, celle de l'auteur-compositeur-interprète de qualité. De rock, point.

Comme l'explique Didier Tuaillon, directeur du label Squatt, qui – au sein du groupe Sony Music – a vocation d'accueillir le rock, *« face à l'enthousiasme qui a suivi le succès de la Mano Negra, tout le monde a beaucoup signé »*. Squatt a accueilli les Satellites, Jad Wio, Wromble Experience, tous issus de la scène alternative. Pour l'instant, aucun de ces groupes n'a rapporté d'argent à Sony Music, au contraire. Logiquement, Squatt n'a signé aucun nouveau contrat en 1993. *« Il y a une prudence*, reconnaît Didier Tuaillon, *on y réfléchit à deux fois, on évalue à plusieurs reprises le potentiel d'un artiste. S'il s'agit d'un groupe, et s'ils habitent en province, on sait qu'il faudra de l'argent pour les faire venir à Paris afin de tourner un clip, de faire de la promotion. »*

Mais les majors savent bien que la solution de facilité qu'elles ont retenue – avec son mélange de coffrets *luxueux, de rééditions bon marché* – ne garantit pas l'avenir. Tout le monde rêve du nouveau Noir désir, de la nouvelle Mano Negra. Et l'on entend à nouveau le buzz qui entoure des groupes très jeunes, comme No One Is Innocent *(voir le tableau ci-dessous)*. Heureusement, les musiciens du quatuor sont protégés par leurs expériences antérieures. *« Nous avons voulu aller très vite*, reconnaît Thierry Molinier. *Mais nous ne pensions pas aller aussi vite. Lorsque nous avons enregistré le quatre-titres, nous savions que les majors frétillaient derrière. »* Pourtant, il se défend d'avoir vendu son âme au diable. Quel que soit l'auteur d'un morceau, les droits d'auteur seront partagés à égalité entre les musiciens (ce *qui inclut le manager*). No One Is Innocent rêve, une fois le succès venu, de reprendre son indépendance, de conclure un contrat de licence avec la maison de disques, de fonder sa maison d'édition musicale. Des rêves vieux comme le rock.

THOMAS SOTINEL

Agenda

Mercredi 1er décembre : Regg'lyss don*nera un visage au succès le plus inattendu de* la saison. A l'Ubu, 16 heures. Alejandro Escovedo et Bjork seront à la Salle de la Cité.

Jeudi 2 : le jour de la grande soirée rock dont les héros seront Suede. Avec leur perversité coutumière, Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard n'ont rien trouvé de mieux que les programmer avec CNN, groupe britannique qui a débuté sa carrière en détournant de manière injurieuse les affiches du groupe de Brett Anderson. No One Is Innocent arbitrera le débat. Salle omnisports, 21 heures.

Vendredi 3 : grand spectacle autour des Rita Mitsouko entourés de Jamiroquai (funk moderne britannique), de Sinclair (musique à danser française) et de Fleshquartet (Suédois *mystérieux). Salle omnisports, 19 heures.* On pourra terminer la nuit en compagnie de Morphine et de l'étonnant A.J. Croce, *enfant prodige* qui met une connaissance encyclopédique du patrimoine américain au service d'un talent rare (avec Ben Harper). Salle de la Cité, à partir de minuit.

Samedi 4 : avant la *rave*, qui commencera à 23 heures à la Salle omnisports, Lofofora *offrira son thé dans* (à l'Ubu, 16 heures) *et* l'on rendra hommage à Link Wray, l'un des inventeurs de la guitare rock'n'roll (avec Grant Lee Buffalo et quelques autres). Salle de la Cité, 19 heures.

★ Du 1er au 4 décembre, dans divers lieux de Rennes. De 50 F à 140 F (de 20 F à 110 F pour les *membres Ubu). Locations : Fnac, tél. : 99-31-79-79* et 3615 ARMORIC.

BILAN DES SIGNATURES D'ARTISTES FRANÇAIS SUR LES MAJORS EN 1993

		ROCK	VARIÉTÉS	FUNK/RAP
GROUPE POLYGRAM	Polydor	–	3	–
	Phonogram	–	4	1
	Island/Barclay	1	2	–
GROUPE SONY MUSIC	Columbia (y compris le Village Vert)	2	2	–
	Epic	–	1	1
	Squatt	–	–	–
GROUPE WEA	WEA	1	1	–
	Carrère	1	1	–
GROUPE VIRGIN	Virgin (y compris Week-end)	2	–	3
	Delabel	–	–	2
GROUPE EMI	EMI	1	2	1
	Chrysalis	2	–	1
GROUPE BMG	RCA	1	2	–
	Ariola	–	1	2
	Vogue	–	2	1
	Total	11	21	12

RENCONTRE AVEC BJORK GODMUNSDOTTIR

LE CHANT DE L'ÉTOILE POLAIRE

« Debut », présenté comme le premier album solo de Björk Godmunsdottir, révèle la partie immergée d'un iceberg dont on n'apercevait jusqu'alors qu'un petit morceau en forme de sucre. Car, pour beaucoup, cette Islandaise de vingt-sept ans était seulement la chanteuse-égérie des Sugarcubes, premier groupe rock du cercle polaire à accéder à une renommée internationale. Au temps des copains succède aujourd'hui une ambition musicale autrement intéressante.

EN 1988, trois singles (*Birthday*, *Coldsweat* et *Deus*) rafraîchirent le petit monde de la pop à coups d'audacieuses mélodies, portés surtout par la voix inouïe d'une sauvageonne au regard espiègle et au nez mutin. Mais, trop complaisamment tarabiscotés, les albums des Sugarcubes (*Life's Too Good*, *Here Today Tomorrow Next Week*, *Stick Around With Joy*) menèrent le groupe et son égérie, Björk Godmunsdottir, à l'impasse et à la dissolution. Sa taille – petite, – ses cheveux – bruns, – ses pommettes et ses yeux légèrement bridés évoquent plus la beauté laponne que celle des femmes vikings qui valurent à l'Islande deux Miss Monde en dix ans.

Sa biographie dévoile des débuts beaucoup plus précoces que ne le laisse supposer le titre de son disque. Elle enregistre un premier 33 tours à onze ans, devient membre d'un groupe punk féminin à treize (Spit And Snot), avant de rejoindre Kukl puis les Sugarcubes. *« A Reykjavik, en 1986, avec des écrivains, des peintres, des cinéastes, nous avons organisé une espèce de collectif artistique*, explique-t-elle aujourd'hui. *J'aidais par exemple à préparer une exposition, à réaliser un film, à relier un livre ou à le distribuer, d'autres m'aidaient pour mes chansons. Le week-end, ces gens se retrouvaient pour se saouler à mort et jouer, pour rire, dans un groupe pop au nom stupide, les Sugarcubes.*

» De toutes nos activités, le groupe était la seule que nous ne prenions pas au sérieux. Ironiquement, ce fut celle qui réussit le mieux. Nous nous sommes beaucoup amusés, mais il n'y avait pas là de vraie direction musicale. Il était plus question d'attitude. Les personnes comptaient par-dessus tout, la confrontation de six personnalités différentes et le chaos qui en résultait. La musique ne venait qu'après. Le public ne l'a pas forcément compris. Mon rôle se limitait au chant et à l'écriture des textes. Dans ma vie, les Sugarcubes ont plutôt été une exception, alors que Debut *s'inscrit dans la continuité de ce que je fais en Islande depuis l'âge de onze ans, des travaux finalement plus expérimentaux. Avant ce disque, j'ai sorti en Islande un album de classiques du folklore local, version jazz. »*

A la fois plus novateur et moins confus que les œuvres des Sugarcubes, *Debut* révèle des compétences insoupçonnées de musicienne. On ne sent Björk prisonnière d'aucune barrière stylistique. Swing jazzy, mélodies pop, rythmes discrètement techno se croisent sans préjugé, s'enluminent de touches classiques ou de paysages orientaux, élaborant les bandes-son de films imaginaires. Toute la curiosité, l'esprit fantasque et l'enthousiasme communicatif d'une artiste en liberté. Sur scène, à Rennes, elle sera entourée d'un percussionniste indien, d'un batteur turc, d'un pianiste iranien et d'un bassiste venu de la Barbade. *« Le style importe peu, ce qui compte pour moi ce sont les émotions. Un genre peut me lasser très vite. Mon éclectisme vient aussi de mon éducation et des intolérances que j'ai pu croiser. Mes parents étaient des hippies qui n'écoutaient que du rock. A sept ans, j'en concevais une aversion profonde pour les guitares électriques. Mes grands-parents écoutaient du jazz de façon tout aussi exclusive. De cinq à quinze ans, j'ai étudié dans une école de musique où on m'enseignait la prétendue supériorité du classique. Quelle plaisanterie ! J'ai toujours refusé de jouer de la musique qui n'ait rien à voir avec ma vie. Et la vie a des formes multiples, la variété de nos émotions peut être infinie. Pourquoi alors se cantonner à un style ? »*


RENAUD MONFOURNY

Si *Debut* est le fruit d'années de gestation, le disque porte indéniablement la trace d'une rencontre décisive avec Nellee Hooper, producteur de Soul II Soul, célèbre pour avoir reconcilié – à la fin des années 80 – élégance et musiques de danse. Compagnon d'extravagance de la demoiselle (enregistrant, par exemple, *There's More To Life Than This* dans les toilettes d'une boîte de nuit), il a géré toutes les rythmiques de l'album, lui donnant souvent une délicieuse pulsation de rave intimiste. Ennemi de la surcharge, il a su disposer avec une grâce aérienne les multiples ingrédients choisis par l'aventureuse Scandinave. Une collaboration dont Björk se félicite : *« J'avais déjà écrit toutes les chansons, j'en avais même enregistré quatre quand je l'ai rencontré. Comme cela m'arrive régulièrement avec les gens qui sont très différents de moi, je suis tombée amoureuse de lui musicalement. Je crois que nous étions fascinés l'un par l'autre. Et nous voulions chacun couper avec notre passé. Nellee est un alchimiste. »*

Cette sobriété (sur *Like Someone In Love*, standard de Chet Baker, seule la harpe de Corki Hale l'accompagne) et l'attrait physique de la danse servent idéalement la sensualité d'une voix à nulle autre pareille. Ses minauderies de femme-enfant pétillent d'une fantaisie cristalline ; affranchie de tout carcan, elle voyage dans les registres, nostalgique, poignante, insolite. Ses prouesses vocales, comme sa musique, gardent une part de mystère.

Les secrets de l'Islande expliquent-ils l'étrangeté du personnage ? Le goût de ses habitants pour le fantastique donne-t-il aux chansons de Björk ces allures de sortilège ? *« Les étrangers ont une image trop exotique de mon pays. Mais c'est vrai qu'en Islande les extrêmes se côtoient sans cesse. La glace et le feu bien sûr, un été où il fait jour pendant trois mois, avant que la nuit ne s'installe pour l'hiver. Ces influences sont aussi culturelles. Deux cent cinquante mille habitants vivent sur une superficie équivalente à celle de l'Angleterre. Nous sommes un des pays les plus isolés, mais aussi l'un des plus instruits* (avec le record de livres lus chaque année par habitant). *Jusqu'à 1944, nous étions une colonie danoise. Les gens vivaient comme au Moyen Age, dans une grande pauvreté. Les superstitions et le culte de la nature étaient leur quotidien. Puis soudain ce fut l'an 2000. Nous sommes aujourd'hui un des pays les plus modernes du monde, mais une part de nous-mêmes est restée primitive. Je crois que ma musique, en ce sens, est très islandaise. »*

STÉPHANE DAVET

★ Discographie : *Debut*, 1 CD One Little Indian, distribué par Island-Barclay, 519 715-2.

LE FESTIVAL A DOMICILE

Il n'est pas toujours facile de trouver le temps d'aller à Rennes début décembre. Pour se faire une idée des sons qui retentiront aux Transmusicales, voici quatre disques qui marquent les quatre coins (avant-garde américaine, racines texanes, dance music britannique et vedettes françaises) du paysage rennais.

MORPHINE GOOD
Cure for Pain

Trio bostonien aux allures beatnik, Morphine cultive un minimalisme atypique. Un saxophone, une batterie et une curieuse basse à deux cordes jouée par leur chanteur-compositeur, Mark Sandman, pour l'une des musiques les plus originales du moment et d'autant plus gratifiante qu'elle préfère l'émotion physique à un jeu cérébral. La rondeur de la *slide bass*, la gravité du baryton emplissent l'espace d'une atmosphère moite et pesante. L'apparente nonchalance du chanteur cache une tension propre au rock. Une noirceur laconique qui réécrit les partitions d'un blues primitif, en se rapprochant de l'onirisme délétère des films de David Lynch mis en musique par Angelo Badalamenti. Les deux albums de Morphine sortent ici coup sur coup. *Good* (1), enregistré et publié aux Etats-Unis en 1992, étrennait cette formule avec la raideur des théories trop bien appliquées. Manquaient sans doute aussi les grandes chansons de *Cure for Pain* (2), leur deuxième album. Car l'étroitesse supposée du procédé (sans rigidité absolue, on perçoit au loin quelques guitares, un orgue et même une mandoline sur *In Spite of Me*) est capable d'enfanter une grande variété de climats expressifs. L'allure hantée de *Buena*, le swing suave de *I'm Free Now*, l'exaltation de *Cure for Pain* ou la délicatesse d'une ballade comme *Candy*, réminiscence du romantisme d'un Chris Isaak, prouvent que dans ce triumvirat novateur figure un excellent auteur.

(1) 1 CD Ryko RCD 10 263.
(2) 1 CD Ryko RCD 10 262. Distribué par Blue Silver.

DREAD ZONE
360°

L'une des tendances les plus séduisantes des courants qui animent le monde des *raves* britanniques a introduit l'épaisseur sensuelle des basses reggae dans l'univers électronique de la techno. Il y a plus de vingt ans déjà, en Jamaïque, des producteurs anticonformistes comme Lee Perry ou King Tubby bricolaient des versions instrumentales des grands tubes locaux, les gonflant d'effets singuliers. Ils inventèrent là le dub, cet ancêtre du remix. On a donc baptisé *dub house* le style né de ce beau mariage. Dread Zone y officie. *Cyber-rasta* en chef, Greg Roberts fit d'abord ses classes dans Big Audio Dynamite (groupe de l'ex-Clash Mick Jones, précurseur des rapprochements sus-cités), puis dans Screaming Target, fondé par Don Letts le vidéaste-musicien en dissidence de B.A.D.

Aidé de l'ingénieur du son Tim Bran, il a fait disparaître les textes et les schémas pop chers à ses anciens patrons, pour ne se consacrer qu'à de longs instrumentaux adaptés aux danses extatiques des *ravers*. Les titres de *360°*, leur premier album, ont souvent les défauts des musiques mal adaptées à l'écoute individuelle. Sous prétexte d'hypnose et de vagues sensorielles, les boucles des séquenceurs tournent parfois dans ce vide qui rendait si creuse la musique planante. Mais, quand ils fonctionnent, ces collages ont un attrait irrésistible.

Sur *House of Dread*, par exemple, cosigné par Don Letts, les fréquences aiguës d'ordinateurs empruntés à Kraftwerk sont piégées délicieusement par la moiteur du contretemps jamaïcain. De multiples trouvailles illuminent également *The Good, the Bad and the Dread*, bande-son de western techno-tropical, détournement cocasse d'un thème d'Ennio Morricone.

1 CD Creation CRE CD 162. Distribué par Virgin.

S. D.

ALEJANDRO ESCOVEDO
Thirteen Years

La filière d'Austin (Texas) produit d'ordinaire des artistes plus simples, plus faciles à situer que celui-ci. Loin de la mythologie routière de Calvin Russell, du bon gros rock d'Evan Jones ou du blues des Fabulous Thunderbirds, Alejandro Escovedo poursuit un chemin solitaire, perdu dans sa rêverie. *Thirteen Years* est une chronique d'amour et de désamour, menée avec délicatesse. Escovedo écrit simplement, se souvient avec à propos de son patrimoine mexicain mais n'hésite pas à puiser dans le jazz, dans le blues et même dans le rock tout carré. Ces métamorphoses font, de temps en temps, perdre l'objet premier de notre intérêt, cette voix discrète et chaleureuse, ces textes simples et touchants. Mais Escovedo retrouve vite son chemin, guidé par une évidente sincérité.

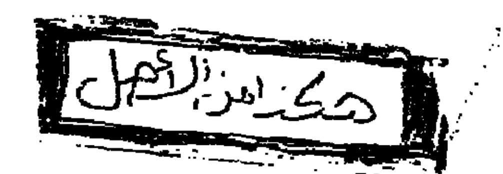
1 CD Watermelon/New Rose ROSECD 334. Distribué par Wotre Music.

RITA MITSOUKO
Système D

On l'a tellement attendu, ce disque, que cette histoire (d'amour) ne pouvait que finir mal. La fierté que l'on avait de disposer de Fred Chichin et Catherine Ringer pour nous tout seuls, dans notre pays qui a tant de mal à se trouver son poil à gratter musical et est généralement obligé de l'importer, cette fierté, donc, sort tout écornée de l'écoute de *Système D*. Le titre, d'abord, est un peu trompeur. *Système D*, pour montrer que les Rita sont toujours des bricoleurs, comme au temps où ils enregistraient *Marcia Baïla* dans leur cuisine (à moins que ce ne fût dans leur salle de bains). Alors pourquoi ce son impeccable, ces idées de productions empruntées aux plus maniaques des rats de studios contemporains, de Prince à David Byrne. *Système D* est tellement hygiénique, sain, au premier abord qu'on a du mal à retrouver les Rita Mitsouko derrière cette façade lisse. *Au fond du couloir*, qui ouvre le disque, est pour beaucoup dans ce malentendu, avec sa structure sortie d'un des deux premiers albums de Talking Heads, son inconsistance gracieuse. *Get Up, Get Older*, qui suit, n'arrange rien. Là encore on pense à autre chose qu'aux Rita, à Neneh Cherry par exemple. Il faut attendre *Y'a d'la haine* pour s'y retrouver. La chanson est ambiguë (la question a déjà été posée, elle mérite une réponse : que veut dire *« on ne sait plus où se mettre nous autres d'en France » ?*). Elle est également forte, histrionique, s'appuyant sur un petit motif mélodique chanté à tue-tête par Catherine Ringer et qui rappelle les feuilletons télévisés des années 60. C'est étrange, un peu inquiétant, mais au moins on n'hésite pas une seconde dans l'attribution : Rita Mitsouko, début des années 90. Une fois atteint ce premier pic, l'électro-encéphalogramme du disque s'anime régulièrement. D'abord avec *les Amants*, la magnifique chanson composée pour *les Amants du Pont-Neuf*, de Leos Carax. Ensuite avec une reprise de l'*Hôtel particulier*, extrait du *Melody Nelson* de Serge Gainsbourg. Cet hommage que rendent à la méthode Gainsbourg – la litote provocatrice – ces indéfectibles partisans des effets spéciaux et des explosifs est tout à fait émouvant. *Femme d'affaires* est une chanson pop à la française, avec sa suite d'accords prévisibles et ses paroles malignes, servie par une jolie *slide guitar*. *La Belle Vie* est une chansonnette sinistre comme un conte de Grimm, qui efface le sentimentalisme de *Chères petites*, leçon de monogamie à l'usage des petites filles modèles. Le reste, il faut faire avec. Avec *Modern Baleine* qui n'est pas tout à fait une chanson. Avec *My Love Is Bad*, duo Ringer-Iggy Pop, dont les rythmes africains et les guitares tonitruantes évoquent trop le mélange incongru de *In the Death Car* (reggae slave qui servit de bande-originale à *Arizona Dream*, interprété par le même Iggy Pop, et vendu à des millions d'exemplaires) pour que l'on croie tout à fait à la coïncidence. Déçu, on se contentera de penser que l'on peut rester bons amis avec les Rita Mitsouko, on noiera ce chagrin d'amour : tel l'ivrogne optimiste, on peut estimer que ce disque est à moitié plein.

1 CD Delabel 7243 8 39146-2.

T. S.



DISQUES

HOMMAGE AU PIANISTE VLADIMIR HOROWITZ

TOUS LES VERTIGES DE L'INTERPRÉTATION

Né en 1904, mort en 1989, Vladimir Horowitz est un artiste dont le jeu condense tout l'art du piano. Sérieux quand on attend qu'il fasse les pieds au mur, affecté quand il devrait s'effacer derrière la musique, virtuose jusque dans la confidence, le pianiste russe a connu des hauts et des bas au cours d'une carrière célèbre pour ses éclipses. Sony et RCA rééditent toutes les interprétations qu'Horowitz leur avait confiées. Les écouter donne le vertige.



HALSMAN/MAGNUM

Horowitz, en 1966, dans son appartement new-yorkais.

«*HOROWITZ? C'est la meilleure chose qui soit arrivée au piano.*» Martha Argerich, qui n'est ni la première pianiste venue ni une interprète courant l'interview, est une inconditionnelle du pianiste américain d'origine russe. Elle n'est pas la seule. Nombreux sont ses confrères qui placent Horowitz sur la première marche du podium, même s'il leur arrive de n'accepter qu'avec réticence certaines de ses interprétations. Il ne faudrait jamais, bien sûr, consacrer la séparation pianiste-interprète, mais il est vrai que le jeu de Vladimir Horowitz est un «objet» que l'on peut admirer comme tel tout en n'adhérant pas toujours à sa vision musicale. Exemple? En 1951, le pianiste a enregistré *les Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski. Une transcription de transcription. Horowitz est parti de l'orchestration réalisée par Ravel pour mettre au point sa propre version. Ce faisant, il n'a pas fait confiance au compositeur, dont les «gaucheries» d'écriture font partie intégrante de ce chef-d'œuvre. Cette prise de pouvoir de l'interprète sur le créateur lui a été reprochée maintes fois : Virgil Thomson, compositeur et critique musical américain redouté, avait surnommé Horowitz le «Roi de la déformation musicale». Mais comment résister à la présence, à l'électricité, à la débauche de couleurs du piano de «Volodia»? Et comment oublier que Mozart, Beethoven, Chopin et Liszt, compositeurs et pianistes, considéraient leurs partitions imprimées comme des canevas sur lesquels ils brodaient des variantes? Soumis à l'humeur du moment, ils n'hésitaient à en modifier ni l'harmonie, ni la rythmique, ni la ligne mélodique, ni le tempo, ni les nuances dynamiques.

Fallait-il reprocher à un pianiste du XX[e] siècle ce que l'on admirait chez ceux des générations passées? En réalité, ce qui a été reproché à Horowitz l'a été aussi à Liszt par ceux de ses contemporains qui plaçaient – déjà! – le respect du texte plus haut que tout. Parmi les idées les plus fausses et les plus répandues aujourd'hui, il en est quatre que Vladimir Horowitz démonte à lui seul. La première consiste à classer les pianistes en fonction d'écoles nationales. La seconde à affirmer que l'on ne joue plus du piano aujourd'hui comme on en jouait autrefois. La troisième à prétendre que le disque a imposé une telle perfection technique que les instrumentistes ne peuvent plus se permettre de faire des fausses notes en concert. La quatrième que les pianistes d'aujourd'hui respectent les textes au soupir près.

Cela n'a aucun sens. Notre époque n'est ni plus ni moins puriste que celles qui l'ont précédée. Tous les styles de pianistes coexistent depuis que l'on joue du piano, et tous les pianistes font des fausses notes en public. Nelson Freire, Maurizio Pollini et Martha Argerich compris. Et Horowitz, dans tout ça! Le dieu des pianistes faisait des fausses notes, parfois beaucoup, et son jeu a beaucoup évolué au cours de sa carrière, tout en restant aussi rapidement identifiable que le timbre d'une voix.

Lors de son irruption dans la vie musicale parisienne, en 1926, Horowitz joue avec une perfection technique, une électricité, une netteté qui terrassent ses confrères et mettent le monde musical à ses pieds. Il lui reste à conquérir les Etats-Unis. Ce qu'il fait malgré la jalousie de Thomas Beecham, qui faisait lui aussi ses débuts américains. Ce soir de 1928, à New-York, ils ne terminent pas ensemble le *Premier Concerto* de Tchaïkovski : Horowitz galope devant. Quelques reproches surgissent sous les plumes des critiques, et certains confrères illustres se montrent fielleux : Nikita Magaloff racontait qu'un soir qu'il était à New-York, Arthur Schnabel lui reprocha de préférer assister à un récital d'Horowitz que de rester en sa compagnie. Charmant collègue. Puisque Horowitz était un virtuose, il ne pouvait pas être musicien. Un reproche que son terrible beau-père lui fait publiquement lorsqu'il le renvoie au cours d'une répétition. Toscanini n'aimait pas que l'on brille trop. Quand Horowitz se présente à Berlin, avant-guerre, avec le *Deuxième Concerto* de Brahms, Wilhelm Furtwängler le punit en lui infligeant, en première partie du concert, la *Huitième Symphonie* de Bruckner. Il fallait bien montrer à ce «*virtuose, à ce Slave, à ce déraciné*» la supériorité des interprètes allemands dans le répertoire allemand.

Une période de doute s'ensuivit. Horowitz devint moins naturel, plus recherché. Voulant être pris au sérieux par ses détracteurs, il se met à chercher le pourquoi des critiques. Il finit par ne plus pouvoir jouer en public. Avant d'en arriver là, il était revenu se présenter à Paris, où il n'avait pas joué depuis près de vingt ans. Alfred Cortot, qui l'avait eu pour élève avant-guerre et ne l'aimait pas, inspire à Clarendon (Bernard Gavoty dans *Le Figaro*) un article négatif, fielleux, sous son apparence mesurée. Horowitz, qui n'était pas suffisamment solide pour encaisser le coup, ne mettra plus les pieds en Europe pendant trente ans. En Amérique, où il s'était installé, les applaudissements avaient fini par lui donner la nausée. Son hypersensibilité l'avait vaincu. Il déserta la scène, dès le début des années 50. Dix ans plus tard, il se laisse enregistrer chez lui, par CBS. Horowitz se sent bien, entouré de ses livres, de ses chiens, de ses tableaux, conseillé, encouragé par sa femme.

Ces enregistrements traduisent non pas un approfondissement du style du pianiste, mais témoignent d'un équilibre suprême entre un jeu qui transcende la mécanique du piano et des interprétations totalement dominées intellectuellement – à quelques exceptions près : la *Sonate funèbre* de Chopin et des *Scènes d'enfants* de Schumann sont affectées, presque indécentes. Quelques-uns sont miraculeux. Notamment des sonates de Scarlatti, inoxydables. Horowitz s'était si bien libéré de ses appréhensions et de ses doutes qu'il était prêt à affronter le public. Ce qu'il a fait non sans crainte : il pensait être inconnu de la jeunesse. Lui et sa femme furent si émus d'apprendre que les étudiants faisaient la queue sous la pluie devant Carnegie Hall que Wanda commanda des dizaines de cafés brûlants et leur distribua. Les micros de CBS ont immortalisé ce grand retour. Ainsi que la magnifique fausse note qui ouvrait le récital historique du 17 avril 1966!

Sony et RCA rééditent aujourd'hui la totalité de ce que Vladimir Horowitz a enregistré pour les deux éditeurs. Ecouter ces interprétations donne le vertige. Horowitz était le Docteur Jekyll et le Mister Hyde du clavier. Il est «*la meilleure chose qui soit arrivée au piano*», car il a condensé dans son jeu tous les possibles de l'interprétation musicale, toutes les prétendues écoles pianistiques et toutes les époques. Le seul à réussir l'impossible.

ALAIN LOMPECH

★ *Un coffret de 13 disques compacts Sony SX13K 53.456* (1 166 F environ). Un coffret de 22 disques compacts RCA 09026-61.655-2 (1 900 F environ). Tous ces disques sont disponibles séparément. Les bandes ont été retravaillées. Le son est plus net, plus brillant, tout en étant plus «plein» que celui des précédentes éditions en disque compact. Tous les disques sont stéréophoniques. RCA s'est contenté de faire fabriquer un coffret en papier fort dans lequel il a regoupé les 22 disques compacts qui étaient déjà à son catalogue. Enregistrées entre *1928* et *1981*, ces interprétations ne sont pas toujours au standard technique actuel.

LE SPECTATEUR MICHEL BRAUDEAU

Petite Marie

IL y avait donc encore un peu de poussière sur les dessus de cheminée à l'entrée des fameux appartements Napoléon III du Louvre nouveau, arrivé dans un mouchoir de poche avec le beaujolais. Et aussi sur la table dans la grande antichambre lambrissée de noyer. Ce n'était pas choquant. Plutôt familier. On se sentait, par cette très excusable négligence due à la précipitation quasi apoplectique de l'inauguration, un peu plus comme chez soi. Là où nous n'avons ni éclairage zénithal, ni fibre optique, mais pas mal de poussière. L'une des nombreuses réussites des architectes, décorateurs et ouvriers de l'entreprise est d'avoir créé un espace non austère, non intimidant, mais où l'on se sent à l'aise, naturellement, où l'on peut rester longtemps et en nombreuse compagnie sans s'en apercevoir. Pour les phobiques, c'est précieux.

Alors que la foule du métro peut me plonger dans une angoisse de claustration proche du vertige, qu'il me faut sortir en hâte des restaurants dès qu'ils sont trop bruyants, descendre des nacelles foraines dès qu'elles sont trop hautes, renoncer aux grottes profondes et parfois même avoir peur en avion parce que la sortie est bloquée, et pour cause, ici rien de tel. On se repère en deux visites, on prendrait vite ses habitudes. Les gens sont admiratifs, mais pas snobés ; la beauté ne les méprise pas, elle les accueille. Et l'on peut se planter un bon moment à l'entrée de la chambre à coucher de M[me] Récamier, où trône son lit signé Jacob qui fit tant causer, on entend toujours le même commentaire débonnaire, un peu étonné : «*Eh bien... ils étaient petits en ce temps-là...*» Nous, que la consommation intensive de steaks-frites a promus au rang de géants, même les nains, nous sommes tous grands devant la Récamier. A en oublier pourquoi au juste on avait tant parlé d'elle.

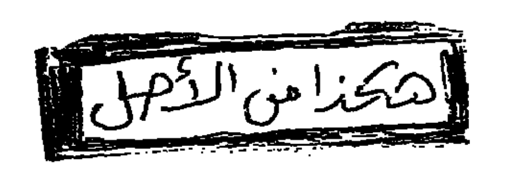
LA peinture intéresse-t-elle moins? Le second étage est moins visité que le premier. Malgré Vermeer et Rembrandt, et cent autres. Y compris – et c'est dommage – la vaste salle consacrée aux vingt-quatre toiles commandées par Marie de Médicis à Rubens et qui étaient destinées au palais du Luxembourg. Rubens les peignit tout entières de sa main, de 1622 à 1625, et l'ensemble est un hymne retentissant à la gloire sans faille de cette Marie qui n'avait rien d'une sainte. Le caractère enjoué et charnel de Rubens ne supporte pas longtemps la flatterie dévergondée, et à de nombreux détails on croit, à tort ou à raison, voir percer l'ironie de l'artiste bien payé, la dérision. D'ailleurs, cet or que les Médicis avaient à profusion, Rubens le fait pleuvoir dans plusieurs toiles, tomber du ciel comme un dieu, un bienfait, un acompte enchanteur de sa royale commanditaire. Ah! vous voulez que l'on voit votre fortune, la voilà, et encore et encore...

Dès *la Naissance de la reine*, il se venge en peignant un bébé laid. Il ne se rattrape pas avec *l'Instruction de la reine* où, petite fille, elle fait vieille. Ensuite, elle n'a plus d'âge, c'est partout la même tête antipathique et satisfaite d'elle-même qui paraît de toile en toile, quoiqu'il arrive, mariage, complots, guerre, victoire, avec une impassibilité médusante. Le brave Henri IV, avant de l'épouser en 1600, reçoit un portrait de sa promise. Il faut voir avec quelle malice Rubens donne une expression de vieux brigand au cher Henri. On dirait qu'il renifle un bon vin en regardant le méchant portrait, qu'il s'en régale à l'avance : «*Mordiou! Quel fumet...*»

IL aurait dû se méfier. On a dit que la reine n'avait pas été hostile au poignard de Ravaillac dix ans plus tard, le 14 mai, rue de la Ferronnerie. Pour l'instant on assiste à une irréelle *Rencontre du roi et de la reine à Lyon*. Ils sont un peu déshabillés, dans le ciel, lui monté sur un aigle, elle sur un gros char doré avec des paons, et on ne sait comment ils fricotent, mais, crac, dès la toile suivante, on assiste à *la Naissance de Louis XIII à Fontainebleau*. Quelle épée, notre Henri! Il part à la guerre, puis on trouve deux toiles intéressantes par leurs titres, *le Couronnement de la reine à Saint-Denis le 13 mai 1610*, suivie de *le Roi ravi au ciel et la régence de la reine le 14 mai 1610*, soit le lendemain. Que s'est-il passé entre les deux toiles? On a assassiné le roi. Du coup, elle semble de plus en plus louche, Marie, avec son air de dinde contrariée, aussi bien dans *la Fuite de Blois, le Traité d'Angoulême* que dans *la Conclusion de la paix à Angers*. Et la preuve en est qu'elle prendra les armes contre son roi de fils, tentera de le brouiller ensuite avec Richelieu. Qu'elle sera dupe lors de la journée des Dupes et finira en exil. Donc Rubens, tout retentissant de son or, avait bien vu juste et l'avait peint : cette Marie est un faux jeton, c'est visible à l'œil nu.

LES artistes ne sont pas tous gentils, même avec les puissants de ce monde. Voyez Goya, qui n'a pas ôté une ride, une once de grotesque, à ses sujets chamarrés. Ou ce gisant d'une autre Médicis de grand calibre, Catherine, par Girolamo Della Robbia, qui la montre nue, les chairs flasques, le visage tourné sur le côté, effrayante. Ni même entre eux : François Rude faisant le buste du peintre David ne cherche pas à tricher avec le gros chicot qui déforme à gauche la lèvre de son modèle. Il n'y a que les petits artistes qui ne mordent pas. Quoique... sitôt dit ce type de généralités, on envisage tout de suite la contradiction possible. Alors on pose son stylo un moment sur la table de la cafétéria du deuxième étage, côté cour, et on lève les yeux au plafond. Un joli plafond pâle qu'on a récupéré à l'occasion des travaux. Il est dû à un fameux peintre pompier du XIX[e], Carolus-Duran, qui trouvait trop banal de s'appeler Charles Durand avec un «d», et dont le Robert dit poliment que, dans la seconde partie de sa carrière, «*il affadit sa manière en flattant son public*».

C'est très judicieusement qu'on a confié les deux autres salles de ce lieu de détente à des pompiers contemporains, Daniel Buren, le roi de la rayure, et Jean-Pierre Raynaud, infatigable carreleur. Au fait, cette petite buvette, c'était quoi, avant? Le bureau du ministre, celui que M. Balladur ne voulait pas quitter, dût le budget en pâtir (de 80 millions de francs à en lire une charmante consœur d'un journal du matin, mazette !). Et ce majestueux pôle de la pensée financière serait ainsi transformé en débit de boissons? C'est sûrement là une perfidie voulue en haut lieu, par le sire de Jarnac. Ça lui ressemble et s'inscrit bien dans le projet. De toute façon, le Grand Louvre, ce n'est pas la droite qui aurait fait ça.■



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Aladdin

de John Musker,
Ron Clements,
avec les voix de Richard Darbois, Paolo Domingo, Magalie Barney, Feodor Atkine, Eric Métayer.
Américain (1 h 30).

Dans le dessin animé aussi, il y a des superproductions, et *Aladdin* en est une : *luxe de décors, de personnages*, de chansons, d'animaux de compagnie, et un génie particulièrement déluré en prime.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).
VF : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Chomsky, les médias et les illusions nécessaires

de Mark Achbar,
Peter Wintonick,
Francis Miquet,
Katharine Asals.
Canadien (1 h 30).

Un passionnant documentaire autour des engagements politiques de Noam Chomsky et de sa réflexion sur la manipulation des médias.

VO : L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Faut-il aimer Mathilde?

d'Edwin Baily,
avec Dominique Blanc, Paul Crauchet, André Marcon, Anne-Marie Cappelier, Florence Masure.
Franco-belge (1 h 35).

Le combat singulier d'une jeune femme pour reprendre en main sa vie, manipulée par son entourage, en voie d'enlisement dans la grisaille quotidienne.

Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Ferdydurke

de Jerzy Skolimowski,
avec Iain Glen, Robert Stephens, Judith Godrèche, Fabienne Babe.
Franco-britannique-polonais (1 h 36).

Pour porter à l'écran l'inadaptable roman de Gombrowicz, Skolimowski a choisi les solutions les plus radicales et les plus inattendues.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

Le Fils du requin

d'Agnès Merlet,
avec Ludovic Vandendaele, Erick Da Silva, Sandrine Blancke, Maxime Leroux.
Franco-belge-luxembourgeois (1 h 25).

Nourrie de biscuits volés et de rêve d'un ailleurs marin, la vie en marge de deux gamins rebelles à la vie sociale et à toutes les institutions.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Grand bonheur

de Hervé Le Roux,
avec Philippe Morier-Genoud, Charlotte Léo, Pierre Gérard, Pierre Berriau, Christine Vouilloz, Lucas Belvaux.
Français (2 h 40).

Au vif des joies et des tristesses, le dernier été d'une bande d'étudiants en cinéma, enchanté et en chansons.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Guelwaar

d'Ousmane Sembène,
avec Omar Seck, Ndiawar Diop, Mame Ndoumbé Diop, Isseu Niang, Myriam Niang, Moustapha Diop.
Sénégalo-français (1 h 30).

D'un quiproquo funèbre, Sembène fait une fable percutante sur les problèmes entre communautés religieuses en Afrique.

Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'Honneur de la tribu

de Mahmoud Zemmouri,
avec Saïd Amadis, Magid Bouali, Marianne Caron, Djamel Dekkar, Edith Develeyne, Mustapha El Anka.
Franco-algérien (1 h 31).

L'itinéraire de deux orphelins, métaphore de la quête d'identité de l'Algérie au sortir de plus d'un siècle de colonisation.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Mauvais garçon

de Jacques Bral,
avec Delphine Forest, Bruno Wolkowitch, Ludmila Mikaël, Gabrielle Forest, Josy Bernard, Marie-Josée Legault.
Français (1 h 30).

Les amours tendres et farfelues d'un monte-en-l'air et d'une jolie disquaire.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (36-68-75-55) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

La Prédiction

d'Eldar Riazanov,
avec Oleg Bassilachvili, Irène Jacob, Andreï Sokolov, Caroline Sihol, Alexandre Pavlin, Alexeï Kharkov.
Franco-russe (1 h 52).

Les vingt-quatre heures les plus mouvementées de la vie d'un écrivain qui croyait sa vie derrière lui. Seront-elles les dernières?

VO : Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Trahir

de Radu Mihaileanu,
avec Johan Leysen, Mireille Perrier, Alexandru Repan, Razvan Vasilescu, Maia Morgenstern, Radu Beligan.
Français (1 h 43).

L'histoire absurde et cruelle d'un poète roumain pris dans les labyrinthes déments du régime Ceaucescu.

Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Festivals

Fantastique Vidéothèque

Une promenade en images (de cinéma ou de télé : tout *Belphégor*!) à travers Paris vu par les objectifs fantastiques. Des «indispensables» (*les Vampires, Alphaville, la Jetée, Duelle*...), des méconnus à (re)découvrir, de *l'Eveillé du pont de l'Alma*, de Ruiz, au *Champignon des Carpathes*, de Biette, et René Clair, et Bertrand Blier, et Polanski... ou toute la gamme des inventions du regard, du trucage délirant à la perception du surnaturel caché au cœur du quotidien.

Cycle Paris fantastique, du 24 novembre au 31 décembre, à la Vidéothèque de Paris. Tél. : 40-26-34-30.



COLL. CHRISTOPHE L.

Musidora dans «les Vampires», de Louis Feuillade (1915), présenté au festival «Paris fantastique» à la Vidéothèque.

Taïwan dans le Val-de-Marne

La curiosité pour les cinémas de Chine, et notamment celui, particulièrement florissant, de Taïwan, ne se dément pas. En même temps que le Festival des trois continents de Nantes (*lire page XII*), et avant une rétrospective à la Cinémathèque, les Journées cinématographiques contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples organisent dans huit villes du Val-de-Marne un passage en revue des productions de Taipeh. Deux classiques (splendides) du vétéran King Hu, trois merveilles signées Hou Hsiao-hsien, l'indispensable *A Brighter Summer Day*, d'Edward Yang, figurent parmi les principaux rendez-vous de cette programmation, qui permet également la découverte du méconnu Wang Tong et comporte une section documentaire bien venue, ainsi que des films pour enfants.

Jusqu'au 7 décembre. Tél : 43-77-50-56.

Belfort, encore

Traditionnel rendez-vous automnal des cinéphiles, les Entrevues de Belfort présentent cette année, outre la compétition internationale, des hommages à Jean Cocteau et à Sacha Guitry, et, plus inusitée, une découverte du cinéaste d'ex-Allemagne de l'Est Jürgen Böttcher.

Du 27 novembre au 5 décembre, aux cinémas Alpha et Kursaal. Tél. : 84-54-24-43.

Cadavres exquis à Toulouse

La manifestation toulousaine les Ecrans de l'Histoire se consacre cette année aux assassinats politiques : le colloque «Violences et pouvoirs politiques» sera en effet illustré de films qui, du *Jules César*, de Mankiewicz au *JFK* d'Oliver Stone, en passant par *Z* (Costa-Gavras), *l'Assassinat de Trotsky* (Losey) ou *les Damnés* (Visconti), voient les grands de ce monde passer de vie à trépas.

Jusqu'au 27 novembre, au Centre Albert-Minville. Tél. : 61-40-18-08.

Rencontre au sommet à Strasbourg

En phase avec l'actualité, l'Odyssée propose une Semaine israélo-palestinienne du film, ou la confrontation de deux regards sur une même réalité, pour dépasser les simplismes meurtriers. Le 25 novembre est organisé un débat entre le réalisateur palestinien Michel Khleifi et son collègue israélien Daniel Wachsman.

Du 24 au 30 novembre, à l'Odyssée, 3, rue des Francs-Bourgeois à Strasbourg. Tél. : 88-75-10-47.

Séances spéciales

La Vidéothèque contre le sida

A l'occasion de la Journée mondiale du sida, la Vidéothèque, avec l'association Arcat-sida, présente *la Mort du directeur du cirque de puces*, de Thomas Kœrfer, noire métaphore sociale qui utilisait l'image, prémonitoire en 1972, d'une épidémie. Les recettes seront entièrement allouées à l'association. Les deux jours suivants sont proposés une série de fictions et de documentaires plus explicitement consacrés au sida.

Le 29 à 20 h, uniquement sur réservation auprès d'Arcat-sida. Tél. : 43-54-67-15. Prix des places : 150 F. Vidéothèque de Paris. Tél. : 40-26-34-30.

La Cinémathèque en goguette

La Cinémathèque s'offre une fin de semaine coquine et mouvementée sous le titre «*Nuit des filles en furie*», soit quatre séries B aux héroïnes tout à fait fatales : *The Doll Squad*, de Ted Mikels, *Mudhoney*, de Russ Meyer, *Bloody Mama*, de Roger Corman, et *Deadlier than the Male*, de Ralph Thomas.

Le 27 novembre de 23 h à l'aube à la Cinémathèque française, palais de Chaillot (16e). Tél. : 47-04-24-24.

Sélection

Adieu ma concubine

de Chen Kaige,
avec Leslie Cheung, Zhang Fengyi, Gong Li, Lu Qi, Ying Da, Ge You.
Chinois (2 h 49).

Les rapports ambigus de deux interprètes de l'opéra de Pékin pris dans les spectaculaires tourmentes de l'Histoire ont valu une palme d'or à Chen Kaige.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

Chasse gardée

de Jean-Claude Biette,
avec Gérard Blain, Tonie Marshall, Rüdiger Vogler, Serge Dupire, Patachou.
Français (1 h 37).

Elle a entaillé le contrat de mariage d'une liaison, il reprendra son emprise au nom d'un pacte plus ancien. Une épure de polar, entre rédaction parisienne et baie de Somme.

Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34).

Galères de femmes

de Jean-Michel Carré.
Français (1 h 30).

Sans concession ni poudre aux yeux, un documentaire passionnant et bouleversant à propos des femmes dont la vie est à jamais marquée par un passage en prison.

Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 43).

Portée par l'étonnante Valeria Bruni-Tedeschi, une plongée dans ces dérapages du quotidien qu'on appelle la folie.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55).

Latcho Drom

de Tony Gatlif,
avec des musiciens tsiganes d'Inde, d'Egypte, de Turquie, de Roumanie, de Hongrie, de Slovaquie.
Français (1 h 40).

Promenade musicale, sentimentale et buissonnière, sur la piste des errances gitanes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Libera me

d'Alain Cavalier,
avec Annick Concha, Pierre Concha, Thierry Labelle, Christophe Turrier, Philippe Tardif, Cécile Haas.
Français (1 h 20).

En force et en finesse, en douceur violente et attentive, un hymne sans parole à l'esprit de résistance.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68).

Le Mal du pays de Walerjan Wrobel

de Rolf Schübel,
avec Arthur Pontek, Michael Gwisdek, Peter Striebeck, Andrzej Mastalerz, Michal Staszczack, Kyra Mladeck.
Allemand-polonais (1 h 34).

D'après un évènement réel, une illustration de l'horreur de l'oppression nazie à travers le cas particulier d'un jeune homme victime d'une injustice absurde.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

➡



➡

Meurtre mystérieux à Manhattan

de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Anjelica Huston, Diane Keaton.
Américain (1 h 48).

Un polar burlesque et sentimental pour *rire en automne, un antidote inespéré à* l'insidieux poison des jours.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; *U.G.C. Gobelins*, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; *Mistral*, dolby, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; *U.G.C. Maillot*, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

La Naissance de l'amour

de Philippe Garrel,
avec *Lou Castel, Jean-Pierre Léaud.*
Français, noir et blanc (1 h 34).

Au-delà des rencontres et des coups de foudre, Garrel *enregistre la douleur et la* beauté du véritable amour, celui qui dure et qui s'use. C'est marrant, et bouleversant.

Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Naked

de Mike Leigh,
avec David Thewlis, Lesley Sharp, *Katrin Cartlidge, Greg Cruttwell, Claire Skinner,* Peter Wight.
Britannique (2 h 06).
Interdit - 12 ans.

Entre théâtre de la cruauté et noire chronique sociale, les tribulations farfelues et violentes d'un Candide de l'ère post-Thatcher.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; *Gaumont Opéra Impérial, dolby,* 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts II, *dolby*, 6e (43-26-80-25) ; *Saint-André-des-Arts I*, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

Raining Stones

de Ken Loach,
avec Bruce Jones, Julie Brown, Ricky Tomlinson, Tom Hickey, Mike Fallon.
Britannique (1 h 30).

Un film de colère et d'amour, pour dire la vie *dans les villes d'Europe à la fin du* XXe siècle, celle des femmes et des hommes qui se battent pour garder le droit d'être humains.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; *Ciné Beaubourg*, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-55).

The Snapper

de Stephen Frears,
avec Tina Kellegher, Colm Meaney, Ruth McCabe, Colm O'Byrne, Eanna Mac Liam, Ciara Duffy.
Britannique (1 h 30).

Lorsque le ventre de Sharon s'arrondit, le cercle de la famille de prolos dubli*nois s'émeut, se harpigne, se déteste* et s'enamoure, et cela fait la plus vacharde, la plus vivante des comédies.

VO : *Gaumont Les Halles, dolby*, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, *handicapés, dolby*, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Val Abraham

de Manoel de Oliveira,
avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra.
Portugais (3 h 07).

Pour adapter *Madame Bovary* à l'écran, il fallait expulser la littérature, et le 19e siècle. C'était impossible, Oliveira l'a fait. C'est un chef d'œuvre.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Zombie and the Ghost Train

de Mika Kaurismaki,
avec Silu Seppala, Marjo Leinonen.
Finlandais (1 h 28).

Rock, amour et chopes de bière, ballade joyeuse et mélancolique, à pied d'acier, à cheval sur les nuages et en brouette finnoise.

VO : *Utopia*, 5e (43-26-84-65).

Les entrées à Paris

Pour la première fois depuis la *semaine du 22 septembre, aucun* film n'atteint les 100 000 entrées à Paris. Ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle, dans la mesure où le résultat global est à nouveau en *hausse sur celui de la* semaine correspondante de l'an dernier : un grand nombre de films *profitent donc, malgré* les frimas, de la conjoncture favorable. Le bilan est beaucoup moins bon sur le plan de la comparaison entre films français et américains : sept *des huit films ayant attiré cette* semaine plus de 30 000 spectateurs sont originaires des Etats-Unis.

Ainsi, parmi les nouveautés du mercredi 17 novembre, la comé*die sentimentale Nuits blanches à Seattle,* avec 80 000 spectateurs dans 38 salles, prend l'avantage *sur les bagarres de Chasse à l'homme*, à près de 70 000 sur autant d'écrans. Il *faut dire qu'il* n'y avait guère de concurrents de poids. Mais, à 3 000 entrées seu*lement dans ses quatre salles*, le résultat de *Libera me* déçoit un peu. En *revanche, la reprise du Secret derrière la porte*, de Fritz Lang, est une bonne surprise, *avec 2 000 spectateurs dans son* unique salle.

Dans une seule salle également, *celle du Grand Rex, Aladdin fait* exploser les records de fréquentation, avec près de 85 000 supporters en quinze jours. Et la vaillance de *Meurtre mystérieux à Manhattan*, qui passe allègrement le cap des 500 000 en sixième semaine, ne se dément pas. Le champion de la semaine dernière, *Soleil levant*, n'atteindra jamais ce score enviable : en deuxième semaine, il *perd plus de la moitié de ses* spectateurs, pour approcher un total de 185 000. Le seul compé*titeur français à ce niveau, les Marmottes,* résiste mieux, et avec près de 50 000 entrées dépasse les 135 000 en quinze jours.

Quant à *Germinal*, avec 15 000 spectateurs seulement en hui*tième semaine et un total à* 690 000, il perd toute chance d'atteindre le million d'entrées *parisiennes qu'il ambitionnait*. Si Claude Berri gagne néanmoins son pari, c'est grâce à un succès exceptionnel en province, qui lui permet d'approcher les 5,3 millions d'entrées en France.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*

Reprises

Docteur Folamour

de Stanley Kubrick,
avec Peter Sellers (dans trois rôles).
Britannique, 1963, noir et blanc (1 h 33).

A califourchon sur la terreur nucléaire, Kubrick déclenche le feu parodique contre *la mégalomanie militaire dopée à la* haute technologie.

VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, *handicapés*, 5e (43-54-51-60).

Un homme qui dort

de Georges Perec et Bernard Queysanne,
avec Jacques Spiesser.
Franco-tunisien, 1974, noir et blanc (1 h 21).

Perec a trouvé, dans son livre homonyme, non pas matière à une adapta*tion, mais les ressources d'un film* étrange et beau, d'errance les yeux grands ouverts dans un Paris plus réel d'être aussi bien rêvé.

Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

THEATRE

Spectacles nouveaux

Compétition

de Mora Lenoir,
mise en scène
de Betty Berr,
avec Emmanuel Depoix, Anne Le Guernec et Patrick Verschueren.

Le destin de trois héros qui cherchent le sens *de leur vie, en trois rounds, dans un* ring.

Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, 15e. A partir du 25 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-43-01-82. 60 F et 80 F.

Le Joueur

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Claude Penchenat,
avec Jean Alibert, Arnaud Apprédéris, *Aziz Arbia, Gilbert Beugniot, Laurent* Boulassier, Josette Boulva, Frédérique *Ruchaud, Eléonore Briganti, Philippe* Hottier, Xavier Kuentz, Mathias Mlekuz, *Nani Noël, Asil Raïs et* Louis-Basile Samier.

Goldoni pour inaugurer le nouveau Théâtre du Campagnol, bien équipé, chaleureux, où l'on nous promet de bien entendre et de bien voir de partout. En dehors même des spectacles, il est ouvert *à toutes sortes de manifestations.*

Théâtre du Campagnol, 20-22, av. Marcel-Cachin, 91000 Corbeil-Essonnes. A partir du 30 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 64-96-72-13.

La Pluie d'été

de Marguerite Duras,
mise en scène
d'Eric Vigner,
avec Hélène Babu, Marilu Bisciglia, Anne *Cossens, Thierry Collet, Philippe Metro* et Jean-Baptiste Sastre.

Après avoir été jouée au Conservatoire et au Quartz de Brest, cette adaptation d'un livre écrit par Marguerite Duras après le tournage des *Enfants* s'installe à Aubervilliers.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-*Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du* 27 novembre. Du mardi au samedi à *20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures.* Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Rapport d'autopsie

d'Eric de Silva,
mise en scène
de Nevena Yanatch,
avec Eric da Silva, Sylvie Milhaud et Véronique Prune.

A partir de crimes en série, une histoire d'amour et de fuite, par un auteur prolixe.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 30 novembre. Du mardi au *samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à* 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.

Paris

Ah ! Le grand homme

de Pierre
et Simon Pradinas,
mise en scène
de Pierre Pradinas,
avec Marianne Groves, Alain Lenglet, François Monnié, Jean-Luc Porraz, Thierry Gimenez, Gabor Rassov et Alain Gautré.

Des comédiens ringards dirigés par un metteur en scène ridicule rêvent de Vilar. *Tendre hommage à un grand homme de* théâtre.

Théâtre la Piscine, 254, av. de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-83-45-36. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.

Cabaret Valentin

de Karl Valentin,
mise en scène
de Hans Peter Cloos,
avec Yann Collette, Mona Heftre, Denis *Lavant, Patrice Praxo et Katja Rupé.*

La boule de cristal tourne, les chansons évoquent une période d'entre-deux-guerres qui aspirait si violemment à l'insouciance qu'elle a laissé venir la barbarie. De Karl Valentin, Brecht disait : *« Il est lui-même une blague. »* Les comédiens *chantant* de Hans-Peter Cloos *jouent* la brûlure du rire.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 50. De 80 F à 150 F.

Cachafaz

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Kalle Silva, Rodolfo de Souza, *Federico Guerin, Susana Lastreto et* Roberto Navarro.

L'univers déglingué de Copi, hanté par des dévoreuses, des flics abrutis, des travelos miteux, des maquereaux piteux, des affamés de vie.

Théâtre national de la Colline, 15, rue *Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à* 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, *dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-*43-60. De 150 F à 60 F.

La Conquête du pôle Sud

de Manfred Karge,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec Gérard Bellard, Massimo Bellini, Marc Bodnar, Magali Fouchault, Pierre Marello, Laurent Sauvage, Jean-Jacques Simonian et Virginie Volmann.

Voyage imaginaire de cinq chômeurs découragés. La rudesse et l'humour crispé *de Manfred Karge, l'auteur. La sensibilité* et la douceur trompeuse du metteur en scène, Stanislas Nordey.

*Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-*Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au *samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à* 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

De mes propres mains

de Pascal Rambert,
mise en scène
de l'auteur,
avec Charles Berling.

Réflexions d'un jeune homme qui pense à la mort et commence une sorte de voyage *en lui-même. Charles Berling s'empare* du personnage et de ses doutes, lui apporte la séduction de l'innocence.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Des étoiles dans le ciel du matin

d'Alexandre Galine,
mise en scène
de Lisa Wurmser,
avec Vittoria Scognamiglio, Sophie Guénebaut, Hélène Moulin, Brigitte *Barilley, Julia Roudolphonovna Zimina,* Laurent Halgand et Olivier Hamel.

Pendant les Jeux olympiques de Moscou, les SDF, les clochards, les camés et autres épaves ont été enfermés dans des baraquements. C'est l'un de ces huis clos que raconte la pièce.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du *mardi au samedi à 21 heures. Matinée* dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. *80 F et 110 F.*

En attendant Godot

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Bruno Putzulu, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc Orofino.

Avec *la* distribution et *la mise* en scène de Philippe Adrien, les clochards beckettiens ont retrouvé leur vitalité, leur gaieté, sans oublier leur angoisse existentielle.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, *route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du* mardi au samedi à 20 h 30. Matinée *dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-*36-36. Durée : 2 h 15. 80 F et 110 F.

L'Epidémie ; Un rat qui passe

d'Agota Kristof,
mise en scène
de *Michel* Raskine,
avec Anne Alvaro, Philippe Crubézy, *Christian Drillaud, Arno Feffer, Judith* Guittier, Jean-François Lapalus, *Marie-Christine Orry, Yves Robin* et Christian Ruché.

L'écriture serrée d'Agota Kristof et son regard inexorable s'unissent à la vigueur, à la rigueur tranchante de Michel Raskine *pour donner naissance à une sorte de réa*lisme fantastique au comique décapant.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-02-02-68. De 70 F à 135 F.

➡

DE LA SEMAINE

➡

Esclaves de l'amour

d'après Knut Hamsun,
mise en scène
de Marc François,
avec Nathalie Bensard, Nicolas Bonnefoy, Laurence Camby, Régine Cendre, Eric Champigny, Catherine Contour, Jean Davy, Marie-Eve Edelstein, Marc François, Didier Girard, Mireille Guerre, Laurent Jullien, Marie-Anne Kergoët, David Lerquet, Sylvain Lerquet et Gérard Watkins.

A la nouvelle de Knut Hamsun qui donne son titre au spectacle, Marc François a ajouté différents textes, qui tous parlent d'amour inaccessible, de ruptures, de solitudes, une nuit dans un café.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 110 F et 130 F.

Fièvre romaine ; Christopher

d'Edith Wharton,
mise en scène
de Simone Benmussa,
avec Danièle Lebrun et Macha Méril.

Deux femmes de la bonne société se disputent un homme. Selon leurs codes, mais avec sauvagerie.

Marigny (salle Popesco), Carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. 220 F et 170 F.

Finir, finir encore...

d'après Samuel Beckett,
mise en scène
de Stéphane Verrue,
avec Anita Delepine, Willy Demarre, Thierry Dupont, Didier Ginguene, Guillaume Gorski, Claudine Keraguimez, Patricia Pekmezian et Valérie Szmigielski.

Des adolescents déficients rencontrent Beckett. Une vraie rencontre, importante.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 100 F.

Fous des Folies

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

Tant que des femmes empanachées descendront un grand escalier, tant que Dalida chantera – même avec une voix de baryton –, tant que les paillettes étincelleront, tant que les Folies-Bergère danseront, Paris sera toujours Paris.

Folies-Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15. Tél. : 44-79-98-98. De 379 F à 98 F.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec David Warrilow et Mickaël Kraft.

Un vieil homme seul avec les troubles de la mémoire et de la vérité.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 heures. 60 F et 120 F.

Maison d'arrêt

d'Edward Bond,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Nathalie Boileau, Christiane Cohendy, Luc-Antoine Diquero, Christine Gagnieux, Xavier Percy, Dominique Pinon, Didier Sandre, Emiliano Suarez, Pierre Casadel, Max Delor, Carlos Kloster et Didier Roset.

Le désert inhumain des villes surpeuplées est une prison. Le pessimisme hargneux de Bond, allié aux visions futuristes de Lavelli.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 80 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Retour au bercail des chevaux, des musiciens géorgiens, des chanteuses berbères, de Bartabas et des Zingaros. Galopades, magie, célébration du dieu Centaure.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 43-35-26-43. Durée : 2 heures. 180 F et 120 F.

Pantomimes de style ; le Manteau

d'après Nicolaï Gogol,
avec Marcel Marceau.

Marcel Marceau reprend son personnage de Bip, le Pierrot émerveillé, et dirige ses élèves dans une version pantomime du *Manteau* de Gogol.

Espace Pierre Cardin, 1, av. Gabriel, 8e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-65-27-35. Durée : 2 heures. De 80 F à 120 F.

Peau d'ours

d'Henri Calet,
mise en scène
de Christian Colin,
avec Claire-Ingrid Cottanceau, Marcial Difonzo-Bo, Frédérique Lollée, Madeleine Marion, Philippe Marteau et Jacques Michel.

Jours tranquilles dans le Paris populaire de l'après-guerre.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 h 30, le mardi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Personne n'est parfait

de Joël Cote,
mise en scène
de l'auteur,
avec Thierry Devaye, Nathalie Kent, Barbara Buick, Bénédicte Berthier et Joël Cote.

Prolongation pour les amours tristes et la vie pétillante d'un travesti de cabaret.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Les lundi et mardi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 15. De 71 F à 140 F.

Le Renard du Nord

de Noëlle Renaude,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Christophe Brault, Florence Giorgetti, Evelyne Istria, Maxime Leroux, Jacek Maka, Emmanuelle Monsu, Serge Riaboukine, Bruno Sermonne et Elisabeth Vitali.

Comédie féroce sur la recherche d'un père et la destruction de la famille. Avec Florence Giorgetti, époustouflante.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 45. 75 F et 100 F.

Tempête sur le pays d'Egypte

de Pierre Laville,
mise en scène
de Jean-Claude Fall,
avec Brigitte Fossey et Manuel Blanc.

Un médecin – qui représente à la fois Tchekhov et Boulgakov – dialogue avec une infirmière qui représente toutes les femmes rêvées.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.



BRIGITTE ENGUERAND

« Ubu roi », mise en scène d'Hervé Lelardoux à l'Athénée-Louis-Jouvet.

The Hip-Hop Waltz of Eurydice *(en anglais)*

de Reza Abdoh,
mise en scène
de l'auteur,
avec Tom Fitzpatrick, Julia Francis, Alan Mandell, Reginaldo Inacio Santana et Ronaldo Estevan de Sa.

La violence et l'éclat d'un monde survolté, où les identités se brouillent, où la mort, patiemment, guette et tend la main. Après *Hip hop Waltz of Eurydice*, Reza Abdoh présente du 30 novembre au 5 décembre *The Law of the Remain.*

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Ubu roi

d'Alfred Jarry,
mise en scène
d'Hervé Lelardoux,
avec Gilles Privat, Mireille Mossé, Jean-Yves Gourvez, Chantal Gresset, Dominique Prié, Nicolas Sansier et Hervé Lelardoux.

Dans un monde de géants et de nains, vivaient un gros type sans scrupules et sa femme toute petite mais ambitieuse. Dans une imagerie superbement sophistiquée, Hervé Lelardoux met en scène les extravagances de Jarry : insolence, humour, tendresse, tout y est.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 140 F.

Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt,
mise en scène
de Gérard Vergez,
avec Maurice Garrel, Thierry Fortineau, Josiane Stoleru et Joël Barbouth.

Quand Freud psychanalyse Dieu, leur dialogue éblouit. Les comédiens sont à la hauteur de leurs personnages, c'est tout dire.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. De 120 F à 180 F.

Régions

Antigone

de Sophocle,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Catherine Fourty, Juliette Mailhé, Sophie Robin, Rachid Benbouchta, Philippe du Janerand, Gérard Hardy, Loïc Houdré et Gérard Touratier.

Gilles Bouillon continue à Tours sa politique de création. Après Claudel (*l'Echange*), la tragédie grecque.

Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37000 Tours. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 47-64-48-64. Durée : 1 h 20.

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Irina Dalle, Sophie Daull, Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Massoc, Léon Napias et Lisa Erbès.

Le superbe spectacle de Stéphane Braunschweig, féerie ironique et fiévreuse, comédie d'intrigues lumineuse, continue sa tournée avant de venir s'installer au Théâtre de Gennevilliers en janvier.

Centre dramatique national, 3, place Pierre-Renaudel, 33000 Bordeaux. Le 30 novembre, 20 h 30. Tél. : 56-91-98-00.

Le Dictionnaire du diable

d'Ambrose Bierce,
mise en scène
de Nordine Lahlou,
avec Cécile Backes, Philippe Faure et Daniel Znyk.

La maison de la culture d'Amiens, dans sa nouvelle formule, pratique une politique de création qui commence avec cette adaptation d'un roman d'Ambrose Bierce, d'ailleurs repris au Théâtre Granit de Belfort dans la petite salle du 30 novembre au 3 décembre.

Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80000 Amiens. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 22-97-79-79. De 150 F à 50 F.

Faust

de J. Wolfgang Goethe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Yves Favier, Nadia Fabrizio, Chantal Neuwirth et Alain Trétout.

Les facéties d'un Méphisto picaresque, le cynisme d'un jeune Faust, et la condamnation de Marguerite : le *Ur Faust* mis en scène par Dominique Pitoiset continue sa fulgurante carrière.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Le 30 novembre, 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. De 120 F à 85 F.

L'Homme qui...

de Peter Brook,
d'après Olivier Sacks,
avec Maurice Bénichou, David Bennent, Sotigui Kouyate et Yoshi Oida.

Quatre comédiens exceptionnels aux prises avec des dérives de comportement. Le spectacle phare de Peter Brook, à Rennes.

La Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35000 Rennes. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 99-31-12-31. De 100 F à 50 F.

Un chapeau de paille d'Italie

d'Eugène Labiche,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Patrick Pineau, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Marie-Paule Trystram, Jean-Philippe Salério, David Burzstein, Jean-Michel Cannone, Delphine Salkin, Annie Perret, Sylvie Orcier, Bouzid Allam, Gilles Arbona, Jean-Marie Boëglin et Claire Semet.

Le cauchemar vaudevillesque de Labiche et Lavaudant se rapproche du Théâtre de la Ville à Paris, où il commence ses représentations le 9 décembre.

Maison de la culture, place Gambetta, 76063 Le Havre. Le 25 novembre, 19 h 30 ; les 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 35-21-21-10. De 130 F à 50 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

DANSE

Bill T. Jones/ Arnie Zane Company

There were so many..., Soon, Last Night on Earth,
D-Man in the Waters (1)
Just You, Havoc, Achilles Loved Patroclus, War beetween the States (2)

Le plus *hard*, le plus revigorant des cocktails : énergie, humour, érotisme, insolence et révolte à l'égard de tous les tabous, raciaux, politiques, sexuels. Servi frappé par des danseurs déchaînés.

Centre Pompidou, (1) le 29 novembre à 18 h 30, les 2 et 4 décembre à 20 h 30 ; (2) les 1er et 3 décembre à 20 h 30, le 5 à 16 heures. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Picasso et la danse

Le Train bleu, le Rendez-vous, le Tricorne.

Que du beau monde à l'affiche, à côté de Picasso ! Cocteau, Milhaud, Henri Laurens, Coco Chanel et Nijinska pour *le Train Bleu*, Prévert, Kosma, Brassaï et Roland Petit pour *le Rendez-vous*, Falla et Massine pour *le Tricorne*... Sans parler d'une troupe, celle de l'Opéra de Paris, toujours au sommet de sa forme.

Opéra de Paris-Garnier, les 26, 30 novembre, 1, 2, 3, 7, 8 décembre à 19 h 30, les 27 novembre et 4 décembre à 14 h 30 et 20 heures, le 5 à 14 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F (les 27 novembre et 4 décembre à 14 h 30 : de 25 F à 265 F). Soirée du 26 novembre au profit de l'Association des paralysés de France.

Hommage cinématographique à Jorge Donn

Maurice Béjart présente cette soirée dédiée au plus emblématique de ses solistes, disparu l'an dernier. *Le Danseur*, film de Maurice Béjart avec le Ballet du XXe siècle, un extrait de *les Uns et les Autres* de Claude Lelouch (où Jorge Donn danse *le Boléro*), et un extrait de *Je suis né à Venise*, film de Béjart avec Shonach Mirck et Barbara.

Opéra de Paris-Garnier, le 29 novembre, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. 60 F.

Compagnie Anne-Marie Raynaud

Bistro !

Anne-Marie Raynaud poursuit sa chronique douce-amère de la vie quotidienne.

Théâtre du Lierre, du 25 novembre au 5 décembre, 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. 120 F.

Compagnie Camargo

L'Histoire de celui qui avala le soleil

Cofondatrice du groupe Lolita, Dominique Rebaud a créé et interprété avec lui, entre autres, le fameux *Zoopsie Comédie*. Elle a fondé en 1990 la Compagnie Camargo, qui a passé ces trois ans en résidence à Fontenay-aux-Roses.

Dix-Huit Théâtre, les 25, 26, 27 novembre à 20 h 30, le 28 à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. 100 F.

Nikolaïs Dance Company

Crucible, Mechanical Organ, Tensile Involvement, Gallery

Vedette des Iles-de-Danses, la troupe orpheline de « Nick l'Enchanteur » continue de promener sa boîte à illusions.

Combs-la-Ville, La Coupole, les 25 et 26 novembre, 20 h 45 ; Rueil-Malmaison, Théâtre André-Malraux, le 27, 20 h 45 ; Le Blanc-Mesnil, grande salle du Forum, le 29, 20 h 30 ; Colombes, salle des fêtes, le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 42-65-06-58. De 60 F à 120 F.

Dijon

Danses à découvrir

On ne sait pas grand-chose de Denis Plassard (Compagnie Propos), sinon qu'il a reçu en 1991 le Prix Volinine de l'humour. Ni de *Hors champ* de Taffanel. Mais il faut absolument voir *le Mur Palimpseste* de Schmid et Pernette, deux lutins androgynes bourrés d'invention et de charme.

Théâtre du Parvis Saint-Jean et Atheneum, le 28 novembre, 15 heures. Tél. : 80-30-59-78. 90 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 24 novembre

Mozart, Thalberg, Czerny et Chopin

Œuvres pour piano
Cyprien Katsaris (piano).

Star chez nos voisins allemands, invité *des grands orchestres européens, titulaire* d'un grand prix du disque décerné *par un jury réuni* dans le cadre du concours Chopin de Varsovie, signataire d'une quarantaine de disques publiés par des compagnies internationales, Cyprien Katsaris, qui n'est plus un débutant (il a remporté un prix au concours Reine-Elisabeth de Belgique en 1971) attend toujours d'être invité par l'Orchestre de Paris et par le National. L'an dernier, la NHK a déplacé ses caméras au château de Breteuil pour mettre en boîte des cours d'interprétation sur l'œuvre de Chopin, que le pianiste donnait en français. Ce qui est jugé bon pour la télévision japonaise devrait l'être pour Arte.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 80 F à 270 F.

Jeudi 25

Ohana

Sybille
Etude pour piano
Etude pour piano et percussions
Mélodies
Tricia Hayward (soprano),
Florent Jodelet (percussions),
Jean-Efflam Bavouzet (piano).

Après Aix-en-Provence, Paris rend hommage à Maurice Ohana, un compositeur négligé de son vivant. Un excellent compositeur qui écrivait si admirablement pour le piano que les jeunes interprètes le jouent avec plaisir.

Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 18 h 30. Tél. : 46-44-55-42. 60 F.

Vendredi 26

Schnittke

Concerto pour piano et cordes
Monologue pour alto et orchestre de chambre

Bach

Concerto brandebourgeois BWV 1051
Youri Bashmet (alto),
Katia Skanavi (piano),
Les Nouveaux Solistes de Moscou.

Yuri Bashmet revient à Paris, à la tête de ses Nouveaux Solistes de Moscou et entouré d'amis tels que Tretiakov, Rudin et Skanavi. Comme d'habitude, *ils interpréteront Bach*, aussi bien que Schnittke et Brahms. Faut-il rappeler que Bashmet est à l'alto ce que Nathan Milstein était au violon? Le 27 novembre, à la même heure, programme tout Brahms, avec le *Quintette à cordes op. 114* et le *Trio op. 114*.

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Wagner

Tannhauser, ouverture et bacchanale

Mozart

Concerto pour piano et orchestre KV 271

R. Strauss

Une vie de héros
Elisabeth Leonskaja (piano),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Qu'ont-ils tous à programmer ces grandes machines *straussiennes* ? Pauvre petit *Concerto « Jeune homme »* !

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 80 F à 190 F.

Lully

Roland
José Van Dam (Roland),
Gilles Ragon (*Astolfe, Coridon*),
Olivier Lallouette (Demogorgon, Ziliante),
Véronique Gens (une fée, Témire),
Ann Panagulias (Angélique),
Harry Nicoll (Médor),
Compagnie Nadejda Loujine,
Concerto Köln,
Chœur du Théâtre des Champs-Elysées,
Les Pages de la chapelle,
René Jacobs (direction),
Gilbert Deflo (mise en scène),
Nadejda Loujine (chorégraphie).

Après avoir confié *Alceste* au tandem Malgoire-Martinoty, le TCE confie *Roland* à René Jacobs et *Gilbert Deflo*. Jacobs pensait depuis longtemps à ce projet, et c'est *lui* qui a eu l'*idée d'en* confier le rôle-titre à José Van Dam. Jacobs *sachant* ce que *le mot baroque* veut dire, Van Dam ayant l'humilité *nécessaire pour plier sa grande voix* aux exigences de la musique de cette époque, la rencontre de ces deux musiciens promet beaucoup.

Théâtre des Champs-Elysées (le 26, 17 heures ; les 26 et 30, 19 h 30). Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 670 F.

Holt

Lilith

Messiaen

Couleurs de la cité céleste

Chostakovitch

Symphonie n° 14
Elise Ross (soprano),
Willard White (basse),
Florent Boffard (piano),
Ensemble InterContemporain,
Simon Rattle (direction).

La venue de Simon Rattle est toujours un événement. Cette apparition à la tête de l'Ensemble *InterContemporain* excite même la curiosité. Surtout dans un tel programme.



Brigitte Engerer au Théâtre des Champs-Elysées le 29.

D. R.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Prokofiev

Sonate pour piano op. 82
Sarcasmes

Kabalevski

Sonate pour piano n° 2
Frédéric Chiu (piano).

Frédéric Chiu aime les œuvres délaissées par les autres pianistes. Il leur apporte sa sonorité vif-argent et une individualité d'approche qui distinguent l'artiste du lot des tapeurs.

Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 19 heures. Tél. : 45-80-04-42. 70 F.

Dimanche 28

Haydn

Quatuor à cordes op. 77 n° 2

Chostakovitch

Quatuor à cordes op. 122

Debussy

Quatuor à cordes
Quatuor Vogler.

Vainqueur incontesté du Concours d'Evian, le Quatuor Tim Vogler est un ensemble capable de tirer un mélomane paresseux *de son lit un dimanche matin*. Ces jeunes Allemands jouent fantastiquement *bien et cela ne se sait pas assez*.

Salle Gaveau, 11 heures. Tél. : 49-53-05-07. 90 F.

Franck, Chopin et Liszt

Œuvres pour piano
Nelson Freire (piano).

Il a tout ce pianiste ! Le cœur, la « tête » et les *doigts. Certains de ses confrères le* tiennent même pour l'un des pianistes *les plus admirables de l'époque*.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Mozart

Symphonie n° 40

Parish-Alvars

Concerto pour harpe et orchestre

Rimski-Korsakov

Capriccio espagnol
Marielle Nordmann (harpe),
Orchestre des Concerts Lamoureux,
Carl Saint-Clair (direction).

La harpiste Marielle Nordmann vient de publier chez Fnac-Music un disque *splendide consacré à deux concertos* pour harpe et à un grand duo pour *piano et harpe de Parish-Alvars*. Elle les interprète en compagnie de l'Orchestre de Strasbourg et de François-René Duchable. La musique de ce compositeur déborde d'invention et la virtuosité de la partie soliste n'est jamais creuse. Nordmann la joue épatamment.

Salle Pleyel, 17 h 45. Tél. : 45-63-88-73. De 65 F à 160 F.

Lundi 29

Beethoven

Concerto pour violon et orchestre
Symphonie n° 3 « Héroïque »
Gidon Kremer (violon),
Orchestre de chambre de l'Europe,
Nikolaus Harnoncourt (direction).

Kremer, qui n'est jamais à court d'idées musicales, a composé sa propre cadence du *Concerto pour violon* de Beethoven. Pour cela, il a réutilisé les parties de timbales que le compositeur avait ajoutées à sa propre transcription pour piano de ce concerto et demandé à un pianiste de l'accompagner depuis les coulisses. *C'est cette version que le violoniste germano-russe a enregistrée. Est-ce celle qu'il joue au Châtelet ?*

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Beethoven, Schubert et Chopin

Œuvres pour piano
Brigitte Engerer (piano).

Brigitte Engerer vient d'enregistrer l'intégrale des Nocturnes de Chopin chez *Harmonia Mundi. Elle en programme* quelques-uns pour un récital du TCE qu'elle *ouvre* avec Beethoven. Sans doute eut-il été moins convenu de faire l'inverse. Ce n'est pas grave, Engerer est une remarquable pianiste qui sait communiquer sa passion au public.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Jazz

Outlaws in Jazz

Hors la loi, tout est dit. Pas de publicité mensongère, il s'agit d'un groupe d'« outlaws » réunis autour de Dennis Charles : Dennis Charles (né aux îles Vierges en 33) est l'un des phares de la batterie free, passé sans transition de la tôle (une mini-rixe) au calypso, du calypso au groupe de Cecil Taylor (pour *la firme Transition, justement*), de celui-ci au festival de Newport (1957), de Newport au *premier disque de* Steve Lacy (qui faisait partie du groupe de Cecil), et de là, à l'interprétation de *The Connection* (rôle de pure composition), pour enfin rejoindre Gil Evans, Jimmy Giuffre, le tout avant 1960, on voit le genre. Après quoi, il retrouve Taylor, Lacy, Shepp, Don Cherry, Rollins et se retire à la suite d'événements tragiques (la mort de ses fils et de sa femme). Retour au calypso et à la musique improvisée au début des années 80. Sa réapparition fomentée par Dannik Lazro (anches) avec Jac Berrocal (trompette) et Didier Levallet (basse) est une nouvelle de poids.

Le 24. Montreuil. Instants chavirés, 21 heures. Tél. : 42-87-25-91.
Et le 27 nov. à 21 h à la Cave dîmière d'Argenteuil (80 F, 39.61.25.29.).

John Greaves

Bassiste et chanteur gallois vivant à Paris, *John Greaves est un habitué des* lieux branchés pas trop spécialisés, *comme lui, entre chien et loup*, entre folk et jazz, entre rock et chanson. Le Passage du Nord-Ouest est donc ce qui convient.

Le 29. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Daniel Humair
Jerry Bergonzi
Jean-François Jenny-Clark

Révélateurs, ces trios qui veulent afficher leurs trois noms : Daniel Humair pour la Suisse et pour rappeler que le batteur n'est jamais la quatrième roue du tricycle ; Jenny-Clark pour qu'on sache où joue Jenny-Clark, qui est un des bassistes les plus beaux à voir jouer ; et Jerry Bergonzi, tout de même, parce qu'il est un des jeunes ténors que l'on suit avec le plus d'attention. Attention : solidité, jazz et promesses.

Le 30. Centre culturel suisse, 20 h 30. Tél. : 42-71-38-38.

Henri Texier Azur Quartet

Bojan Zulfikarpasic au piano, Glenn Ferris *au trombone* (ce *qui se fait de* mieux dans le genre), solidement assis *sur les rythmes de Tony Rabeson*, le quartet Azur ne s'en laisse pas compter. Henri Texier, bassiste de poids est aux fourneaux. Dans une brasserie accueillante comme le Duc, sous la bannière de John Coltrane à l'entrée, c'est la certitude d'une soirée sans regrets.

Le 30. Au Duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Rock

Les Wampas

Nos amis les Wampas, avec leur célèbre chanteur Didier Wampas, *authentique fou* chantant, leur rythmique tourneboulante et leur guitare *magique, viennent pousser* leurs longs chants d'amours, pour le plaisir.

Les 24, 25 et 26. Arepaho, 20 h 30. Tél. : 43-48-24-84.

Peter Gabriel

Parce que son spectacle à Bercy, le mercredi 24, est complet, Peter Gabriel prend le périphérique et l'emmène jusqu'au Zénith où l'on retrouvera avec plaisir la mise en scène de *Robert Lepage qui donne* une profondeur émouvante aux chansons de l'archange.

Le 25. Zénith. 20 h 30. Tél. : 42-08-60-00. 195 F.

Suede

Très logiquement, le groupe de Brett Anderson (spécialisé, rappelons-le dans la mise au jour du fonds de commerce dit *glam rock*) fait l'objet de tous les quolibets après avoir été intronisés sauveurs du rock'n'roll. La vérité est ailleurs, du côté de la sensualité exacerbée et de la puissance réelle du groupe.

Les 26 et 27. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.

Lasts Poets

On peut les sacrer parrains du rap a posteriori, ce n'est pas faux, et en tout cas commode. Pourtant, dans cette histoire, le mot « poète » est important, et ces tirades haletantes pulsent d'une autre vie que la bande-son du ghetto. Une beauté différente.

Le 26. Bataclan. 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Festival Banlieues qui bougent

Ce festival ne ment pas sur la marchandise. Il se donne à Colombes, qui est en banlieue et présente des groupes qui bougent vite comme le Cartel del Barrio et les ineffables Casse-Pieds (le vendredi) et, le lendemain, quelques tribus réunies autour du reggae chaleureux de Human Spirit.

Le 26 et 27. Colombes. Le Cadran, 21 heures. 50 F.

The Levellers

Hérauts des *travellers* (fraction sans domicile fixe de la jeunesse britannique), les Levellers proposent une musique robuste qui emprunte au folk sa simplicité et au rock ses décibels.

Le 27. Elysée-Montmartre, 19 heures. Tél. : 42-52-25-15.

Ray Charles & his Orchestra

L'une des plus belles voix que l'on ait jamais entendues. En première partie, Moreo Parker, le sax qui fonda le punk aux côtés de James Brown.

Le 28. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

David Sylvian & Robert Fripp

Représentants éminents de la musique *d'atmosphère*, l'*ancien chanteur de Japan*, le guitariste fondateur de King Crimson *proposent une musique sereine et moins* vide qu'il n'y paraît.

Le 28. La Cigale-Kanterbrau, 15 heures et 20 h 30. Tél. : 42-23-15-15. 150 F.

Peter Hammil

Ancien chanteur de Van Der Graaf Generator, Peter Hammill poursuit un chemin solitaire, fait de mélodies compliquées, de poésie opaque. Tous ceux qui l'ont suivi estiment que le détour en valait la peine.

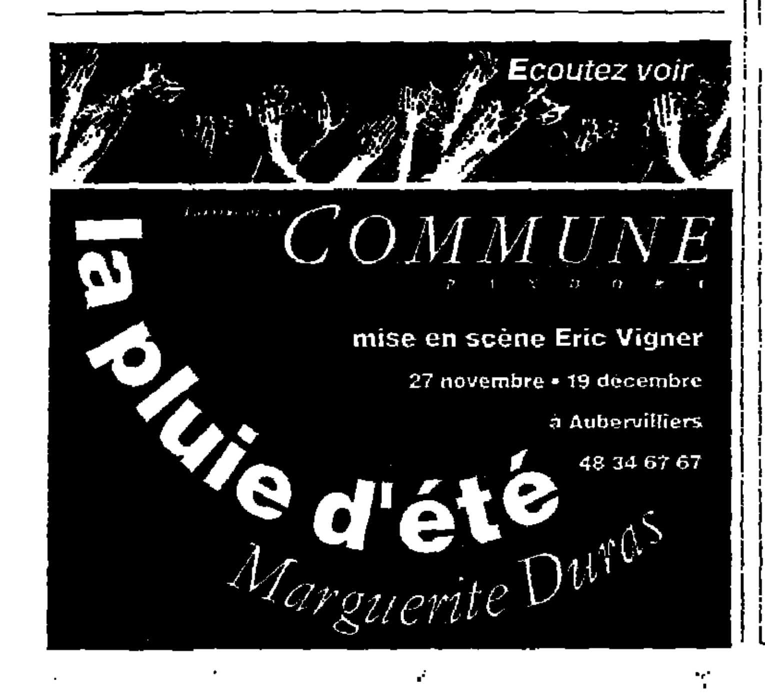
Le 29. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Senseless Things
Sultan of Ping

Où l'on retrouve quelques anglais fauteurs *de trouble, avec les Senseless Things qui* font effectivement un potin insensé et les Sultans of Ping FC, groupe à forte tendance parodique.

Le 29. Arapaho, 19 h 30. Tél. : 43-48-24-84.

→



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

DE LA SEMAINE

➡

Tournées

Arno

« *Vive ma liberté !* », hurle Arno. La liberté, pour le Flamand, c'est de prendre le rock et le blues, d'en *faire ce qu'il veut*, une musique d'ici, qui s'accompagne mieux de blanche de Bruges, de bibine américaine, qui célèbre la déglingue avec une violence joyeuse.

Le 25 novembre, Paris, l'Elysée-Montmartre. Le 27, Ris-Orangis, le Plan. Le 30, Anthony, Théâtre Gemier. Le 1er décembre, Lyon, le Transbordeur. Le 2, Beaune, la Demignière. Le 6, Strasbourg, la Salamandre. Le 7, Nancy, Terminal Export. Le 8, Reims, l'Usine. Le 9, Lille, l'Aéronef.

Dominique A

Quand on parle d'un rocker qui doit beaucoup à Barbara, on a du mal à se faire comprendre. Mais une fois que l'interlocuteur a vu et entendu Dominique A, l'évidence s'impose. Rien ne remplace l'expérience.

Le 25 novembre, Lille, l'Aéronef. Le 26, Nancy, Ciné 3000. Le 27, Strasbourg, la Salamandre.

UB 40

Reggae de Noël.

Le 26 novembre, Limoges, Palais des sports. Le 27, Poitiers, les Arènes. Le 29, Clermont-Ferrand, Maison des sports. Le 30, Lille, l'Espace Foire.

Laurent Voulzy

C'est de la pop musique, légère et gracieuse, à peine alourdie de mélancolie, une soirée sans gravité, pour emprunter à une salle lilloise sa fière devise.

Le 25 novembre, Montpellier, Zénith. Le 27, Toulouse, Palais des sports. Le 28, Bordeaux, Espace congrès du Pin-Galant. Le 29, La Rochelle, la Coursive. Le 30, Caen, Zénith. Le 1er décembre, Rennes, Salle omnisports. Le 2, Nantes, Cité des Congrès. Le 3, Brest, le Quartz. Le 4, Niort, Parc des expositions. Le 6, Paris, Zénith.

Chanson

Barbara

En noir, longiligne et experte, malicieuse et passionnelle, Barbara présente trois nouvelles chansons, retrouve une *Veuve de guerre* qu'elle avait interprétée en 1953, et l'histoire d'amour continue avec un public frémissant.

Les 24, 25, 27 et 30, 20 h 30 ; le 28, 16 heures. Châtelet. Théâtre musical de Paris. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 230 F.

Louise Forestier

Louise Forestier chante des airs célèbres puisés dans les opérettes et les comédies musicales. Elle fait montre de beaucoup de drôlerie dans cet exercice de cabaret sophistiqué exécuté sans filet (une guitare ou un piano solo) sobrement mis en scène et chanté d'une voix pleine.

Les 24, 25, 26, 27, 29 et 30. Théâtre de Dix-Heures, 2 h 30. Tél. : 46-06-10-17. 140 F.

Alain Chamfort

Après une très belle répétition générale donnée à l'Opéra-Comique au printemps, Alain Chamfort continue ses expériences exclusivement accoustiques avec de nouvelles chansons et le pianiste américain Steve Nieve.

Du 24 au 27. Bouffes du Nord, 20 h 30. Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 140 F.

Chanson plus bifluorée

Les joyeux farceurs qui aiment parodier la chanson française et les voix bulgares reviennent nous jouer leur tour habituel. *La Mer* et *le Moteur à explosion*, avec guitare et voix d'anges nous feront toujours rire (et apprécier la musique). En première partie, un surprenant groupe vocal, Bande Magnetic.

Les 24, 25, 26, 27 et 30, 20 h 30 ; le 28, 17 heures. Théâtre Silvia-Monfort. Tél. : 45-31-10-96. 120 F.

Ralph Tamar

L'ex-chanteur de Malavoi est un crooner que le zouk et la biguine ont parfois ravi aux langueurs du sentiment. Charme martiniquais.

Le 26. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15.

Tournées

Nilda Fernandez

Il y a mille et une raisons d'aller écouter Nilda Fernandez : sa voix, haute et si particulière, son courage (aucun concert ne ressemble au précédent), ses chansons (le nouvel album qui vient de sortir chez Polydor en témoigne), l'unité de ses musiciens en scène. D'espoir de la chanson il y a deux ans, le voici hissé au rang de chanteur de music-hall. Et c'est un compliment.

Le 26 novembre, Villefranche, centre culturel. Le 27, Saint-Martin-en-Crau, Espace Le Galet. Le 3 décembre, Noisy-le-Grand, Espace Michel-Simon. Le 7, Voiron, salle Grand Angle. Le 8, Saint-Imier (près de Genève), salle des spectacles. Le 9, Maisons Alfort, Espace Nouvel. Le 11, Argenteuil, salle Jean-Vilar. Le 14, La-Celle-Saint-Cloud, Théâtre municipal. Le 17, Saint-Orens, salle Altigone.

Kent

Intimiste, un peu mélancolique, Kent poursuit sa quête de chansons-rock, sans céder à la précipitation ambiante.

Le 26 novembre, Onex (près de Genève), salle communale. Le 27, Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard. Le 29, aux Francofolies de Montréal.

Jean-Louis Murat

Murat a le trac. Il a répété plus de soixante titres. Il fait ses premiers pas en scène avec une formation réduite, dominée par les guitares acoustiques et la *pedal steel guitar*. Country, nonchalance. La voix tient. En première partie, Silvain Vanot joue du rock avec les économies de moyens préconisées par son idole, Jean-Louis Murat.

Le 26 novembre, Caen, salle Georges-Brassens. Le 27, Annecy, Théâtre municipal. Le 29, Voiron, Grand Angle. Le 30, Nancy, salle Poirel. Le 1er décembre, Reims, Théâtre municipal.

PHILIPPE PERRIN

Pascal Lokua Kanza au festival Africa Fête, au Passage du Nord-Ouest.

Musiques du monde

Les Yeux noirs

Avec leur musique tzigane qui swingue comme du jazz, Les Yeux noirs appartiennent à la tribu manouche de Paris.

Les 24, 25, 26, 27 et 30. Théâtre Trévise, 20 h 30. Tél. : 39-51-01-27. Location Fnac. 100 F.

Africa Fête

Africa Fête, premier festival africain en France issu de l'immigration (son directeur, *Mamadou Konté, fut ouvrier avant* de concevoir un festival en forme de pied de nez) fête ses quinze ans. Depuis l'an passé, Africa Fête s'exporte : vers le Sénégal (un concert monstre l'an passé au stade Demba-Diop de Dakar), vers les Etats-Unis (une tournée en bande). Au programme des festivités parisiennes : le duo Sekou et Ramata, le Zaïrois solitaire Pascal Lokua Kanza, les Sénégalais Kasse Madi et Wassis Diop...

Du 25 au 28 novembre. Passage du Nord-Ouest, 20 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Sheikh Hamza Chakour

Grand chanteur syrien de la tradition soufie, Cheikh Hamza Chakour interprète des pièces d'inspiration sacrée, accompagné par l'ensemble Al Kindi, mené par le joueur de *kanoun* (la cithare arabe), Julien Weiss.

Le 25. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Maria Carta

Voici de nombreuses années que Maria Carta chante ses poèmes et les beautés de la Sardaigne. Chants grégoriens et sacrés, chansons politiques italiennes ou pièces du folklore, elle a inlassablement porté le flambeau du renouveau traditionnel à une époque où la sensibilité aux cultures croisées n'était pas aussi obligatoire qu'aujourd'hui. Le folk, la flamme, la voix.

Le 26. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Ramiz Kuliev, Habil Aliev et leur orchestre

Ramiz Kiliev joue du *tar* (la vièle). Habil Aliev, du *katmanché* (à cordes pincées), deux instruments discrets où les virtuoses doivent montrer leur savoir sans ostentation. Avec eux, les deux maîtres azéris ont emmené une chanteuse, un chanteur et un percussionniste. La musique d'Azerbaïdjan se révèle décidément d'une richesse insoupçonnée.

Les 26 et 27. Institut du monde arabe, 21 heures. Tél. : 40-51-38-50.

Tournées

Cesaria Evora

Cesaria Evora revient dans la froideur de l'hiver pour chanter la *morna*, le fado du Cap-Vert. Avec ses airs fatigués, sa drôlerie et ses plaisanteries enlevées, Cesaria fête son disque d'or entre le nostalgique *Sodade* et le dansant *Angola*.

Le 25 novembre, Tarbes, le Parvis. Le 26, Angoulême, Théâtre. Le 28, Redon, le Canal. Le 30, Clichy, Théâtre Ruteboeuf. Le 1er décembre, Noisiel. Ferme du Buisson.

Richard Galliano

Accordéoniste virtuose, Richard Galliano est un guerrier pacifique parti à la *conquête d'un musette* authentiquement jazz. Concerts en forme de feux d'artifice sonores.

Le 27 novembre, Paris, le Trianon. Le 30, Cognac, le Petit ramoneur.

L'ARC Gospel Choir

Trente chanteurs, tous anciens drogués et sortis de l'Addicts Rehabilitation Center (ARC) de Harlem, interprètent des gospels salvateurs. Voix superbes (Harold « Sonny » Wright), professionnalisme à l'américaine, émotion à la mesure de la culture noire (album : *Bound for the Promised Land*, chez Ocora/Harmonia Mundi).

Le 24 novembre, Eglise Saint-Augustin à Paris, dans le cadre du Festival d'Art Sacré. Le 26, Basilique Saint-Denis d'Argenteuil. Le 27, Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le 30 et le 1er décembre, Espace Loisirs à Sèvres. Le 3, l'Hexagone de Meylan. Le 4, Théâtre Jean-Vilar de Suresnes

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelles expositions

Trésors de Mongolie

De l'Altaï au Grand Khingan, la Mongolie est plus connue pour ses cavaliers et son désert de Gobi que pour ses productions artistiques, réalisme socialiste inclu. Pourtant, convertis au bouddhisme lamaïque thibétain depuis le XVIe siècle, les mongols ont pratiqué un art étrange, que domine la figure de Zanazabar, à la fois sculpteur et chef religieux du XVIIe siècle. Découverte et dépaysement garantis.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 18 heures. Du 27 novembre au 14 mars 1994. 33 F (comprenant la visite du musée).

Saint-Etienne

Entre la sérénité et l'inquiétude

Bernard Ceysson poursuit sa salutaire relecture de l'art d'après-guerre, et en particulier de l'histoire infiniment nuancée de la peinture européenne. *« Entre la sérénité et l'inquiétude »*, qui reprend un mot de Nicolas de Staël, entend montrer les tiraillements vécus par des artistes oscillants entre tradition et modernisme, au milieu des décombres de l'ancien monde.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Paris

Art & Language

Si Art and Language, groupe anglais d'artistes conceptuels formé en 1968, ne compte plus aujourd'hui que deux membres : Michael Baldwin et Michael Ramsden, ceux-ci sont toujours très actifs. L'exposition les montrent à leurs jeux favoris d'aujourd'hui, la critique de la peinture par la peinture et convoquant par exemple Lenine et Pollock, Manet et Courbet. Pas triste.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 2 janvier 1994. 35 F.

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse

Dossier Barnes, suite. Avec *la Danse* commandée en 1930 à Matisse pour décorer la galerie principale de la Fondation de Merion, et dont les trois versions monumentales – celle, inachevée, retrouvée en 1992, celle exposée en permanence au Musée d'art moderne, et celle, définitive, de la Fondation – sont confrontées pour la première fois. Une quarantaine d'œuvres préparatoires les entourent.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Visite commentée les jeudi et vendredi à 12 h 30, samedi à 14 h 30. Réservation à la FNAC. Jusqu'au 6 mars 1994. 35 F.

Günter Brus

De peintures gestuelles en photo et vidéo d'actions dramatiques et violentes, d'images en textes, de poèmes en grands dessins au crayon de couleur, l'Autrichien Günter Brus ne cesse de peaufiner une œuvre qui prend le corps à partie, par tous bouts, tous les trous, se meut entre Eros et Thanatos, beauté et laideur. En héritier direct de la Vienne fin de siècle. Une révélation.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Pierre Chareau

Première grande rétrospective d'un architecte et créateur splendide de meubles dans l'entre-deux-guerres, qui a peu produit, mais de l'original et du raffiné. Et s'est rendu célèbre en aménageant, à Paris, la maison du docteur Dalsace, dite la Maison de verre.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 janvier 1994.

Roman Cieslewicz

Efficace, dans le genre coup de poing, qui s'est formé à bonne école (en Pologne), il est l'auteur, depuis 1955, de plus de 400 affiches, pour le cinéma, Amnesty International ou le Centre Pompidou. Cieslewicz travaille aussi pour le livre, dessine des couvertures, conçoit le graphisme de collections (par exemple « 10/18 »). Hors commande, il se plaît dans le photomontage.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 février 1994.

Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque 2000 œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation n'étaient, jusqu'au printemps dernier, sortis de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept Picasso, un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay, sont présentées, mêlées aux collections.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Exposition fermée le 25 décembre et le 1er janvier. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Otto Dix

De cette incontournable figure de l'art allemand, l'exposition propose une cinquantaine d'œuvres sur papier : portraits, scènes de la vie de bohème à Berlin, images de bas-fonds, des années *1910-1930*. Soit le temps de la jeunesse turbulente.

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 4 décembre. 25 F.

Eli Lotar

C'est la première rétrospective d'Eli Lotar, photographe d'origine roumaine, le moins connu du groupe moderniste : une œuvre de dilettante, courte dans le temps (1927-1937), parfois confondue avec celle de Germaine Krull, avec qui il a travaillé. Mais ses images souvent étranges, parfois rebutantes, sont à découvrir.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Programmation cinématographique au cinéma du musée. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Quand la peinture était dans les livres

Au XVe siècle, alors que fleurit le tableau de chevalet, le livre est en France un haut lieu de la peinture. Aussi, sans le recours aux bibliothèques qui conservent les manuscrits enluminés, nous connaîtrions mal nos grands peintres que furent Fouquet, Marmion ou Quarton.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Conférences le 27 novembre. Jusqu'au 2 janvier 1994. 50 F.



ORI/JEU DE PAUME

« Art & Language » à la Galerie nationale du Jeu de paume.

De Khorsabad à Paris : la découverte des Assyriens

Parmi les découvertes que le visiteur de la nouvelle aile du Louvre pourra faire, celle de la cour de Khorsabad (Assyrie) et ses taureaux androcéphales est certainement l'une des plus spectaculaires... Une exposition du département des antiquités orientales accompagne la mise en place de l'ensemble monumental découvert il y a exactement 150 ans.

Musée du Louvre, aile Richelieu. Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Colloque les 21 et 22 janvier : Le palais du roi Sargon II d'Assyrie. Jusqu'au 14 février 1994. 35 F.

Delacroix et la Normandie

Entre 1813 et 1860, Delacroix fit de nombreux séjours en Normandie, qui lui inspirèrent des peintures, des dessins, des gravures... Etudes de bateaux, marines, vues des falaises d'Etretat ou de l'abbatiale de Valmont, près de Fécamp, où le peintre fit trois essais de fresque. L'entrée toute récente de ces essais dans l'atelier-musée est le prétexte de l'exposition.

Musée Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 24 janvier 1994. 19 F.

Sonia Delaunay en Hollande

Quand Sonia Delaunay créait des tissus de mode et d'ameublement pour Metz and Co, une maison néerlandaise aux goûts avant-gardistes, qui éditait les meubles de Rietveld et les tapis de Van der Leck. Un sujet d'exposition inédit en France, qui nous vient du Stedelijk Museum d'Amsterdam.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 janvier 1994. 30 F.

Vanités

Le Centre national de la photographie quitte le Palais de Tokyo pour l'hôtel de Rothschild, rue Berryer. *Ce nouveau lieu* est inauguré avec *Vanités*, une histoire de *la photo de mode. De Nadar à Steichen*, de Penn à Roversi, de Klein à Bourdin, *une démonstration judicieuse : comment* cet art appliqué, considéré comme mineur, a donné des images majeures.

Fondation Salomon de Rothschild, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-31. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Projection en continu du film de Sarah Moon et de deux extraits du film de Gilliam Klein « In and Out of Fashion ». Jusqu'au 7 février 1994.

Régions

Alès

Pierre-André Benoît

Les artistes subissent une étrange fascination de la part des poètes : Pierre André *Benoît avait su réunir autour de lui* certains parmi les meilleurs. Alechinsky, *Dorny, Guitet et bien d'autres qui furent* ses amis rendent hommage, avec des *œuvres récentes, à l'écrivain-éditeur* récemment disparu.

Musée-Bibliothèque Pierre-André Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 février 1994.

Angers

Le Matin des peintres

Proposer un regard nouveau sur les « primitifs » des musées d'Angers, tel est l'objectif de cette réunion d'une quarantaine de tableaux sur bois des quatorzième, quinzième et seizième siècles provenant de différentes écoles (Sienne, Florence, Avignon, Suisse, Angers, Flandres, Hollande). La moitié ne sont généralement pas exposés, certains ont été restaurés.

Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994.

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature naturelle et cultivée, plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement arte povera dont il est issu. *Arbres, Mues* et *Pommes de terres*, dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Châteauroux

Riopelle

Vingt-deux tableaux, cela paraît bien maigre pour une exposition. Pas quand il s'agit de Riopelle, dont les travaux de ces dernières années confinent au gigantisme, et parviennent souvent à « l'hénaurme ». En contrepoint, une série d'œuvres sur papier, et une quinzaine de sculptures en bronze témoignant d'un étrange bestiaire tiré des limons du Saint-Laurent.

Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36000. Tél. : 54-08-33-00. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 3 janvier 1994.

Le Cateau-Cambrésis

Matisse, sculptures, dessins

Quarante-cinq des soixante-neuf sculptures de Matisse ont été rassemblées. Autant de dessins les accompagnent pour un dialogue serré. Les œuvres viennent de collections privées, de musées d'Europe des Etats-Unis.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé le 25 décembre et 1er janvier. Jusqu'au 6 février 1994.

Marseille

Batcham, sculptures du Cameroun

Le MAADA présente 19 masques dits *Batcham*. Ces grandes pièces, visages humains réinterprétés selon des canons précis, sont fabriqués au sein de l'ethnie Bamiléké (Cameroun). Très rares – on en dénombre moins d'une centaine –, ces objets, liés à la société de cour, sont parmi les plus impressionnants de la sculpture africaine.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 janvier 1994.

Nantes

Josef Sudek

Le panoramique est aujourd'hui un objectif à la mode, utilisé à l'emporte-pièce. Josef Sudek (1896-1976), le plus grand photographe tchèque, passionné d'expériences, a utilisé ces plans larges dès les années 40 pour fixer des paysages urbains ou ruraux et bouleverser la notion d'espace. Quarante de ces paysages, provenant du Musée des arts décoratifs de Prague sont montrés à Nantes. A ne pas manquer.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Nice

Ettore Spalletti, Julije Knifer, Johan Creten

Les sculptures minimales d'Ettore Spalletti ont des couleurs de fresque et la forme des chapeaux de Piero della Francesca. Les peintures et les dessins de Julije Knifer sont noirs et d'extrême rigueur. Quant à Johan Creten, un jeune Belge, il déride avec ses sculptures en céramique. *Les trois* artistes ont en commun d'avoir résidé à la Villa Arson.

Villa Arson, galerie, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06105. Tél. : 93-84-40-04. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Villeneuve-d'Ascq

Escale-Stopover-Tussenstop

Ils sont vingt. Ils sont jeunes, âgés de 25 à 35 ans. Tous travaillent dans le nord-ouest de l'Europe : nord de la France, Belgique, Royaume-Uni. Ils ont été choisis après nombre de visites d'ateliers par l'équipe du musée, pour, nous dit-on, *« l'exigence et l'acuité de la démarche individuelle »*. Et chacun d'eux a eu les moyens de réaliser une œuvre spécifique pour l'exposition.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi et les 25 décembre et 1er janvier de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 janvier 1994. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette et Harry Bellet « Photo » : Michel Guerrin.

G A L E R I E S

CARMELO ARDEN-QUIN

Galerie Saint Charles de Rose

A près de quatre-vingts ans, *l'homme est discret, trop peut-être. Pourtant,* l'Urugayen Carmelo Arden-Quin est une des figures de l'abstraction, qu'il pratique depuis 1935. En 1945, il fonde *le groupe Art concret-invention,* fortement teinté de Mondrian puis, en 1946, le groupe Madi (pour « matérialisme dialectique ») dont il sera l'ardent propagandiste *en Amérique et en* France, où il s'installe en 1948. Son exposition d'aujourd'hui, un hommage au noir et blanc, mêle compositions anciennes et œuvres récentes, qui ont toutes une unité remarquable. Des constructions en carré posé sur la pointe, faisant intervenir le Plexiglas courbé en force sur l'axe d'une bille de verre, rappellent son ancienne théorie de la participation du spectateur, qui ne fut pas pour rien dans les balbutiements de l'art cinétique. Ses encadrements *surprenants, rejetant* la fenêtre quadrangulaire habituelle, abusent des possibilités infinies des polygones. Baptisés « formes-tableaux », ils précèdent de *beaucoup les shaped canvas que Kelly, puis Stella,* mirent à l'honneur au début des années 60. – H. B.

★ Galerie Saint Charles de Rose. 15, rue Keller, Paris (11e). Tél. : 47-00-11-54. Jusqu'au 11 décembre .

PATRICK LANNEAU

Galerie Area et Galerie Piltzer

Double exposition d'un Tourangeau qui s'est formé à Nice dans l'atmosphère avant-gardiste des années 70. S'il n'a pas connu le parcours fulgurant de Robert Combas, avec qui il exposait en 1982, son travail est cependant d'une virulence et d'une intensité qui méritent qu'on s'y attarde. A la Galerie Piltzer sont accrochées des toiles récentes, souvent de grand format : *couleurs fortes, harmonies chaudes, pâte généreuse* et touche expressive, composition maîtrisée. Un signe se répète, se promène d'un tableau à l'autre, *sorte d'arête de poisson ou de branche morte qui devient barrière de bois* dans des paysages incandescents. A la Galerie Area, une série de tout petits tableaux confirment ces impressions, *la fraîcheur en plus :* une technique de peinture à l'eau, un usage abondant de vernis donnent aux panneaux la transparence des meilleurs primitifs. – H. B.

★ *Galerie Piltzer*. 78, *avenue des Champs-Elysées*, Paris (8e). Tél.43-59-90-07. Jusqu'au 11 décembre. Galerie Area. 10, rue de Picardie, *Paris (3e). Tél. : 42-72-68-66: Jusqu'au 5 décembre.*

VISWANADHAN

Galerie Darthea Speyer

Viswanadhan, natif du Kerala, vit et travaille en France depuis plus de vingt ans. *A distance de son pays et de sa civilisation, il développe en silence une* œuvre picturale d'autant plus singulière qu'elle se tient loin de tout pittoresque et de tout pastiche. *C'est à peine si, dans ces compositions abstraites* rythmées par de larges touches parallèles, passe parfois le souvenir très épuré, presque imperceptible, de la peinture tantrique. De la tradition, le peintre a retenu essentiellement une leçon d'intensité. Il marie le vert le plus cru et le rouge le plus charnel, il ne craint ni les tons poussés au paroxysme de leur ardeur ni les dissonances vives. Chaque toile – la plupart de large format – impose son éclat, sa simplicité discrètement majestueuse et sa dignité. – Ph. D.

★ Galerie Darthea Speyer. 6, rue Jacques-Callot, Paris (6e). Tél. : 43-54-78-41. Jusqu'au 18 décembre.

VITO ACCONCI

Galerie Anne de Villepoix

Quatre grands volumes oblongs en plâtre blanc aux bords irradiés de lumière sont fixés au sol et aux murs par une armature métallique. Ils remplissent l'espace de la galerie. De la rue et même une fois entré, on ne voit pas d'emblée qu'il s'agit de grands soutien-gorges faisant corps avec la salle, et avec nos postérieurs. Doublé de toile, l'intérieur des coques est fait pour qu'on s'y assoie comme dans un fauteuil, s'y lover comme dans un hamac, regarder la télé en famille, ou s'isoler. Une enceinte acoustique placée dans le bonnet distille le son d'une respiration qui se mêle à des sources sonores *extérieures banales comme* les images *proposées à la télé. On doit le Soutien-gorge mural ajustable* (1990, édité en six exemplaires) à Vito Acconci. *L'artiste, entré en scène avec le body art il y vingt ans et plus,* n'aménage évidemment pas ses intérieurs comme un designer. S'il a cessé depuis longtemps de se mordre la cuisse ou le bras, il reste quelque chose de ses expériences de résistance des matériaux humains dans cette sculpture mobilière en forme de sous-vêtement presque aussi confortable que le sein maternel, habitable et habitée. Où, sous des dehors ludiques à la Oldenburg – et qu'on peut juger superficiels –, l'artiste aménage un lieu de passage mêlant le dehors et le dedans, pour qu'on s'y retrouve. – G.-B.

★ Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles, 75004 Paris. Tél. : 42-78-32-42. *Jusqu'au 30 décembre.*

SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

« Hommage to Carla » par Paul Bley

Compositions d'un discours amoureux

COMME le dit Philippe Carles en texte d'accompagnement, les airs que joue Paul Bley sont des airs qu'il sait *« par cœur, des airs du temps du cœur, des chansons du temps où il vivait avec Carla Bley, pianiste elle aussi, dont le nom a fini* [par] *mieux rayonner que le sien »*. Paul reprend des compositions de Carla (*Seven, Closer, Olhos de Gato, And Now the Queen...*) avec ce sens du silence et de l'exigence qui les font sonner au plus près d'elles-mêmes. *Mais aussi avec une méthode, un doigté qui n'appartiennent qu'à lui et qui les lui rendent.*

De Paul Bley, on ne peut que constater ce sentiment de permanence dans quarante ans d'exploration. *Il n'aura jamais changé. Du côté de Klee, en peinture, de Ponge, en poésie, de Michaux ; s'il s'agit de raconter des histoires* (des chansons), il affiche une sorte de classicisme déroutant : hors norme, alors qu'il joue de l'instrument mieux que tous ; hors temps, lui qui n'a fait qu'épouser le siècle ; hors mode, alors qu'il en a lancé tant. *Hommage to Carla est le disque le plus amoureux du moment et un des plus beaux, un des plus pacifiés que l'on puisse* entendre. Si l'époque avait, depuis 1953, suivi la courbe qu'a suivie Paul Bley, on n'en serait pas là.

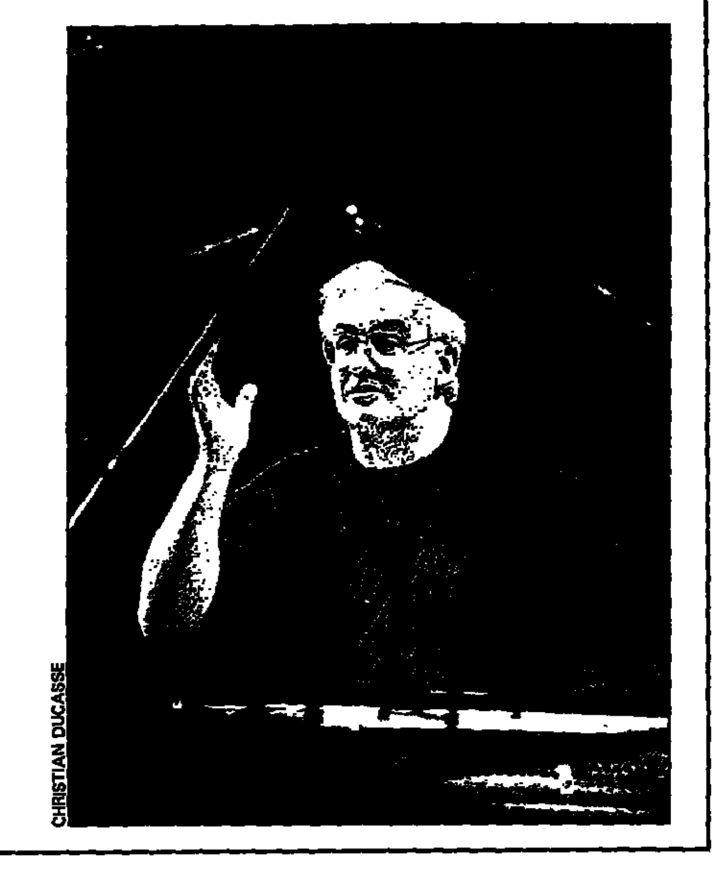
Depuis son entrée à New-York en 1950 (il est né en 1932), sa course étonne par la lenteur qu'elle se permet, par l'autonomie qu'elle se garantit et par la réponse qu'elle apporte aux questions du moment. Paul Bley est un des musiciens pour qui la question des Noirs et des Blancs (plus cruciale en jazz qu'on ne le dit) ne se pose pas. Pas plus que celle du style, de l'avant-garde ou de la tradition. *Il remplace Oscar Peterson (autre Canadien), s'affirme à vingt ans par un « 25 centimètres »* d'avant-garde, côtoie Chet Baker en Californie, invente un trio dont la rythmique est éloquente (Charlie Haden et Billy Higgins), s'adjoint en 1958 Ornette Coleman et Don Cherry, découvre Scott LaFaro, entre en 1959 dans l'orchestre de Mingus (sans commentaire !), participe aux enregistrements de Dolphy et de George Russell, réinvente *avec Steve Swallow et Jimmy Giuffre un deuxième* trio phare de la modernité, puis un troisième avec Don Ellis et Gary Peacock (1962), assiste aux côtés de Rollins à la rencontre historique avec Hawkins (*Sonny Meets Hawks*), fonde avec Carla Bley la Jazz Composer's Guild, se trouve un des rares Blancs embarqués dans la *révolution d'octobre (1964), avec Shepp, Cecil Taylor et Bill* Dixon, s'intéresse aux synthétiseurs dès 1968, soit avant tout le monde, etc.

Il y a chez Paul Bley un sens lisible de l'amitié, de l'amour et de la communauté musicale. Sa vie se lit comme une des histoires possibles de l'Amérique contemporaine. *Pas la plus sale. L'intimité, les noms d'hommes et de femmes, les croisements, les bonheurs,* les ruptures y jouent un rôle entier. Rien de la « petite histoire ». Le lien de Paul et Carla, celui de Bley et d'Annette Peacock (époque du « Synthetiser show », de 1969 à 1972), le duo, plus tard, de Carla Bley et Steve Swallow ont ce sens. *Leur vie aura été leur opéra. Ce que vient rappeler, avec une évidence de flamme, cet hommage* rendu par l'un des pianistes les plus délicats de ce demi-siècle à l'une des compositrices les plus fécondes du jazz.

On aimerait tant parfois qu'il soit clair que ce disque qui condense, comme historiquement, l'âme d'image du jazz ou sa nature même s'adresse sans l'ombre d'une réserve à des mélomanes, à des amateurs *qui se croient loin du jazz... Pour les autres, c'est infiniment plus simple*, il est une pièce *majeure* de la longue production de Paul Bley. Soit une pièce majeure du jazz.

FRANCIS MARMANDE

★ 1 CD OWL 827 258-2. Distribué par EMI.


CHRISTIAN DUCASSE

Classique

Brahms

Ouverture tragique – Deuxième symphonie
London Classical Players, Roger Norrington (direction)

Les symphonies et les concertos de Beethoven, la *Fantastique* de Berlioz dirigés par Norrington montraient le chef – et son orchestre avec lui – coincés entre sa volonté de débarrasser ces œuvres des couches d'enduit sous lesquelles la tradition les avaient cachées et son désir de les *interpréter*. Un magnifique enregistrement de *la Flûte enchantée* de Mozart (EMI) avait fait dresser l'oreille.

Ce nouveau disque Brahms est une confirmation. Norrington et ses musiciens ont atteint désormais cet équilibre souverain entre la raison et la passion qui distingue l'interprète de premier plan. Leur lecture de l'*Ouverture tragique* et de la *Deuxième Symphonie* est une révélation. Comment peut-on, à ce point, concilier la plus grande clarté d'exposition, une telle variété de couleurs, de climats expressifs, s'attacher avec un soin quasi maniaque à la mise en valeur du détail, bref, être si précis, si parfait techniquement tout en se laissant porter par cette musique généreuse et flamboyante ? Aucun des grands chefs du passé et du présent ne fait de l'ombre à Norrington. L'écoute comparée du troisième mouvement de la symphonie réserve quelques surprises. Felix Weingartner (EMI) et George Szell (Sony) paraissent même singulièrement opaques et statiques. Ce n'est pourtant pas la marque intrinsèque de leurs interprétations !

A. Lo.

1 CD EMI CDC 7 54875-2. Prise de son exceptionnelle.

Beethoven

L'œuvre pour trio
Trio Fontenay

Beethoven concevait le trio violon-violoncelle-piano comme un attelage de solistes. La preuve : il leur a consacré un concerto. Le pianiste Wolf Harden, le violoniste Michael Mücke, le violoncelliste Niklas Schmidt, outre qu'ils composent le Trio Fontenay (actuellement en résidence au Théâtre du Châtelet à Paris), mènent de plus une carrière solo. Les trois Allemands jouent donc à la perfection le rôle que leur assigne l'écriture triangulaire de Beethoven : comme des stars, mais sans jamais tirer la couverture à soi. Interprétation théâtrale, en somme. Avec juste ce qu'il faut d'individualisme et d'attention aux autres. Même si l'humour les abandonne fâcheusement dans *l'Archiduc* – peur de la concurrence ? – interprété de façon bien appuyée, et capté par des micros si scrutateurs qu'ils finissent par paraître indiscrets (aigus du piano désaccordés).

Un coffret de 3 CD Teldec 9031-73281-2.

Brahms

Les Trois Quatuors à cordes
Quatuor Alban Berg

Le sérieux brahmsien contrebalance la tendance à la légèreté viennoise propre aux Berg, telle qu'elle se manifeste dans les premiers quatuors de Beethoven par exemple. La version ici proposée est donc équilibrée, intériorisée, dénuée de tout excès, avec ce que le classicisme poussé à un tel degré de perfection technique, de lisibilité polyphonique, peut transporter par bouffées (osons le sacrilège) d'ennui distingué. Admirables phrasés dans le mouvement lent de l'*Opus 67*. L'*Opus 51 nº 2* a été enregistré en public à Saint-Pétersbourg. Le tonus des quatre interprètes reste sans failles, leur justesse aussi impeccable. Les Berg sont aussi des bêtes de scène.

1 coffret de 2 CD EMI CDS 7 54829 2.

Weill

Les Sept Péchés capitaux – Chansons
Brigitte Fassbaender, Radio-Philharmonie de la Radio de Hanovre, Cord Garben (direction et piano)

Ballet chanté destiné à la chorégraphie de Balanchine et à la voix de Lotte Lenya, *les Sept Péchés capitaux* sont une curiosité, aussi bien par leur sujet (portrait des travers principaux de la nature humaine au miroir d'un personnage féminin dédoublé) que par le traitement musical de chaque épisode (*song*, mais aussi chœur *a cappella* d'hommes-témoins). L'ensemble laisse néanmoins perplexe et n'a pas la puissante simplicité des opéras de Kurt Weill, d'ailleurs, eux, passés à la postérité. La surprise, la merveille est ici une *Complainte de la Seine sur un texte en français*. Soit le compositeur berlinois au début de son exil parisien, du temps où il fréquentait Milhaud et Cocteau. La grande Fassbaender ne cherche pas à singer les chanteuses de cabaret, reste une cantatrice, trouve le ton juste pourtant, et, parce qu'elle a, on le sent bien, cette musique « dans la peau », convainc.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901420.

A. Ry.

Musiques du monde

Pierre Edouard Décimus

Marakudja

Fondateur des Vikings de la Guadeloupe, puis architecte talentueux de Kassav' avec avec son frère Jacob et Georges Décimus, Pierre Edouard Décimus bassiste et percussionniste, a abandonné, il y a deux ans, le terrain de la grosse machinerie zouk pour repartir sur des bases tout aussi dansantes, mais bien plus mélangées. *Marakudja*, enregistré avec son nouveau groupe, Kwid, sort du cercle inventé par la famille Kassav' en 1979 et comble les attentes les plus exigeantes.

Le zouk a laissé des marques profondes dans les musiques noires. Desvarieux ne pouvait donc y échapper. Mais une fois réglée la question Kassav' (par un pot-pourri carnavalesque et musclé, mais aussi par deux titres composés dans la première période du groupe, dont un *Ka Ki Ka* revu en compagnie du raggamuffin Daddy Yod), la culture caribéenne prend tous ses droits : un calypso, *An Jaka*, en anglais (*« C'est logique puisque le calypso vient des Antilles anglophones »*) avec le renfort d'un musicien dominicain, Pat Naya ; du rock à l'américaine en la personne de Serge Alidor, un jeune guitariste anglophone sensible et énergique, venu de l'île Saint-Martin ; des rythmes de *gwoka*, les tambours ancestraux des mornes guadeloupéens, mariés à la voix souple de Jean-Luc Hégésipe.

Décimus remonte ainsi le fil de son histoire depuis les Vikings (deux belles reprises, *Man'no* et *Sweet Florence*) jusqu'à la musique aux mille nuances qu'il veut créer aujourd'hui. *Marakudja* est un album novateur et vigoureux, malgré trois morceaux instrumentaux parfois lassants. Un quatrième, exécuté au piano et dédié à Léonie Modéranté, la mère du compositeur, est d'une tendresse particulière.

1 CD Celluloïd 66 936. Distribué par Mélodie.

Gulabi Sapera

Musiques du Rajasthan

Gulabi Sapera chante en s'accompagnant au *bendir*, le large tambourin en usage dans le monde arabo-persan, et dont le nord de l'Inde a hérité. Tabla, harmoniums portatifs, clochettes, flûte et chœurs viennent appuyer la voix sincère, directe, que l'on dirait écornée par les ans, de cette jeune femme aux sentiments nomades. Chants paysans entonnés pour les semailles ou la mousson, poèmes d'amour : le charme est certain, délicat. Parfois, Siraj Khan (harmonium) et ses frères Mahabub (percussions *dholak*), Ramjan (harmonium, hautbois et flûtes) prennent le relais du chant. Cet ensemble presque entièrement familial a été réuni par Hameed Khan (un joueur de tabla rajastanhais installé depuis de nombreuses années en France où il exerce la profession de musicien au sein du trio d'Erik Marchand, chanteur breton). Le disque a été, pour une grande part, enregistré à Riom, le fief de l'Agence des musiques traditionnelles en Auverge (AMTA). Le respect mutuel transparaît à chaque instant dans ces beaux mariages.

1 CD Silex Y 225 213. Distribué par Auvidis.

V. Mo.

Chanson

Ute Lemper

Espace indécent

Premier album de « variétés » enregistré par Ute Lemper, plus habituée à Kurt Weill et aux atmosphères de cabaret qu'à la chanson sans fard, *Espace indécent* porte la marque du chanteur toulousain Art Mengo. En compagnie de son auteur habituel, Patrice Guirao, il lui a composé onze chansons à mi-chemin entre intimisme et balancement de la danse. Légèrement funk, cet album ressemble à de l'Art Mengo. Ute Lemper s'est coulée dans le style du jeune homme : même vibration de la voix, mêmes accélérations subites, même traitement glissé des mots, mêmes points de suspension en fin de phrase musicale. Les chansons sont joliment tournées (*la Peur, Dors, mon étranger*), les arrangements respirent, la voix est claire, la diction impeccable. Un beau duo avec Art Mengo (*Parler d'amour*) augure pourtant favorablement d'une collaboration qu'on eût préférée moins étouffante.

1 CD Polydor 521 175.

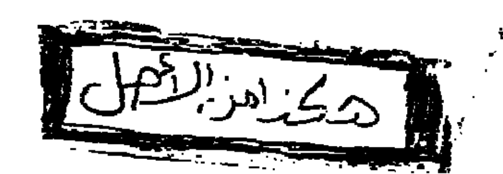
Peter Kröner

Un monde, un dieu, une bière

Les onze titres du premier album de Peter Kröner, *Un monde, un dieu, une bière*, font un collage musical (un rock, un rap, un blues, un accent de country, un autre d'accordéon) d'une ironie charmante. L'œil allumé, une allure de dandy, la voix teintée à la Stéphane Eicher (faut-il voir dans *Carpentras*, ballade drôle, distillée en duo voix-accordéon, une flèche décochée au Suisse ?), Peter Kröner, qui est né en Allemagne, se promène à travers une Europe sous influence. Les textes décrivent assez justement la *Rue de Flandre*, *Baden Baden*, les pauvres, les musées (*« Les femmes à la caisse... attendent nerveusement la foule qui entre en criant : l'art rend libre »*), l'état amoureux assumé. C'est un premier essai. Peter Kröner n'a peut-être pas encore suffisamment d'assurance, mais il a du style.

1 CD Vogue 74321160432.

V. Mo.

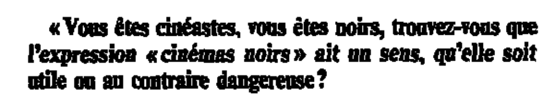


FESTIVAL DE NANTES

ENTRETIEN CROISÉ AVEC RAOUL PECK ET IDRISSA OUEDRAOGO

LE CINÉMA NOIR EN QUÊTE D'UN « NOUS »

Le quinzième Festival des trois continents de Nantes poursuit son salutaire travail de découverte des cinématographies d'« ailleurs ». En marge d'une fort appétissante compétition, la manifestation présente un ensemble « Cinémas noirs d'Afrique et d'Amériques ». Sur la légitimité du terme « cinémas noirs », nous avons interrogé le réalisateur burkinais Idrissa Ouedraogo (« Yaaba », « Tilaï », « Samba Traoré ») et son confrère haïtien Raoul Peck (« Lumumba », « Haitian Corner », « l'Homme sur les quais »).



« Vous êtes cinéastes, vous êtes noirs, trouvez-vous que l'expression *« cinémas noirs »* ait un sens, qu'elle soit utile ou au contraire dangereuse ?

– RAOUL PECK : Réunir des cinéastes sous ce label peut être utile, et même nécessaire, à condition d'échapper aux clichés et à la rhétorique. Il est évident que je ne me reconnais pas d'affinité avec un réalisateur en fonction de sa couleur de peau. Et, trop souvent, les débats engagés sur cette base s'enlisent dans des considérations générales, ou des revendications voisines de la mendicité. Il faut éviter cela à tout prix. Mais il existe de véritables enjeux : d'une part, il y a un déficit de récits issus des communautés noires sur les écrans, c'est un manque pour nous, mais aussi pour les publics et les cinéastes blancs. D'autre part, il y a des mécanismes d'exclusion qui risquent de s'aggraver et qui touchent toutes les cinématographies de ce qu'on appelle le « Sud » : Asie et Amérique latine aussi bien qu'Afrique.

– IDRISSA OUEDRAOGO : Pour parler des cinémas noirs, il faut distinguer trois aspects : la production, la thématique, et la sensiblité. En termes de production, il n'y a aucun point commun entre le cinéma noir des Etats-Unis et les cinémas africains (eux-mêmes différents), qu'il s'agisse de la conception des films ou du marché auquel ils sont destinés. Et les situations sud-américaines, antillaises ou caraïbes sont elles aussi particulières.

» Sur les thèmes, il y a une certaine convergence, qui vient des origines africaines communes, même si elles sont dans certains cas très enfouies, ou mythifiées, et des problèmes du racisme et de la misère, auxquels les uns et les autres sont confrontés, même sous des formes très variées. S'il existe un élément commun à ces cinématographies différentes, il tient à la difficulté qu'ont eue les Noirs, partout, et même s'ils étaient dans des situations très diverses, d'accéder à la possibilité de faire des films. Une énergie particulière est née de l'effort pour vaincre ces blocages. Quant à la sensibilité, c'est une question individuelle.

– R. P. : Nous vivons dans une contradiction permanente : nous défendons notre travail comme un travail personnel, et destiné à tous, nous ne voulons pas qu'il soit considéré comme un « film de Noir », mais simplement comme un film. Et en même temps, on ne peut pas ignorer la réalité socio-politique dans laquelle nous nous trouvons, où le fait d'appartenir à une communauté noire est un facteur important. Nous savons bien que dès qu'on a affaire à un interlocuteur, qu'il s'agisse d'un producteur, d'un journaliste ou de spectateurs, le fait d'être noir entre en ligne de compte.

» Mais il faut aussi éviter de nous poser sans cesse en victimes : sur une promotion de dix-huit étudiants de l'Académie du film et de télévision de Berlin, où j'ai étudié, nous ne sommes que deux à faire des films, un troisième fait de la télévision. Pourtant, les autres étudiants étaient blancs.

– I. O. : C'est vrai, mais à parcours identique, un cinéaste noir aura encore plus de difficultés. Par exemple, lorsqu'on négocie une coproduction avec les chaînes de télévision, on est très vite renvoyé à l'impératif de faire des films très bon marché, quels que soient la qualité du projet et le budget normal qu'il requiert.

– A une époque où la question ne se posait pas pour le cinéma, la négritude a été une arme polémique.

– I. O. : C'était un moyen d'affirmation, il a été très utile, mais il a connu des dérives vers un repliement sur soi, jusqu'à une forme de racisme à rebours. Avec le recul, il faut tirer les leçons de cette époque, c'est encore plus nécessaire pour le cinéma : celui-ci exige des moyens techniques et financiers que nos pays d'origine sont incapables de nous fournir. Nous sommes obligés de les chercher ailleurs, en Europe.

– R. P. : Quand je rencontre Idrissa, je n'ai pas envie de discuter de la négritude, j'ai envie de parler mise en scène, direction d'acteurs, nous avons des problèmes qui se ressemblent sur ce terrain-là d'abord. Inversement, aucun journaliste ne m'a jamais interrogé sur l'apport du cinéma allemand dans mes films, alors que j'ai vécu dix-sept ans en Allemagne.

– I. O. : Les peuples noirs ont connu la douleur de la colonisation, mais à cause d'elle, ils ont appris beaucoup de ceux qui les avait envahis, ils se sont ouverts, ils ont gardé au moins une partie de leur propre culture et en même temps ils ont appris celle des autres. Alors que les colonisateurs, à cause justement de leur force, sont restés plus ignorants. C'est particulièrement vrai des Français, qui ont du mal à admettre qu'on possède aussi leur culture. *A fortiori*, des gens comme Raoul ou moi, qui ont étudié en Europe et qui y habitent, ont eu accès à ces deux sources.

» Les anglophones sont moins soumis à ce phénomène, parce que la colonisation britannique a pris une forme différente. Et l'une des forces du cinéma américain est d'avoir d'emblée intégré les apports de plusieurs cultures, même de manière là aussi inégale. Cela se voit au niveau de la culture la plus populaire, à la télévision autant qu'au cinéma.

– Au-delà des proximités de thèmes, et sans empiéter sur la sensibilité particulière de chacun, est-il envisageable, et souhaitable, de créer des réseaux de production noirs ?

– R. P. : *L'Homme sur les quais* a été tourné grâce à des capitaux français, anglais, canadiens et allemands. Je n'ai pas l'impression d'avoir fait des concessions, je ne crois pas que le film aurait été différent avec un autre financement. Je ne conçois pas mes films en tant que Noir, mais en tant que cinéaste, avec mon bagage personnel, où le passé affectif, professionnel, politique joue son rôle. Faut-il créer un fonds de plus d'aide au tiers-monde ? Non. Mais faut-il inventer les moyens de compenser ce déficit de confiance supplémentaire auquel nous sommes confrontés ? Oui.

– I. O. : Dans les commissions d'aide existantes, il n'y a jamais personne qui soit originaire du « Sud », qui ait une autre forme de raisonnement, une autre approche sur la façon de raconter une histoire lorsqu'il s'agit de lire nos scénarios. Comme s'il n'existait qu'un seul type de narration ! Pourtant, parce que dans le continent où je suis né le cinéma en est encore aux premiers pas, je suis venu étudier le cinéma en France, à l'IDHEC. Je vis ici, j'ai pu y monter ma propre société de production. Et, d'ici, je peux aussi travailler avec des Africains. J'ai un projet avec le cinéaste malien Cheik Oumar Sissoko (*Nyamanton, Finzan*) qui, lui, a choisi de rester dans son pays, mais a besoin de partenaires. Je lui suis utile, et cette relation est aussi bénéfique pour moi, cela me sert d'avoir cette relation avec un metteur en scène resté en Afrique.

– R. P. : Ces relations personnelles sont très positives, mais il y aurait un danger à les systématiser, à créer un réseau formel, qui risque de se transformer en ghetto. Il faut de véritables raisons aux alliances. On entend parfois dire que si les Noirs ont du mal à faire des films, ils n'ont qu'à aller voir Harry Belafonte, Michael Jordan ou Spike Lee. Alors que personne ne dit à un réalisateur blanc en difficulté d'aller demander de l'argent à Frank Sinatra ou à Alain Prost. On attend de nous une espèce de solidarité automatique, qui efface nos différences politiques, nos différences de classe, les divergences entre nos manières de faire du cinéma. Croire qu'on a forcément les mêmes ambitions qu'Eddy Murphy, c'est une méconnaissance totale. Mais il reste cet énorme besoin de se parler entre nous.

– Qui est-ce, « nous » ?

– R. P. : Les cinéastes du « Sud ». Nous avons besoin de comprendre aussi ce que nous devons aux cultures du « Nord », aux images du Nord. Nous avons tous été façonnés par les mêmes séries américaines, les mêmes dessins animés, qui passaient à la télé à Haïti lorsque j'étais enfant, en Afrique quand j'y étais adolescent, plus tard en Allemagne alors que j'y vivais.

– I. O. : Nos cinémas cherchent leurs repères, ils ne sont pas structurés dans leur monde d'origine, dans leurs propres pays, sans parler des questions de langue. De ce point de vue, au niveau matériel et au niveau du cadre intellectuel, les Noirs américains ont pris de l'avance. En Europe, les Africains sont sans doute la communauté la moins soudée, la moins bien organisée. Ici, il n'y a pas de phénomènes d'appartenance, ou de reconnaissance. D'ailleurs, les Africains immigrés ne vont pas voir nos films.

– R. P. : Et les habitants de nos pays d'origine n'ont pas la possibilité de les voir. En Haïti pour des raisons politiques, en Afrique et dans beaucoup d'autres endroits pour des raisons économiques, de structures de distribution. Aux Antilles, par exemple, il existe un monopole de distribution qui ne veut pas de nos films.

– I. O. : Face à toutes ces difficultés, pour faire nos films et pour les diffuser, il faudra sans doute un jour se poser les questions autrement : par exemple, avons-nous intérêt à renoncer, au moins temporairement, à notre travail de cinéma pour nous investir dans la télévision ? C'est plus utilitaire, moins satisfaisant artistiquement, mais peut-être plus efficace.

– R. P. : Tu as raison. Il faut occuper tout le terrain, au cinéma aussi. Il faut qu'on fasse des comédies, des films policiers, etc. Avec ce que nous pouvons y apporter de particulier. Il faut des échanges, des flux d'information, nous avons aussi des retards à combler. Malheureusement, on doit être présents sur tous les fronts à la fois. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

★ Festival des trois continents à Nantes, du 23 au 30 novembre. Au programme, outre la compétition internationale et le cycle consacré aux cinémas noirs, une rétrospective très complète des films taïwanais, et un ensemble de films soviétiques, adaptés des romans de l'écrivain Aitmatov. Tél. : (16) 40-69-74-14.

« Portrait d'esclave » (Anonyme, XIXe siècle) présenté par l'exposition « Les anneaux de la mémoire » au château des ducs de Bretagne à Nantes, jusqu'au 4 février 1994.

MAAO/PARIS

Trois points de vue américains

MELVIN VAN PEEBLES

Cinéaste indépendant et acteur, remarqué grâce à l'explosif Sweet Sweetbacks Baadass Song *(1971), où il jouait – et se jouait – des clichés raciaux : ce fut le premier film « black » largement distribué aux Etats-Unis, annonçant la première vogue du cinéma noir, quelques mois avant* Shaft :

« On me dit toujours que j'ai ouvert la voie, c'est très gentil et ce n'est pas faux. Mais il n'y aurait pas eu d'« ouverture » si mes films n'avaient pas rapporté d'argent. Il s'est trouvé un moment où l'absence de compromis s'est avérée payante. Je ne peux pas faire de comparaison avec les films d'Afrique : je ne les connais pas. J'ai connu Ousmane Sambene et Med Hondo lorsque je vivais en France [*ces deux cinéastes, le premier Sénégalais, le second Mauritanien, sont tous deux invités à Nantes, de même que Van Peebles*] mais je n'ai jamais vu leurs films. »

LISA KENNEDY

Rédactrice en chef – noire – du Village Voice *et responsable de la rubrique cinéma* :

« Au-delà des évidentes et profondes différences, quand des cinéastes afro-américains rencontrent des cinéastes de ce qu'on pourrait appeler la diaspora africaine, ils se découvrent des réflexions communes, des combats identiques. L'importance des films africains, antillais ou sud-américains est de laisser place à d'autres valeurs que celles de la culture urbaine postindustrielle, où les cinéastes afro-américains se cantonnent. Alors que, pour nous aussi, la question reste posée. Je pense, par exemple, que la différence entre Malcolm X et Martin Luther King vient en grande partie de leurs origines, urbaines chez l'un, rurales chez l'autre. »

PEARL BOWERS

Activiste de l'identité culturelle noire :

« Ces films d'origines variées représentent une alternative au modèle hollywoodien. Chacun d'entre eux traite de la société dont il provient, ils reflètent des cultures « locales », qui les différencient du cinéma de pure distraction. Ce cinéma, largement diffusé partout dans le monde, et en particulier en Afrique, crée une image du Noir peu conforme à la réalité et à la culture afro-américaine et, par l'identification entre le spectateur africain et cette image, une représentation de soi encore plus éloignée de sa propre réalité et de sa culture. »

H. B.



Otelo, héros carioca

PETIT – tout petit –, insolent, rigolard, Grande Otelo, invité du Festival de Nantes, fut le premier, et longtemps l'unique acteur noir du Brésil, où le métissage n'exclut pas la discrimination raciale. Sebastiao Bernardes de Sousa Prat est né en 1915 dans l'Etat des Mines générales, de père inconnu et de mère cuisinière. Il se laisse emmener par une troupe de saltimbanques, alors qu'il n'est qu'un enfant, un orphelinat de Sao-Paulo le recueille avant qu'il ne soit adopté par une famille aisée : le petit dernier avait été amusé par ses mimiques. Très jeune, il intègre la Companhia Negra de Revista créée par des artistes noirs.

Il prendra le nom de Grande Otelo en 1935, alors qu'il tenait le rôle-titre dans la pièce *Great Othelo*. La même année, il décroche son premier rôle au cinéma dans un film muet (aujourd'hui perdu), *Noites Cariocas*, de Henrique Cadicana. En 1937, il participe à *Joao Ninguem*, film réaliste joué et mis en scène par l'acteur Mesquitinha, qui pour la première fois montre le petit peuple de Rio, à travers l'histoire d'un compositeur populaire. Grande Otelo, personnage carioca par excellence, fut lui-même compositeur de sambas, et vedette de revue aux côtés de Joséphine Baker (en 1939), Henri Salvador et Nat King Cole.

Mais son nom est surtout lié aux *chanchadas*, ces comédies populaires typiquement brésiliennes, parodies carnavalesques des travers du peuple, des manies de la bourgeoisie et des personnalités politiques et mondaines. Improvisateur né, il sera, aux côtés de l'acteur Oscarito, la vedette de dizaines de films comiques. Oscarito était blanc, Grande Otelo noir : *« Il fallait toujours que je fasse attention à ne pas lui voler la vedette. Et mon nom, sur l'affiche, plus petit, était toujours en dessous de celui d'Oscarito. »* Associé au genre « mineur » de la *chanchada*, Grande Otelo sera quelque peu ignoré par le *cinema novo* des années 60. C'était occulter ses contributions à des films tels que *Moleque Tiao*, de José Carlos Burle (1943), et *Tambem Somos Irmao* (1949), du même réalisateur, où le racisme était abordé de front pour la première fois au cinéma. En 1942, il a également participé au film perdu (et récemment retrouvé) d'Orson Welles, *It's All True*.

En 1957, Grande Otelo incarne Zé Keti, le compositeur de samba de *Rio Zona Norte*, de Nelson Pereira dos Santos, un des grands films du *cinema novo* qui fera la gloire du Brésil sur les écrans du monde. Puis, en 1969, il tient le rôle principal dans le burlesque, ravageur et bientôt « culte » *Macunaïma*, de Joaquim Pedro de Andrade adapté du roman « anthropophagiste » de Mario de Andrade. Enfin, figure de proue du cinéma *udigrudi* (underground), Julio Bressane utilise son talent au début des années 70 pour rendre un hommage ironique à la *chanchada*. Grande Otelo retourne ensuite au théâtre, et passe contrat avec la chaîne de télévision Globo, qui l'emploie dans ses *telenovelas*. Grande Otelo aura ainsi accompagné près de soixante ans de création cinématographique au Brésil, de l'apparition des premières sociétés de production – Cinédia, Brasil Vita Filme, Sonofilmes – dans les années 30, jusqu'à la suprématie de la télévision. Sans jamais perdre de son génie.



H. NOGRET/FEELING PROD

V. Mo.